

Honoré de Balzac

Les Petits Bourgeois

Scènes de la vie parisienne
Tome II

TV5MONDE

La télévision qui aime les livres

Les Petits Bourgeois

Scènes de la vie parisienne
Tome II

Apprenez et
enseignez

le
français

avec
TV5MONDE

The advertisement features three individuals: a man in a pink V-neck shirt in the foreground, a man in a grey sweater in the background, and a woman in a teal dress and glasses in the foreground. The background is a collage of TV5MONDE website elements, including the logo, navigation menus like 'AFRIQUE' and 'BUSINESS', and program titles such as 'ENSEIGNER LE FRANÇAIS AVEC TV5MONDE' and 'LANGUE FRANÇAISE'. Three speech bubbles are overlaid on the top, containing the text 'Apprenez et enseignez le français avec TV5MONDE'.

TV5MONDE, la chaîne qui donne envie
d'apprendre et enseigner le français

Pour les apprenants : apprendre.tv5monde.com
Pour les enseignants : enseigner.tv5monde.com

 www.facebook.com/tv5mondelanguefrancaise  EnseignerTV5 et ApprendreTV5

TV5MONDE

Honoré de Balzac

Les Petits Bourgeois

Scènes de la vie parisienne
Tome II

Deuxième partie

Entre les deux parties de ce récit, un évènement immense s'était accompli dans la vie de Phellion.

Il n'est personne qui n'ait ouï parler des malheurs de l'Odéon, ce fatal théâtre qui, pendant des années, dévora tous ses directeurs. À tort ou à raison, le quartier dans lequel est située cette impossibilité dramatique reste convaincu qu'elle intéresse à un haut degré sa prospérité, et plus d'une fois le maire et les sommités de l'arrondissement ont été vus, avec un courage qui les honore, se livrant aux combinaisons les plus désespérées pour galvaniser le cadavre.

Toucher aux choses de théâtre est une des ambitions éternellement vivantes de la petite bourgeoisie. Toujours, donc, les sauveurs successifs de l'Odéon se sont trouvés magnifiquement récompensés quand on leur donnait un semblant de part dans l'administration de l'entreprise.

C'est dans une combinaison de cette espèce que Minard, en sa qualité de maire du onzième arrondissement, avait été appelé à la présidence du comité de lecture, avec la faculté de

s'adjoindre pour assesseurs un certain nombre de notables du quartier Latin laissés à son choix.

On ne tardera pas à savoir au juste où en était la réalité des projets de la Peyrade sur la dot de Céleste. Disons, quant à présent, que ces projets, en approchant de leur maturité, avaient reçu un ébruitement inévitable, et, comme, en cet état, ils semblaient donner aussi bien l'exclusion à la candidature de Minard l'avocat qu'à celle de Félix le professeur, les préventions manifestées à une autre époque par Minard père contre le vieux Phellion s'étaient transformées en une disposition non équivoque à une entente cordiale ; il n'y a rien qui relie et qui apprivoise comme le sentiment d'un échec éprouvé en commun.

Jugé sans le mauvais œil de la rivalité paternelle, Phellion devenait pour Minard un Romain de l'intégrité la plus incorruptible, et un homme dont les petits traits avaient été adoptés par l'Université, c'est-à-dire une intelligence saine et éprouvée.

Lors donc que pour le maire il avait été question de composer le personnel de la douane dramatique dont il devenait le chef, immédiatement il avait pensé à Phellion ; et, quant à ce grand citoyen, le jour où une place lui était offerte dans ce tribunal auguste, il lui avait semblé qu'une couronne d'or venait de se poser sur son front.

On comprend que ce n'était pas à la légère et sans être profondément recueilli, qu'un homme de la solennité de Phellion avait accepté la sainte et haute mission qui venait s'offrir à lui. Il s'était dit qu'il allait exercer une magistrature, un sacerdoce.

– Juger des hommes, avait-il répondu à Minard, qui s'étonnait de sa longue hésitation ; c'est déjà une tâche effrayante ; mais juger des intelligences, qui peut se croire à ta hauteur d'un pareil mandat ?

Cette fois encore, la famille, cet écueil de toutes les résolutions fortes, avait essayé d'entreprendre sur le domaine de sa conscience, et la considération des loges et entrées dont le futur membre du comité disposerait en faveur des siens avait

excité dans son entourage une fermentation si ardente, que la liberté de sa détermination s'en était vue un moment inquiétée. Mais, heureusement, Brutus avait pu se décider dans le sens où le poussait une véritable émeute de toute la tribu phellionienne ; sur l'observation de Barniol, son gendre, et aussi d'après son inspiration personnelle, il s'était persuadé que, par ses votes toujours acquis aux œuvres d'une moralité irréprochable, et par son dessein bien arrêté de barrer le chemin à toute pièce où la mère de famille ne pourrait pas conduire sa fille, il était appelé à rendre aux mœurs et à l'ordre public les services les plus signalés.

Phellion, pour nous servir de son expression, était donc devenu membre de l'*aréopage* présidé par Minard, et, toujours pour parler comme lui, il *sortait* d'exercer ces fonctions, aussi *intéressantes que délicates*, quand eut lieu la conversation que nous allons redire ; nécessaire à l'intelligence des événements ultérieurs de cette histoire, et de plus mettant dans tout son relief l'instinct envieux, qui est l'un des traits les plus saillants du caractère bourgeois, cette conversation avait indispensablement sa place indiquée ici.

La séance du comité avait été extrêmement orageuse.

À l'occasion d'une tragédie ayant pour titre *la Mort d'Hercule*, la nuance classique et la nuance romantique, que M. le maire avait eu soin de balancer dans la composition du comité, s'étaient vues sur le point de se prendre aux cheveux.

Par deux fois, Phellion avait demandé la parole, et l'on s'était étonné de la quantité de métaphores que peut contenir le discours d'un chef de bataillon de la garde nationale quand ses convictions littéraires sont mises en péril.

À la suite du vote, la victoire restée aux opinions dont Phellion avait été l'éloquent organe, en descendant avec Minard l'escalier du théâtre :

– Nous avons fait, dit-il, aujourd'hui de bonne besogne ! Cette *Mort d'Hercule*, m'a tout à fait rappelé *la Mort d'Hector*, de feu Luce de Lancival ; l'ouvrage que nous venons de recevoir est émaillé de vers sublimes.

– Oui, dit Minard, c’est versifié avec goût ; il y a de fort belles sentences, et je mets, je vous l’avoue, cette littérature quelque peu au-dessus des anagrammes de messire Colleville.

– Oh ! dit Phellion, les anagrammes de Colleville sont de simples jeux d’esprit qui n’ont rien de commun avec les sévères accents de Melpomène.

– Eh bien, moi, reprit Minard, je puis vous affirmer qu’il attache une extrême importance à ces bêtises, et, à propos de ses anagrammes, comme à propos de beaucoup d’autres choses, M. le musicien s’en fait beaucoup accroire. Du reste, depuis leur émigration dans le quartier de la Madeleine, m’est avis que non seulement le sieur Colleville, mais sa femme, sa fille, les Thuillier et toute la coterie ont pris des airs d’importance assez difficiles à justifier.

– Que voulez-vous ! dit Phellion, il faut avoir une tête bien forte pour supporter les étourdissantes fumées de l’opulence ; nos amis sont devenus très riches par l’acquisition de cet immeuble qu’ils se sont décidés à aller habiter ; on doit leur passer un premier moment d’ivresse ; du reste, le dîner qu’ils nous donnèrent, hier pour la plantation de la crémaillère était vraiment aussi bien ordonné que succulent.

– Moi aussi, dit Minard, je puis me flatter d’avoir eu chez moi quelques dîners assez remarquables auxquels des hommes très haut placés dans le gouvernement ne dédaignaient pas d’assister ; mais je ne me suis pas pour cela enflé outre mesure, et tel on m’avait connu, tel je suis demeuré.

– Vous, monsieur le maire, vous êtes dès longtemps coutumier de la belle existence que vous vous êtes faite par votre haute capacité commerciale ; au contraire, nos amis, passagers d’hier sur le riant vaisseau de la fortune, n’y ont pas encore, comme on dit, le pied marin.

Et, afin de couper court à une conversation où Phellion trouvait que M. le maire devenait bien *caustique*, il eut l’air de vouloir prendre congé de lui. Pour regagner leur domicile respectif, ils ne suivaient pas le même chemin.

– Vous traversez le Luxembourg ? demanda Minard ne se laissant pas fausser compagnie.

– Je le traverse, mais je m’y arrête. J’ai donné rendez-vous à madame Phellion à l’extrémité de la grande allée, où elle doit m’attendre avec les petits Barniol.

– Eh bien, dit Minard, j’aurai le plaisir de saluer madame Phellion, et en même temps je prendrai un peu l’air, car on a beau entendre de belles choses, la tête se fatigue au métier que nous venons de faire.

Minard avait bien senti que Phellion ne donnait pas volontiers la réplique à ses aperçus un peu aigres touchant le nouvel établissement des Thuillier. Il n’essaya donc pas de reprendre avec lui ce sujet ; mais, quand il eut madame Phellion pour interlocutrice, bien sûr que ses mauvetés trouveraient plus d’écho :

– Eh bien, belle dame, dit-il, le dîner d’hier, que vous en semble ?

– Il était fort beau, répondit madame Phellion, et, dès le potage à la bisque, je m’aperçus que quelque grand faiseur, comme Chevet, avait remplacé la cuisinière du cru. Mais cela manquait de gaieté ; ce n’était pas la cordialité de nos petites réunions du quartier Latin. Et puis n’avez-vous pas trouvé, comme moi, que ni madame ni mademoiselle Thuillier ne paraissaient être les maîtresses de la maison ? Moi, j’avais fini par me croire chez madame..., comment dites-vous son nom ? Je n’ai pas pu encore me le mettre dans la mémoire.

– Torna, comtesse de Godollo, dit Phellion en intervenant. Le nom est pourtant des plus euphoniques.

– Euphonique tant que tu voudras, mon ami, mais, moi, ça ne me fait pas l’effet d’un nom.

– C’est un nom madgyar, ou, pour parler plus vulgairement, un nom hongrois. Notre nom à nous, si on voulait le chicaner, on pourrait dire qu’il a l’air d’un emprunt fait à la langue grecque.

– C’est possible, mais nous, nous avons l’avantage d’être connus, non seulement dans notre quartier, mais dans tout le monde enseignant, où nous sommes parvenus à conquérir une position honorable, tandis que cette comtesse hongroise, qui fait la pluie et le beau temps dans la maison Thuillier, d’où cela sort-il ? Comment, surtout avec ses manières de grande dame,

car on ne peut lui refuser cela, elle a l'air très distingué, cette femme, a-t-elle été s'amouracher de Brigitte, qui, entre nous, a gardé le goût du terroir et sent sa fille de concierge à donner des nausées ? Moi, vois-tu, je crois que cette amie si dévouée est une intrigante, elle flaire là de la fortune, et ménage pour plus tard une petite exploitation.

– Ah ça ! dit Minard, vous êtes donc encore à connaître le point de départ de la relation de madame la comtesse de Godollo avec les Thuillier ?

– C'est une de leurs locataires, qui occupe au-dessous d'eux l'entresol.

– Très bien, mais il y a quelque chose de plus nuancé, Zélie, ma femme, tient ça de Joséphine, qui, dans le temps, aurait bien voulu entrer à notre service ; la chose ne s'est pas arrangée parce que notre Françoise, qui, pour se marier, avait eu l'idée de nous quitter, a fini par changer d'avis. Sachez donc, belle dame, que c'est exclusivement à madame de Godollo que doit être attribuée l'émigration des Thuillier, dont elle se trouve avoir été la tapissière.

– Comment, la tapissière ! s'écria Phellion, cette femme si comme il faut, dont on dirait volontiers : *Incessu, patuit dea*, ce qu'en français nous traduisons assez imparfaitement par l'expression : avoir un port de reine !

– Permettez, dit Minard, je ne prétends pas que directement madame la comtesse de Godollo entreprenne le commerce des meubles ; mais, à l'époque où mademoiselle Thuillier, par les conseils de la Peyrade, se décida à gérer elle-même la maison de la Madeleine, ce petit monsieur, qui n'a pas sur son esprit absolument toute l'influence qu'il voudrait faire croire, ne parvint pas de même à la décider, sans coup férir, à aller occuper dans son immeuble le somptueux appartement où nous avons été reçus hier. Mademoiselle Brigitte objecta ses habitudes qu'il lui faudrait changer, ses relations qui ne la suivraient pas dans un quartier lointain...

– Il est certain, interrompît madame Phellion, que, pour se décider à dépenser une voiture tous les dimanches, il faudrait avoir en perspective d'autres plaisirs que ceux qu'on rencontre

dans ce salon... Quand on pense qu'excepté le jour de la sauterie pour l'élection au conseil général, jamais on n'a eu l'idée d'y ouvrir le piano !

– Au fait, repartit Minard, il nous eût été bien agréable de voir un talent comme le vôtre mis quelquefois en réquisition, mais ce ne sont pas là des idées qui puissent venir à l'esprit de cette bonne Brigitte. Elle eût vu là deux bougies de plus à allumer. Les pièces de cent sous, voilà sa musique, à elle. Aussi, quand la Peyrade et Thuillier insistaient pour qu'elle quittât l'appartement de la rue Saint-Dominique-d'Enfer, se montrait-elle surtout préoccupée des frais auxquels devait l'entraîner ce déménagement. Elle jugeait, avec raison, que sous des lambris dorés les vieux *panats* de son ancienne demeure auraient fait le plus singulier effet.

– Voilà comme tout s'enchaîne, s'écria Phellion, et comment, du sommet de la société, s'infiltrant dans les classes inférieures, le luxe, tôt ou tard, amène la ruine des empires.

– Vous tranchez là, mon cher commandant, reprit Minard, une des questions les plus ardues de l'économie politique ; beaucoup de bons esprits pensent, au contraire, que le luxe est une chose très demandée pour faire aller le commerce, qui est certainement la vie des États. Dans tous les cas, ce point de vue, qui n'est pas le vôtre, paraîtrait être celui de madame de Godollo, car on la dit chez elle très coquettement meublée, et, pour entraîner mademoiselle Thuillier dans sa même voie d'élégance, voici ce qu'elle lui proposa : « Une de mes amies, lui dit-elle, une princesse russe pour laquelle un des premiers tapissiers de Paris vient de confectionner un ameublement superbe, a été subitement rappelée par le czar, un monsieur qui ne plaisante pas. La pauvre femme se voit donc dans la nécessité de faire argent de tout ce qu'elle possède, et, pour le quart à peine du prix que lui a coûté ce mobilier, je suis sûre qu'elle en ferait profiter la personne qui voudrait s'en arranger au comptant ; tout est à peu près neuf, et il y a même nombre d'objets qui n'ont jamais servi. »

– Alors, s’écria madame Phellion, toute cette magnificence étalée hier au soir sous nos yeux est une magnificence économique et de rencontre ?

– Comme vous dites, madame, repartit Minard, et ce qui a décidé mademoiselle Brigitte à s’arranger de ce splendide hasard, ce n’est pas tant le désir de renouveler son ameublement que la pensée de faire une excellente affaire ; dans cette fille-là, voyez-vous, il y a toujours un peu de madame la Ressource, de *l’Avaro*.

– Je crois, monsieur le maire, que vous faites erreur, dit Phellion ; madame la Ressource est un personnage de *Turcaret*, pièce très immorale de feu Le Sage.

– Pensez-vous ? dit Minard. C’est possible ; mais enfin, ce qu’il y a de sûr, c’est que, si l’avocat s’est poussé auprès de Brigitte en lui faisant acheter la maison, c’est par le maquignonnage de l’ameublement que l’étrangère a pris le pied que nous lui voyons : aussi, avez-vous remarqué la lutte qui semble se dessiner entre ces deux influences : la mobilière et l’immobilière ?

– Mais oui, dit madame Phellion avec un épanouissement qui témoignait de tout l’intérêt que prenait pour elle la conversation, il m’a semblé que la grande dame se permettait de contredire M. l’avocat, et qu’elle mettait même à cette contradiction une certaine aigreur.

– Oh ! c’est très marqué, reprit Minard, et l’intrigant s’en aperçoit bien. Aussi m’a-t-il paru fort soucieux de cette hostilité ! Les Thuillier, il en avait eu bon marché, car, de vous à moi, ils ne sont pas forts ; mais il sent qu’il a trouvé un rude adversaire et cherche avec inquiétude un côté par où l’entamer.

– Ma foi, dit madame Phellion, c’est justice ! Depuis quelque temps, ce monsieur, qui autrefois se faisait petit et humble, a pris dans la maison des airs de domination qui n’étaient pas tolérables : il tranchait tout haut du gendre, et, en somme, dans l’affaire de l’élection de Thuillier, il nous avait tous joués en nous faisant servir de marchepied à son ambition matrimoniale.

– Oui, mais, dit Minard, à l’heure qu’il est, je puis vous affirmer que notre homme est en baisse. D’abord, il ne trouvera

pas tous les jours à faire acheter à *bon ami*, comme il l'appelle, des immeubles d'un million pour un morceau de pain.

– Ils ont donc eu cette maison à bien bon marché ? demanda madame Phellion.

– Ils l'ont eue pour rien par suite d'une intrigue ignoble que me contait l'autre jour l'avoué Desroches, et qui pourrait même, si l'affaire était connue du conseil de l'ordre beaucoup compromettre M. l'avocat. Ensuite, nous avons en perspective l'élection de la Chambre. L'appétit est venu en mangeant à notre bon Thuillier, mais il s'aperçoit déjà que mons la Peyrade, quand il sera question de lui couper ce morceau, n'aura plus la même commodité pour faire de nous des dupes. C'est pour cela qu'on se retourne du côté de madame de Godollo, laquelle paraît avoir dans le monde politique des relations élevées. D'ailleurs, sans parler de cet intérêt, qui est encore lointain, de jour en jour la comtesse de Godollo se rend plus nécessaire à Brigitte : car, il faut bien le dire, sans le concours que lui prête la grande dame, au milieu de son salon doré, la pauvre fille aurait l'air d'un haillon dans la corbeille d'une jeune mariée.

– Oh ! monsieur le maire, vous êtes cruel ! dit madame Phellion en minaudant.

– Non, mais voyons, reprit Minard, la main sur la conscience : est-ce Brigitte, est-ce madame Thuillier qui seraient en état de tenir un salon ? C'est la Hongroise qui a présidé à tout l'arrangement de l'appartement ; c'est elle qui a procuré le domestique mâle dont vous avez remarqué la bonne tenue et l'intelligence ; c'est elle qui hier avait dressé le menu du dîner, enfin elle est la providence de la colonie, qui, sans son intervention, aurait apprêté à rire à tout le quartier. Et, chose d'ailleurs bien particulière, au lieu d'être, comme vous le pensiez d'abord, une parasite dans le genre du Provençal, cette étrangère, qui paraît elle-même avoir une jolie fortune, se montre non seulement désintéressée, mais généreuse. Ainsi, les deux robes de Brigitte et de madame Thuillier, que vous avez toutes remarquées, mesdames, sont un cadeau qu'elle a voulu faire, et c'est parce qu'elle-même était venue présider à la

toilette de nos deux amphitryonnes, que vous avez été étonnées hier de ne pas les trouver fagotées à leur façon accoutumée.

– Mais dans quel intérêt, dit madame Phellion, cette tutelle si maternelle et si dévouée ?

– Ma chère amie, dit solennellement Phellion, les actions humaines n'ont pas toujours, Dieu merci ! pour mobile l'égoïsme et la considération d'un vil intérêt. Il est encore des cœurs qui se plaisent à faire le bien pour lui-même. Cette femme a pu voir dans nos amis des gens près de se fourvoyer vers une sphère dont ils n'avaient pas bien mesuré la hauteur, et, ayant encouragé leurs premiers pas pour l'achat de ce mobilier, comme une nourrice s'attache à son nourrisson, elle aura pris plaisir plus tard à leur prodiguer le lait de ses renseignements et de ses conseils.

– Il a l'air de ne pas y toucher, le cher mari, dit Minard à madame Phellion, mais voyez comme il emporte la pièce !

– Moi, j'emporte la pièce ! dit Phellion ; ceci n'est ni dans mes intentions, ni dans mes habitudes.

– Il me semble pourtant qu'il est difficile de dire plus nettement que les Thuillier sont des grues, et que madame de Godollo s'est chargée de les élever à la brochette.

– Je n'accepte pas pour nos amis, dit Phellion, cette qualification attentatoire à leur considération. J'ai voulu dire qu'ils manquaient, peut-être d'expérience et que la noble dame mettait à leur service sa science du monde et des usages ; mais je proteste contre toute interprétation allant au-delà de ma pensée ainsi circonscrite.

– Convenez pourtant, mon cher commandant, que, dans l'idée de donner Céleste à ce la Peyrade, il y a autre chose que du manque d'usage ? Il y a à la fois de l'ineptie et de l'immoralité ; car, enfin, le galant manège de l'avocat avec madame Colleville...

– Monsieur le maire, interrompit Phellion avec un redoublement de solennité, le législateur Solon n'avait pas voulu punir le parricide, qu'il tenait pour un crime impossible. Je crois qu'il en est de même du désordre auquel vous semblez faire allusion. Madame Colleville ayant des bontés

pour M. de la Peyrade et pensant à lui donner sa fille : non, monsieur, non ! cela passe mon imagination. Interpellée à ce sujet devant un tribunal, comme Marie-Antoinette, madame Colleville répondrait ; « J'en appelle à toutes les mères ! »

– Cependant, mon ami, permets-moi de te dire que madame Colleville est furieusement légère et qu'elle a fait assez gentiment ses preuves.

– Brisons là, ma chère, dit Phellion. Aussi bien l'heure du dîner nous appelle, et je trouve que peu à peu nous laissons la conversation dériver vers les marais fangeux de la médisance.

– Vous êtes plein d'illusions, mon cher commandant, dit Minard en donnant la main à Phellion, mais ce sont des illusions respectables et je vous les envie. – Madame, j'ai bien l'honneur..., ajouta le maire en saluant respectueusement madame Phellion.

Et chacun prit de son côté.

Les informations de M. le maire du onzième arrondissement ne manquaient pas d'exactitude. Dans le salon des Thuillier, depuis qu'ils avaient émigré au quartier de la Madeleine, entre l'âpre Brigitte et la plaintive madame Thuillier se dessinait, en effet, la figure d'une femme pleine de séduction et de grâce qui communiquait à ce salon une physionomie de l'élégance la plus imprévue.

Il était bien vrai que, par l'entremise de cette femme, devenue sa locataire, Brigitte avait fait une spéculation mobilière non moins heureuse, mais beaucoup plus avouable que l'acquisition du fameux immeuble. Pour six mille francs, elle avait été mise en possession d'un ameublement à peine sorti des ateliers du tapissier et qui représentait une valeur d'au moins trente mille francs.

Il était vrai encore qu'à la suite d'un service qui devait lui aller si profondément au cœur, la vieille fille avait pris pour la belle étrangère beaucoup de cette déférence respectueuse que la bourgeoisie, malgré son ombrageuse rivalité, marchande beaucoup moins qu'on ne se le figure aux titres nobiliaires et aux positions élevées de la hiérarchie sociale. Comme cette comtesse hongroise était une femme de grand tact et de

l'éducation la plus distinguée, en prenant chez ses protégés la haute direction dont elle avait jugé convenable de s'emparer, elle s'était bien gardée de donner à son influence l'allure d'une pédagogie tracassière et impérieuse. Au contraire, caressant les prétentions de Brigitte à être une ménagère modèle, pour toutes les dépenses matérielles de sa propre maison, elle avait affecté de prendre les conseils de *miss* Thuillier, le petit nom d'amitié qu'elle se plaisait à lui donner ; de telle sorte qu'en se réservant chez elle et chez ses voisins le département des dépenses somptuaires, elle avait bien plutôt l'air de pratiquer une sorte d'enseignement mutuel que d'exercer un protectorat.

Aussi, même pour la Peyrade, l'illusion était impossible : devant le crédit de l'étrangère, le sien, évidemment, avait pâli, mais ce n'était pas à une simple lutte d'influence que se bornait l'antagonisme de la comtesse. Franchement déclarée contre sa candidature à la main de Céleste, elle accordait à l'amour de Félix le professeur une protection non équivoque ; et Minard, à qui n'avait pas échappé cette tendance, s'était bien donné de garde, au milieu des autres renseignements dont il s'était montré si prodigue, de communiquer cette dernière remarque à ceux qu'elle intéressait.

La Peyrade était d'autant plus malheureux de se sentir ainsi miné par une hostilité dont la cause restait pour lui inexplicable, qu'il avait à se reprocher d'être pour quelque chose dans l'introduction de cette inquiétante adversaire au cœur de la place.

Sa première faute avait été de céder au stérile plaisir de déposséder Cérizet de sa principale location : si, sur ses avis et sur ses instances, Brigitte ne s'était pas mise à l'administration de l'immeuble, il y avait tout à parier qu'elle n'eût pas fait la connaissance de madame de Godollo.

Une autre imprudence avait été de pousser les Thuillier à quitter leur thébaïde du quartier Latin.

À cette époque, qui était la pleine fleur de son crédit, Théodose tenait son mariage pour fait, et il avait une hâte presque enfantine de s'élancer vers la sphère élégante qui désormais paraissait ouverte à son avenir. Il était donc venu en

aide aux incitations de la Hongroise, et il lui avait semblé qu'il envoyait ainsi les Thuillier en avant pour faire son lit dans le riche appartement qu'il devait un jour occuper avec eux. À cet arrangement il avait vu un autre avantage, celui de soustraire Céleste au contact presque journalier d'un rival qui ne laissait pas de lui paraître dangereux. Privé de la commodité du porte-à-porte, Félix serait forcé d'espacer ses visites, et on aurait plus de facilité pour le ruiner dans le cœur où il n'était installé que sous la condition de donner les satisfactions religieuses auxquelles il se montrait si réfractaire.

Mais à toutes ces combinaisons du Provençal, s'était rencontré plus d'un inconvénient.

Élargir l'horizon des Thuillier, c'était pour la Peyrade courir la chance de créer une concurrence à cette admiration exclusive dont jusque-là il s'était vu l'objet. Dans l'espèce de milieu provincial où ils vivaient, faute de terme de comparaison, Brigitte et *bon ami* devaient le placer à une hauteur dont la juxtaposition d'autres supériorités et d'autres élégances ne pouvait manquer de le faire descendre. Ainsi, à part même les coups qui lui avaient été sourdement portés par madame de Godollo, l'idée de la colonisation ultrapontaine, au point de vue des Thuillier, était mauvaise, et, au point de vue des Colleville, elle ne valait pas mieux.

Ceux-ci avaient suivi leurs amis dans la maison de la Madeleine, où un entresol sur le derrière leur avait été concédé à un prix abordable pour leur budget. Mais Colleville trouvait que l'appartement manquait d'air et de jour, et, obligé quotidiennement de se rendre du boulevard de la Madeleine au faubourg Saint-Jacques, où il avait son bureau, il maugréait contre l'arrangement dont il était victime et trouvait par moments que la Peyrade tournait au tyran. D'autre part, sous le prétexte de se mettre à la hauteur du quartier qu'elle était venue habiter, madame Colleville s'était jetée dans une épouvantable orgie de chapeaux, de mantelets et de robes neuves, lesquels, nécessitant la présentation d'une foule de crédits extraordinaires, amenaient chaque jour dans le ménage des scènes plus ou moins orageuses. Quant à Céleste, elle avait

sans doute moins d'occasions de voir le jeune Phellion, mais elle avait aussi moins de chances d'être entraînée avec lui à des controverses religieuses, et l'absence, qui n'est un danger que pour les attachements médiocres, la faisait penser plus tendrement et moins théologiquement à l'homme de ses rêves.

Tous ces faux calculs de Théodose n'étaient rien, au reste, au prix d'une autre cause d'amoindrissement qui pesait sur sa situation.

Dans un délai de huitaine et moyennant une avance de dix mille francs à laquelle Thuillier s'était résigné de très bonne grâce, il avait dû voir la croix de la Légion d'honneur venant réaliser la pensée secrète de toute sa vie.

Or, près de deux mois s'étaient passés, et du glorieux hochet pas la moindre nouvelle ; et l'ancien sous-chef, qui, sur l'asphalte du boulevard de la Madeleine, dont il était devenu l'un des habitués les plus assidus, aurait eu tant de bonheur à promener son ruban rouge, n'avait toujours que la fleur des champs pour émailler sa boutonnière, privilège de tout le monde, dont il était beaucoup moins fier que *notre* Béranger.

La Peyrade avait bien parlé d'une résistance imprévue et inexplicable par laquelle avaient été paralysés toute la bienveillance et tous les efforts de la comtesse du Bruel ; mais Thuillier se payait mal de cette explication, et, dans ses jours de désappointement aigu, il ne tenait à rien que, comme Chicaneau, des *Plaideurs*, il ne s'écriât : « Eh ! rendez donc l'argent ! »

Toutefois, il n'en venait pas à un éclat, parce que la Peyrade le tenait en respect par la fameuse brochure de *l'Impôt et l'Amortissement*. L'achèvement en avait été suspendu par les tracasseries du déménagement. Durant cette période agitée, Thuillier n'avait pu donner ses soins à la révision des épreuves, sur lesquelles on se rappelle qu'il s'était réservé le droit d'un pointilleux examen.

Arrivé à comprendre que, pour restaurer son influence qui allait chaque jour s'évaporer, il fallait frapper un grand coup, ce fut justement cette disposition chipotière que l'avocat crut

pouvoir donner comme point de départ à un plan également profond et aventureux dont il conçut la pensée.

Un jour, comme on en était aux dernières feuilles de la brochure, une discussion s'éleva sur le mot *népotisme*, que Thuillier voulait faire disparaître d'une des phrases écrites par la Peyrade, sous prétexte que jamais il n'avait vu employer ce mot nulle part, et que c'était du *néologisme*, c'est-à-dire, dans les idées littéraires de la bourgeoisie, quelque chose d'équivalent à l'idée de 93 et de la Terreur.

D'ordinaire, la Peyrade prenait assez patiemment les ridicules remarques de *bon ami* ; mais, ce jour-là, il s'émut excessivement, signifia à Thuillier qu'il eût à terminer lui-même le travail auquel il appliquait une critique si lumineuse et si intelligente, et pendant plusieurs jours on ne le revit plus.

Thuillier crut d'abord à un mouvement passager de mauvaise humeur ; mais, l'absence de la Peyrade se prolongeant, il sentit la nécessité d'une démarche conciliatrice et alla chez le Provençal pour taire amende honorable et mettre fin à cette bouderie. Voulant toutefois donner à cette démarche une allure qui laissât une honnête sortie à son amour-propre :

– Eh bien, mon cher, dit-il en entrant d'un air dégagé, nous avons raison tous les deux : *népotisme* veut dire l'autorité que les neveux des papes prenaient dans les affaires. J'ai cherché dans le dictionnaire, il ne donne pas une autre explication ; mais, d'après ce que m'a dit Phellion, il paraîtrait que, dans le langage politique, on a étendu le sens de ce mot pour dire l'influence que des ministres corrupteurs laissent exercer illégalement à des personnes : je crois donc que nous pouvons conserver l'expression, quoiqu'elle ne soit pas prise de la même manière par Napoléon Landais.

La Peyrade, qui, tout en recevant le visiteur, affectait de paraître très occupé au classement de ses dossiers, se contenta de hausser les épaules et ne répondit rien.

– Eh bien, reprit Thuillier, as-tu vu les épreuves des deux dernières feuilles ? Car il faut marcher.

– Si tu n’as rien envoyé à l’imprimerie, répondit la Peyrade, nous ne pouvons avoir des épreuves ; pour mon compte, je n’ai pas touché au manuscrit.

– Mais, mon cher Théodose, dit Thuillier, il n’est pas possible que, pour si peu de chose, tu aies pris la mouche. Je ne me pique pas d’écrire ; seulement, comme je signe, je puis bien, je crois, avoir mon opinion sur un mot, – Mais *môsieu* Phellion, répondit l’avocat, c’est un écrivain, lui ; et, puisque tu le consultes, je ne vois pas pourquoi tu ne l’engagerais pas à terminer avec toi l’ouvrage auquel, pour mon compte, je me suis bien promis de ne pas coopérer.

– Dieu ! quel caractère ! s’écria le frère de Brigitte ; te voilà furieux, maintenant, parce que j’ai eu l’air d’avoir un doute sur une expression et que j’ai consulté quelqu’un. Mais tu sais bien qu’à Phellion, à Colle ville, à Minard et à Barniol, j’ai lu des passages comme si l’ouvrage était de moi, pour voir l’effet qu’il produira dans le public ; mais ce n’est pas une raison pour que je veuille mettre sous mon nom ce qu’ils seraient capables d’écrire. Veux-tu avoir une idée de la confiance que j’ai en toi ? madame la comtesse de Godollo, à laquelle hier soir j’ai fait lecture de quelques pages, me disait que c’était une brochure à m’attirer des désagréments avec le procureur du roi : crois-tu que ça m’ait arrêté ?

– Eh bien, dit la Peyrade ironiquement, je crois que l’oracle de la maison voit très bien les choses, et je n’ai pas envie de te faire porter la tête sur l’échafaud.

– Tout ça, dit Thuillier, c’est des bêtises. As-tu ou non l’intention de me laisser en plan ?

– Les questions littéraires, répondit l’avocat, brouillent les meilleurs amis bien mieux encore que les questions politiques ; je veux supprimer entre nous cette occasion de débats.

– Mais, mon cher Théodose, jamais je ne me suis posé comme un homme de lettres, je crois avoir du gros bon sens et je dis mes idées, tu ne peux pas m’en vouloir pour cela, et certainement, si tu me fais le mauvais tour de refuser ma collaboration, c’est que tu as contre moi quelque autre grief que je ne connais pas.

– Où est le mauvais tour ? Il n’y a rien de si facile pour toi que de ne pas faire une brochure, tu seras Jérôme Thuillier comme devant.

– Il me semble pourtant que toi-même as jugé que cette publication pourrait favoriser mon élection future ; et puis enfin, je te le répète, j’ai lu des fragments à tous nos amis ; dans le conseil municipal, j’ai annoncé la chose, et, si maintenant l’ouvrage ne paraît pas, je suis déshonoré, on dira que le gouvernement m’a acheté.

– Tu n’as qu’à dire que tu es l’ami de Phellion l’incorruptible, cela répondra à tout ; tu pourrais même donner Céleste à son dadais de fils, cette alliance te protégerait encore mieux contre tout soupçon.

– Théodose, dit alors Thuillier, tu as quelque chose que tu ne me dis pas ; il n’est pas naturel que, pour une simple querelle de mots, tu veuilles perdre ton ami de considération.

– Eh bien, oui ! dit la Peyrade, ayant l’air de se décider à parler, je n’aime pas l’ingratitude.

– Moi non plus, je ne l’aime pas, dit Thuillier avec animation, et, si tu as l’idée de m’accuser d’un procédé aussi bas, aussi vil, je te somme de t’expliquer ; il faut à la fin sortir des équivoques : de quoi te plains-tu ? que reproches-tu à celui qu’il y a quelques jours encore tu appelais ton ami ?

– Rien et tout, dit la Peyrade ; ta sœur et toi êtes bien trop habiles pour rompre ouvertement avec un homme qui, au risque de sa réputation, vous a mis un million dans la main ; mais je ne suis pas tellement simple, que je ne sache démêler les nuances : il y a autour de vous des gens occupés sourdement à me démolir, et Brigitte n’a qu’un souci, celui de trouver une façon honnête de ne pas tenir ses promesses. Des hommes comme moi ne font pas protester de pareils titres, et je n’entends certes pas m’imposer, mais j’avoue que j’étais loin de m’attendre à de pareils procédés.

– Voyons, dit Thuillier avec intérêt, en apercevant dans l’œil de l’avocat le brillant d’une larme dont il fut entièrement la dupe, je ne sais pas, moi, ce que Brigitte a pu te faire, mais une

chose certaine, c'est que jamais je n'ai cessé d'être ton ami le plus dévoué.

– Non, dit la Peyrade, depuis l'échec de la croix, je ne suis plus bon, comme on dit, à jeter aux chiens. Est-ce que je puis, moi, lutter contre de certaines forces occultes ? Mon Dieu ! c'est peut-être cette brochure dont tu as beaucoup trop parlé et dont s'inquiète le gouvernement, qui fait l'obstacle à ta nomination. Ces ministres sont si bêtes, qu'ils aimeront mieux attendre d'avoir la main forcée par l'éclat de la publication que de s'exécuter de bonne grâce en récompensant seulement tes services. Mais ce sont là des mystères de la politique qui ne tombent pas dans l'esprit de ta sœur.

– Que diable ! dit Thuillier, je me crois pourtant le coup d'œil assez observateur, et je ne m'aperçois pas que Brigitte soit changée pour toi.

– C'est vrai, dit la Peyrade, tu as la vue si bonne, que tu n'aperçois même pas à ses côtés cette madame de Godollo sans laquelle elle ne peut plus vivre.

– Allons donc ! dit finement Thuillier, ce serait un petit brin de jalousie que nous éprouverions !

– De la jalousie, repartit la Peyrade, je ne sais pas si c'est là le mot propre, mais enfin ta sœur, qui n'est pas un esprit au-dessus de l'ordinaire et à laquelle je m'étonne qu'un homme de ta supériorité intellectuelle ait laissé prendre l'autorité dont elle use et abuse...

– Que veux-tu, mon cher ! interrompit Thuillier en humant le compliment, elle est pour moi d'un dévouement si entier !

– J'admets ces faiblesses, reprit la Peyrade, mais, je le répète, ta sœur ne te va pas à la cheville. Eh bien, je dis que, quand un homme de la valeur que tu veux bien me reconnaître lui fait l'honneur de la conseiller et de se dévouer à elle comme je l'ai fait, il ne saurait lui être agréable de se voir supplanté dans sa confiance par une femme venue on ne sait d'où, et cela à cause de quelques loques de rideaux et de quelques vieux fauteuils qu'elle lui a fait acheter.

– Pour les femmes, tu le sais bien, répondit Thuillier, les affaires de ménage, cela passe avant tout.

– Crois aussi que Brigitte, qui touche à tout, a également la prétention d’avoir la haute main sur les affaires de cœur, et, puisque tu es si perspicace, tu aurais dû voir que maintenant, dans l’esprit de Brigitte, rien n’est moins fait que mon mariage avec mademoiselle Colleville ; or, pourtant, mon amour a été solennellement autorisé par vous.

– Par exemple ! dit Thuillier, je voudrais bien voir que quelqu’un essayât de toucher à nos arrangements.

– Sans parler de Brigitte, répondit l’avocat, je puis te dire quelqu’un qui s’occupe parfaitement de les déranger, et ce quelqu’un, c’est mademoiselle Céleste ; malgré l’obstacle que semble mettre entre eux la divergence des sentiments religieux, elle n’en reste pas moins très naïvement occupée de ce petit Phellion.

– Mais pourquoi ne pas dire à Flavie de mettre ordre à cela ?

– Flavie, mon cher, personne mieux que toi ne la sait à fond. Elle est femme avant d’être mère ; j’ai été dans la nécessité de lui faire un doigt de cour, et, tu comprends, tout en voulant ce mariage, elle ne le désire pas très vivement.

– Eh bien, dit Thuillier, je me charge, moi, de parler à Céleste ; il ne sera pas dit qu’une petite fille nous fera la loi.

– Justement, je ne veux pas, s’écria la Peyrade, que tu t’entremêles dans tout cela ; hors de tes relations avec ta sœur, tu es une volonté de fer, et je n’entends pas qu’il soit dit que tu as mis d’autorité Céleste dans mes bras ; je prétends, au contraire, que cette enfant garde la plus entière disposition de son cœur ; seulement, je crois pouvoir demander qu’elle se prononce nettement entré moi et M. Félix, parce que je ne puis pas rester dans cette situation, qui me mine. Ce mariage reporté à l’époque où tu seras nommé député, c’est un rêve : il m’est impossible d’accepter que la plus grande affaire de ma vie soit ainsi laissée à toutes les éventualités de l’avenir ; et puis, dans cette combinaison à laquelle on s’était d’abord arrêté, se sent un parfum de marché qui ne saurait me convenir. Je dois, mon cher, te faire une confidence à laquelle je suis entraîné par tous les désagréments qu’il me faut subir. Dutocq peut te le dire, avant que vous quittiez l’appartement de la rue Saint-Dominique, en

sa présence, une héritière m'a été très sérieusement offerte, qui aura plus de fortune que vous n'en laisserez à mademoiselle Colleville. J'ai refusé, parce que j'ai la sottise d'avoir le cœur pris et parce qu'une alliance avec une famille aussi honorable que la vôtre me paraît des plus désirables ; mais, après tout, il faut que Brigitte se le mette en tête, si Céleste me refuse, je ne suis pas sur le pavé.

– Je le crois facilement, dit Thuillier ; mais remettre toute la décision de l'affaire à cette petite tête, si, comme tu le dis, elle a de la propension pour Félix !...

– Ça m'est égal, dit l'avocat, il faut à tout prix que je sorte de cette position, elle n'est plus tenable pour moi ; tu parles de ta brochure, je ne suis pas capable de la finir ; toi qui as été un homme à femmes, tu dois savoir la domination que ces êtres malfaisants prennent sur tout notre être.

– Penh ! dit Thuillier avec fatuité, on m'a eu, mais je ne me suis pas souvent donné, j'en prenais et j'en laissais.

– Oui, mais, moi, avec ma nature méridionale, je me passionne, et puis, enfin, Céleste a un autre attrait que toutes les bonnes fortunes. Élevée par vous, sous vos yeux, vous en avez fait une enfant adorable ; c'est seulement une grande faiblesse d'avoir laissé ce garçon, qui ne lui convient d'aucune manière, s'installer dans sa fantaisie.

– Tu as dix fois raison, mais c'est une amitié d'enfance, Félix et elle ont joué ensemble, et tu n'es venu que beaucoup plus tard ; c'est même une preuve de la grande estime que nous faisons de toi, qu'aussitôt que tu t'es présenté, nous ayons renoncé à d'anciens projets.

– Toi, oui, dit la Peyrade. Avec une tête et des manies littéraires qui, du reste, sont souvent pleines d'esprit et de bon sens, tu as un cœur d'or ; avec toi, les relations sont sûres et tu sais ce que tu veux ; mais Brigitte, tu verras, quand tu lui parleras d'avancer le moment du mariage, quelle résistance elle fera à cet arrangement !

– Moi, je crois que Brigitte t'a toujours voulu et te veut encore pour *gendre*, si je puis m'exprimer ainsi ; mais, quand elle ne le voudrait pas, je te prie de croire que, dans les choses

importantes, je sais faire triompher ma volonté. Seulement, précisons bien ce que tu désires ; ensuite, nous partirons du pied gauche, et tu verras que tout ira bien.

– Je veux, dit la Peyrade, mettre la dernière main à ta brochure, car, avant toute chose, je m’occupe de toi.

– Certainement, dit Thuillier, il ne s’agit pas d’échouer au port.

– Eh bien, pars de cette idée que je suis annihilé, abruti par la perspective de ce mariage qui reste en l’air, et, vois-tu, tu ne tireras pas de moi une page que, d’une façon ou de l’autre, la question ne soit résolue.

– Enfin, dit Thuillier, comment la poses-tu, la question ?

– Naturellement, si l’arrêt de Céleste doit tourner contre moi, je dois désirer une solution très prochaine. Si je suis condamné à faire un mariage de raison, au moins ne faut-il pas manquer l’occasion dont je t’ai parlé.

– Soit ; mais quel délai entends-tu nous donner ?

– Il me semble qu’en quinze jours une fille peut savoir ce qu’elle veut.

– Sans aucun doute, dit Thuillier, mais je répugne à laisser Céleste prononcer sans appel.

– Moi, j’accepte la chance ; je sortirai de l’incertitude, ce qui est pour moi le premier point, et puis, entre nous, je ne suis pas si aventureux que j’en ai l’air ; ce n’est pas en quinze jours qu’un fils de Phellion, c’est-à-dire l’entêtement incarné dans la sottise, en aura fini avec ses hésitations philosophiques, et certainement Céleste ne l’acceptera pas pour mari qu’il n’ait donné des gages de sa conversion.

– Ça, c’est probable. Mais, si Céleste allait traîner, si elle ne voulait pas accepter l’alternative ?

– Ceci vous regarde, dit le Provençal, le ne sais pas comment, à Paris, vous entendez la famille ; mais je sais que, dans notre comtat d’Avignon, il est sans exemple qu’on ait jamais fait à une petite fille une liberté pareille. Si toi, ta sœur, en supposant qu’elle joue franc-jeu, et un père et une mère, vous ne parvenez pas à faire vouloir à une enfant que vous dotez quelque chose d’aussi simple et d’aussi raisonnable que de choisir en toute

liberté entre deux prétendants, alors serviteur ! Il faut tout bonnement écrire sur la porte de la maison que Céleste est reine et souveraine.

– Nous n'en sommes pas tout à fait là, dit Thuillier d'un air capable.

– Quant à toi, mon vieux, repartit la Peyrade, je t'ajourne, après la décision de Céleste ; heureux ou malheureux, je me mettrai à l'œuvre, et en trois jours tout sera prêt.

– Enfin, reprit Thuillier, on sait ce que tu as dans l'âme ; je vais en causer avec Brigitte.

– C'est assez triste, ta conclusion, dit la Peyrade, mais malheureusement c'est comme ça.

– Comment ! que veux-tu dire ?

– J'aimerais mieux, tu l'imagines, t'entendre me répondre que la chose est faite ; mais les vieux plis ne s'effacent pas.

– Ah ça ! tu crois donc que je suis un homme sans volonté, sans initiative ?

– Non ! mais je voudrais bien être dans un petit coin pour voir comment tu aborderas la question avec ta sœur.

– Parbleu ! je l'aborderai franchement, et un *Je veux* bien sec sera au bout de toutes les objections.

– Ah ! mon pauvre garçon, dit la Peyrade en lui frappant sur l'épaule, depuis Chrysale des *Femmes savantes*, qu'on en a vu de ces foudres de guerre qui baissent pavillon devant des volontés féminines habituées à les dominer !

– C'est ce que nous verrons ! dit Thuillier en faisant une sortie théâtrale.

L'ardeur de voir paraître sa brochure et l'habile doute jeté sur l'inflexibilité de sa volonté en avaient fait un furieux, un tigre ; il sortait dans une disposition, si on lui résistait, à tout mettre dans sa maison à feu et à sang.

De retour chez lui, Thuillier posa aussitôt la question à Brigitte. Celle-ci, avec sa crudité de bon sens et d'égoïsme, fit remarquer qu'en avançant ainsi l'époque précédemment fixée pour le mariage de la Peyrade on faisait la faute de se désarmer ; on ne serait plus sûr, le moment de l'élection arrivé, que l'avocat

mît tout son zèle à en préparer le succès ; ce serait, dit la vieille fille, comme pour la croix.

– Il y a une différence, répondit Thuillier, la croix ne dépend pas directement de la Peyrade, tandis que l'influence qu'il a su se donner dans le douzième arrondissement, il en disposera à sa volonté.

– Et si sa volonté, repartit Brigitte, était, quand nous l'aurons replumé, de travailler pour son compte, un ambitieux comme lui !

Ce danger ne laissa pas de frapper le futur candidat, qui cependant crut trouver quelques garanties dans la moralité de la Peyrade.

– On n'est pas un homme délicat, repartit Brigitte, quand on met aux gens le marché à la main, et cette manière de nous faire danser comme des griffons devant un morceau de sucre pour avoir la fin de *ta* brochure ne me plaît pas du tout. Est-ce qu'en te faisant aider par Phellion, tu ne pourrais pas te passer de lui ? Ou bien, j'y pense, madame de Godollo, qui connaît tant de monde dans la politique, te trouverait peut-être un journaliste ; on dit que c'est tous des bas percés : pour une vingtaine d'écus, on en verrait la farce.

– Et le secret, répondit Thuillier, serait entre les mains de deux ou trois personnes ? Non ! j'ai absolument besoin de la Peyrade ; il le sent, et nous fait ses conditions. Mais, en résumé, nous lui avons promis Célestine, et ce n'est qu'une avance d'un an tout au plus ; que dis-je ? une avance de quelques mois, de quelques semaines peut-être ; le roi vous casse une Chambre au moment où personne ne s'y attend.

– Mais si Céleste ne voulait pas de lui ? objecta Brigitte.

– Céleste ! Céleste ! répondit Thuillier, il faudra bien qu'elle fasse ce que l'on voudra. On devait penser à cela quand on a pris l'engagement avec la Peyrade, car enfin il y a une parole donnée ; d'ailleurs, puisqu'on permet à cette petite fille de choisir entre lui et Phellion !

– De manière, répondit la sceptique mademoiselle Thuillier, que, si Céleste se prononçait en faveur de Félix, tu croirais, toi, encore au dévouement de la Peyrade ?

– Que veux-tu que j’y fasse ? Ce sont là ses conditions. D’ailleurs, le compère a tout calculé, il sait bien que jamais Félix ne se décidera à apporter à Céleste un billet de confession, et que sans cela la petite masque ne l’acceptera jamais pour mari. Le jeu de la Peyrade est donc très habile.

– Trop habile, dit Brigitte ; du reste, arrange ça comme tu voudras ; moi, je ne m’en mêle pas ; toutes ces finasseries-là ne sont pas de mon goût.

Thuillier vit madame Colleville et lui intima d’avoir à prévenir Céleste des projets que l’on avait sur elle.

Céleste n’avait jamais été autorisée officiellement dans ses sentiments pour Félix Phellion. Flavie, au contraire, à une autre époque, lui avait expressément défendu de donner au jeune professeur aucune espérance ; mais, comme du côté de madame Thuillier, sa marraine, qui seule recevait ses confidences, elle se sentait assez soutenue dans son inclination, elle se laissait aller doucement à sa pente sans beaucoup se préoccuper des obstacles que pouvait un jour rencontrer son choix. Lors donc qu’il lui fut ordonné d’avoir à se décider entre Félix et la Peyrade, la naïve enfant fut uniquement frappée d’un des deux termes de l’alternative, et elle se figura qu’elle faisait un bénéfice notable par cet arrangement qui la rendait maîtresse de disposer de sa personne, ainsi que son cœur le lui disait.

Mais la Peyrade ne s’était pas trompé dans son calcul quand il avait compté que, d’une part, l’intolérance religieuse de la jeune fille, d’autre part, l’inflexibilité philosophique de Phellion fils, créeraient à leur rapprochement un obstacle invincible.

Le soir même du jour où Flavie avait été chargée de communiquer à Céleste les volontés souveraines de Thuillier, les Phellion vinrent passer la soirée chez Brigitte, et un engagement très vif eut lieu entre les deux jeunes gens, Mademoiselle Colleville n’aurait pas eu besoin que sa mère lui insinuât qu’il serait souverainement inconvenant de faire intervenir comme argument dans sa controverse avec Félix l’approbation conditionnelle donnée à leurs sentiments. Céleste avait à la fois trop de délicatesse et trop d’ardeur religieuse pour vouloir obtenir la conversion de celui qu’elle aimait d’autre

chose que de sa conviction. Leur soirée se passa donc tout entière en débats théologiques, et l'amour est un si étrange protége, et il peut prendre tant de formes imprévues, que, habillé ce jour-là en robe noire et en bonnet carré, il n'avait pas du tout la mauvaise grâce que l'on pourrait imaginer. Mais Phellion fils fut, dans cette rencontre, dont il ignorait la solennité, du dernier des malencontreux. Outre qu'il ne concéda rien, il prit des airs de discussion légers et ironiques, et finit par si bien mettre la pauvre Céleste hors d'elle-même, qu'elle lui signifia une rupture définitive et lui défendit de reparâître devant elle.

C'était bien le cas pour un amoureux plus expérimenté que le jeune savant de revoir Céleste le lendemain même, car on n'est jamais plus près de s'entendre dans les choses de cœur qu'au moment où l'on vient de se déclarer la nécessité d'une séparation éternelle.

Mais cette loi n'est pas une règle de logarithme, et Félix Phellion, incapable de la deviner, se crut très sérieusement et très positivement proscrit ; de telle sorte que, pendant les quinze jours donnés à la jeune fille pour délibérer, comme dit le Code en matière de succession bénéficiaire, attendu jour à jour et minute à minute par Céleste, qui, du reste, ne pensait pas plus à la Peyrade que s'il eût été tout à fait étranger dans la question, le déplorable garçon n'eut pas même l'idée la plus lointaine de rompre son ban.

Heureusement pour ce stupide amoureux, veillait une fée bienfaisante, et, la veille du jour où Céleste allait avoir à déclarer son choix, voici ce qui se passa :

C'était un dimanche, le jour que les Thuillier continuaient d'affecter à leurs réceptions périodiques.

Convaincue que le coulage, dit vulgairement *panier*, est la ruine des fortunes les mieux établies, madame Phellion était dans l'usage d'aller de sa personne faire les achats chez ses fournisseurs. De temps immémorial, dans la maison Phellion, le dimanche était jour de pot-au-feu ; et la femme du grand citoyen, dans ce costume à dessein négligé dont s'affublent les ménagères quand elles vont aux provisions, revenait tout prosaïquement de la boucherie, suivie de sa cuisinière, qui

portait dans son panier un magnifique morceau de gîte à la noix. Déjà deux fois, elle avait sonné à sa porte, et un terrible orage s'amassait sur la tête du petit domestique, qui, par sa lenteur à venir ouvrir, faisait à sa maîtresse une situation beaucoup moins tolérable que celle de Louis XIV, lequel avait seulement failli attendre. Dans sa fiévreuse impatience, madame Phellion venait de donner à la sonnette une troisième et terrible impulsion. Qu'on juge de sa confusion et de son émoi quand à ce moment, d'un petit coupé venu avec fracas s'abattre à la porte de sa maison, elle voit descendre une femme, et quand, dans cette visiteuse si intempestive et si matinale, elle reconnaît l'élégante comtesse Torna de Godollo !

Devenue rouge-pourpre, l'infortunée bourgeoise perdit la tête, et, noyée dans ses excuses, elle allait par quelque gaucherie suprême compliquer sa position, déjà si fausse ; heureusement, attiré par le bruit incessant de la sonnette, Phellion, vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'une calotte grecque, était sorti de son cabinet pour voir ce qui se passait. Après une phrase qui, par sa pompeuse allure, compensait largement le négligé du costume qu'elle était destinée à excuser, le grand citoyen, avec cette sérénité qui ne l'abandonnait jamais, offrit galamment la main à l'étrangère, et, après l'avoir installée au salon :

– Peut-on, sans indiscretion, dit-il, demander à madame la comtesse ce qui nous procure l'avantage inespéré de sa visite ?

– J'ai désiré, répondit la Hongroise, causer avec madame Phellion d'un intérêt qui doit vivement la préoccuper. Je n'ai pas l'occasion de la voir sans témoins ; alors, quoi qu'à peine connue d'elle, je me suis permis de venir la relancer jusqu'ici.

– Comment donc ! madame, c'est un honneur insigne pour notre pauvre demeure... Mais que devient donc madame Phellion ? ajouta avec impatience le digne homme en se dirigeant vers la porte.

– Non, je vous en conjure, dit la comtesse, veuillez ne pas la déranger. Je suis venue maladroitement me jeter au milieu de ses soins de maison. Brigitte commence à très bien faire mon éducation, et je sais le respect qu'on doit avoir pour les soucis d'une ménagère. D'ailleurs, je ne suis pas fort à plaindre, j'ai

le dédommagement de votre présence, sur laquelle je n'avais pas compté.

Avant que Phellion eût pu répondre à cette parole obligeante, madame Phellion parut : un bonnet à rubans avait remplacé le chapeau de marché, et un vaste châle dérobaît les autres insuffisances de la toilette matinale. En voyant entrer sa femme, le grand citoyen voulut discrètement se retirer.

– Monsieur Phellion, dit la comtesse, vous n'êtes pas de trop pour la conférence que j'ai désirée avec madame ; au contraire, votre judiciaire excellente ne peut que très utilement servir à éclairer une question où vous n'êtes pas moins intéressé que votre digne compagne ; il s'agit du mariage de monsieur votre fils.

– Le mariage de mon fils ! dit madame Phellion d'un air d'étonnement ; mais je ne sache pas que rien de pareil soit en ce moment sur le tapis.

– Le mariage de M. Félix avec Céleste, reprit la comtesse, est, je pense, un de vos désirs, sinon un de vos projets ?

– Nous n'avons fait, madame, dit Phellion, aucune espèce de démarche extérieure pour cet objet.

– Je ne le sais que trop, reparti la Hongroise, puisque au contraire chacun, dans votre famille, semble s'étudier à contrecarrer mes efforts ; mais enfin, ce qui est clair, malgré toute la réserve et, je trancherai le mot, malgré toute la maladresse apportée au maniement de cette affaire, c'est que les deux jeunes gens s'aiment, c'est qu'ils se trouveront tous deux fort à plaindre s'ils ne sont l'un à l'autre ; et parer à ce désastre, tel est le but de la démarche à laquelle je me suis décidée ce matin.

– Nous ne pouvons, madame, dit Phellion, qu'être profondément touchés de l'intérêt que vous voulez bien montrer pour le bonheur de notre enfant ; mais, en vérité, cet intérêt...

– À quelque chose de si inexplicable, interrompit vivement la comtesse, qu'il vous met un peu en défiance ?

– Oh ! madame ! dit Phellion en s'inclinant d'un air de respectueuse dénégation.

– Mon Dieu ! continua la Hongroise, l'explication de mon procédé est très simple. J'ai étudié Céleste, et, dans cette chère et naïve enfant, j'ai démêlé une valeur morale qui me ferait vivement regretter de la voir sacrifiée.

– Il est certain, dit madame Phellion, que Céleste est un ange de douceur.

– Quant à M. Félix, j'ose m'y intéresser, d'abord parce qu'il est, pour moi, le digne fils du plus vertueux des pères...

– Madame, de grâce ! dit Phellion en saluant derechef.

– Mais il se recommande aussi, pour moi, par cette gaucherie de l'amour vrai, qui éclate dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles. Nous autres femmes, nous trouvons un charme inexprimable à voir la passion sous une forme qui ne nous menace ni de déceptions ni de mécomptes.

– Mon fils, en effet, n'est pas brillant, dit madame Phellion avec une pointe d'aigreur à peine saisissable. Ce n'est pas un jeune homme à la mode.

– Mais il a les qualités les plus essentielles, reprit la comtesse, et un mérite qui s'ignore lui-même, ce qui est la dernière consécration de la supériorité intellectuelle.

– En vérité, madame, dit Phellion, vous nous forcez d'entendre des chûses !...

– Qui ne sont pas au-delà de la vérité, interrompit la comtesse. Une autre raison qui me porte encore à me passionner pour le bonheur de ces jeunes gens, c'est que je ne me passionne d'aucune façon pour celui de M. de la Peyrade, qui est faux et avide. Sur la ruine de leurs espérances, cet homme cherche à bâtir tout le succès de sa captation.

– Il est certain, dit Phellion, que M. de la Peyrade a des profondeurs ténébreuses où pénètre difficilement la lumière.

– Et, comme j'ai eu le malheur d'avoir pour mari, continua madame de Godollo, un homme de ce caractère, la pensée seule des tourments auxquels Céleste serait réservée par une association aussi fatale m'a donné, pour le salut de son avenir, l'élan de charité qui peut-être, maintenant, cesse de vous surprendre.

– Nous n’avions pas besoin, madame, dit Phellion, des explications si concluantes dont vous venez d’illuminer votre conduite, mais les fautes par lesquelles nous aurions contrarié vos généreux efforts, j’avoue que, pour éviter de les commettre encore, il ne me paraîtrait peut-être pas inutile de nous les faire toucher au doigt.

– Combien y a-t-il de temps, demanda la comtesse, qu’aucune personne de votre famille n’a paru dans la maison Thuillier ?

– Mais, si j’ai bonne mémoire, dit Phellion, nous y *fûmes* le dimanche qui suivit le dîner pour la plantation de la crémaillère.

– Ainsi, quinze jours d’absence bien comptés, dit la Hongroise ; et vous croyez qu’en quinze jours rien n’arrive ?

– Si vraiment, puisque trois glorieuses journées nous ont suffi, en 1830, pour renverser une dynastie parjure et fonder l’ordre de choses qui nous régit.

– Vous voyez bien ! dit la comtesse. Et, dans cette soirée, il ne se passa rien entre Céleste et monsieur votre fils ?

– Si vraiment, répondit Phellion, une explication fort désagréable au sujet des opinions religieuses de Félix ; car, il faut bien le dire, cette bonne Céleste, qui en toute autre chose est un charmant caractère, sur le chapitre de la dévotion se montre quelque peu fanatique.

– J’accorde cela, dit la comtesse, mais elle a été élevée par la mère que vous savez, et on ne lui a pas montré la figure de la piété sincère, on lui en a montré la grimace ; les Madeleines repenties de l’espèce de madame Colleville veulent toujours avoir l’air de se retirer au désert, en société d’une tête de mort. Elles ne croient pas qu’on puisse faire son salut à meilleur marché. Après tout, cependant, qu’avait demandé Céleste à M. Félix ? de lire l’*Imitation de Jésus-Christ*.

– Il l’a lue, madame, repartit Phellion ; il a trouvé que c’était un livre fort bien écrit, mais ses convictions, c’est un malheur, n’ont pas même été entamées par cette lecture.

– Et vous trouvez habile de n’avoir pas su faire à sa maîtresse une pauvre petite remise sur l’inflexibilité de ces convictions ?

– Mon fils, madame, n’a jamais reçu de moi la moindre leçon d’habileté ; la loyauté et la droiture, voilà les principes que j’ai essayé de lui inculquer.

– Il me semble, monsieur, qu’on ne manque pas à la loyauté quand, avec un esprit malade, on prend quelque biais et qu’on évite de le heurter ; mais, enfin, mettons que M. Félix se devait à lui-même d’être cette barre de fer contre laquelle sont venues se briser toutes les supplications de Céleste. Était-ce une raison, quand après cette scène, qui n’était pas la première du même genre, et qui avait eu un caractère de rupture, il avait l’occasion de se rencontrer avec elle dans le salon de Brigitte, terrain tout à fait neutre, pour se tenir quinze jours durant sous sa tente ? Devait-il surtout couronner cette bouderie par un procédé qui me passe, et qui, connu de nous il y a un moment, a porté dans le cœur de Céleste à la fois le désespoir et le sentiment le plus vif d’irritation ?

– Mon fils capable d’un procédé pareil ! c’est impossible, madame ! s’écria Phellion. Ce procédé, je ne le connais pas ; mais je n’hésite point à déclarer que vous êtes généralement mal informée.

– Rien cependant n’est plus réel. Le jeune Colleville, dont c’est aujourd’hui le jour de sortie, vient de nous dire que, depuis plus d’une semaine, M. Félix, qui précédemment venait avec la dernière exactitude lui donner des répétitions de deux jours l’un, a cessé complètement de s’occuper de lui. À moins que monsieur votre fils ne soit souffrant, je n’hésite pas à dire que cette absence est le comble de la maladresse. Dans la situation où il était avec la sœur, c’étaient deux répétitions par jour qu’il fallait donner au frère, au lieu de choisir ce moment pour lui supprimer ses soins.

Les Phellion, mari et femme, se regardèrent comme s’ils se fussent consultés pour répondre.

– Mon fils, madame, dit madame Phellion, n’est pas précisément malade ; mais, puisque vous nous mettez sur la voie en nous révélant un fait, j’en conviens, fort étrange et qui est à mille lieues de ses habitudes et de son caractère, je dois vous avouer que, depuis le jour où Céleste a eu l’air de lui

signifier que tout était fini entre eux, il se passe dans Félix quelque chose d'extraordinaire ; M. Phellion et moi en sommes vivement inquiétés.

– Oui, madame, dit Phellion, ce jeune homme n'est certainement pas dans son assiette.

– Mais qu'y a-t-il ? demanda la comtesse avec intérêt.

– Il y a, dit Phellion, que, le soir de la scène, mon fils, de retour ici, versa dans le sein de sa mère des larmes brûlantes en nous donnant à connaître que, dans son opinion, c'en était fait du bonheur de sa vie.

– Jusque-là, dit madame de Godollo, il n'y a rien que d'assez naturel ; les amants voient toujours les choses au pis.

– Sans doute, dit madame Phellion ; mais que depuis ce moment Félix n'ait plus fait la plus petite allusion à son malheur, que dès le lendemain il se soit remis à ses travaux avec une sorte de frénésie, cela vous semble-t-il naturel aussi ?

– Cela pourrait encore s'expliquer : l'étude passe pour une grande consolatrice.

– Rien n'est plus vrai, dit Phellion ; mais, dans toute l'habitude extérieure de Félix, il y a quelque chose d'exalté et en même temps une concentration que vous auriez peine à vous représenter. On parle à ce jeune homme, et il n'a pas l'air de vous entendre ; il se met à table et oublie de manger, on ne prend ses aliments qu'avec une distraction que la médecine considère comme très fâcheuse pour le travail de la digestion ; ses devoirs, ses occupations courantes, lui, ordinairement si régulier, il faut les lui rappeler ; enfin, l'autre jour, pendant qu'il était à l'Observatoire, où il va passer maintenant toutes ses soirées pour n'en revenir qu'à des heures indues, je pris sur moi de pénétrer dans sa chambre et d'examiner ses papiers : je fus épouvanté, madame, en voyant un cahier couvert de calculs algébriques qui, par leur étendue, me parurent dépasser les forces d'une intelligence humaine.

– Peut-être, dit la comtesse, est-il sur la voie de quelque grand problème.

– Ou sur le chemin de la folie, dit madame Phellion en poussant un soupir et en baissant la voix.

– Cela n'est guère probable, dit madame de Godollo : avec une organisation aussi calme et un sens aussi droit, on n'est pas exposé à un pareil malheur. J'en sais, moi, un plus menaçant d'ici à demain, si nous ne portons un grand coup ce soir : Céleste peut être définitivement perdue pour lui !

– Comment cela ? dirent en même temps les époux Phellion.

– Peut-être ignorez-vous, reprit la comtesse, que des engagements exprès avaient été pris par Thuillier et par sa sœur au sujet d'un mariage à faire entre Céleste et M. de la Peyrade.

– Nous nous en doutions au moins, répondit madame Phellion.

– Seulement, l'exécution de ces engagements était reportée à une époque assez lointaine et subordonnée à de certaines conditions. M. de la Peyrade, après avoir procuré l'acquisition de la maison de la Madeleine, devait faire obtenir la croix à M. Thuillier, composer pour lui une brochure politique, et enfin le conduire à occuper un siège à la Chambre des députés. C'était comme dans les romans de chevalerie, où le héros, avant d'obtenir la main de la princesse, était condamné à exterminer quelque dragon.

– Madame a bien de l'esprit ! dit madame Phellion à son mari, qui lui fit signe de ne pas interrompre.

– Je n'ai pas le loisir, reprit la comtesse, et il serait d'ailleurs assez inutile de vous dire au long les habiletés par lesquelles M. de la Peyrade est arrivé à précipiter le dénouement ; mais ce qu'il importe de vous faire savoir, c'est que, grâce à ses duplicités, Céleste a été mise en demeure de choisir entre lui et M. Félix ; c'est que quinze jours avaient été donnés à la pauvre enfant pour réfléchir et se décider c'est que demain expire le délai fatal, et qu'enfin, grâce à la malheureuse disposition où l'a jetée l'attitude de monsieur votre fils, il existe un danger très sérieux de la voir sacrifier aux mauvais conseils de son dépit amoureux la vérité de ses sentiments et de ses instincts.

– Mais à cela que faire, madame ? demanda Phellion.

– Lutter, monsieur ! venir ce soir en force chez les Thuillier, décider M. Félix à vous accompagner ; le sermonner pour qu'il assouplisse un peu la raideur de ses opinions philosophiques.

Paris, disait Henri IV, vaut bien une messe ; mais, d'ailleurs, qu'il esquivé ces questions ; que dans son cœur il trouve des accents capables d'émouvoir une femme dont il est aimé ; pour avoir raison auprès d'elle, c'est une si grande avance ! Je serai là, je l'aiderai de toutes mes forces, et peut-être, sous l'inspiration du moment, m'aviserais-je de quelque moyen pour rendre mon assistance efficace. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous livrons ce soir une grande bataille, et que, si chacun ne fait pas valeureusement son devoir, la victoire peut rester à ce la Peyrade.

– Mon fils n'est pas ici, madame, répondit Phellion, et je le regrette, car peut-être votre dévouement et vos chaleureuses paroles seraient-ils parvenus à secouer sa torpeur ; mais, enfin, je vais mettre sous ses yeux toute la gravité de la situation, et très certainement ce soir il nous accompagnera chez nos amis les Thuillier.

– Inutile de vous dire, ajouta la comtesse en se levant, que nous devons soigneusement éviter tout ce qui pourrait donner l'idée d'une connivence ; nous n'aurons pas de colloque, et, à moins que le rapprochement ne se fasse d'une façon tout à fait naturelle, il vaudra mieux ne pas nous parler.

– Comptez, madame, sur ma prudence, répondit Phellion, et veuillez en même temps agréer l'assurance...

– De vos sentiments les plus distingués, interrompit en riant la comtesse.

– Non, madame, répondit gravement Phellion, je réserve cette formule pour la fin de mes lettres, mais veuillez croire à la gratitude la plus chaleureuse et la plus inaltérable.

– Nous parlerons de cela quand nous serons hors de danger, dit madame de Godollo se dirigeant vers la porte, et, si madame Phellion, la plus tendre et la plus vertueuse des mères et des épouses, veut bien me donner une petite place dans son amitié, je me trouverai trop payée de ma peine.

Madame Phellion se lança dans un compliment à perte de vue. Reconduite jusqu'à sa voiture, la comtesse était déjà loin, que Phellion la poursuivait encore de ses salutations les plus respectueuses.

À mesure que, dans le salon de Brigitte, l'élément quartier Latin se faisait moins assidu et devenait plus rare, le Paris plus vivant s'y infiltrait. Parmi ses collègues du conseil général et parmi les hauts employés de la préfecture de la Seine, le conseiller municipal avait opéré d'importantes recrues ; le maire et les adjoints de l'arrondissement, auxquels, en arrivant dans le quartier, Thuillier avait été faire visite, s'étaient empressés de répondre à cette politesse, et il en avait été de même de quelques-uns des officiers supérieurs de la première légion. La maison même avait apporté son contingent, et plusieurs locataires fraîchement emménagés contribuaient par leur présence à renouveler l'aspect des réunions dominicales. Dans ce nombre, il faut citer Rabourdin (voir *les Employés*), l'ancien chef de bureau de Thuillier au ministère des finances. Ayant eu le malheur de perdre sa femme, dont le salon, à une autre époque, avait fait échec à celui de madame Colleville, Rabourdin occupait, en garçon, le troisième au-dessus de l'appartement loué à Cardot, le notaire honoraire. À la suite d'un odieux passe-droit, il avait volontairement quitté les fonctions publiques. Au moment où il fut retrouvé par Thuillier, il était directeur d'un de ces nombreux chemins de fer en projet, dont l'exécution était toujours ajournée par les hésitations et par les rivalités parlementaires. Disons, en passant, que la rencontre de cet habile administrateur, devenu un homme important dans le monde financier, fut pour le digne et honnête Phellion une occasion de développer une fois de plus son grand caractère. Lors de la démission à laquelle Rabourdin s'était vu acculé, seul des employés de son bureau, Phellion avait été le courtisan de son malheur. En mesure de disposer d'un grand nombre de places, Rabourdin, quand il retrouva son *fidèle*, s'empressa de lui offrir une position à la fois douce et lucrative.

– Mûsieur, lui répondit Phellion, votre bienveillance me touche et m'honore, mais ma franchise vous doit un aveu que je vous prie de ne pas prendre en mauvaise part : je ne crois pas aux chemins de fer ou *railways*, comme les appellent les Anglais.

– C'est une opinion comme une autre, dit Rabourdin en souriant, mais provisoirement nous rétribuons très

convenablement nos employés et je serais heureux de vous avoir auprès de moi en cette qualité. Je sais d'expérience que vous êtes un homme sur lequel on peut compter.

– M^osieur, repartit le grand citoyen, je fis alors mon devoir et rien de plus ; quant à l'offre que vous voulez bien m'adresser, je ne saurais l'accueillir ; satisfait de mon humble fortune, je n'éprouve ni le besoin ni le désir de rentrer dans la carrière administrative, et c'est le cas de dire avec le poète latin :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

Ainsi relevé du côté du personnel, le salon des Thuillier avait besoin d'un autre élément de vie, et, pour parler comme Madelon des *Précieuses ridicules*, *ce jeune affreux de divertissements*, signalé par madame Phellion dans sa conversation avec Minard, avait besoin d'être conjuré. Grâce aux soins de madame de Godollo, la grande ordonnatrice, qui mit heureusement à profit les anciennes relations de Colleville dans le monde musical, quelques artistes vinrent faire diversion à la bouillotte et au boston. Démodés et vieillis, ces deux jeux ne tardèrent pas à faire retraite devant le whist, la seule manière, avait dit la Hongroise, dont entre honnêtes gens on puisse tuer le temps.

Comme Louis XVI commençant par mettre lui-même la main aux réformes sous lesquelles devait plus tard s'abîmer son trône, Brigitte avait d'abord encouragé toute cette révolution d'intérieur, et le besoin de tenir convenablement son rang dans le quartier qu'elle s'était décidée à venir habiter l'avait rendue docile à toutes les suggestions de confort et d'élégance. Mais, le jour où se passe la scène à laquelle nous allons assister, un détail en apparence assez indifférent était venu lui révéler tout le danger de la pente sur laquelle elle était placée. Parmi les nouveaux hôtes amenés par Thuillier, la plupart ignoraient la haute suprématie de sa sœur dans la maison ; en arrivant donc, ils demandaient à Thuillier de les présenter à *madame*, et naturellement Thuillier ne pouvait leur dire que sa femme était une reine fainéante qui gémissait sous la main de fer d'une Richelieu de laquelle relevait toute l'autorité. Ce n'était donc

qu'après le premier hommage rendu à la souveraine de droit que les nouveaux venus étaient conduits à Brigitte, et, par la raideur que l'impatience de ce déplacement de pouvoir donnait à son accueil, ils n'étaient que médiocrement encouragés à se mettre ultérieurement en grands frais pour elle.

S'apercevant de cette espèce de déchéance :

– Si je n'y prends garde, se dit la reine Élisabeth avec ce profond instinct de domination qui était la plus ardente de ses passions, je ne serai plus rien ici.

Et, en creusant cette idée, elle en vint à penser que, dans le projet d'un ménage commun avec la Peyrade, devenu le mari de Céleste, la situation dont elle commençait à s'inquiéter ne pourrait que se compliquer. Dès lors, et par une subite intuition, Félix Phellion, bon jeune homme, trop occupé de ses mathématiques pour devenir jamais à sa souveraineté un rival redoutable, lui parut un parti beaucoup plus convenable que l'entreprenant avocat, et elle fut la première, quand elle vit arriver les époux Phellion, à s'inquiéter de l'absence de leur fils. Malgré la démarche de madame de Godollo, cet amoureux terrible mettait en action le dernier vers de la fameuse élégie de Millevoye :

Et son amante ne vint pas.

Comme on peut bien se l'imaginer, Brigitte ne fut pas seule à s'apercevoir de la rigueur que le malencontreux jeune homme paraissait garder à ses jours de réception : madame Thuillier, en toute naïveté, Céleste, avec une réserve jouée, témoignèrent aussi de leur mécompte. Quant à madame de Godollo, qui, malgré une voix très remarquable, s'était jusque-là fait prier pour chanter, quand elle vit le peu de souci que Félix avait paru prendre de ses recommandations, elle alla inviter madame Phellion à vouloir bien l'accompagner, et, entre deux couplets d'une romance à la mode :

– Eh bien, lui dit-elle, monsieur votre fils ?

– Il va venir, lui répondit madame Phellion ; son père l'a vertement chapitré, mais il y a ce soir une conjonction de

je ne sais quelles planètes ; c'est fête chez ces messieurs de l'Observatoire, et il n'a pu se dispenser...

– C'est inconcevable que l'on soit maladroit à ce point ! dit la comtesse ; nous n'avions pas assez de la théologie dans cette affaire, il fallait y mêler l'astronomie !

Et l'impatience communiquant à sa voix un élan singulier, elle acheva sa romance au milieu de ce que les Anglais appellent un tonnerre d'applaudissements.

La Peyrade, qui la redoutait excessivement, ne fut pas un des derniers, quand elle eut regagné sa place, à venir lui exprimer son admiration ; mais elle reçut son compliment avec une froideur qui allait jusqu'à la désobligeance, en sorte que leur hostilité s'en accrut d'autant.

Il alla se consoler auprès de madame Colleville. Flavie avait encore trop de prétentions à la beauté pour ne pas être l'ennemie d'une femme faite de manière à intercepter tous les hommages.

– Vous aussi, vous trouvez que cette femme chante bien ? demanda dédaigneusement madame Colleville à l'avocat.

– J'ai été, du moins, le lui dire, répondit la Peyrade, puisque hors d'elle, auprès de Brigitte, point de salut. Mais voyez donc un peu votre Céleste : elle ne quitte pas des yeux la porte, et, à chaque plateau qui entre, quoiqu'il ne soit plus heure à ce qu'on annonce personne, un désappointement se peint sur son visage.

Il faut constater, chemin faisant, que, depuis le règne de madame de Godollo, des plateaux circulaient dans le salon les jours de réception, et cela sans chicherie, chargés de glaces, de petits fours et de sirops pris chez Tanrade, au meilleur endroit.

– Laissez-moi donc tranquille ! répondit Flavie, je sais bien ce que cette petite sotte a dans l'âme, et votre mariage ne se fera que trop.

– Mais est-ce pour moi que je le fais ? dit la Peyrade ; n'est-ce pas une nécessité que je subis en vue d'assurer notre avenir à tous ? Allons ! voyons, maintenant vous voilà avec des larmes dans les yeux. Je vous laisse, vous n'êtes pas raisonnable ; que diable ! comme dit ce Prudhomme de Phellion père, qui veut la fin veut les moyens !

Et il se rapprocha d'un groupe formé par Céleste, madame Thuillier, madame de Godollo, Colleville et Phellion.

Madame Colleville le suivit ; et, sous l'influence du sentiment de jalousie qu'elle venait d'exprimer, devenue une mère féroce :

– Céleste, dit-elle, pourquoi ne chantez-vous pas ? Plusieurs de ces messieurs désirent vous entendre.

– Oh ! maman, dit Céleste, chanter après madame avec mon pauvre filet de voix ! D'ailleurs, vous savez, j'ai un peu de rhume.

– C'est-à-dire que, comme toujours, vous êtes prétentieuse et désagréable ; on chante comme on chante, et toutes les voix ont leur mérite.

– Ma chère amie, dit Colleville, qui, venant de perdre vingt francs à une table de jeu, trouvait dans sa mauvaise humeur le courage d'une opinion à l'encontre de celle de sa femme, on chante comme on chante, c'est là un axiome de bourgeois ; on chante avec une voix, quand on en a une, et surtout on ne chante pas après une voix d'opéra comme celle de madame la comtesse ; moi, je dispense parfaitement Céleste de nous roucouler un de ses petits airs langoureux.

– C'est bien la peine, dit Flavie en quittant le groupe, de payer des maîtres si cher pour n'être bonne à rien !

– Ainsi, dit Colleville à Phellion en reprenant le propos que l'invasion de madame Colleville avait interrompu, Félix n'habite plus sur la terre : il passe sa vie dans les astres ?

– Mon cher et ancien collègue, dit Phellion, je suis, comme vous, fort piqué contre mon fils en le voyant ainsi négliger les plus anciens amis de sa famille ; et, quoique la contemplation de ces grands corps lumineux suspendus dans l'espace par la main du Créateur présente, à mon avis, plus d'intérêt que ne paraît le croire votre cerveau brûlé, je trouve que Félix, s'il ne venait pas, comme il me l'a promis, manquerait, ce soir, à toutes les convenances ; et je ne le lui mâcherais pas, je vous le promets.

– La science, dit la Peyrade, est une belle chose, mais elle a le malheur de faire des ours et des maniaques.

– Sans compter, dit Céleste, qu'elle ôte toute idée de religion.

– En ceci, mon enfant, vous vous trompez, dit la comtesse. Pascal, qui était lui-même un grand exemple de la fausseté de votre point de vue, a dit, si je ne me trompe, qu’un peu de science nous éloigne de la religion et que beaucoup nous y ramène.

– Pourtant, madame, dit Céleste, tout le monde s’accorde à trouver M. Félix très savant ; quand il donnait des répétitions à mon frère, il n’y avait rien, à ce que disait François, de si clair et de si compréhensible que ses explications ; vous voyez s’il en est pour cela plus religieux.

– Je vous dis, ma bonne petite, que M. Félix n’est pas irrégulier, et qu’avec un peu de douceur, de patience, rien ne serait plus facile que de le ramener.

– Ramener à la pratique un savant ! madame, dit la Peyrade, cela me paraît difficile ; ces messieurs mettent au-dessus de tout l’objet de leurs études. Allez donc dire à un géomètre, à un géologue, que l’Église, par exemple, exige impérieusement la sanctification du dimanche par la suspension de toute espèce de travail, cela leur fera hausser les épaules, quoique Dieu n’ait pas dédaigné de se reposer.

– C’est pourtant vrai, dit naïvement Céleste, en ne venant pas ce soir, ce n’est pas seulement une faute contre les bienséances que commet M. Félix, c’est un péché.

– Mais dites, ma toute belle, répondit madame de Godollo, trouvez-vous que de nous voir ici réunis pour chanter des romances, pour manger des glaces et pour dire du mal les uns des autres, comme cela se pratique trop souvent dans les salons, cela soit beaucoup plus agréable à Dieu que de voir un savant dans son observatoire occupé à se rendre compte des magnifiques secrets de la création ?

– Il y a temps pour tout, dit Céleste, et, comme le disait M. de la Peyrade, Dieu lui-même n’a pas dédaigné le repos.

– Mais, ma chère amie, dit madame de Godollo, c’est que Dieu avait le temps, lui ; il est éternel.

– Voilà, dit la Peyrade, une des plus jolies, des plus spirituelles impiétés qui se puissent entendre, et c’est de pareilles raisons que se payent les gens du monde. Les

commandements de Dieu, on les interprète, même quand ils sont les plus impérieux et les plus explicites ; on en prend, on en laisse, on y distingue ; le libre penseur les soumet à sa révision souveraine, et de la libre pensée on sait s'il y a loin à la libre action !

Pendant cette tirade de l'avocat, madame de Godollo avait regardé la pendule : elle marquait onze heures et demie. Le salon se vidait peu à peu. Une seule table de jeu fonctionnait encore, occupée par Thuillier, Minard père et deux des nouvelles connaissances de la maison. Phellion venait de quitter le groupe dont il faisait précédemment partie, pour se rapprocher de sa femme causant dans un coin avec Brigitte, et, par la vive accentuation de sa pantomime, il révélait un homme en proie à un profond sentiment d'indignation. Tout annonçait donc que l'espoir de voir arriver le retardataire était décidément perdu.

– Monsieur, dit la comtesse à la Peyrade, faites-vous à ces messieurs de la rue des Postes l'honneur de les tenir pour bons catholiques ?

– Sans aucun doute, dit l'avocat, et la religion n'a pas de plus fermes soutiens.

– Eh bien, ce matin, continua la comtesse, j'ai eu le bonheur d'être reçue par le père Anselme. En même temps qu'il est un modèle de toutes les vertus chrétiennes, ce bon père passe pour un très savant mathématicien.

– Je n'ai pas dit, madame, que ces deux mérites fussent inconciliables.

– Mais vous avez dit qu'un bon chrétien, un jour de dimanche, ne pouvait vaquer à aucune espèce de travail ; il faut donc que le père Anselme soit un grand mécréant ; au moment où j'eus accès dans sa chambre, je le trouvai devant un tableau, un bâton de craie à la main, et occupé d'un problème sans doute assez difficile, car le tableau était aux trois quarts couvert de signes algébriques, et je dois ajouter qu'il ne paraissait pas beaucoup se soucier du scandale, puisqu'une personne qu'il ne m'est pas permis de nommer, mais qui est un jeune savant de grande espérance, partageait avec lui cette profane occupation.

Céleste et madame Thuillier se regardèrent, et toutes deux se trouvèrent dans les yeux comme une lueur d'espérance.

– Pourquoi ne pouvez-vous pas nommer ce jeune savant ? finit par dire madame Thuillier, qui ne mettait jamais plus de finesse à dire sa pensée.

– Parce qu'il n'a pas, comme le père Anselme, sa sainteté pour le faire absoudre de cette flagrante violation du dimanche ; et puis, ajouta madame de Godollo d'une manière significative, il me supplia de ne pas dire que je l'eusse rencontré au lieu où je le voyais.

– Vous connaissez donc bien des jeunes savants ? demanda Céleste, car celui-là et M. Phellion, cela fait déjà deux.

– Ma chère belle, dit la comtesse, vous êtes une petite curieuse, mais vous ne me ferez pas dire ce que je ne veux pas dire, surtout après la confiance du père Anselme, car votre esprit prendrait aussitôt le galop.

Le galop était tout pris et chaque mot de la comtesse paraissait accroître l'anxiété de la jeune fille.

– Moi, dit la Peyrade avec ironie, je ne serais pas du tout étonné quand le collaborateur du père Anselme serait précisément M. Félix Phellion ; Voltaire avait conservé de très bons rapports avec les jésuites, qui l'avaient élevé ; seulement, il ne parlait pas avec eux religion.

– Eh bien, mon jeune savant, à moi, en parle à son véritable confrère ès sciences, il lui soumet ses doutes, et tel a été le point de départ de leur liaison scientifique.

– Et le père Anselme, demanda Céleste, espère-t-il le convertir, ce jeune homme ?

– Il en est sûr, répondit la comtesse : son jeune collaborateur, à part l'éducation religieuse qui lui a manqué, a été élevé dans les meilleurs sentiments ; il sait d'ailleurs que son retour à la religion serait le bonheur d'une charmante jeune fille qu'il aime et dont il est aimé. Maintenant, ma chère enfant, vous ne m'en ferez pas dire davantage, et croyez tout ce qui vous plaira.

– Oh ! ma marraine ! dit Céleste en cédant à toute la naïveté de son impression, si c'était lui !

Et elle se précipita en pleurant dans les bras de madame Thuillier.

À ce moment, le domestique ouvrit la porte du salon et, complication singulière, il annonça M. Félix Phellion.

Le jeune professeur entra tout couvert de sueur, sa cravate en désordre et l'air tout essoufflé.

– Une belle heure, dit Phellion avec sévérité, pour se présenter !

– Mon père, dit Félix tout en se dirigeant du côté où étaient assises madame Thuillier et Céleste, je ne pouvais pas quitter avant la fin du phénomène. Je n'ai pas trouvé de voiture et j'arrive toujours courant.

– Les oreilles ont dû vous tinter en route, dit la Peyrade d'un air goguenard, car depuis un moment vous occupiez la pensée de ces dames, qui, à votre sujet, s'étaient proposé un grand problème.

Félix ne répondit pas ; il vit entrer Brigitte, qui venait de la salle à manger, où elle était allée ordonner au domestique de ne plus passer de plateaux ; il courut la saluer.

Après avoir écouté quelques reproches sur la rareté de sa présence, et s'être entendu amnistier par un très obligeant *Il vaut mieux tard que jamais*, il retourna vers son pôle et fut assez étonné de s'entendre dire par madame de Godollo :

– Monsieur, vous me pardonnerez une indiscretion que l'entraînement de la conversation vient de me faire commettre à votre sujet : j'ai dit à ces dames, malgré votre recommandation expresse, le lieu où je vous ai rencontré ce matin.

– Où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, dit Félix ; mais, alors, madame, je ne vous ai pas vue.

Un sourire imperceptible effleura les lèvres de la Peyrade.

– Vous m'avez si bien vue, que vous m'avez parlé en me demandant la discrétion la plus absolue. Mais, du reste, je ne vous ai pas engagé au-delà de la vérité : j'ai dit que vous voyiez quelquefois le père Anselme, et que, jusqu'ici, vous aviez avec lui des relations scientifiques, mais que vous défendiez contre lui vos doutes tout aussi bien que contre Céleste.

– Le père Anselme,... dit stupidement Phellion.

– Eh ! sans doute, fit la Peyrade, un grand mathématicien qui ne désespère pas de vous convertir ; mademoiselle Céleste en a pleuré de joie.

Félix promena autour de lui un regard hébété. Madame de Godollo le regardait avec des yeux dont un caniche eût compris le langage.

– Je voudrais, finit-il par dire, avoir fait une chose si agréable à mademoiselle Céleste, mais je crois, madame, que vous vous êtes trompée.

– Écoutez-moi, monsieur, je vais préciser, et, si votre mauvaise honte vous pousse à cacher désespérément une démarche qui n’a pourtant rien que d’avouable, puisqu’elle a fait la joie de ceux qui vous aiment, démentez-moi ; je porterai la peine de ma légèreté à divulguer un secret que vous avez, je l’avoue, hautement recommandé à ma discrétion.

Madame Thuillier et Céleste étaient à elles seules un spectacle, jamais on n’avait vu le doute et l’attente peints plus énergiquement sur un visage humain.

Scandant chacune de ses paroles :

– J’ai dit à ces dames, reprit madame de Godollo, parce que je savais à quel point elles sont occupées de votre salut, et parce qu’on vous accusait de méconnaître audacieusement les commandements de Dieu en travaillant le dimanche, que je vous avais rencontré ce matin à la maison de la rue des Postes, chez le père Anselme, un savant comme vous, avec lequel vous étiez occupé de la solution d’un problème ; j’ai dit que vos communications scientifiques avec cet homme si saint et si éclairé avaient amené entre vous d’autres explications ; que vous lui aviez soumis vos doutes religieux et qu’il ne désespérait pas d’en avoir raison. Il n’y a dans la confirmation que vous donnerez à mon récit rien qui puisse humilier votre amour-propre ; c’est tout simplement une surprise que vous vouliez faire à Céleste, et j’ai eu la maladresse de l’éventer ; mais, en vous entendant répondre que j’ai dit la vérité, vous lui ferez bien encore assez de bonheur pour ne pas nous marchander la parole qu’elle attend de vous.

– Allons ! monsieur, dit la Peyrade, il n’y a jamais de ridicule à chercher la lumière ; vous, si droit et si ennemi du mensonge, vous ne pouvez nier ce que madame affirme avec cette résolution.

– Eh bien, dit Félix après un peu d’hésitation, voulez-vous, mademoiselle Céleste, me permettre de vous dire deux mots seulement, sans témoins ?

Céleste se leva, sur un signe approbatif de madame Thuillier. Félix la prit par la main et l’entraîna vers une fenêtre à deux pas de laquelle ils se trouvaient dans le moment.

– Céleste, lui dit-il, je vous en supplie, attendez encore. Tenez, ajouta-t-il en lui montrant la constellation du Chariot, par-delà ces astres visibles, il y a pour nous tout un avenir. Quant au père Anselme, je ne puis pas avouer, puisque ce n’est pas vrai. C’est un conte officieux ; mais patientez, vous apprendrez des choses !...

Céleste le quitta et il resta occupé à regarder le ciel.

– Il est fou ! dit la jeune fille avec un accent désespéré en revenant prendre sa place auprès de madame Thuillier.

Et Félix confirma ce pronostic en s’élançant hors du salon, sans s’apercevoir de l’émoi avec lequel Phellion et sa mère s’étaient mis sur ses traces.

Pendant que cette sortie stupéfiait tout le monde, la Peyrade s’approcha respectueusement de madame de Godollo et lui dit :

– Convenez, madame, qu’il est bien difficile de tirer de l’eau un homme qui veut absolument se noyer...

– Je n’avais pas encore l’idée, répondit la comtesse, d’une pareille simplicité, c’est être par trop niais. Je passe à l’ennemi, et avec l’ennemi, quand bon lui semblera, j’aurai chez moi une explication franche et loyale.

Le lendemain, Théodose se sentit possédé de deux curiosités : Comment Céleste se démêlerait-elle de l’option qu’elle avait acceptée ? Cette comtesse Torna de Godollo, qu’avait-elle à lui dire et que lui voulait-elle ?

Le premier de ces intérêts semblait devoir, sans conteste, prendre le pas ; et cependant, par un instinct secret, la Peyrade se sentait plus vivement attiré vers la solution du second problème.

Mais, en se décidant à aller d'abord de ce côté, il comprit que, pour la rencontre à laquelle il avait été convié, il ne pouvait se présenter armé avec trop de soin.

Il avait tombé de l'eau dans la matinée, et ce grand calculateur n'en était pas à savoir ce qu'une éclaboussure ternissant le vernis d'une botte peut apporter de déconsidération à un homme. Il envoya donc son portier lui chercher un cabriolet, et, vers les trois heures, il quittait la rue Saint-Dominique-d'Enfer, se dirigeant vers les élégantes latitudes du quartier de la Madeleine.

On se doute bien que quelques soins avaient été donnés à son costume, qui devait tenir le milieu entre le sans-*façon* d'une toilette du matin et le cérémonieux d'une tenue de l'après-dînée. Inféodé par sa profession à la cravate blanche, dont il ne lui arrivait de se départir qu'en de rares occasions, et n'osant se présenter autrement qu'en habit, il se sentait pencher vers l'une des deux extrémités dans lesquelles il lui paraissait convenable de ne pas tomber. Mais avec l'habit boutonné et le gant paille remplacé par un gant demi clair, il se *désolennisait* et évitait cet aspect solliciteur et provincial que donne une toilette de salon promenée par les rues à l'heure où le soleil n'est pas encore descendu à l'horizon.

L'habile diplomate n'eut garde de se faire conduire jusqu'à la porte de la maison où il avait affaire. À l'entresol, il n'aurait pas voulu être vu descendant d'une voiture de place, et, au premier, il aurait craint d'être aperçu faisant une station à l'étage inférieur ; cette démarche n'aurait pas manqué de donner lieu à des commentaires infinis.

Il eut donc soin de se faire arrêter à l'angle de la rue Royale ; de là, par le trottoir à peu près sec, en marchant avec précaution sur la pointe du pied, il arriva sans encombre. Parvenu à la porte de la maison, il eut la chance de n'être pas vu des concierges ; le mari, bedeau à l'église de la Madeleine, était alors absent pour son service, et la femme occupée à montrer un appartement encore vacant à un aspirant locataire ; échappant donc à tous les regards, Théodose put se glisser jusqu'à la porte du sanctuaire où il allait pénétrer.

Un mouvement délicat que sa main imprima à un cordon de soie garni de cartisanes fit retentir une sonnette à l'intérieur de l'appartement. Quelques secondes écoulées, un coup plus impérieux d'une autre sonnette d'un moindre calibre lui parut un avertissement à l'adresse de la camériste tardant trop à ouvrir, au gré de sa maîtresse. En effet, un moment plus tard, une femme de chambre, d'un âge mûr et de trop bonne façon pour affecter le costume des soubrettes de comédie, se trouvait face à face avec lui.

L'avocat déclina son nom, et la femme de chambre le pria d'attendre dans une salle à manger d'un luxe sévère. Presque aussitôt, la camériste vint le reprendre, et en l'annonçant, elle l'introduisit dans le salon le plus coquet et le plus splendide qu'il soit possible de disposer sous le plafond écrasé d'un entresol.

La divinité du lieu était assise devant une table que recouvrait un tapis à dessin vénitien où l'or chatoyait mêlé aux éclatantes couleurs d'un petit point de tapisserie. À l'entrée de l'avocat, elle le salua sans se lever, et, pendant que la femme de chambre lui avançait un fauteuil :

– Vous permettez, monsieur, lui dit la comtesse, que je ferme une lettre pressée ?

L'avocat s'inclina en signe d'assentiment ; la belle étrangère prit alors sur un pupitre en écaille incrustée, façon Boulle, une feuille de papier anglais azuré qu'elle plaça sous une enveloppe ; après avoir écrit l'adresse, elle se leva pour sonner.

Paraissant aussitôt, la femme de chambre alluma une lampe à l'esprit-de-vin enchâssée dans un petit meuble de bureau rehaussé de charmantes sculptures ; au-dessus de la lampe était attaché une sorte de creuset en vermeil où attendait un culot de cire à cacheter odorante ; aussitôt que la chaleur du feu eut mis la cire en liquéfaction, la camériste la versa sur l'enveloppe et présenta à sa maîtresse le cachet armorié. Celle-ci l'imprima de ses belles mains et dit :

– Faites porter sans retard à son adresse.

La femme de chambre fit un mouvement pour prendre la lettre, mais, soit inadvertance, soit précipitation, le papier

alla tomber aux pieds de la Peyrade, qui, se baissant d'un mouvement vif pour le ramasser, lut involontairement la suscription. Elle portait : *Son Excellence Monsieur le Ministre des affaires étrangères*. Et, plus haut, dans un des angles, les mots significatifs ; *À lui seul*, assignaient à cette missive un caractère d'intimité.

– Pardon ! monsieur, dit la comtesse en recevant de l'avocat la lettre qu'il avait eu le bon goût de faire repasser par les mains de la maîtresse de manière à lui adresser son empressement. Veuillez, mademoiselle, faire en sorte de ne pas la perdre, dit en même temps d'un ton sec la belle étrangère à la malencontreuse camériste. Celle-ci ainsi congédiée, la Hongroise quitta le siège qu'elle occupait devant la table à écrire et alla prendre place sur un canapé couvert en satin gris-perle.

Pendant tout ce manège, la Peyrade avait eu le plaisir d'inventorier les magnificences dont il était entouré. Des tableaux de maîtres se détachant sur une tenture à fond mat et sombre, qu'égayaient des torsades et des galons de soie ; sur une console en bois doré, un immense vase du Japon ; devant les fenêtres, deux jardinières où un *lilium rubrum*, aux pétales recroquevillés, surmontait des camélias blancs et rouges et des magnoliers nains de la Chine à fleurs d'un blanc soufré, bordées d'un liséré ponceau ; dans une encoignure, une panoplie composée d'armes aux aspects les plus bizarres et les plus riches, et qui s'expliquait par la nationalité, toujours un peu *hussarde*, de la maîtresse du lieu ; enfin, quelques bronzes et statuettes d'un choix exquis, et, dans les sièges, roulant moelleusement sur un tapis à dessins turcs, une grande anarchie de formes et d'étoffes, tel était l'ameublement de ce salon, que l'avocat avait eu l'occasion de visiter avec Brigitte et Thuillier avant qu'il fût habité. Il lui sembla transfiguré au point d'être pour lui méconnaissable.

Avec un peu plus d'habitude du monde, l'avocat eût été moins surpris des soins merveilleux que la comtesse s'était donnés pour la décoration de ce réduit. Le salon d'une femme est son royaume, et son royaume absolu ; car, là, dans toute la force du mot, elle règne et gouverne ; là, elle livre plus d'une

bataille, et presque toujours elle en sort victorieuse. En effet, de son salon, n'a-t-elle pas choisi tous les ornements, harmonisé toutes les couleurs, et n'y dispense-t-elle pas le jour à sa guise ? Pour peu qu'elle soit un machiniste intelligent, il est impossible que, là où chaque objet de son entourage a été disposé de sa main, elle ne vaille pas tout son prix ; impossible que chacun de ses avantages ne soit pas mis en un rare relief. Dites-vous que vous ne connaissez pas toutes les perfections d'une femme, quand vous ne l'avez pas vue dans l'atmosphère prismatique de son salon, mais gardez-vous aussi de prétendre à la juger et à la savoir quand vous ne l'avez vue que là.

Coquettement blottie dans l'un des angles du canapé, la tête nonchalamment soutenue par un bras dont la forme et la blancheur pouvaient être suivies par l'œil presque jusqu'à la hauteur du coude, sous la manche largement évasée d'une robe de chambre de velours noir ; son pied de Cendrillon à l'aise dans une mignonne pantoufle de cuir de Russie et posant sur un coussin de velours satin orange, rehaussé de fleurs en relief, la belle Hongroise avait l'air d'un portrait de Lawrence ou de Winterhalter, plus la naïveté de la pose.

– Monsieur, dit-elle en souriant avec un léger accent étranger qui prêtait un charme de plus à sa parole, je ne puis m'empêcher de trouver très plaisant qu'un homme de votre esprit et de votre rare pénétration ait pu voir en moi une ennemie.

– Mais, madame la comtesse, répondit la Peyrade laissant lire dans ses yeux un étonnement mêlé de défiance, toutes les apparences, vous en conviendrez, étaient du côté de ma simplicité. Un prétendant vient se jeter en travers d'un mariage qui s'offre à moi entouré de toutes les convenances. Ce concurrent me fait la grâce de se montrer gauche à miracle, de n'être pas difficile à écarter, et voilà tout à coup le plus gracieux et le plus inespéré des auxiliaires qui se dévoue pour le protéger sur le terrain précisément où il est le plus vulnérable...

– Avouez, dit en riant la comtesse, que ce protégé est un habile homme, et qu'il m'a vaillamment secondée !

– Sa maladresse, répondit la Peyrade, n’était pas, je pense, pour vous, très imprévue, et la protection dont vous daignez l’honorer n’en reste pour moi que plus cruelle.

– Le grand malheur, reprit l’étrangère avec une minauderie charmante, quand on vous dispenserait d’épouser mademoiselle Céleste ! Vous tenez donc beaucoup, monsieur, à cette pensionnaire ?

Dans ce mot, mais surtout dans l’intonation avec laquelle il fut prononcé, il y avait plus que du dédain, il y avait de la haine. Cette nuance ne devait pas échapper à un observateur de la force de la Peyrade. Toutefois, n’étant pas homme à beaucoup s’avancer sur cette simple remarque :

– Madame, dit-il, l’expression vulgaire *faire une fin* résume cette situation où, après avoir longtemps combattu, un homme, à bout de ses efforts et de ses illusions, fait un compromis tel quel avec son avenir. Or, quand cette fin se présente sous la forme d’une jeune fille ayant plus de vertu, j’en conviens, que de beauté, mais apportant à son mari la fortune indispensable au bien-être de toute association conjugale, quoi d’étonnant que le cœur se laisse prendre par la reconnaissance et qu’il accueille la vraisemblance du paisible bonheur qui semble s’offrir à lui ?

– J’avais toujours pensé, répondit la comtesse, que la portée de l’intelligence devait être la mesure de l’ambition, et je me figurais qu’un homme assez profondément habile pour ne vouloir être d’abord que l’avocat des pauvres, avait de moins humbles et de moins pastorales aspirations.

– Eh ! madame, repartit la Peyrade, la main de fer de la nécessité fait des résignations bien autrement étranges ; la question du pain quotidien est de celles devant qui tout plie et tout s’abaisse. Apollon, *pour vivre*, ne fut-il pas obligé de se faire le berger d’Admète ?

– La bergerie d’Admète, objecta madame de Godollo, était au moins une bergerie royale ; mais certainement Apollon ne se fût pas résigné à garder les bêtes chez un... bourgeois.

La suspension introduite dans sa phrase par la belle étrangère semblait sous-entendre un nom propre, et la Peyrade comprit que, par pure clémence, Thuillier avait été dispensé de

comparaître dans l'argument qui s'était arrêté au genre, au lieu de pousser jusqu'à l'individu.

– Je crois, madame, qu'il y a autant de vérité que de finesse dans votre distinction, répondit la Peyrade, mais n'est pas Apollon qui veut.

– Je n'aime pas les gens qui surfont, dit sèchement la comtesse, mais j'aime encore moins les gens qui donnent leur marchandise au-dessous du cours ; j'ai toujours peur qu'ils ne me fassent dupe de quelque rouerie savante et compliquée. Vous savez bien, monsieur, votre valeur, et votre hypocrisie d'humilité me déplaît souverainement ; elle me prouve que mes bienveillantes ouvertures n'ont pas installé même un commencement de confiance entre nous.

– Je vous jure, madame, que, jusqu'ici, la vie ne m'a pas payé pour croire en moi à aucune supériorité éclatante.

– Au fait, dit la Hongroise, il faut peut-être admettre la modestie d'un homme qui accepte le pitoyable dénouement en travers duquel j'avais essayé de me placer.

– Comme il faut peut-être, dit finement la Peyrade, admettre la réalité d'une bienveillance qui, pour me sauver, m'avait jusqu'ici si rudement châtié.

La Hongroise jeta sur son interlocuteur un regard de reproche ; sa main chiffonnant un des rubans de sa robe, elle baissa les yeux et laissa échapper un soupir si imperceptible et si léger, qu'il pouvait passer pour un incident de la respiration la plus régulière.

– Vous êtes rancunier, dit-elle, et jugez les gens tout d'une pièce. Après tout, ajouta-t-elle comme par réflexion, vous avez peut-être raison de me rappeler que j'ai pris le plus long pour venir me mêler assez ridiculement à des intérêts qui me sont étrangers. Poussez, cher monsieur, dans le sens de votre glorieux mariage où vous trouvez tant de convenances réunies, et laissez-moi seulement souhaiter que vous n'ayez pas à vous repentir d'une victoire que je n'essayerai plus d'ajourner.

Le Provençal n'avait pas été gâté à l'endroit des bonnes fortunes. La misère contre laquelle il s'était longtemps débattu ne jette guère sur le chemin des galantes rencontres, et, depuis

qu'il avait secoué sa rude étreinte, tout entier à la pénible tâche de se constituer un avenir, n'était la comédie jouée avec madame Colleville, il n'avait laissé prendre aux choses de cœur qu'une bien minime place dans sa vie. Comme les hommes vivement occupés qu'obsède néanmoins le démon de la chair, il se résignait à cet ignoble amour tout fait, qui, ramassé le soir au coin des carrefours, se concilie d'ailleurs si commodément avec l'extérieur de la dévotion. On peut donc se représenter la perplexité de ce novice en matière d'aventures, quand il se vit placé entre la crainte de laisser échapper une délicieuse occasion et celle de trouver un serpent au milieu des fleurs qui semblaient s'ouvrir sous sa main. Une réserve trop marquée, un empressement trop tiède, pouvaient blesser l'amour-propre de la belle étrangère, et tarir tout à coup la source où l'on paraissait l'inviter à puiser ; mais, d'autre part, si cette apparence d'intérêt n'était qu'un piège ; si la bienveillance, pour lui mal expliquée, dont il était devenu brusquement l'objet, n'avait qu'un but, celui de l'entraîner à quelque fausse démarche dont ensuite on dût faire arme contre lui pour le compromettre vis-à-vis des Thuillier, quel échec à sa réputation d'habileté et quel rôle à jouer que celui du chien lâchant la proie pour l'ombre !

On sait déjà que la Peyrade était un peu de l'école de Tartuffe, et la franchise avec laquelle le maître déclare à Elmire que, sans un peu de ses faveurs *après quoi* il soupire, il ne saurait prendre foi dans ses tendres avances, parut à l'avocat, sauf un peu plus de velouté dans la forme, pouvoir être convenablement appliqué au cas présent.

– Madame la comtesse, dit-il donc, vous faites de moi un homme fort à plaindre ; j'allais gaiement à ce mariage, vous m'en ôtez la foi ; et ensuite, quand je l'aurai rompu, quel usage, avec ma capacité si haute, voyez-vous donc pour moi à faire de cette liberté que j'aurai recouvrée ?

– La Bruyère a dit, si je ne me trompe, que rien ne rafraîchit le sang comme d'avoir évité une sottise.

– D'accord ; mais c'est là un bénéfice négatif, et je suis d'un âge et dans une situation de fortune à me préoccuper de résultats plus sérieux. L'intérêt que vous daignez me porter ne doit pas

s'arrêter à l'idée de faire de moi table rase. J'aime mademoiselle Colleville d'un amour, il est vrai, qui n'a rien d'impérieux et de dominateur, mais enfin je l'aime, sa main m'est promise, et, avant d'y renoncer...

– Ainsi, dit vivement la comtesse, dans un cas donné, vous ne seriez pas éloigné d'une rupture, et, ajouta-t-elle d'une façon plus posée, on aurait quelque chance de vous faire comprendre qu'en vous livrant ainsi à la première occasion, vous compromettez tout votre avenir, que d'autres partis peuvent se présenter ?

– Au moins, madame, faudrait-il les pressentir, les entrevoir.

Cette persévérance à prendre des gages parut désobliger la comtesse.

– La foi, monsieur, dit-elle, n'est une vertu que parce qu'elle croit sur parole. Vous doutez de vous-même, ce qui est un autre genre de gaucherie. Je ne suis pas heureuse dans mes patronages.

– Mais enfin, madame, est-il donc bien indiscret d'insister pour savoir au moins d'une façon lointaine ce que votre bienveillance a pu rêver pour moi ?

– Très indiscret, répondit froidement la Hongroise, car il m'est facile de voir que vous ne promettez qu'une docilité conditionnelle. N'en parlons plus. Vous êtes très avancé avec mademoiselle Colleville, elle vous convient sous beaucoup de rapports, épousez-la ; encore un coup, vous ne me trouverez plus sur votre chemin.

– Mais mademoiselle Colleville, en effet, me convient-elle ? reprit la Peyrade ; c'est justement à cet endroit que tout à l'heure vous avez fait naître mes doutes ! Et ne trouvez-vous pas quelque cruauté à me jeter successivement deux affirmations contradictoires sans aucune preuve à l'appui ?

– Ah ! dit la comtesse d'un ton d'impatience, il faut à mon opinion des pièces justificatives ! Eh bien, monsieur, il y a quelque chose de très concluant et que je puis vous affirmer : Céleste ne vous aime pas.

– Je crois en effet, dit la Peyrade avec humilité, que je suis plutôt sur le chemin d'un mariage de raison.

– Et elle ne peut pas vous aimer, continua madame de Godollo en s’animant, parce qu’elle ne peut pas vous comprendre. Ce qui est son vrai mari, c’est ce petit jeune homme blond, timide et fade comme elle ; du contact de ces deux natures sans vie et sans chaleur résultera cette tiédeur à deux qui, dans les opinions du monde où elle est née et où elle a vécu, constitue le *nec-plus-ultra* de la félicité conjugale. Essayez donc de faire entendre à cette petite sotte que la fortune, quand elle a la chance de rencontrer le talent sur son chemin, doit se tenir pour très honorée de la rencontre ! Faites donc surtout comprendre cela à son odieux et misérable entourage ! Des bourgeois enrichis, voilà le toit sous lequel vous pensez à aller vous reposer de votre dur labeur et de vos longues épreuves ; et vous croyez que, vingt fois par jour, votre apport, pesé à côté de leur apport en argent, ne sera pas trouvé outrageusement léger ! D’un côté, l’*Illiade*, le *Cid*, le *Freyschütz* et les *fresques du Vatican* ; de l’autre, cent mille écus en bonnes espèces sonnantes : et dites-moi de quel côté se tournera leur admiration ? L’artiste, l’homme d’imagination tombé dans l’atmosphère bourgeoise, savez-vous à quoi je le compare ? À Daniel jeté dans la fosse aux lions, moins le miracle de l’Écriture.

Cette invective contre la bourgeoisie avait été débitée avec un ton de chaleureuse conviction qui pouvait difficilement manquer d’être communicative :

– Ah ! madame, s’écria la Peyrade, que vous dites éloquentement les choses qui souvent se sont présentées à mon esprit inquiet et troublé ! mais toujours je me sentais acculé à cette fatalité cruelle, la nécessité d’une position...

– Nécessité, position ! interrompit la comtesse en élevant encore la température de sa parole, mots vides de sens, qui ne sont pas même un son pour les habiles, mais qui font reculer les niais comme de redoutables empêchements. La nécessité ! est-ce que cela existe pour les natures d’élite, pour celles qui savent vouloir ? Un ministre gascon a dit un mot qui devrait être gravé sur la porte de toutes les carrières : « Tout vient à point à qui sait attendre. » Vous ignorez donc que le mariage,

pour les hommes de trempe supérieure, c'est ou une chaîne qui les rive aux dernières vulgarités de l'existence, ou une aile qui les transporte aux plus hauts sommets du monde social ? La femme qu'il vous faudrait, à vous, monsieur, et qui ne se ferait peut-être pas longtemps attendre dans votre avenir, si vous n'aviez une incroyable hâte de le livrer à la première dot venue, c'est celle qui serait capable de vous comprendre, parce qu'elle vous aurait deviné ; celle qui serait pour vous un collaborateur, une confidente intellectuelle, et non un pot-au-feu animé ; celle qui, aujourd'hui votre secrétaire, pourrait être demain la femme vraisemblable d'un député, d'un ambassadeur ; celle enfin qui serait en mesure de vous offrir son cœur pour ressort, son salon pour théâtre, ses relations pour échelle, et qui, en récompense de tout ce qu'elle vous apporterait d'élan et de force, ne demanderait qu'à rayonner auprès de votre trône de la gloire et des prospérités qu'elle aurait pressenties en vous !

Grisée en quelque façon de sa parole, la Hongroise était magnifique, l'œil étincelant, la narine gonflée ; les perspectives que déroulait sa vive éloquence, elle semblait les voir, les toucher de ses mains frémissantes. Un moment, la Peyrade fut comme ébloui de cette sorte de lever de soleil qui éclatait dans sa vie.

Toutefois, comme c'était un homme prodigieusement prudent, qui s'était fait une loi de ne prêter que sur caution bonne et solvable, il fut entraîné à peser encore sur la situation.

– Madame la comtesse, dit-il, vous me reprochiez tout à l'heure de parler en bourgeois, et, moi, j'ai bien peur que vous ne parliez en déesse. Je vous admire, je vous écoute, mais je ne suis pas convaincu. Ces dévouements, ces abnégations sublimes se rencontrent peut-être au ciel ; mais, sur la terre, qui peut se vanter d'en avoir été l'objet ?

– Vous vous trompez, monsieur, dit la comtesse avec solennité, de pareils dévouements sont rares, mais ils ne sont ni incroyables ni impossibles ; il faut seulement avoir la main à les trouver, et surtout la main à les retenir quand ils se sont offerts à vous.

Là-dessus, elle se leva majestueusement.

La Peyrade comprit qu'il avait fini par déplaire, et qu'on le congédiait ; il se leva à son tour, s'inclina avec respect, et demanda la faveur d'être reçu quelquefois.

– Monsieur, lui répondit madame de Godollo, chez nous autres Hongrois, gens primitifs et presque sauvages, quand une porte est ouverte, c'est à deux battants ; mais, quand nous la fermons, c'est à double verrou.

Cette réponse digne et ambiguë fut accompagnée d'une légère inclination de tête. Étourdi, confondu de ces façons d'être, pour lui si nouvelles, et qui ressemblaient si peu à celles de Flavie, de Brigitte et de madame Minard, la Peyrade sortit en se demandant s'il avait bien joué le jeu.

En quittant madame de Godollo, la Peyrade sentit le besoin de se recueillir. Au fond de la conversation qu'il venait d'avoir avec cette étrange femme, que démêlait-il : un piège ou un riche parti qui s'offrait à lui ? Dans le doute, presser Céleste de se prononcer n'était ni habile ni prudent ; car solliciter une solution, c'était soi-même prendre un engagement et fermer la porte aux chances encore mal définies qui venaient de se révéler.

Le résultat de la consultation que Théodose eut avec lui-même en se promenant sur le boulevard fut qu'il ne devait, dans le moment, songer qu'à gagner du temps ; en conséquence, au lieu de paraître chez les Thuillier, il rentra chez lui, et, de là, écrivit le petit billet que voici :

« Mon cher Thuillier,

Tu ne trouveras sans doute pas extraordinaire que je ne me sois pas présenté chez toi aujourd'hui ; outre que j'ai peur de l'arrêt qui sera rendu, je n'ai pas voulu me donner l'air d'un créancier impatient et mal-appris. Quelques jours de plus ou de moins sont peu de chose en pareille occurrence, et pourtant mademoiselle Colleville peut les trouver utiles à l'entière liberté de sa détermination. Je ne te verrai donc pas que tu ne m'aies écrit. J'ai retrouvé un peu de calme et ajouté quelques pages à notre manuscrit, et il faudra maintenant bien peu de temps pour que nous soyons en mesure de tout livrer à l'imprimeur.

Bien à toi,

THÉODOSE DE LA PEYRADE. »

Deux heures après, vêtu d'un habit qui évidemment était une transition à la livrée qu'on ne se décidait pas encore à risquer, le domestique *mâle* dont avait parlé Minard apportait une réponse ainsi conçue :

« Viens ce soir, sans faute ; nous causerons de tout cela avec Brigitte.

Ton bien affectueusement dévoué,
JÉRÔME THUILLIER. »

– Bon ! se dit la Peyrade, la chose ne marche pas toute seule et j'aurai le loisir de me retourner.

Le soir, au moment où il se fit annoncer chez Thuillier, la comtesse de Godollo, qui, dans le moment, était avec Brigitte, s'empressa de se lever et de sortir. En se rencontrant avec l'avocat, elle lui adressa un salut cérémonieux. Rien de concluant à déduire de ce brusque départ, qui pouvait tout signifier.

Après avoir un peu parlé de la pluie et du beau temps, ainsi que font les gens réunis pour traiter d'un intérêt délicat sur lequel ils ne sont pas sûrs de s'entendre :

– Mon petit, dit Brigitte, qui avait envoyé son frère faire un tour de boulevard en lui disant de la laisser faire, c'est bien gentil à vous de n'être pas venu comme un *happe-chair* nous mettre le pistolet sur la gorge, car nous n'étions pas tout à fait prêts pour vous répondre. Je crois bien, ajouta-t-elle en prenant sa métaphore dans son ancien métier d'escompteuse, que Céleste aura besoin d'un petit renouvellement.

– Ainsi, dit vivement la Peyrade, elle ne s'est pas décidée en faveur de M. Félix Phellion ?

– Malin ! reprit la vieille fille, hier au soir, vous y aviez mis bon ordre ; mais vous n'en êtes pas à savoir qu'elle en tient un peu de ce côté.

– À moins d'être aveugle, dit l'avocat, qui ne le verrait ?

– Ce n'est pas là, du reste, un obstacle à mes projets, reprit mademoiselle Thuillier, mais ça explique que vous demande un peu de crédit pour Céleste, et voilà pourquoi aussi j'avais désiré reporter le mariage à une époque plus éloignée. Je voulais vous

donner le temps de vous insinuer dans l'esprit de la petite ; mais, à vous deux Thuillier, vous avez dérangé tous mes plans.

– Rien, je pense, dit la Peyrade, ne s'est fait sans votre aveu, et, si durant ces quinze jours je ne vous ai parlé de rien, c'est pure discrétion ; Thuillier m'avait dit que tout était convenu avec vous.

– Thuillier sait bien, au contraire, que je n'ai pas voulu me mêler de toutes vos combinaisons, et peut-être, si vous n'aviez pas été si rare dans ces derniers temps, eussé-je été la première à vous avouer que je ne les approuvais pas. Cependant, je puis dire que je n'ai rien fait pour en empêcher la réussite.

– C'était trop peu, dit la Peyrade, votre concours nous était nécessaire.

– C'est possible ; mais, moi qui connais mieux les femmes que vous, étant de la partie, je m'étais bien doutée que, dans deux amoureux à choisir, Céleste ne verrait que l'autorisation de penser tout à son aise à celui qui lui plaisait le plus, et justement je l'avais toujours laissée dans le vague relativement à Félix, sachant bien le moment où il faudrait mettre ordre à sa petite tête.

– Enfin, dit la Peyrade, elle me refuse ?

– C'est bien pis que ça, elle vous accepte, disant qu'elle a donné sa parole ; mais il est si aisé de voir qu'elle se regarde comme une victime, qu'à votre place je ne serais ni flatté ni rassuré d'un pareil succès.

Dans une autre disposition d'esprit, la Peyrade aurait répondu qu'il acceptait le sacrifice et que c'était son affaire, à lui, de gagner le cœur qui, pour le moment, ne se donnait qu'à regret ; mais, un peu de délai lui convenant :

– Quel est donc votre avis ? demanda-t-il à Brigitte. À quel parti m'arrêter ?

– Au parti, dit Brigitte, de finir d'abord la brochure de Thuillier, parce qu'il en perd la tête, et ensuite il faut me laisser manœuvrer vos intérêts.

– Mais sont-ils dans des mains amies ? car, petite tante, je ne puis pas me le dissimuler, depuis quelque temps, vous êtes bien changée pour moi !

– Je suis changée pour vous ! et où voyez-vous ça, songez-vous que vous êtes ?

– Oh ! ce sont des nuances, dit la Peyrade ; mais il est bien évident que, depuis l'introduction de cette comtesse Torna dans votre maison !...

– Mon pauvre garçon, la Hongroise m'a rendu des services, et je lui ai de la reconnaissance : est-ce donc une raison pour que j'en manque avec vous, qui nous en avez rendu de plus grands ?

– Convenez, dit finement la Peyrade, qu'elle vous a dit beaucoup de mal de moi ?

– C'est tout simple, qu'elle m'en a dit : des belles dames comme ça, il faut que tout le monde les adore, et elle sait que vous n'êtes occupé que de Céleste ; mais tout ce qu'elle a pu me dire, ça a coulé comme de l'eau sur de la toile cirée.

– Ainsi, petite tante, demanda la Peyrade, je puis continuer de compter sur vous ?

– Oui, si vous n'êtes pas tourmentant et que vous me laissiez faire.

– Voyons ! qu'est-ce que vous ferez ? dit la Peyrade d'un air de bonhomie.

– Je ferai que, d'abord, je signifierai à Félix de ne plus mettre les pieds à la maison.

– Est-ce possible ? dit l'avocat, ou du moins est-ce convenable ?

– Très possible, et je le lui ferai dire par Phellion lui-même. Comme c'est un homme à cheval sur les principes, il sera le premier à reconnaître que, son fils ne voulant pas faire ce qu'il faut pour obtenir la main de Céleste, il doit nous priver de sa présence.

– Et après ? dit la Peyrade.

– Après, je signifierai à Céleste qu'on lui a laissé la liberté de choisir un mari ou l'autre, et que, puisqu'elle ne veut pas de Félix, il faut qu'elle s'arrange de vous, qui êtes un garçon pieux, comme elle les aime. Soyez tranquille, je vous ferai joliment valoir, de votre générosité à ne pas profiter de rengagement qu'elle avait pris ; mais tout ça demandera du temps ; et, s'il faut attendre huit jours seulement la fin de la brochure, Thuillier,

d'ici là, est capable que nous soyons obligés de le mettre à Charenton.

– Dans deux jours, la brochure peut paraître ; mais c'est bien sûr, petite tante, nous jouons franc-jeu ? Les montagnes, comme on dit, ne se rencontrent pas, mais les hommes peuvent se rencontrer ; et, certainement, quand viendra le moment de l'élection, je suis en mesure de rendre à Thuillier de bons ou de mauvais services. L'autre jour, figurez-vous, j'ai eu une peur affreuse. J'avais sur moi une lettre où il me parlait de sa brochure comme étant écrite par moi. J'ai craint un moment d'avoir perdu cette lettre au Luxembourg. C'est ça qui eût été un joli cancan dans le quartier !

– Est-ce qu'on fait des malices avec des finauds comme vous ? dit la vieille fille, ayant bien compris ce qu'il y avait de comminatoire dans cette dernière phrase, arrivée sans transition dans la conversation. Mais, au fait, ajouta-t-elle, avez-vous quelque chose à nous reprocher ? N'est-ce pas vous plutôt qui êtes en reste de vos promesses ? Cette croix qui devait arriver dans huit jours, cette brochure qui devait avoir paru depuis longtemps ?

– La brochure, la croix, tout ira l'un portant l'autre, répondit la Peyrade en se levant. Dites à Thuillier de venir me voir demain au soir, je pense que nous pourrons corriger la dernière feuille. Mais, surtout, ne prêtez pas trop l'oreille aux méchancetés de madame de Godollo : j'ai une idée que, pour se faire tout à fait maîtresse dans la maison, elle veut éloigner tous vos amis, et en même temps qu'elle a jeté son dévolu sur Thuillier.

– Au fait, dit la vieille fille, qu'en partant l'infernal avocat venait de toucher à l'endroit toujours sensible de son autorité, il faut que je fasse attention à ce que vous me dites là : elle est un peu coquette, la petite mère !

À sa phrase adroitement jetée, la Peyrade eut un autre bénéfice : par la réponse de Brigitte, il vit que la comtesse ne lui avait pas parlé de la visite qu'il lui avait faite dans la journée. Cette réticence pouvait avoir un grand sens.

Quatre jours plus tard, l'imprimeur, le brocheur, le satineur, ayant fait leur office, Thuillier, dans la soirée, put se donner l'inexprimable bonheur de commencer par les boulevards une tournée qu'il poursuivit dans les passages et jusqu'au Palais-Royal. À tous les étalages de libraires, il jetait un coup d'œil quand il apercevait, brillant sur une affiche jaune, le fameux titre :

DE L'IMPÔT ET DE L'AMORTISSEMENT

PAR J. THUILLIER

Membre du conseil général de la Seine.

Parvenu à se persuader que, par les soins donnés à la correction des épreuves, il s'était approprié le mérite de l'œuvre, son cœur paternel, comme celui de maître Corbeau, ne se sentait pas de joie. Il faut ajouter qu'il avait dans une bien mince estime les éditeurs qui n'annonçaient pas la vente de cette *nouveauté*, destinée, dans sa pensée, à devenir un événement européen. Sans se bien rendre compte de la manière dont il pourrait avoir justice de leur indifférence, toujours est-il qu'il prenait note de ces maisons rebelles, leur voulant autant de mal que s'il en eût reçu un affront.

Le lendemain, sa journée se passa délicieusement à faire un certain nombre de lettres d'envoi et à mettre sous bande une cinquantaine d'exemplaires auxquels il lui semblait qu'inscrire, de sa main, la phrase sacramentelle *De la part de l'auteur* communiquait un prix inestimable.

Mais le troisième jour de la mise en vente apporta à son bonheur un peu de déchet. Il avait pris pour éditeur un jeune homme qui, faisant la librairie en casse-cou, s'était établi depuis peu dans le passage des Panoramas, où il payait un loyer ruineux. Neveu de Barbet, le libraire que Brigitte avait pour locataire dans la maison de la rue Saint-Dominique-d'Enfer, et auquel elle escomptait ses billets, ce Barbet *junior* était un garçon qui ne doutait de rien, et, quand il fut présenté à Thuillier

par son oncle, il s'était engagé, pourvu qu'on ne lésinât pas sur les annonces, à rendre nécessaire, au bout d'une semaine, une seconde édition.

Or, Thuillier avait dépensé près de quinze cents francs en publicité payée ; des exemplaires avaient été envoyés à profusion aux journaux, et, après trois jours passés, la vente s'élevait à SEPT exemplaires, et encore, dans ce nombre, trois avaient été pris à crédit.

On pourrait croire qu'en faisant connaître à Thuillier consterné ce résultat si mesquin, le jeune éditeur avait perdu quelque chose de son assurance.

– Je suis enchanté de ce qui arrive, dit au contraire ce Guzman de la librairie. Si nous avons vendu une centaine d'exemplaires, cela m'inquiéterait pour les quinze cents que nous avons tirés ; j'appellerais cela faire long feu, au lieu que cette vente tout à fait insignifiante me prouve que l'édition sera raflée d'un coup.

– Mais quand ? demanda Thuillier, auquel ce point de vue parut un peu paradoxal.

– Parbleu ! répondit Barbet, quand nous aurons des articles dans tous les journaux. Les annonces sont seulement utiles à éveiller l'attention du public, elles le mettent en arrêt : « Voilà, se dit-il, une publication qui doit avoir de l'intérêt. » *De l'impôt et de l'amortissement*, un joli titre ! mais plus le titre est piquant, plus on se défie ; on y a été pris si souvent ! Alors, on attend les articles ; au lieu que, pour un livre destiné à une vente médiocre, il y a toujours une centaine d'acheteurs tout faits, mais, après eux, serviteur ! nous ne plaçons plus rien.

– Comme ça, dit Thuillier, vous ne voyez pas la vente désespérée ?

– Je la vois, au contraire, sous le meilleur aspect. Lorsque *les Débats*, *le Constitutionnel*, *le Siècle* et *la Presse* seulement auront parlé, surtout si vous étiez éreinté par *les Débats*, qui sont ministériels, il ne faudra pas quatre jours pour que tout soit enlevé.

– Vous en parlez bien à votre aise, répondit Thuillier, mais comment aborder tous ces coryphées de la presse ?

– Ah ! je m’en charge, dit Barbet, je suis au mieux avec tous les rédacteurs en chef ; ils disent que j’ai le diable au corps et que je leur rappelle Ladvocat dans son bon temps.

– Alors, mon cher, vous auriez déjà dû les voir.

– Ah ! permettez, papa Thuillier, il y a une manière d’aborder les journalistes, et, comme vous vous êtes déjà récréé sur le chiffre de quinze cents francs que vous ont coûté les annonces, je n’ai pas osé vous parler de m’ouvrir un autre crédit extraordinaire.

– Mais pourquoi ce crédit ? demanda Thuillier avec inquiétude.

– Quand vous avez été nommé membre du conseil général de la Seine, reprit le libraire, où s’est complotée votre élection ?

– Parbleu ! chez moi, répondit Thuillier.

– Chez vous, sans doute, mais dans un dîner suivi d’un bal, lequel bal lui-même a été couronné par un souper. Eh bien, mon cher maître, il n’y a pas deux moyens de prendre les affaires ; Boileau l’a dit :

Tout se fait en dînant dans le temps où nous sommes,
Et c’est par les dîners *que l’on* gouverne les hommes !

– Ainsi, vous seriez d’avis que je donnasse un dîner de journalistes ?

– Oui, mais pas chez vous, parce que les journalistes, voyez-vous, quand il y a des femmes, ça les embête : il faut se tenir ! Et puis ce n’est pas un dîner, c’est un déjeuner qui convient. Le soir, ces messieurs ont des premières représentations, le journal qu’il faut aller faire, sans compter leurs petites allures ; au lieu que, le matin, on n’a rien à penser ; moi, c’est toujours des déjeuners que j’ai donnés.

– Mais ça coûte cher, ces repas-là ! MM. les journalistes, c’est gourmand !

– Penh ! vingt francs par tête, sans le vin. Mettez que vous ayez une dizaine de convives, avec une centaine d’écus, vous ferez très convenablement les choses. C’est même au point de vue de l’économie que le déjeuner est préférable ; un dîner, vous ne vous en tireriez pas à moins d’un billet de cinq cents.

– Comme vous y allez, jeune homme ! dit Thuillier.

– Ah ! dame, tout le monde sait que la députation coûte cher, et c'est votre candidature que vous préparez là.

– Mais comment s'y prendre pour avoir ces messieurs ? Est-ce qu'il faut que j'aille les inviter moi-même ?

– Du tout ; vous avez envoyé votre brochure, vous leur donnez rendez-vous chez Philippe ou chez Véfour ; ils comprendront à merveille.

– Dix convives, dit alors Thuillier, commençant à entrer dans l'idée, il n'y a pas, ce me semble, autant de journaux importants ?

– C'est vrai, repartit l'éditeur, mais il faut aussi avoir les roquets, parce que c'est ceux-là qui aboient le plus fort. Ce déjeuner aura du retentissement ; ils trouveraient que vous avez l'air de faire un triage, et autant d'exclus, autant d'ennemis.

– Ainsi, selon vous, il suffirait d'adresser des invitations ?

– Oui ; je ferai une liste, vous écrirez les lettres et vous me les enverrez, je me chargerai de les faire porter et j'en remettrai plusieurs en main propre.

– Si j'étais sûr, dit Thuillier avec indécision, que cette dépense fit l'effet que nous désirons !

– *Si j'étais sûr* est joli, dit Barbet avec importance ; mais, mon cher maître, c'est de l'argent placé sur hypothèque : avec ça, je vous garantis la vente des quinze cents exemplaires. Eh bien, à quarante sous, en comptant les remises, ça fait trois mille francs. Vous voyez que vos frais ordinaires et extraordinaires sont couverts, et au-delà.

– Enfin, dit Thuillier en s'en allant, j'en causerai avec la Peyrade.

– Comme vous voudrez, cher maître, mais décidez-vous bientôt, parce qu'il n'y a rien qui moisisse comme un livre : écrire chaud, servir chaud, enlever chaud, voilà les trois temps de l'exercice pour l'auteur, l'éditeur et le public ; et, hors de là, on ne fait que de la *camelote*, et autant ne pas s'en mêler.

Quand la Peyrade fut consulté, il ne trouva pas, à part lui, le remède très héroïque, mais, foncièrement, il nourrissait contre Thuillier le sentiment de l'animosité la plus âcre, en sorte qu'il

fut ravi de laisser lever, sur sa niaiserie capable et sur son inexpérience importante, le nouvel impôt dont on lui parlait.

Quant à Thuillier, la rage de se poser en publiciste et de retentir le possédait à ce point, que, tout en gémissant de la nouvelle saignée faite à sa bourse, il était déjà décidé au sacrifice avant même d'avoir pris l'avis de l'avocat. L'approbation très mesurée et très conditionnelle de la Peyrade fut donc et au-delà suffisante pour emporter sa détermination, et, le soir même, il retournait chez Barbet *junior* et lui demandait la fameuse liste des invitations.

Barbet dressa lestement son petit catalogue, et, au lieu de dix convives qu'il avait annoncés, il arriva au chiffre de quinze, sans compter lui-même et la Peyrade, que Thuillier désira avoir pour second dans cette rencontre où il sentait bien qu'il serait un peu emprunté.

Quand Thuillier eut jeté les yeux sur la liste qui venait de lui être remise :

– Ah ça ! mon cher, dit-il à l'éditeur, vous me mettez là des noms de journaux dont personne n'a jamais entendu parler. Qu'est-ce que c'est que *le Moralisateur*, *la Lanterne de Diogène*, *le Pélican* et *l'Écho de la Bièvre* ?

– Vous tombez bien, répondit Barbet, à faire fi de *l'Écho de la Bièvre*, un journal qui s'imprime dans le douzième arrondissement où vous comptez vous porter et qui a pour patrons tous les gros tanneurs du quartier Mouffetard !

– Passe pour celui-là, répondit Thuillier, mais *le Pélican* ?

– *Le Pélican* ? journal qui se trouve dans le salon d'attente de tous les dentistes, les premiers *puffistes* du monde ; combien croyez-vous, en moyenne, que par jour il s'arrache de dents à Paris ?

– Ah ! laissez donc ! dit Thuillier, qui d'autorité effaça plusieurs noms de manière à réduire à quatorze le nombre des invités.

– Et s'il manque quelqu'un, dit Barbet, nous serons treize.

– Allons donc ! dit Thuillier l'esprit fort, est-ce que je donne dans cette superstition !

Et, la liste close et arrêtée à quatorze, séance tenante, sur le coin du bureau de l'éditeur, il écrivit les invitations à deux jours de date, vu l'urgence, et Barbet lui ayant affirmé que personne ne se formaliserait de la brièveté du délai.

La réunion fut indiquée chez Véfour, le restaurant par excellence pour les bourgeois et les provinciaux. Barbet arriva même avant Thuillier, porteur d'un nœud de cravate qui, à lui seul, suffisait pour faire événement dans ce monde moqueur au milieu duquel il allait se produire.

De son autorité, l'éditeur fit changer plusieurs articles du menu, et notamment, au lieu de vin de Champagne bourgeoisement reporté au dessert, il ordonna que sur la table, dès le commencement du repas, on plaçât deux bouteilles frappées de glace avec quelques livres de crevettes, auxquelles l'amphitryon n'avait pas pensé.

Thuillier, qui du bout des dents approuva tous ces amendements, fut suivi de la Peyrade ; ensuite il y eut une grande lacune dans la succession des convives : le déjeuner était indiqué pour onze heures, et, à onze heures trois quarts, personne n'avait encore paru.

Barbet, qui ne se démontait jamais, eut le consolant aperçu qu'il en était des invitations chez le restaurateur comme des enterrements, où tout le monde sait que onze heures veut dire midi.

En effet, un peu avant cette heure parurent deux messieurs à barbe de bouc, exhalant une forte odeur d'estaminet. Thuillier les remercia avec effusion de *l'honneur* qu'ils voulaient bien lui faire ; ensuite, nouvelle attente dont nous n'avons pas besoin de dire les tortures.

À une heure, le contingent réuni était de cinq convives, Barbet et la Peyrade non compris. Il est inutile de dire qu'aucun journaliste un peu posé et se respectant n'avait répondu à cette invitation saugrenue. Il fallut bien se mettre à table ; quelques phrases polies que Thuillier avait recueillies sur *l'immense* intérêt de sa publication ne suffisaient pas pour lui masquer l'amertume de sa déconvenue, et, sans la gaieté de l'éditeur ayant pris en main les rênes que Thuillier laissait flotter, sombre

comme Hippolyte sur le chemin de Mycènes, rien n'eût été comparable à la froideur morne et glaciale de cette réunion.

Les huîtres enlevées, les vins de Champagne et de Chablis dont on les avait arrosées commençaient pourtant à faire monter le thermomètre, quand, se précipitant dans le salon où l'on banquetait, un jeune homme en casquette vint porter à Thuillier le coup le plus terrible et le plus inattendu.

– Patron, dit le survenant à Barbet (c'était l'un des commis de la librairie), nous sommes cuits ! la police a fait chez vous une descente ; il y a un commissaire et deux agents qui viennent saisir la brochure de monsieur, et voilà le papier qu'ils m'ont remis pour vous.

– Voyez donc ça, monsieur l'avocat, dit Barbet à la Peyrade en lui passant le papier timbré.

À ce coup, son assurance habituelle lui faisait un peu défaut.

– Une assignation à bref délai pour comparaître en Cour d'assises, dit la Peyrade après avoir lu quelques lignes du grimoire de l'huissier.

Devenu d'une pâleur mortelle :

– Vous n'avez donc pas rempli toutes les formalités ? demanda Thuillier à l'éditeur d'une voix étranglée.

– Oh ! ce n'est pas une affaire de forme, répondit la Peyrade, c'est bien une saisie pour délit qualifié de presse, excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Tu dois avoir chez toi, mon pauvre Thuillier, un compliment tout pareil.

– Mais alors c'est une trahison ! s'écria Thuillier perdant tout à fait la tête.

– Dame, mon cher, tu sais bien ce que tu as mis dans ta brochure ; moi, je n'y ai pas vu de quoi fouetter un chat.

– C'est un malentendu, dit Barbet en reprenant courage ; ça s'expliquera, et, en résultat, nous allons avoir la plus belle réclame, n'est-il pas vrai, messieurs ?

– Garçon, une plume et de l'encre ! s'écria l'un des journalistes ainsi interpellés.

– Eh ! tu as bien le temps de faire tantôt ton article, lui dit un de ses confrères : qu'à de commun la bombe avec ce filet sauté ?

Ce qui était une parodie du mot célèbre de Charles XII, roi de Suède, interrompu par un projectile pendant une dictée qu'il faisait à l'un de ses secrétaires.

– Messieurs, dit Thuillier en se levant, vous m'excuserez ; si, comme le croit M. Barbet, il y a une erreur dans tout ceci, il faut qu'elle soit expliquée sur-le-champ : je vais donc, avec votre permission, me rendre tout de suite au parquet. – La Peyrade, ajouta-t-il d'un ton significatif, tu ne me refuseras pas, je pense, de m'accompagner. – Et vous, mon cher éditeur, vous ne feriez pas mal de venir avec nous.

– Ma foi, non ! dit Barbet *junior* ; quand je déjeune, je déjeune ; si le parquet a fait une bêtise, tant pis pour lui !

– Mais si la poursuite est sérieuse ! s'écria Thuillier dans le dernier des émois.

– Eh bien, je dirai, ce qui est vrai, que je n'ai pas lu un mot de votre brochure. Il y a seulement quelque chose d'ennuyeux : ces sacrés *jurys* n'aiment pas les barbes ; il faudra que je coupe la mienne, si je dois comparaître devant eux.

– Eh ! cher amphitryon, asseyez-vous donc, dit le rédacteur en chef de l'*Écho de la Bièvre*, nous vous soutiendrons : j'ai déjà un article qui fera une émeute parmi les marchands de mottes ; c'est une puissance que cette honorable corporation.

– Non, messieurs ! dit Thuillier, non ! un homme comme moi ne reste pas une demi-heure sous l'inculpation qui est venue me frapper. Continuez sans nous ; j'espère bientôt vous retrouver.

– Viens-tu, la Peyrade ?

– Il est charmant ! dit Barbet en voyant partir Thuillier et son conseil ; quitter un déjeuner après les huîtres pour aller causer avec une figure de substitut ! Allons, messieurs, serrons les rangs, ajouta-t-il avec entrain.

– Tiens ! dit l'un des journalistes affamés, qui avait jeté un coup d'œil dans le jardin du Palais-Royal, sur lequel donnait le salon du restaurant, voilà Barbanchu qui passe ! si je lui disais de monter ?

– Eh ! certainement ! dit Barbet *junior*, parodiant une annonce que tout le monde a pu lire au coin des rues : *Un père de famille demande un remplaçant.*

– Barbanchu ! Barbanchu ! cria alors le soi-disant homme de la presse.

Barbanchu, son chapeau pointu sur la tête, fut assez longtemps à reconnaître le *nuage* du haut duquel une voix lui parlait.

– Par ici ! lui cria la voix, qui lui parut céleste quand il se vit hélé par un homme tenant un verre de vin de Champagne à la main.

Puis, comme il paraissait hésiter :

– Monte donc, mon cher, monte donc ! lui cria-t-on en chœur ; *il y a gras !*

En sortant du parquet, Thuillier ne pouvait plus conserver la moindre illusion. Il était sous le coup d'une poursuite des plus sérieuses, et, à la manière sévère dont il avait été reçu, tout devait lui faire croire qu'en même temps il serait traité sans aucune indulgence.

Alors, comme il arrive toujours entre complices, après le mauvais succès de l'affaire faite en commun, commencèrent pour la Peyrade les aigres interpellations : « Il n'avait fait attention à rien de ce qu'il écrivait ; il s'était donné pleine carrière avec ses stupides idées saint-simoniennes ; il se moquait bien des conséquences ! ce n'était pas lui qui devait payer l'amende et aller en prison ! » Puis, comme la Peyrade répondait que l'affaire ne lui paraissait pas grave et qu'il se chargeait d'emporter un verdict de non-culpabilité :

– Parbleu ! c'est tout simple, lui répondit Thuillier, monsieur ne voit là-dedans qu'une cause à effet ; mais je ne mettrai pas mon honneur et ma fortune entre les mains d'un étourneau de votre espèce. Je prendrai un grand avocat, si l'affaire vient à l'audience. J'ai assez de votre collaboration comme ça !

Sous l'injustice de ces reproches, la Peyrade sentait sa tête se monter. Toutefois, il se voyait désarmé, et, ne voulant pas de rupture, il finit par se séparer de Thuillier en disant qu'il pardonnait à un homme exalté par la peur, et que, dans l'après-midi, il irait voir s'il avait repris un peu de calme ; en même temps, on verrait à s'entendre sur les démarches qui pourraient être tentées.

En effet, vers quatre heures, le Provençal passa à la maison du boulevard de la Madeleine. L'irritation de Thuillier s'était apaisée et avait fait place à une consternation effrayante. On aurait dû, une demi-heure plus tard, venir le chercher pour le conduire à l'échafaud qu'il n'eût pas été plus défait et plus abattu. Madame Thuillier, quand l'avocat entra, était occupée à lui faire prendre une infusion de tilleul. La pauvre femme était sortie de son apathie ordinaire et se montrait, auprès d'un autre Sabinus, une véritable Éponine.

Quant à Brigitte, qui bientôt apparut portant elle-même un bain de pieds, elle fut, pour l'avocat, sans merci ni mesure ; ses reproches âpres, amers et hors de toute proportion avec la faute, en supposant qu'il y en eût une de commise, eussent fait sortir de son caractère l'homme le plus placide. La Peyrade se sentit perdu dans le ménage Thuillier, où l'on paraissait exploiter avec amour l'occasion de lui manquer de parole et de se donner toute liberté pour la plus révoltante ingratitude. Sur une ironique allusion à la manière dont il savait faire décorer ses amis, il se leva et prit congé, sans qu'aucune instance fût faite pour le retenir.

Après avoir un peu marché dans la rue, le Provençal, au milieu de son indignation, eut un souvenir de madame de Godollo, et, à vrai dire, depuis leur première entrevue, sa pensée s'était bien souvent arrêtée sur la belle étrangère.

Ce n'était pas seulement une fois que, se trouvant chez Thuillier quand il y arrivait, elle avait levé la séance : ce manège s'était reproduit lors de toutes leurs rencontres ; et, sans en savoir au juste le sens, la Peyrade s'était dit que, dans tous les cas, cette affectation à le fuir signifiait autre chose que de l'indifférence. Après la première visite, retourner immédiatement chez la belle étrangère n'eût pas été habile ; mais, à l'heure où il était arrivé, tout le délai nécessaire pour faire supposer un homme reste entièrement maître de lui-même se trouvait écoulé. Il revint donc sur ses pas et, sans demander au concierge si la comtesse était chez elle, avant l'air de remonter chez les Thuillier, il sonna à la porte de l'entresol.

Comme la première fois, il fut prié par la camériste d'attendre que sa maîtresse fût avertie, mais la pièce où on l'entreposa n'était pas la salle à manger, c'était un autre petit salon disposé en bibliothèque.

Son antichambre fut longue ; il ne savait que penser. Cependant, il se rassurait en se disant que, s'il avait été question de l'éconduire, le délibéré n'eût pas tant duré.

À la fin, la femme de chambre revint, mais ce n'était point pour l'introduire encore.

– Madame la comtesse, lui fut-il dit, est en affaires, et elle prie monsieur de vouloir bien attendre en parcourant quelques livres de sa bibliothèque, parce qu'elle pourrait être retenue plus longtemps qu'elle ne le voudrait.

L'excuse, au fond comme en la forme, n'ayant rien de décourageant, l'avocat se mit en devoir d'exécuter la prescription qui lui était donnée contre l'ennui. Sans avoir à ouvrir aucune des armoires en palissandre sculpté qui renfermaient la collection des plus riches reliures que jamais il eût eues sous les yeux, sur une longue table à pieds tournés, recouverte d'un tapis vert, il trouva un pêle-mêle de livres très suffisant pour la *consommation* d'un homme dont l'attention devait être ailleurs.

Mais, à mesure qu'il ouvrait un des livres laissés à sa disposition, il lui semblait qu'on avait pris plaisir à lui ménager le supplice de Tantale : tantôt c'était un ouvrage anglais, un ouvrage allemand, un ouvrage russe, il s'en trouva même un imprimé en caractères turcs. Était-ce donc une mystification polyglotte qu'on s'était amusé à lui arranger ?

Un volume finit par attirer son attention. La reliure, à l'encontre de tous ceux qui, pour lui, restaient lettres closes, était beaucoup moins riche que galante. Dépaysé sur un coin de la table, où il faisait bande à part, il était ouvert, le dos en l'air et la tranche appuyée au tapis vert sur lequel il était posé comme une tente. La Peyrade le prit, en ayant soin de conserver la page que l'on semblait avoir eu l'intention de marquer.

C'était un tome de l'édition illustrée des œuvres de M. Scribe ; la gravure en présence de laquelle se trouva le

Provençal représentait la scène principale d'un vaudeville du Gymnase, intitulé *la Haine d'une femme*.

Il est sans doute bien peu de nos lectrices qui ne connaissent la donnée de cette pièce, inspirée, dit-on, à l'illustre auteur de tant de petits chefs-d'œuvre par une phrase recueillie, un jour, de la bouche de sa portière : « Il y en a d'aucuns, disait cette femme, qui font semblant de cracher dans le plat, afin d'en dégoûter les autres et d'avoir, tout pour *eusse*. »

En effet, le principal personnage de *la Haine d'une femme* est une jeune veuve poursuivant avec un acharnement furieux un pauvre jeune homme qui n'en peut mais. Pour tous, c'est une haine à mort. Par ses méchancetés, elle le perd presque de réputation et lui fait manquer un riche mariage ; mais, en somme, c'est pour lui donner beaucoup plus qu'elle ne lui a ôté, car elle se donne elle-même au dénouement et fait son mari de celui qu'on avait cru sa victime.

Si le hasard avait isolé ce volume, s'il l'avait ouvert à l'endroit précis où la Peyrade l'avait trouvé marqué, il faut convenir, après ce qui s'était passé entre lui et la comtesse, que le hasard a souvent l'air bien adroit et bien spirituel.

Tout en pensant à la signification profonde que pouvait avoir cette combinaison plus ou moins fortuite, la Peyrade se mit à lire quelques scènes pour voir si, dans le détail aussi bien que dans l'ensemble, l'allusion s'appliquait bien étroitement à sa situation. Pendant qu'il poursuivait cette lecture avec un intérêt qui ne laissait pas d'être mêlé de distraction, un bruit de portes se fit entendre, et l'avocat, en reconnaissant la voix argentine et un peu nonchalante de la belle Hongroise, constata qu'elle reconduisait quelqu'un.

– Ainsi donc, disait l'interlocuteur de la grande dame (car c'était un interlocuteur), je puis promettre à madame l'ambassadrice que vous honorerez ce soir son bal de votre présence ?

– Oui, commandeur, si toutefois ma migraine, qui en ce moment me semble en baisse, me fait l'amitié de me quitter tout à fait.

– Au revoir donc, ma toute adorable, dit la voix de l'interlocuteur.

Puis les portes se refermèrent, et tout rentra dans le silence comme devant.

Ce nom de commandeur rassura un peu la Peyrade, car ce n'est pas une qualification trop à l'usage des jeunes muguets. Il était cependant curieux de savoir quel était ce personnage avec lequel on restait enfermée si longtemps. N'entendant venir personne, l'avocat s'approcha de la fenêtre qui donnait sur la rue et entrouvrit le rideau avec précaution, en se tenant prêt à le laisser retomber au moindre bruit et à faire une volte-face qui lui évitât d'être surpris en flagrant délit de curiosité. Un élégant coupé, arrêté à quelques pas de la maison, et qu'il n'avait pas remarqué avant d'y entrer, se mit en mouvement, un valet de pied, vêtu d'une livrée voyante, mais de bon goût, se hâta d'ouvrir la portière, et un petit vieux, à l'air leste et pimpant, bien qu'en lui on dût constater un de ces rares débris du passé qui n'ont pas encore fait divorce avec la poudre, s'installa vivement dans la voiture qui, aussitôt, s'éloigna avec rapidité. La Peyrade avait eu le temps de remarquer une immense brochette de décorations. Cet arc-en-ciel combiné de la titus poudrée ne pouvait guère laisser méconnaître une individualité diplomatique.

La Peyrade avait eu le temps de reprendre son livre, car, à tout hasard, il ne lui paraissait pas inutile d'être aperçu occupé de sa lecture, quand un coup de sonnette intérieure, bientôt suivi de l'apparition de la femme de chambre, lui annonça que sa longue attente allait prendre fin.

Invité par la camériste à la suivre, l'avocat eut soin de ne pas replacer le volume dans les conditions où il l'avait pris, et, un instant après, il était en présence de la comtesse.

Quelque chose de douloureux se peignait sur le beau visage de l'étrangère, qui à cette langueur ne perdait rien de ses séductions. Sur le canapé où elle se tenait assise était ouvert, à côté d'elle, un manuscrit écrit, sur papier à tranche dorée, de cette large et opulente écriture qui indique la provenance officielle de quelque cabinet ministériel ou de

quelque chancellerie. À la main elle tenait un flacon de cristal à bouchon d'or ciselé, et en aspirait fréquemment le contenu, car une forte odeur de vinaigre anglais dominait les autres parfums de l'appartement.

– Vous êtes souffrante, madame ? demanda la Peyrade avec intérêt.

– Oh ! ce n'est rien, dit l'étrangère, une migraine, à laquelle je suis fort sujette. Mais vous, monsieur, qu'êtes-vous donc devenu ? Je commençais à perdre tout espoir de vous revoir. Est-ce quelque grande nouvelle que vous venez m'annoncer ? L'époque de votre mariage avec mademoiselle Colleville doit maintenant être suffisamment prochaine pour pouvoir devenir l'objet d'une communication.

Ce début déconcerta un peu la Peyrade.

– Mais, madame, répondit-il d'un ton presque rêche, vous êtes, il me semble, assez au courant de ce qui se passe dans la maison Thuillier pour savoir que rien de ce que vous supposez n'est prochain, et je puis même dire, aujourd'hui, n'est probable.

– Non, je vous jure, je ne sais rien, je me suis interdit formellement de paraître prendre quelque intérêt à une affaire où, de toute manière, je m'étais fort sottement mêlée ; nous parlons de tout avec mademoiselle Brigitte, excepté du mariage de Céleste.

– Et c'est sans doute le désir de me laisser la liberté entière de ce sujet qui vous a mise en fuite toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer dans la maison de nos amis ?

– Mais oui, dit la comtesse, ce doit être cette raison qui m'a fait vous quitter la place ; autrement, pourquoi ma sauvagerie ?

– Oh ! madame, il y a tant d'autres raisons qui peuvent faire éviter la présence d'un homme ! Par exemple, s'il a déplu ; si des conseils qui lui ont été donnés avec une rare bienveillance n'ont pas paru être accueillis avec un empressement assez respectueux.

– Oh ! cher monsieur, dit la comtesse, je n'ai pas une telle ardeur de prosélytisme, que j'en puisse vouloir aux gens de

n'être point dociles à mes avis ; je suis, comme un autre, très exposée à voir de travers.

– Au contraire, madame, dans l'affaire de mon mariage, vous aviez vu très juste.

– Comment ? dit vivement la comtesse ; est-ce que la saisie de la brochure venant après cette croix vainement attendue aurait amené une rupture ?

– Non, dit la Peyrade, mon influence dans la maison Thuillier repose sur des bases plus solides, et au prix des services que j'ai rendus à mademoiselle Brigitte et à son frère, ces deux échecs, heureusement très réparables...

– Vous croyez ? interrompit la comtesse d'un air d'incrédulité.

– Évidemment, répondit la Peyrade, quand madame la comtesse du Bruel se mettra bien en tête d'enlever ce ruban rouge, malgré les obstacles qui se sont trouvés sur le chemin de sa bienveillance, elle est en passe d'obtenir ce résultat, qui, après tout, n'est pas au-dessus des forces humaines.

La comtesse accueillit cette assurance avec un sourire, et fit de la tête un signe négatif.

– Mais, madame, il y a quelques jours encore, madame la comtesse du Bruel disait à madame Colleville que cette résistance imprévue avait piqué son amour-propre, et que de sa personne elle irait chez le ministre.

– Seulement, vous oubliez que depuis il y a eu une descente de justice, et on n'attend pas d'ordinaire qu'un homme soit sur les bancs de la cour d'assises pour le décorer. Cette saisie, vous ne l'avez pas remarqué, accuse contre M. Thuillier, et peut-être contre vous-même, monsieur, car vous êtes le vrai coupable, une malveillance dont vous ne vous rendez pas compte. Le parquet, dans cette occasion, ne paraît pas avoir agi d'office.

La Peyrade regarda la comtesse.

– J'avoue, en effet, reprit-il après ce rapide coup d'œil, que dans l'ouvrage incriminé je cherche encore un prétexte à la mesure dont il a été l'objet.

– Mon avis est aussi, dit l'étrangère, qu'il a fallu à MM. les gens du roi une grande imagination pour se persuader qu'ils

étaient en présence d'un ouvrage séditionnel ; mais cela prouve d'autant la puissance de la force souterraine qui fait tourner à mal toutes vos bonnes intentions en faveur de cet excellent M. Thuillier.

– Nos ennemis secrets, madame, dit la Peyrade, vous les connaissez ?

– Peut-être, dit la comtesse avec un nouveau sourire.

– Madame, dit la Peyrade ému, si j'osais exprimer un soupçon ?

– Dites, répondit madame de Godollo : je ne vous en voudrai pas de deviner.

– Eh bien, madame, nos ennemis, à Thuillier et à moi, *sont* une femme.

– Mettez que cela soit, dit la comtesse. Savez-vous combien Richelieu demandait de lignes de la main d'un homme, afin de le faire pendre ?

– Quatre, répondit la Peyrade.

– Vous vous expliquerez alors qu'une brochure de plus de deux cents pages ait pu fournir à une femme quelque peu... intrigante la matière d'une persécution.

– Je m'explique tout, madame ! s'écria la Peyrade avec animation ; je crois que cette femme est une femme d'élite, qu'elle a autant de malice et d'esprit que Richelieu ; qu'adorable magicienne, non seulement elle fait marcher la police et les gendarmes, mais que, de plus, elle fige dans la main des ministres les croix près d'en tomber.

– Eh bien, alors, dit la comtesse, que sert de lutter avec elle ?

– Ah ! je ne lutte plus, dit la Peyrade, mesurant à tant de soins qu'on s'était donnés l'étendue de la bienveillance dont il était l'objet.

Puis, d'un air de contrition jouée :

– Mon Dieu ! madame, ajouta-t-il, vous avez donc pour moi bien de la *haine* ?

– Pas tout à fait autant que vous pourriez croire, répondit la comtesse ; mais, après tout, quand je vous haïrais ?

– Ah ! madame, dit la Peyrade avec exaltation, je serais le plus heureux des infortunés, car cette haine me paraîtrait

mille fois plus précieuse et plus douce que votre indifférence. Mais vous ne me haïssez pas : pourquoi auriez-vous pour moi ce bienheureux sentiment féminin que Scribe, dans une de ses perles du Gymnase, a peint avec tant de délicatesse et d'esprit ?

Madame de Godollo ne répondit pas ; elle baissa les yeux, et un mouvement plus prononcé de sa respiration communiquant à sa voix une légère altération :

– La haine d'une femme, reprit-elle, un homme de votre stoïcisme est-il assez désœuvré pour s'en préoccuper ?

– Oh ! oui, madame, répondit la Peyrade, je m'en préoccuperais, mais non pour me révolter contre elle, et, au contraire, pour bénir la rigueur qui aurait daigné s'appesantir sur moi. Ma belle ennemie une fois connue et avouée, je ne désespérerais pas de la fléchir, car jamais plus je ne serais dans un chemin qui ne fût pas le sien, jamais sous une bannière qu'elle n'eût pas déclarée la sienne ; car j'attendrais, pour penser, son inspiration ; pour vouloir, sa volonté ; pour agir, le moindre de ses ordres ; car je serais en tout son auxiliaire, mieux que cela, son esclave ; et, dût-elle me repousser de son pied mignon, me châtier de sa main si blanche, j'endurerais tout avec bonheur. Pour tant de résignation et d'obéissance, je ne voudrais qu'une grâce, celle de baiser la trace de ce pied qui me repousserait, et la faveur de couvrir de mes larmes cette main se levant sur moi menaçante.

Pendant ce long cri de cœur transporté et éperdu, que la joie du triomphe entrevu avait arraché à la nature si impressionnable du Provençal, il s'était laissé glisser de son siège, et il finit par se trouver à quelques pas de la comtesse, un genou en terre, dans l'attitude convenue du théâtre, mais qui dans la vie réelle a encore plus cours qu'on ne le croit.

– Relevez-vous, monsieur, dit la comtesse, et veuillez me répondre.

Puis, jetant sur lui un regard interrogateur et ses beaux sourcils froncés :

– Avez-vous bien pesé, dit-elle, la portée des paroles qui viennent de tomber de votre bouche ? en avez-vous mesuré tout rengagement, toute la profondeur ? La main sur le cœur

et sur la conscience, êtes-vous homme à tenir tout ce qu'elles promettent, et n'êtes-vous pas un de ces humbles et de ces perfides qui n'ont l'air d'embrasser nos genoux que pour mieux faire perdre l'équilibre à notre raison et à nos volontés ?

– Moi, s'écria la Peyrade, jamais réagir contre la fascination qui pour moi avait commencé dès notre première entrevue ! Eh ! madame, plus j'y ai résisté et plus je me suis débattu contre elle, plus vous devez croire à sa sincérité et à sa domination tardive. Ce que j'ai dit, je le pense ; ce que je pense aujourd'hui tout haut, je l'ai pensé tout bas dès le moment où j'eus l'honneur d'être reçu par vous, et les longs jours qui se sont passés à lutter contre mon entraînement en ont fait une volonté réfléchie qui a compté avec elle-même et que vos rigueurs mêmes ne décourageraient pas.

– Les rigueurs, c'est possible, dit la comtesse, mais les bontés, il faut bien y regarder ; veuillez vous-même vous examiner avec soin : nous autres étrangères, nous ne comprenons rien à cette légèreté que les Françaises apportent souvent jusque dans les engagements les plus sérieux. Pour nous, un oui est un lien sacré ; notre parole est un acte. Nous ne voulons et ne faisons rien à demi. Dans les armes de ma famille, il y a une devise qui n'est pas ici sans un grand sens : *Tout ou rien* : c'est beaucoup dire et ce n'est presque pas assez.

– Oh ! c'est bien ainsi que je l'entends, répondit l'avocat, et ma première démarche en sortant d'ici sera d'aller rompre avec cet ignoble passé qu'un instant j'ai paru mettre en balance avec l'enivrant avenir que vous ne me défendez pas d'espérer.

– Non, dit la comtesse, mettez-y plus de calme et de mesure ; je n'aime pas les coups de tête, et vous me feriez mal votre cour en brisant les vitres. Ces Thuillier ne sont pas de mauvaises gens, au fond ; ils vous ont humilié sans le savoir ; ils sont d'un monde qui n'est pas le vôtre ! Est-ce leur faute ? Dénouez, ne rompez pas, et surtout réfléchissez encore. Votre conversion à ma religion est de si fraîche date ! Quel homme est assuré de ce que son cœur lui dira demain ?

– Moi, madame, dit la Peyrade, je suis cet homme. Nous autres gens du Midi, nous n'aimons pas non plus à la française.

– Mais, dit la Hongroise avec un charmant sourire, il me semblait que c’était de haine qu’il avait été question entre nous.

– Ah ! madame, s’écria l’avocat, même expliqué et compris, ce mot a quelque chose qui fait mal ; dites-moi plutôt, non pas que vous m’aimez, mais que les paroles que vous daignâtes m’adresser lors de notre première rencontre sont bien l’expression de votre pensée.

– Mon ami, répondit la comtesse en accentuant ce mot, un de vos moralistes a dit : « Il y a des personnes qui disent : *Cela est*, ou : *Cela n’est pas* ; elles n’ont pas besoin de prêter serment, leur caractère jure pour elles. » Faites-moi la grâce de me croire de ces gens-là.

Et elle tendit à l’avocat sa main d’un geste plein de pudeur et de grâce.

L’avocat, hors de lui, se précipita sur cette main, qu’il mangea de baisers.

– Assez, enfant ! dit l’étrangère en dégageant doucement la prisonnière ; adieu, à bientôt ! Je crois que ma migraine est passée.

La Peyrade ramassa son chapeau et parut s’élancer hors de l’appartement ; mais, s’arrêtant à la porte, il se retourna et couvrit la belle étrangère d’un regard plein de tendresse.

La comtesse lui fit de la tête un charmant adieu, et comme la Peyrade se disposait à revenir sur ses pas, avec son doigt elle lui intima d’être plus sage et de rester où il était.

La Peyrade acheva alors de sortir. Dans l’escalier, il s’arrêta pour expirer, si l’on peut ainsi parler, le bonheur dont son cœur débordait ; les paroles de la comtesse, l’ingénieuse préparation qu’elle avait mise à le mettre sur la voie de ses sentiments lui parurent autant de garanties de leur sincérité, et il partait avec la foi.

En proie à cette ivresse des gens heureux, qui se traduit non seulement dans leurs gestes, dans leurs regards, dans leur démarche, mais quelquefois aussi dans des actes que n’autoriserait pas, à la rigueur, la raison ; après s’être arrêté un instant sur l’escalier, il monta quelques marches, et d’une place où il avait en vue l’appartement des Thuillier :

– Enfin, s’écria-t-il, voici venir la gloire, la fortune, le bonheur, et, de plus, je pourrai me donner le plaisir de la vengeance ! Après Dutocq et Cérizet, je vous écraserai, vile engeance bourgeoise ! ajouta-t-il.

Et il montrait le poing à l’innocente porte à deux battants.

Ensuite il sortit en courant, et l’expression populaire était en ce moment vraie pour lui : il semblait que la terre ne pouvait pas le porter.

Dès le lendemain, il n’aurait pas pu porter plus loin la tempête dont il était gros, la Peyrade arriva chez Thuillier. Il y venait dans les dispositions les plus hostiles et les plus amères : qu’on juge de sa stupéfaction ! Avant qu’il eût eu le temps de se mettre en garde contre cette démonstration d’union et d’oubli, Thuillier se précipita dans ses bras.

– Mon ami, s’écria l’ex-sous-chef au sortir de cette étreinte, ma fortune politique est faite, tous les journaux sans exception parlent ce matin de la saisie de ma brochure, et il faut voir comme les feuilles de l’opposition arrangent le gouvernement !

– C’est tout simple, dit l’avocat sans partager cet enthousiasme, tu es devenu un thème pour elles ; mais cela n’améliore pas du tout ton affaire, et le parquet n’en sera que plus animé à obtenir, comme il dit, une condamnation.

– Eh bien, dit Thuillier en relevant fièrement la tête, j’irai en prison, comme Béranger, comme Lamennais, comme Armand Carrel.

– Mon cher, c’est charmant de loin, la persécution, mais, quand tu entendras les gros verrous se refermer sur toi, sois sûr que le métier te paraîtra beaucoup moins gracieux.

– D’abord, objecta Thuillier, on ne refuse jamais aux condamnés politiques d’aller faire leur temps dans une maison de santé, et puis, enfin, je ne suis pas encore condamné ; toi-même étais d’avis hier que l’on pouvait espérer un acquittement.

– Oui, mais depuis j’ai appris des choses qui rendent ce résultat très douteux ; la même main qui t’a empêché d’avoir la croix a dû faire saisir ta brochure ; tu seras assassiné avec préméditation.

– Ce dangereux ennemi, puisque tu le connais, dit Thuillier, tu ne refuseras pas, je pense, de me le signaler ?

– Je ne le connais pas, répondit la Peyrade, mais je le soupçonne : voilà ce que c'est que de jouer au fin.

– Comment ! jouer au fin ? dit Thuillier avec la curiosité d'un homme avant bien la conscience de n'avoir rien en ce genre à se reprocher.

– Certainement, reprit l'avocat. Vous avez fait de Céleste une sorte d'appeau pour attirer les étourneaux dans votre salon ; tout le monde n'a pas la longanimité de M. Godeschal, qui, après avoir été éconduit, s'est si généreusement montré dans la question de la surenchère.

– Explique-toi mieux, dit Thuillier, je ne saisis pas du tout.

– Rien n'est cependant plus facile à comprendre. Combien, sans me compter, y a-t-il de prétendants à la main de mademoiselle Colleville ? Godeschal, Minard fils, Phellion fils, Olivier Vinet le substitut, tous gens que l'on a promenés comme on me promène.

– Olivier Vinet le substitut ! s'écria Thuillier frappé comme par un trait de lumière ; c'est de là, en effet, que doit partir le coup. Son père, dit-on, a le bras très long. Mais peut-on dire que nous l'avons promené, pour me servir de ton expression assez inconvenante ? Il a passé une soirée chez nous et n'a fait aucune demande, pas plus d'ailleurs que le fils Minard, que le fils Phellion. Godeschal est le seul qui ait risqué une démarche directe, et il a été refusé sans hésitation et sans qu'on lui ait tenu le bec dans l'eau.

– C'est vrai, dit la Peyrade cherchant toujours sa querelle ; il n'y a que ceux qui ont des paroles précises et expresses que l'on se pique de lanterner !

– Ah ça ! voyons, dit Thuillier, à qui en as-tu, avec tes insinuations ? N'as-tu pas tout réglé l'autre jour avec Brigitte ? Tu prends bien ton temps pour venir me parler de tes amours, quand le glaive de la justice est levé sur ma tête !

– Très bien, dit la Peyrade avec ironie ; tu vas maintenant exploiter ta position intéressante de prévenu. Je savais bien que

cela se passerait ainsi, et que, la brochure une fois faite, les fins de non-recevoir allaient recommencer.

– Parbleu ! ta brochure, répondit Thuillier, je te trouve assez plaisant de vouloir qu'elle ait levé toutes les difficultés, quand elle est, au contraire, devenue l'occasion de complications déplorables.

– Déplorables, comment ? ta fortune politique est faite !

– En vérité, mon cher, dit Thuillier avec sentiment, je n'aurais jamais pensé que tu irais choisir le quart d'heure de l'adversité pour venir nous mettre le pistolet sur la gorge et me faire l'objet de tes taquineries et de tes malices !

– Allons ! maintenant, dit la Peyrade, voilà le quart d'heure de l'adversité, et il n'y a qu'un instant, tu te jetais dans mes bras comme un homme auquel un insigne bonheur est arrivé. Il faudrait pourtant prendre ton parti d'être un homme fort à plaindre ou un triomphateur glorieux.

– Tu as beau faire de l'esprit, répondit Thuillier, tu ne me mettras pas en contradiction ; je suis logique, moi, si je n'ai pas de brillant. Il est très naturel que je me console en voyant l'opinion publique se prononcer en ma faveur, et en recueillant dans ses organes les témoignages les plus honorables de sa haute sympathie ; mais, en somme, crois-tu que je n'aimerais pas mieux que les choses eussent suivi leur cours, et, en me voyant l'objet d'une basse vengeance de la part de gens aussi influents que les Vinet, puis-je mesurer l'étendue des dangers auxquels je suis exposé ?

– Alors, dit la Peyrade avec une insistance impitoyable, décidément tu es Jean qui pleure !

– Oui, répondit Thuillier d'un ton solennel, Jean qui pleure sur une amitié que l'avais crue vraie et dévouée, et qui n'a que des sarcasmes à m'offrir quand j'attendais ses services.

– Quels services ? demanda la Peyrade. Ne m'as-tu pas déclaré hier que, dans tous les genres, tu avais assez de ma collaboration ? Je t'ai offert de plaider pour toi ; tu m'as répondu que tu prendrais un grand avocat.

– Sans doute ; dans le premier moment de surprise où m'avait jeté un coup si inattendu, j'ai pu dire cette sottise ; mais,

réflexion faite, qui mieux que toi est en mesure d'expliquer les intentions de l'écrit sorti de ta plume ? J'étais hier un homme hors de lui, et toi, aujourd'hui, avec ton amour-propre blessé, qui ne sait rien pardonner à un premier mouvement, tu es un homme bien caustique et bien cruel.

– Ainsi, dit la Peyrade, tu me proposes formellement de te défendre devant le jury ?

– Eh ! oui, mon cher, je ne vois pas d'autres mains entre lesquelles je puisse remettre ma cause. Je payerais un prix fou quelque grand monsieur du Palais, et il ne me défendrait pas aussi habilement que tu le feras.

– Eh bien, moi, je refuse ; les rôles, comme tu le vois, sont diamétralement changés ; je pensais comme toi, hier, que j'étais l'homme de ce procès ; aujourd'hui, je crois qu'il te faut prendre, en effet, une sommité du barreau, parce que, avec l'antagonisme de Vinet, l'affaire a acquis des proportions qui créent à celui qui s'en chargera une responsabilité vraiment effrayante.

– Je comprends, dit Thuillier avec ironie, monsieur a toujours eu des idées de magistrature, et il ne veut pas se brouiller avec un homme dont on a déjà parlé pour être garde des sceaux. C'est prudent, mais je ne sais pas jusqu'à quel point cela fait les affaires de ton mariage.

– C'est-à-dire, répondit la Peyrade en saisissant la balle au bond, que te tirer des griffes du jury est un treizième travail d'Hercule qui m'est imposé pour mériter la main de mademoiselle Colleville. Je me doutais bien que les exigences se multiplieraient à proportion des preuves de mon dévouement, mais c'est justement ce qui me lasse, et, pour couper court à cette exploitation de l'homme par l'homme, je venais te dire ce matin que je te rendais ta parole : ainsi, tu peux disposer de la main de Céleste ; pour mon compte, je n'y prétends plus.

L'inattendu et la forme carrée de cette déclaration laissèrent Thuillier sans parole et sans voix, d'autant mieux qu'à cet instant entra Brigitte. L'humeur de la ménagère s'était également beaucoup modifiée depuis la veille, car son début fut charmant de familiarité amicale.

– Ah ! vous voilà, dit-elle à la Peyrade, bonne graine d’avocat !

– Mademoiselle, je vous salue, répondit gravement le Provençal.

– Eh bien, continua la vieille fille sans faire attention à l’air cérémonieux de la Peyrade, le gouvernement s’est mis dans un joli pétrin en saisissant votre brochure ! Faut voir comme les journaux le houspillent ce matin ! – Tiens, ajouta-t-elle en donnant à Thuillier une feuille de petite dimension imprimée sur du papier à sucre en caractères gros, mais peu lisibles, en voilà encore un que tu n’avais pas lu ; le portier vient de le monter ; c’est un journal de notre ancien quartier, *l’Écho de la Bièvre*. Je ne sais pas, messieurs, si vous serez de mon avis, mais je trouve l’article on ne peut pas mieux écrit. C’est drôle ensuite, comme ces journalistes font peu d’attention ; ils écrivent ton nom sans *h*. Il me semble que tu pourrais réclamer.

Thuillier prit le journal et lut l’article qu’avait inspiré au rédacteur en chef du journal des tanneurs la reconnaissance de l’estomac. De sa vie, Brigitte n’avait fait attention à un journal, excepté pour savoir s’il était de la dimension voulue pour les emballages auxquels elle le faisait servir, mais, tout à coup convertie à la religion de la presse par l’ardeur de son amour fraternel, elle s’était placée derrière Thuillier, et, par-dessus son épaule, relisant avec lui les endroits saillants de la page qui lui avait paru si éloquente, elle les soulignait du doigt.

– Oui, dit Thuillier en repliant le journal, c’est chaud et très flatteur pour moi... Mais voilà une bien autre affaire ! monsieur ici présent me déclare qu’il ne veut pas plaider pour moi et qu’il renonce à la main de Céleste.

– C’est-à-dire, reprit Brigitte, qu’il y renonce, si, après avoir plaidé, nous ne faisons pas *subito* le mariage. Eh bien, moi, ce pauvre garçon, je trouve sa prétention raisonnable. Quand il aura fait encore ça pour nous, il n’y aura plus de rémission, et, que mademoiselle Céleste s’arrange ou non de la combinaison, il faudra qu’elle l’accepte, parce que, enfin, il faut un terme à tout.

– Tu l’entends, mon cher, dit la Peyrade en s’emparant du commentaire de Brigitte, quand j’aurai plaidé, le mariage se fera. Ta sœur est la franchise même et n’y met pas la moindre diplomatie.

– De la diplomatie ! répéta Brigitte. Ah bien ! c’est bien moi qui vais en fourrer dans les affaires. Je dis les choses comme je les pense : l’ouvrier a travaillé, il faut qu’il soit payé de sa peine.

– Tais-toi donc, s’écria Thuillier en frappant du pied, tu ne prononces pas une parole qui ne retourne le poignard dans la plaie.

– Comment ! le poignard dans la plaie ? demanda Brigitte ; ah çà ! vous ne vous entendez donc pas ?

– Je t’ai dit, reprit Thuillier, que la Peyrade venait de me rendre notre parole, et sa raison, c’est que, pour lui accorder la main de Céleste, on lui demande un nouveau service ; il trouve qu’il nous en a rendu assez comme ça.

– Il nous en a rendu, sans doute, répondit Brigitte, mais il me semble qu’on n’a pas été ingrat envers lui. D’ailleurs, c’est lui qui a fait la boulette, et je trouverais assez drôle qu’il nous laissât maintenant dans l’embarras.

– Votre raisonnement, chère demoiselle, dit la Peyrade, pourrait avoir une apparence de justesse, s’il n’y avait pas à Paris d’autre avocat que moi ; mais, comme les rues en sont pavées, et qu’hier Thuillier lui-même parlait de prendre un homme posé au barreau, je n’ai pas le moindre scrupule à refuser de me charger de sa défense. Maintenant, quant au mariage en question, afin qu’il ne soit pas de nouveau l’objet de quelque marché brutal et à bout portant, j’y renonce de la manière la plus formelle, et rien n’empêchera plus mademoiselle Colleville de prendre toutes les commodités de M. Phellion.

– À votre aise, mon cher monsieur, répondit Brigitte ; si c’est là votre dernier mot, nous ne serons pas embarrassés de trouver un mari pour Céleste, Phellion fils ou un autre ; mais vous me permettrez de vous dire que la raison que vous nous donnez n’est pas la véritable ; car enfin nous ne pouvons pas aller plus vite que les violons : le mariage serait décidé aujourd’hui, il faut

encore que les bans soient publiés ; vous avez assez d'esprit pour comprendre que M. le maire ne peut pas vous marier avant que les formalités soient remplies, et, d'ici là, Thuillier aura passé en jugement.

– Oui, dit la Peyrade, et, si je perds la cause, ce sera moi qui aurai fait condamner Thuillier à la prison, comme c'était moi hier qui avais fait faire la saisie.

– Dame, il me semble que, si vous n'aviez rien écrit, la police n'eût pas trouvé à mordre.

– Ma chère amie, dit Thuillier en voyant la Peyrade hausser les épaules, ton raisonnement est vicieux, en ce sens que l'écrit n'était incriminable par aucun côté. Ce n'est pas la faute de la Peyrade si des personnages très haut placés ont organisé contre moi une persécution. Tu te rappelles ce petit substitut, M. Olivier Vinet, que Cardot amena à une de nos soirées ; il paraît que lui et son père sont furieux de ce que nous n'avons pas voulu de lui pour Céleste, et qu'ils ont juré ma perte.

– Eh bien, pourquoi l'avons-nous refusé, dit Brigitte, si ce n'est pour les beaux yeux de monsieur ? Car, enfin, un substitut de Paris, c'était un parti très sortable.

– Sans doute, dit nonchalamment la Peyrade ; seulement, il n'apportait pas en dot tout à fait un million.

– Ah ! s'écria Brigitte en s'animant, si vous allez encore parler de la maison que vous nous avez fait acheter, je vous dirai, moi, que, si vous aviez eu l'argent qu'il fallait mettre dehors pour la souffler au notaire, vous ne seriez pas venu nous trouver. Il ne faut pas croire aussi que j'aie été tout à fait votre dupe ; vous parliez tout à l'heure de marché, mais vous l'avez très bien proposé vous-même : « Donnez-moi Céleste, je vous donnerai la maison » ; voilà ce que vous nous avez fait entendre en propres termes ; et encore il a fallu faire des sacrifices sur lesquels on n'avait pas d'abord compté.

– Allons, Brigitte, dit Thuillier, tu t'arrêtes à des niaiseries !

– Des niaiseries ! des niaiseries ! répéta Brigitte. La somme convenue d'abord a-t-elle ou non été dépassée ?

– Mon cher Thuillier, dit la Peyrade, je crois, comme vous, que la question est vidée et qu'elle ne peut plus que s'aigrir par

des rabâchages inutiles. Mon parti était pris avant de venir ; tout ce que j'entends ne peut que m'y confirmer ; je ne serai pas votre *gendre*, mais nous n'en resterons pas moins bons amis.

Et il se leva pour sortir.

– Un instant, monsieur l'avocat ! dit alors Brigitte en lui barrant le passage ; il y a quelque chose, moi, que je ne trouve pas vidé ; et, maintenant que nous ne devons plus faire bourse commune, je ne serais pas fâchée que vous *vouliez* bien me dire où est passée une somme de dix mille francs que Thuillier vous a remise pour ces canailles de bureaux qui devaient nous faire avoir cette croix dont on est encore à avoir des nouvelles ?

– Brigitte, dit Thuillier avec angoisse, tu as une langue d'enfer : tu devais ignorer ce détail, que je t'ai dit dans un accès de mauvaise humeur, et tu m'avais promis de ne jamais en ouvrir la bouche à qui que ce *saye*.

– Non ; mais, répondit l'implacable Brigitte, on se quitte. Eh bien, en se quittant, on se liquide. Dix mille francs ! moi, j'avais trouvé ça cher pour une croix véritable ; mais, pour une croix en détrempe, monsieur conviendra que c'est hors de prix.

– Voyons, la Peyrade, mon ami, dit Thuillier en allant à l'avocat, devenu pâle de colère, n'écoute pas Brigitte, l'affection qu'elle a pour moi l'égare ; je sais fort bien ce que c'est que les bureaux, et je ne serais pas étonné quand tu y aurais même mis du tien.

– Monsieur, répondit la Peyrade, je ne suis malheureusement pas en mesure de vous faire parvenir, en rentrant chez moi, la somme dont il m'est demandé compte avec une si insultante brutalité. Mais veuillez m'accorder quelque délai, et, si, pour vous aider à prendre patience, vous vouliez accepter un billet, je suis prêt à vous le souscrire.

– Va-t'en au diable avec ton billet ! dit Thuillier ; tu ne me dois rien, et c'est nous qui te redevons, car Cardot m'avait dit que, pour la magnifique acquisition que tu nous faisais faire, ta part devait être d'au moins dix mille francs.

– Cardot ! Cardot ! dit Brigitte, il est bien généreux avec l'argent des autres ! On lui donnait Céleste, c'était bien mieux que dix mille francs.

La Peyrade était un trop grand comédien pour ne pas trouver dans l'humiliation qu'il venait de subir l'occasion d'un dénouement à effet. Avec des larmes dans la voix, que bientôt il eut dans les yeux :

– Mademoiselle, dit-il, quand j'eus l'honneur d'être reçu chez vous, j'étais pauvre, et longtemps vous m'y avez vu souffreteux et mal à l'aise, parce que je savais que la pauvreté expose à toutes les indignités. Du jour où j'ai pu vous apporter la fortune que je ne cherchais pas pour moi-même, j'ai pris un peu plus d'assurance, et vos bontés elles-mêmes m'ont encouragé à me relever de ma timidité et de mon abaissement. Aujourd'hui, quand je fais une démarche loyale qui vous ôte un grand souci, car, si vous voulez être franche, vous avouerez que vous aviez rêvé un autre mari pour Céleste, nous pouvions renoncer à une idée que ma délicatesse me défendait de poursuivre, et néanmoins rester amis. Il suffisait pour cela de se tenir dans les bornes de cette politesse dont vous avez chaque jour auprès de vous un modèle, car, bien que madame de Godollo ne soit pas pour moi bienveillante, je suis assuré que sa bonne éducation ne lui permettrait pas d'approuver votre odieux procédé. Mais, grâce au ciel, j'ai dans le cœur quelque sentiment religieux ; l'Évangile n'est pas pour moi lettre morte, et, entendez-le bien, mademoiselle, JE vous PARDONNE : ce n'est pas à Thuillier, qui ne les accepterait pas, c'est à vous, pour toute vengeance, que prochainement je ferai remettre les dix mille francs que j'aurais, selon vous, appliqués à mes besoins. Au moment où ils seront rentrés dans vos mains, si, revenue d'un soupçon injuste, vous aviez quelque scrupule, vous les verseriez au bureau de bienfaisance...

– Au bureau de bienfaisance ! s'écria Brigitte en interrompant, merci ! pour être distribués à un tas de fainéants et de dévotes qui en font des bombances après avoir été manger le bon Dieu. J'ai été pauvre aussi, mon petit, et j'ai fait longtemps des sacs pour mettre l'argent des autres avant d'y mettre le mien ; j'en ai maintenant, je le garde : ainsi, quand vous voudrez, je suis prête à recevoir ; tant pis pour vous, si vous ne

savez pas faire les affaires dont vous vous chargez et si vous tirez votre poudre aux moineaux.

Voyant qu'il avait manqué son effet et qu'il n'avait pas entamé le granit de Brigitte, la Peyrade lui jeta un regard dédaigneux et sortit majestueusement.

Il avait remarqué un mouvement de Thuillier pour le retenir, mais un geste impérieux de Brigitte, toujours reine et maîtresse, avait cloué son frère à sa place.

Rentré chez lui, l'avocat compléta son émancipation en écrivant à madame Colleville que, le mariage avec Céleste étant rompu, il se croyait obligé, par les convenances aussi bien que par la délicatesse, à ne plus se montrer chez elle.

Le lendemain, Colleville, en se rendant à son bureau, monta chez la Peyrade et lui demanda quelles étaient les *bêtises* qu'il avait écrites à Flavie et qui l'avaient plongée dans le désespoir.

L'avocat mit une grande gravité à reproduire au mari les termes de l'épître peu amoureuse qu'il avait écrite à la femme.

– Et tu appelles ça être un ami ? dit Colleville, qui, dès longtemps, on s'en souvient, était arrivé à tutoyer le Provençal. Tu n'épouses pas : est-ce là une raison pour se brouiller avec les parents de la fille ? C'est comme de nous rendre responsables des mots que tu as pu avoir avec les Thuillier. Est-ce que ça nous regarde, nous ? Ma femme n'a-t-elle pas toujours été excellente pour toi ?

– Je n'ai, répondit la Peyrade, qu'à me louer des bontés de madame Colleville.

– Et c'est pour cela que tu veux la faire mourir de chagrin ? Depuis hier, elle n'a pas cessé d'avoir le mouchoir à la main : je te dis qu'elle en fera une maladie.

– Écoulez, mon cher Colleville, répondit la Peyrade, je vous dois la vérité et vous êtes digne de l'entendre : outre que je ne puis maintenant me rencontrer avec mademoiselle Céleste...

– Eh bien, tu ne te rencontreras pas, interrompit le bon Colleville ; quand tu arriveras, la petite s'en ira dans sa chambre ; d'ailleurs, elle ne tardera pas à être mariée.

– D'accord ; mais je dois ajouter que mes assiduités chez vous ont été calomniées, des bruits malveillants se sont

répandus. J'ai en même temps le désir et le devoir de les faire cesser.

– Comment ! s'écria le mari, un homme de ton esprit s'arrêter à de pareilles billevesées ! Tu veux, toi, empêcher les langues ? Mais il y a vingt-cinq ans qu'on cause sur ma femme, parce qu'elle est un peu mieux tournée que Brigitte et madame Thuillier. Je suis donc un plus grand Grec que toi, car tous ces bavardages ne nous ont pas fait faire un quart d'heure de mauvais ménage.

– Eh bien, dit la Peyrade, tout en vous honorant, parce qu'il suppose une âme très forte, je crois que ce mépris de l'opinion est imprudent.

– Allons donc ! dit Colleville ; je la foule aux pieds, l'opinion, une belle catin ! C'est Minard qui fait courir ces bruits-là, parce que sa grosse cuisinière de femme n'a jamais pu arrêter l'attention d'un honnête homme. Il ferait bien mieux, M. le maire, de veiller sur la conduite de son fils, qui se ruine avec une ancienne actrice de chez Bobino.

– Enfin, mon bien cher, dit la Peyrade, tâchez de faire entendre raison à Flavie.

– À la bonne heure ! dit Colleville en serrant vigoureusement la main de l'avocat, tu l'appelles Flavie comme autrefois, et j'ai retrouvé mon ami.

– Certainement, répondit la Peyrade sur un ton plus tempéré, les amis sont toujours les amis.

– Oui, les amis sont les amis, répéta Colleville ; l'amitié ! présent des dieux, et qui nous console de toutes les traverses de l'existence ! Ainsi, c'est entendu, tu viendras voir ma femme et ramener dans mon malheureux ménage le calme et la sérénité.

La Peyrade promit d'une manière vague ; et, quand il se fut débarrassé de l'importun, il se demanda si ce tempérament de mari, bien plus fréquent qu'on ne l'imagine, était une réalité ou une comédie.

Au moment où la Peyrade se disposait à aller mettre aux pieds de la comtesse l'hommage de la liberté qu'il avait reconquise d'une main si rude, il reçut un billet parfumé qui lui fit battre le cœur ; il avait reconnu sur le cachet ce fameux *Tout*

ou rien qui lui avait été donné comme la règle de la relation qui s'inaugurerait pour lui.

« Cher monsieur, lui disait madame de Godollo, j'ai su votre conclusion, merci ! Mais il faut maintenant que je prépare la mienne, car vous ne me supposez pas la pensée de m'éterniser dans un monde qui est si peu le nôtre, et où je ne suis plus retenue par aucun intérêt. Pour ménager ma transition et n'avoir pas à rendre compte de l'asile que l'entresol donnera à l'exilé volontaire du premier, j'ai besoin de cette journée et de celle qui suivra. Ne venez donc me voir qu'après-demain. À ce moment, j'aurai exécuté Brigitte, comme on dit à la Bourse, et j'aurai bien des choses à vous conter.

Tua tota.

Comtesse DE GODOLLO. ».

Le *Tout à vous* en latin parut charmant à la Peyrade, qui, du reste, ne s'en étonna pas, le latin, en Hongrie, étant une seconde langue nationale. Les deux jours d'attente auxquels il était condamné attisèrent encore l'ardent foyer de la passion par laquelle il avait été envahi, et, le surlendemain, en arrivant à la maison de la Madeleine, son amour était porté à un degré d'incandescence dont lui-même ne se serait pas cru susceptible quelques jours auparavant.

Cette fois, la Peyrade fut aperçu par la femme du concierge ; mais, outre qu'il pouvait être supposé allant chez les Thuillier, il lui eût été fort indifférent qu'on connût le vrai but de sa visite. La glace désormais était rompue, son bonheur était officiel, et il était plus disposé à le crier à tout venant qu'à en faire un mystère.

Les degrés lestement franchis, l'avocat se disposait à faire retentir la sonnette, quand, en avançant la main pour prendre le cordon de soie placé auprès de la porte, il s'aperçut que le cordon avait disparu.

La première pensée de la Peyrade fut qu'une de ces graves indispositions qui rendent à un malade toute espèce de bruit insupportable pouvait expliquer la suppression de l'objet qui faisait défaut ; mais plusieurs autres remarques vinrent au même moment infirmer cette explication, qui, du reste, n'aurait rien eu de bien consolant.

Depuis le vestibule jusqu'à la porte de la comtesse, un tapis d'escalier, retenu à chaque marche par une tringle de cuivre, ménageait aux visiteurs une moelleuse ascension ; ce tapis avait été supprimé.

Au-devant de la porte un tambour, recouvert en velours vert rehaussé de baguettes dorées, en fermait l'embrasure ; de cette disposition plus de nouvelles, si ce n'est quelques dégradations que les ouvriers avaient faites au mur dans le travail de l'enlèvement.

Un moment, l'avocat crut, dans son émoi, s'être trompé d'étage ; mais, en jetant un coup d'œil par-dessus la rampe, il s'assura qu'il n'avait pas dépassé l'entresol. Madame de Godollo était donc en train de déménager ?

Le Provençal se résigna alors à s'annoncer chez la grande dame, comme on fait chez une grisette ; mais sous sa main retentit cette sonorité creuse qui accuse le vide, *intonuere cavernæ*, et en même temps, sous la porte qu'il sollicitait vainement de son poing fermé, il remarqua cette clarté plus vive qui signale un appartement inhabité, alors qu'il n'y a plus de rideaux, plus de tapis, plus de meubles pour assourdir le bruit et amortir la lumière.

Obligé de croire alors à un déménagement accompli, la Peyrade supposa que, lors de la rupture avec Brigitte, quelque brutalité de la vieille fille avait nécessité cette mesure radicale et violente : mais comment n'en avait-il pas été avisé, et quelle idée de le laisser en proie à ce ridicule mécompte que le peuple résume d'une façon si pittoresque par l'expression « Trouver visage de bois » ?

Avant de quitter la place, comme si le doute était encore possible, la Peyrade se décida à donner à la porte un bruyant et dernier assaut.

– Qu'est-ce qui frappe donc ainsi à renverser la maison ? cria alors la concierge, attirée par le bruit au pied de l'escalier.

– Madame de Godollo n'habite donc plus ici ? demanda la Peyrade.

– Certainement qu'elle n'y habite plus, puisqu'elle a déménagé. Si monsieur m'avait dit qu'il allait chez elle, je lui aurais évité la peine d'enfoncer la porte.

– Je savais qu'elle devait quitter son appartement, dit la Peyrade ne voulant pas avoir l'air d'ignorer le projet de départ, mais je ne pensais pas son déplacement si prochain.

– Faut croire qu'elle était pressée, dit la concierge, puisque ce matin elle est partie en poste.

– Partie en poste ! répéta la Peyrade avec stupéfaction ; elle aurait donc quitté Paris ?

– C'est à penser, répondit la terrible portière ; l'usage n'est pas de prendre des chevaux et un postillon pour se changer d'un quartier à l'autre.

– Et elle ne vous a pas dit où elle allait ?

– Ah ! monsieur a là une drôle d'idée, s'il croit qu'on nous rend des comptes !

– Non, mais enfin ses lettres, s'il lui en arrive après son départ ?...

– Ses lettres, j'ai ordre de les remettre à M. le commandeur, ce petit vieux qui venait si souvent chez elle, où monsieur a dû le rencontrer.

– Oui, oui, certainement, dit la Peyrade gardant sa présence d'esprit au milieu des atteintes successives qui lui arrivaient : ce petit vieux poudré qui venait presque tous les jours ?

– Tous les jours, n'est pas le mot, mais il venait souvent : eh bien, c'est à lui que j'ai ordre de remettre les lettres de madame la comtesse.

– Et pour les autres personnes de sa connaissance, ajouta le Provençal avec négligence, elle ne vous a chargé de rien ?

– De rien, monsieur.

– C'est bien, ma chère dame, dit la Peyrade, je vous remercie Et il se mit en devoir de sortir.

– Mais, je pense, dit la concierge, mademoiselle doit en savoir plus long que moi ; est-ce que monsieur ne monte pas ? elle est chez elle, ainsi que M. Thuillier.

– Non, c’est inutile, dit la Peyrade ; j’étais venu pour rendre compte à madame de Godollo d’une commission dont elle m’avait chargé. Je n’ai pas le temps de m’arrêter.

– Eh bien, je vous dis, elle est partie ce matin en poste. Oh ! mon Dieu, il y a seulement deux heures, monsieur la trouvait encore ; mais, ayant pris la poste, elle doit être loin à l’heure qu’il est.

Avec sa façon de dire toujours deux fois les choses, cette femme, qui venait de donner au Provençal de si cruelles informations, avait l’air d’insister sur les détails qui devaient le torturer le plus vivement. Il sortit le désespoir au cœur. Sans compter le souci de ce départ précipité, la jalousie venait de l’envahir, et, dans cette période aiguë de son affreux mécompte, les explications les plus désolantes se présentèrent à son esprit.

Après avoir un peu rêvé :

– Ces femmes diplomatiques, pensa-t-il, sont souvent chargées de missions secrètes, où la discrétion la plus absolue et une extrême rapidité d’évolution sont nécessaires.

Puis, par un revirement soudain :

– Mais si c’était, se dit-il à lui-même, de ces intrigantes que les gouvernements étrangers emploient comme leurs agents ? Si l’histoire, plus ou moins vraisemblable, de cette princesse russe forcée de vendre son mobilier à Brigitte était aussi celle de madame hongroise ? Cependant, ajoutait-il par une troisième évolution de son cerveau, livré à une effroyable anarchie d’idées et de sentiments, son éducation, ses manières, son langage, tout annonce une femme admirablement bien posée dans le monde ; et puis, si elle n’eût été qu’un oiseau de passage, quelle nécessité de se donner tant de souci pour m’accaparer ?

La Peyrade eût encore continué longtemps de se plaider ainsi le pour et le contre, s’il ne se fût senti tout à coup saisir à bras-le-corps et si une voix à lui connue ne lui eût crié :

– Mais, mon cher avocat, prenez donc garde ! un affreux trépas vous menace et vous courez à votre perte !

La Peyrade, en se réveillant, se trouva dans les bras de Phellion.

La scène se passait au pied d'une maison en démolition, à l'angle des rues Duphot et Saint-Honoré.

Posté en face, sur le trottoir, Phellion, dont on se rappelle le goût prononcé pour les travaux *du bâtiment*, assistait depuis un quart d'heure au drame d'un pan de mur près de tomber sous les efforts réunis d'une escouade d'ouvriers, et, sa montre en main, le grand citoyen supputait la durée de la résistance que cette masse de moellons et de plâtre pourrait encore opposer au travail de destruction dont il était l'objet.

C'était précisément au moment le plus chaud de la péripétie imminente que la Peyrade, perdu dans le tumulte de ses pensées, allait, sans tenir compte des avertissements qui lui étaient adressés de toutes parts, s'engager dans le rayon où il était probable que s'accomplirait la chute de l'*aérolithe*. Aperçu par Phellion, qui, du reste, se fût également précipité pour un inconnu, la Peyrade, évidemment, lui dut d'échapper à une mort affreuse, car, au moment où il était vivement rejeté en arrière par la vigoureuse étreinte de l'habitant du quartier Latin, le mur, avec le bruit d'un coup de canon et au milieu d'un flot de poussière qu'il entraînait, vint s'abattre à quelques pas de lui.

– Vous êtes donc sourd et aveugle ? courut lui dire, avec le ton d'aménité que l'on peut croire, l'ouvrier préposé pour avertir les passants du danger.

– Merci, cher monsieur ! dit la Peyrade, revenu sur la terre ; sans vous, je me faisais sottement écraser.

Et il serrait la main de Phellion.

– Ma récompense, répondit celui-ci, est dans la satisfaction même de vous savoir arraché à un si imminent péril, et je puis dire que cette satisfaction est entremêlée pour moi de quelque orgueil, car je ne m'étais pas trompé de deux secondes dans le calcul qui m'avait permis de préjuger le moment où ce redoutable bloc serait déplacé de son centre de gravité. Mais à quoi pensiez-vous donc, cher monsieur ? Sans doute au plaidoyer que vous devez prononcer dans l'affaire Thuillier, car les feuilles publiques m'ont appris la menace que la vindicte publique fait peser sur la tête de notre estimable ami. C'est une belle cause, monsieur, que vous aurez à défendre ; la main sur

la conscience et habitué d'ailleurs que je suis, par mes travaux comme membre du comité de lecture de l'Odéon, à juger des ouvrages d'esprit, après avoir eu communication de quelques passages de l'écrit incriminé, je ne trouve pas que le ton de cette brochure soit de nature à justifier les mesures de rigueur dont elle a été l'objet... Entre nous, ajouta le grand citoyen en baissant la voix, j'avoue que le gouvernement a fait là une petitesse.

– C'est aussi mon avis, dit la Peyrade, mais je ne serai pas chargé de la défense ; j'ai engagé Thuillier à solliciter l'assistance de quelque avocat en renom.

– Ce peut être un bon conseil, dit Phellion, et, dans tous les cas, il fait honneur à votre modestie. Vous venez sans doute de le voir, ce cher ami ? Je passai chez lui le jour où la bombe éclata, et je m'y rendais derechef en ce moment. Je ne le trouvai pas, lors de ma première visite ; je ne trouvai que Brigitte, qui était en grande discussion avec madame de Godollo : c'est une femme qui a des vues politiques ; elle avait, ma foi ! prédit la saisie.

– Vous savez qu'elle a quitté Paris, la comtesse ? dit la Peyrade, se précipitant sur l'occasion d'aborder le sujet de sa monomanie du moment.

– Ah ! elle est partie, dit Phellion. Eh bien, monsieur, je dois vous dire, quoiqu'il y eût entre elle et vous peu de sympathie, que je regarde son départ comme un malheur ; elle laissera un grand vide dans le salon de nos amis ; je vous dis cela, parce que c'est ma pensée et que je ne suis pas dans l'usage de la voiler.

– Mais, oui, dit la Peyrade, c'était une femme fort distinguée, et avec laquelle, je crois, malgré ses préventions, j'aurais fini par m'entendre ; mais, ce matin, sans rien faire savoir du lieu où elle se rendait, elle a pris brusquement la poste.

– La poste ! répliqua Phellion. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je trouve, monsieur, que c'est une manière vraiment fort agréable de voyager, et certainement Louis XI, auquel nous devons cette institution, a eu dans la circonstance une idée très heureuse, quoique, d'autre part, son gouvernement sanguinaire et despotique n'ait pas été, selon mes faibles

lumières, précisément à l'abri de tout reproche. Une seule fois dans ma vie, j'usai de ce mode de locomotion, et je déclare le trouver fort supérieur, malgré son infériorité de vitesse relative, à cette course échevelée des *railways* ou chemins de fer, où la rapidité n'est acquise qu'au prix de la sécurité du voyageur et du contribuable.

La Peyrade ne prêtait que peu d'attention à la phraséologie de Phellion. « Où peut-elle être allée ? » Il creusait cette idée dans tous les sens, préoccupation qui l'eût rendu indifférent même à une narration d'un bien autre intérêt ; mais, lancé comme une locomotive, le grand citoyen continuait :

– Ce fut à l'époque des dernières couches de madame Phellion. Elle était alors dans le Perche, auprès de sa mère, lorsque j'appris que des accidents très graves accompagnaient sa fièvre de lait. Plaie d'argent, comme on dit, n'est jamais mortelle ; et frappé de terreur par le danger que courait mon épouse, je me rends aussitôt à l'hôtel des postes pour obtenir d'être admis à occuper une des places de la malle. Aucune ne se trouvait libre : toutes étaient retenues pour plus d'une semaine. Dès lors, prenant mon parti, je me rends à la rue Pigalle, et, à prix d'or, j'avais obtenu qu'une chaise et deux chevaux fussent mis à ma disposition, lorsque la formalité du passeport, dont j'avais négligé de me munir, et sans lequel, en vertu d'un arrêté des consuls du 17 nivôse an XII, on ne délivre de chevaux à aucun voyageur...

Ces derniers mots furent pour la Peyrade un trait de lumière, et, sans attendre la fin de l'odyssée postale du grand citoyen, il s'était élancé dans le sens de la rue Pigalle avant même que Phellion, reste sa phrase en l'air, eût le temps de constater sa disparition.

Arrivé à l'établissement de la poste royale, la Peyrade fut assez empêché de savoir où s'adresser pour obtenir le renseignement qu'il était venu demander. Il était donc occupé à expliquer au concierge qu'il avait à remettre, à une femme de sa connaissance, une lettre d'un intérêt très pressant qui lui parvenait pour elle ; que cette dame avait fait l'étourderie de ne pas lui laisser son adresse, et qu'il avait pensé pouvoir

connaître, par le passeport qu'elle avait dû présenter pour avoir des chevaux, le lieu de sa destination, quand, prenant la parole :

– C'est-y une dame voyageant avec sa femme de chambre et que j'ai été *charger* près de la Madeleine ? demanda un postillon assis dans un coin de la pièce où la Peyrade commençait son enquête.

– Justement, dit la Peyrade en s'avançant vivement vers cet homme providentiel, et en lui glissant un écu de cent sous dans la main.

– Ah ben ! c'est une drôle de voyageuse, dit le postillon : elle m'a dit de la conduire au bois de Boulogne, où elle m'a fait circuler pendant une heure ; ensuite nous avons rabattu à la barrière de l'Étoile, où elle m'a donné un bon pourboire et a pris un fiacre en me disant de reconduire la berline chez un loueur de la cour des Coches, faubourg Saint-Honoré.

– Le nom de cet homme ? demanda vivement la Peyrade.

– Le sieur Simonin, répondit le postillon.

Muni de ce renseignement, la Peyrade avait repris sa course, et, un quart d'heure plus tard, il était en présence du loueur de carrosses ; celui-ci savait seulement qu'une dame demeurant place de la Madeleine avait fait louer, sans chevaux, une berline de poste pour la demi-journée ; que la berline lui avait été envoyée le matin à neuf heures, et qu'avant midi elle était rentrée sous la remise, ramenée par un postillon de la poste royale.

– Il n'importe, se dit la Peyrade, je suis sûr maintenant qu'elle n'a pas quitté Paris et qu'elle ne me fuit pas. Très probablement pour en finir avec les Thuillier, elle aura simulé un voyage ; et, sot que je suis, il doit y avoir chez moi une lettre qui m'informe de tout.

Brisé d'émotion et de fatigue, et pour vérifier plus promptement la valeur de son pressentiment, la Peyrade se jeta dans une voiture de place ; en moins d'un quart d'heure, car il avait promis un large pourboire, il était rendu rue Saint-Dominique-d'Enfer.

Là, il eut encore à subir la torture de l'attente. Depuis que Brigitte n'habitait plus la maison, le service du sieur Coffinet,

le portier, se faisait fort négligemment, et, quand la Peyrade se précipita vers la loge pour y prendre *sa* lettre, qu'en effet il crut apercevoir dans la case affectée à son service, les époux Coffinet étaient absents et leur porte soigneusement fermée. La portière était occupée à faire un ménage dans la maison, et le sieur Coffinet, profitant de la circonstance, s'était laissé entraîner dans un cabaret du voisinage où, entre deux canons, il soutenait contre un républicain, qui en parlait fort peu respectueusement, la cause des propriétaires.

Ce ne fut qu'au bout de vingt minutes que le digne concierge, se rappelant la *propriété* confiée à sa garde, se décida à venir reprendre son poste. On se figure le déluge de reproches dont il fut salué par la Peyrade. Il s'excusa en disant qu'il était allé faire une commission pressée dont l'avait chargé *mademoiselle*, et qu'il ne pouvait pas à la fois être à la porte et où ses maîtres l'envoyaient.

À la fin, il remit à l'avocat une lettre timbrée de Paris. Avec son cœur plutôt qu'avec ses yeux, le Provençal en reconnut l'écriture, et, l'ayant retournée, les armes et la devise lui confirmèrent qu'enfin il était arrivé au terme de la plus cruelle émotion qu'il eut subie de sa vie.

Lire cette lettre devant cet affreux portier lui parut une profanation ; par un sentiment raffiné où se reconnaîtront tous les amoureux, il se donna le plaisir de faire une station devant son bonheur et ne voulut décacheter la bienheureuse épître qu'au moment où chez lui, les portes fermées, et aucune distraction ne pouvant survenir, il serait en mesure de savourer à son aise la délicieuse sensation dont son cœur avait l'avant-goût.

L'escalier monté d'un trait, l'amoureux Provençal fit l'enfantillage de donner un tour de clef à sa porte, et, enfin installé à son aise devant son bureau, après avoir rompu le cachet avec une dextérité religieuse, il fut obligé de porter la main à son cœur, qui avait l'air de vouloir sauter hors de sa poitrine.

« Cher monsieur, lui écrivait-on, je disparaissais pour toujours, parce que mon rôle est fini. Je vous remercie de me l'avoir rendu aussi attrayant que facile. En vous brouillant avec les Thuillier et les Colleville, qui sont maintenant bien au fait des sentiments vrais que vous éprouvez pour eux, et en prenant le soin de commenter auprès d'eux de la manière la plus désagréable à leur amour-propre bourgeois les circonstances déjà passablement *aggravantes* de votre brusque et impitoyable rupture, je suis frère et heureuse de vous avoir rendu un signalé service. La petite ne vous aime pas et vous n'aimez d'elle que les beaux yeux de sa dot. C'est donc un enfer que je vous ai sauvé à tous deux. En échange de la prétendue que vous avez si vertement rejetée, on vous destine une charmante fille ; elle est plus riche, plus belle que mademoiselle Colleville, et, pour parler de moi, en finissant, plus libre

Que votre servante très indigne,
Femme TORNA, comtesse DE GODOLLO.

P.-S. – Pour plus amples renseignements, voir sans retard M. du Portail, rentier, rue Honoré-Chevalier, près de la rue Cassette, quartier Saint-Sulpice, chez qui vous êtes attendu. »

À la suite de cette lecture, l'avocat des pauvres se prit la tête à deux mains, il ne voyait plus, n'entendait plus, ne pensait plus : il était anéanti.

Quelques jours furent nécessaires à la Peyrade pour se remettre du coup de massue qui venait de l'abattre. L'atteinte, en effet, était terrible : au sortir de ce songe d'or lui présentant sous un si riant aspect les perspectives de l'avenir, il se retrouvait mystifié dans les conditions les plus dures pour son amour-propre et pour ses prétentions à la profondeur et à l'habileté, brouillé avec les Thuillier d'une manière irréparable, chargé d'une dette de vingt-cinq mille francs à échéance lointaine, il est vrai, mais aussi engagé à payer à Brigitte une autre somme de dix mille francs que le soin de sa dignité le mettait en demeure d'acquitter dans un délai très rapproché ; enfin, ce qui mettait le comble à son humiliation et à son mécompte, en s'examinant bien, il ne se sentait pas radicalement guéri de l'entraînement passionné qu'il avait éprouvé pour la femme auteur de ce grand désastre et l'instrument de sa ruine.

Ou cette Dalila était une très grande dame, assez haut placée pour se permettre les fantaisies les plus compromettantes, et

alors elle se serait passé celle de jouer le rôle de grande coquette dans un proverbe où lui-même avait eu le rôle du niais ; ou c'était une coureuse de haut lignage, s'étant mise à la solde de ce du Portail et devenue l'agente de son intrigue matrimoniale. Ainsi, mauvaise vie ou mauvais cœur, voilà les deux termes du jugement qui pouvait être porté sur cette dangereuse sirène, et, dans l'un ou l'autre cas, ce semble, elle n'était pas très vivement recommandée aux regrets de sa victime.

Mais il faut se mettre à la place de cet enfant de la Provence, au sang brûlé et à la tête ardente, qui, pour la première fois de sa vie, se trouvant face à face avec l'amour ambré et en dentelles, avait cru boire la passion dans une coupe d'or ciselé. Comme, après le réveil, on garde encore l'impression du songe qui vous a ému, reste épris de ce qui n'avait jamais été qu'une ombre, la Peyrade eut besoin de toute son énergie morale pour écarter le souvenir de la perfide comtesse. Disons mieux, il ne cessa pas d'aspirer à elle ; seulement, il eut soin d'habiller d'un honnête prétexte l'immense désir qu'il éprouvait de parvenir à la retrouver ; ce désir, il l'appela curiosité, ardeur de vengeance, et, en conséquence, voici l'ingénieuse déduction qu'il se fit :

– Cérizet m'avait parlé d'une riche héritière ; la comtesse, dans sa lettre, m'indique que toute l'intrigue dans laquelle elle m'a enlacé m'amène à un riche mariage : les riches mariages qu'on jette à la tête des gens ne fleurissent point si dru, qu'en quelques semaines, pour moi, cette même chance ait pu se reproduire deux fois ; donc, le parti que m'avait offert Cérizet et celui qui vient de se présenter à moi, c'est toujours cette folle qu'on s'acharne si singulièrement à me faire épouser ; donc, Cérizet, étant du complot, doit connaître la comtesse ; donc, par lui, je puis me remettre sur la trace de la Hongroise. Dans tous les cas, j'aurai des renseignements sur l'étrange dévolu dont je suis devenu l'objet ; évidemment une famille qui, pour arriver à ses fins, met en jeu des marionnettes aussi huppées, doit occuper dans le monde une position considérable : donc, il faut aller voir Cérizet.

Et il alla voir Cérizet.

Depuis le dîner du *Rocher de Cancale*, les deux anciens amis ne s'étaient pas rencontrés. Une fois ou deux, chez les Thuillier, où Dutocq venait peu, à cause de l'éloignement de leur nouvelle demeure, la Peyrade avait demandé au greffier de la justice de paix ce qu'il faisait de son commis.

– Jamais il ne parle de vous, avait répondu Dutocq.

D'où la conclusion que le ressentiment, le *manet alta mente repostum*, était encore vivant chez le vindicatif usurier.

La Peyrade ne s'arrêta point à cette considération. Il n'allait pas, après tout, demander un service : il allait sous le prétexte de renouer une affaire dont Cérizet s'était mêlé ; et Cérizet ne se mêlait jamais de quelque chose qu'il n'y eût un intérêt. La chance était donc plutôt pour une réception empressée et affectueuse que pour un accueil désobligeant. L'avocat prit, d'ailleurs, le parti d'aller trouver le commis à son greffe : c'était moins une visite que s'il avait été lui parler dans son taudis de la rue des Poules, dont l'abord n'avait rien de très engageant.

Il était deux heures environ quand la Peyrade fit son entrée dans le local de la justice de paix du douzième arrondissement. Il traversa une première pièce où attendait la foule des justiciables que les appositions et levées des scellés après décès, les actes de notoriété, les procès en conciliation, les contestations entre maîtres et domestiques, entre propriétaires et locataires, entre clients et fournisseurs, et enfin les contraventions de police, mettent continuellement en rapport avec le magistrat du premier degré.

Sans s'arrêter dans cette salle d'attente, la Peyrade poussa jusqu'à une seconde pièce précédant le cabinet du greffier. Là, Cérizet écrivait sur un méchant bureau de bois noirci, où s'asseyait en vis-à-vis un petit clerc, qui dans ce moment n'occupait pas sa place.

En voyant entrer l'avocat, Cérizet lui jeta un regard fauve, et, sans se déranger de son siège et de l'expédition d'un jugement qu'il grossoyait :

– Tiens ! lui dit-il, c'est vous, sieur la Peyrade. Eh bien, vous faites de jolies affaires à votre ami Thuillier !

– Comment vas-tu ? demanda la Peyrade d’un ton à la fois résolu et amical.

– Moi, répondit Cérizet, tu vois, toujours ramant sur ma galère ; et, pour suivre la métaphore nautique, je te demanderai quel est le vent qui t’amène : serait-ce, par hasard, le vent de l’adversité ?

La Peyrade, sans répondre, prit une chaise auprès de son interlocuteur, ensuite il lui dit avec gravité :

– Mon cher, nous avons à causer.

– Il paraît, dit le venimeux Cérizet en insistant, qu’avec les Thuillier, ça s’est furieusement refroidi depuis la saisie de la brochure ?

– Les Thuillier sont des ingrats, répondit la Peyrade, j’ai rompu avec eux.

– Rupture ou congé, dit Cérizet, leur porte ne t’est pas moins fermée, et, d’après ce que m’a dit Dutocq, Brigitte parlerait de toi d’une façon plus que légère. Voilà, mon ami, ce que c’est que de vouloir faire ses affaires tout seul : les complications arrivent, et l’on n’a personne pour amortir les angles. Si tu m’avais fait avoir le bail, j’étais introduit chez les Thuillier, Dutocq ne se retirait pas de toi, et nous t’amenions tout doucement au port.

– Et si je ne veux pas arriver au port ! repartit la Peyrade avec quelque vivacité. Je te dis que j’ai des Thuillier par-dessus la tête ; que j’ai rompu le premier ; que je leur ai dit de s’ôter de mon soleil, et, si Dutocq t’a dit autre chose, tu diras à Dutocq qu’il a menti : est-ce clair ? il me paraît que je m’explique.

– Eh bien, justement, mon cher, si tu en veux tant à toute cette *Thuillerie*, il fallait m’insinuer chez elle, tu aurais vu comme je t’aurais vengé en l’exploitant.

– De ce côté-là, tu as raison, dit la Peyrade, et il serait à désirer que je t’eusse lâché dans leurs jambes ; mais, encore un coup, je n’ai pas été maître de l’affaire du bail.

– Sans doute, dit Cérizet, ta conscience te faisait un devoir de dire à Brigitte qu’une somme de douze mille francs que je comptais gagner sur elle serait aussi bien dans sa poche.

– Il paraît, répondit l’avocat, que Dutocq continue l’honorable métier d’espion que jadis il pratiquait dans les

bureaux des finances, et, comme les gens de ce sale métier, il fait des rapports aussi spirituels que véridiques...

– Prends garde ! dit Cérizet, tu parles de mon patron et dans son antre.

– Voyons, dit la Peyrade, je suis venu pour t'entretenir de choses sérieuses : veux-tu me faire le plaisir de laisser là les Thuillier et leurs dépendances, et me prêter ton attention ?

– Parle, mon cher, dit Cérizet en posant sa plume, qui n'avait pas cessé de courir sur le papier timbré, je t'écoute.

– Dans le temps, reprit la Peyrade, tu m'as parlé d'une fille à marier, riche, majeure, et légèrement atteinte d'hystérie, comme tu disais par euphémisme.

– Allons donc ! s'écria l'usurier ; je t'y attendais ; tu as eu bien de la peine à rejoindre !

– En m'offrant cette héritière, demanda la Peyrade, quelle était ta pensée ?

– Parbleu ! celle de te faire faire une magnifique affaire ; tu n'avais qu'à te baisser et à prendre. J'étais formellement chargé de te la proposer, et, là, il n'y avait pas de courtage, je m'en serais entièrement rapporté à ta générosité.

– Mais tu n'avais pas seul reçu mandat pour me pressentir, il y avait une femme ayant mission de son côté ?

– Une femme ? répondit Cérizet du ton le plus naturel, pas que je sache.

– Si, une étrangère, assez jeune et assez jolie, que tu as dû rencontrer dans la famille de la future, à laquelle elle paraît très ardemment dévouée.

– Jamais, dit Cérizet, il n'a été question d'une femme dans cette négociation ; j'ai toute raison de croire que j'en étais exclusivement chargé.

– Comment ! demanda la Peyrade en fixant sur le commis greffier un œil scrutateur, tu n'as jamais ouï parler de la comtesse Torna de Godollo ?

– De ma vie ni de mes jours ; c'est la première fois que j'entends prononcer ce nom.

– Alors, dit la Peyrade, il doit être question d'un autre parti : car cette femme, après beaucoup de préliminaires

assez singuliers qu'il serait trop long de te raconter, m'a formellement offert une jeune personne beaucoup plus riche que mademoiselle Colleville.

– Et majeure ? et hystérique ? demanda Cérizet.

– Non, on ne m'a pas embelli la proposition de ces accessoires ; mais, voyons, il y a un autre détail qui, peut-être, te mettra sur la voie. Madame de Godollo m'a engagé, si je voulais pousser la chose, à voir un M. du Portail, rentier.

– Rue Honoré-Chevalier ? fit vivement Cérizet.

– Précisément.

– Alors, c'est bien le même mariage qui t'est offert de deux côtés différents : il est seulement étrange que je n'aie pas été prévenu de la collaboration.

– De telle sorte, dit la Peyrade, que non seulement tu n'avais pas eu vent de l'intervention de la comtesse, mais que tu ne la connais pas, et que tu ne pourrais me donner sur elle aucun renseignement ?

– Quant à présent, non, repartit l'usurier ; mais je pourrai m'informer, car le procédé vis-à-vis de moi me paraît un peu cavalier ; ce double emploi doit, au reste, te prouver combien tu conviens à la famille.

À ce moment, la porte du cabinet fut entrouverte avec précaution ; la tête d'une femme se montra et une voix, qui fut aussitôt reconnue par la Peyrade, dit en s'adressant au commis greffier :

– Ah ! pardon ! monsieur est en affaires. Pourrai-je dire un mot à monsieur quand il sera seul ?

Cérizet, qui avait le coup d'œil aussi preste que la main, fit cette remarque. Placé de manière à être envisagé par la survenante, la Peyrade, aussitôt qu'il avait entendu sa voix mielleuse et traînante, s'était empressé de tourner la tête de manière à lui dérober ses traits. Au lieu donc d'être brutalement éconduite, ainsi qu'il arrivait à la plupart des solliciteurs qui s'adressaient au plus revêché et au moins accueillant des commis greffiers :

– Entrez, entrez, madame Lambert, s’entendit crier la discrète visiteuse ; vous en auriez pour trop longtemps à attendre.

En se trouvant face à face avec la Peyrade :

– Ah ! monsieur l’avocat des pauvres ! s’écria sa créancière, que le lecteur a sans doute reconnue ; comme je suis heureuse de rencontrer monsieur ! j’étais passée plusieurs fois chez lui pour savoir s’il avait eu le temps de s’occuper de ma petite affaire.

– C’est vrai, dit la Peyrade, j’ai eu depuis quelque temps des dérangements nombreux qui m’ont souvent fait absent de mon cabinet, mais tout est en règle et a été remis au secrétariat.

– Oh ! que monsieur est bon ! dit la dévote en joignant les mains.

– Tiens ! tu as des affaires avec madame Lambert ! dit Cérizet ; tu ne m’avais pas dit ça. Est-ce que tu es le conseil du père Picot ?

– Malheureusement non, dit la dévote, mon maître n’a voulu prendre les conseils de personne ; c’est un homme si entier, si volontaire ! Mais, mon digne monsieur, est-ce que c’est donc vrai que le conseil de famille va encore s’assembler ?

– Sans doute, répondit Cérizet, et pas plus tard que demain.

– Mais enfin, monsieur, puisque ces messieurs de la cour royale avaient dit que la famille n’était pas dans son droit !

– Eh bien, oui, repartit le commis greffier, le tribunal de première instance et ensuite la cour royale, sur l’appel des parents, ont rejeté la demande en interdiction.

– Je le crois bien ! dit la dévote ; vouloir faire passer pour fou un homme si plein de moyens !

– Mais les parents ne veulent point en démordre ; ils reprennent l’affaire sous une autre forme et demandent la nomination d’un conseil judiciaire : c’est pour cela que le conseil de famille se réunit demain, et je crois que, cette fois, ma chère madame Lambert, le père Picot pourrait bien être mis en lisières. Il y a des articulations très graves ; c’est très bien de faire chanter la poule, mais la plumer jusqu’au sang !

– Comment ! monsieur croirait... ? dit la dévote en ramenant ses mains jointes vers son menton par un mouvement des épaules.

– Moi, je ne crois rien, dit Cérizet, je ne suis pas juge dans l'affaire ; mais les parents affirment que vous avez détourné des sommes considérables, que vous avez fait des placements sur lesquels ils demandent une enquête.

– Mon Dieu ! dit la dévote, on peut voir ; je n'ai pas un titre de rente, pas une action, pas un billet, pas la moindre valeur en ma possession.

– Ah ! dit Cérizet en regardant la Peyrade du coin de l'œil, il y a les amis complaisants qui donnent asile... Au reste, ça ne me regarde pas, chacun s'arrange à sa manière : qu'est-ce que vous vouliez me dire, en définitive ?

– Je voulais, répondit la béate, vous implorer, vous, monsieur, implorer M. le greffier, pour que vous vouliez bien parler en notre faveur à M. le juge de paix ; M. le vicaire de Saint-Jacques doit aussi nous recommander... Ce pauvre homme, ajouta-t-elle en pleurant, si on continue de le tourmenter, on le fera mourir.

– M. le juge de paix, je ne vous le cache pas, dit Cérizet, est mal disposé ; vous avez vu que, l'autre jour, il n'a pas voulu vous recevoir. Pour ce qui est de M. le greffier et de moi, nous ne pouvons pas grand-chose ; d'ailleurs, voyez-vous, ma bonne dame, vous êtes trop boutonnée.

– Monsieur m'a demandé si j'avais quelques petites économies placées ; je ne peux pas lui dire que j'en ai, quand, au contraire, tout a passé dans le ménage de ce pauvre M. Pi-icot, qu'on m'accuse d'avoir dé-é-é-é-pouillé.

Madame Lambert était arrivée à sangloter.

– Mon opinion, à moi, dit Cérizet, est que vous vous faites plus pauvre que vous n'êtes, et, si l'ami la Peyrade, qui paraît avoir toute votre confiance, n'avait pas la langue liée par les devoirs étroits de sa profession...

– Moi ! fit vivement la Peyrade, je ne sais rien des affaires de madame ; elle m'a prié de lui rédiger un mémoire pour un intérêt qui n'a rien de judiciaire ni de financier.

– Ah ! c'est donc ça, dit Cérizet, madame était allée chez toi pour ce mémoire, le jour où elle y fut rencontrée par Dutocq ; tu sais, le lendemain de notre fameux dîner au *Rocher de Cancale*, où tu fus si Romain.

Puis, sans avoir l'air d'attacher une autre importance à ce souvenir :

– Eh bien, ma bonne madame Lambert, ajouta-t-il, je dirai au patron de parler à M. le juge de paix, et, si j'en trouve l'occasion, je lui parlerai moi-même ; mais, je vous le répète, il est bien mal prévenu pour vous.

Madame Lambert se retira avec force révérences et force protestations de reconnaissance.

Quand la dévote fut partie :

– Tu n'as pas l'air de croire, dit la Peyrade, que cette femme soit venue me trouver pour la rédaction d'un mémoire ; rien n'est plus vrai pourtant ; elle passe pour une sainte dans la rue qu'elle habite, et ce vieillard qu'on l'accuse d'avoir dépouillé, selon les renseignements qui m'ont été donnés, ne vit que de son dévouement : en conséquence, on a mis dans la tête de la chère dame l'ambition d'un prix Montyon, et ce sont ses titres à cette récompense qu'elle m'a prié de faire valoir et d'exposer.

– Tiens ! les prix Montyon ! s'écria Cérizet, c'est une idée, mon cher, et nous avons eu tort de ne pas les cultiver. Moi surtout, qui suis le banquier des pauvres comme tu en es l'avocat. Quant à ta cliente, elle est heureuse que les parents du père Picot ne soient pas membres de l'Académie française, car c'est en police correctionnelle, à la sixième chambre, qu'ils voudraient lui faire décerner un prix de vertu... Mais, pour en revenir à notre affaire, je te disais donc qu'après toutes tes tergiversations, tu ferais bien d'en finir, et, comme ta comtesse, je t'engage vivement à aller voir du Portail.

– Mais quel homme est-ce ? demanda la Peyrade.

– Un petit vieux, fin comme l'ambre, répondit Cérizet, et qui me fait l'effet d'avoir un crédit du diable. Vas-y ! la vue, comme on dit, n'en coûte rien.

– Oui, dit la Peyrade, il est possible que j’y aille, mais auparavant je veux que tu t’informes de ce que c’est que cette comtesse de Godollo.

– Qu’est-ce que ça te fait, cette comtesse ? Dans l’affaire, ce n’est qu’une comparse.

– Enfin, j’ai mes raisons, dit l’avocat. D’ici à deux ou trois jours, tu dois savoir à quoi t’en tenir sur son compte, je te reverrai à ce moment-là.

– Mon brave, dit Cérizet, tu me fais l’effet de t’amuser aux bagatelles de la porte. Est-ce que, par hasard, nous serions amoureux de l’entremetteuse ?

– La peste de l’homme ! pensa l’avocat ; il devine tout, et il n’y a pas moyen de rien lui cacher. – Non, reprit tout haut la Peyrade, je ne suis pas amoureux, et, tout au contraire, je suis prudent. Je t’avoue que ce mariage de folle, je n’y vais que du bout des dents, et, avant de m’embarquer dans cette affaire, je veux savoir un peu où je mets le pied. La manière tortueuse dont on procède ne me rassure que tout juste, et, puisqu’on fait agir tant d’influences, il me convient de les contrôler l’une par l’autre. Ainsi, ne va pas jouer au fin et me donner sur madame la comtesse Torna de Godollo des informations prises sous ton bonnet et qui soient comme les signalements de passeport : menton rond, visage ovale ; ce que l’on appelle des selles à tous chevaux. Je te préviens que je suis en mesure de vérifier la véracité de ton rapport, et, si je vois que tu veux me rouer, je romps net avec ton du Portail.

– Vouloir vous rouer, monseigneur ! répondit Cérizet en prenant la voix et l’accent de Frédérick Lemaître, qui donc oserait s’y frotter ?...

Comme il prononçait cette phrase un peu moqueuse, parut Dutocq, qui rentrait accompagné de son petit clerc. Il venait d’instrumenter en ville.

– Tiens ! dit le greffier en voyant la Peyrade et Cérizet réunis, voilà la *trinité* reconstituée ; mais l’objet de l’alliance, le *casus fœderis*, est bien à vau-l’eau. Qu’avez-vous donc fait, mon cher la Peyrade, à cette bonne Brigitte ? elle vous en veut à la mort.

– Et Thuillier ? demanda l’avocat.

C'était la scène de Molière retournée, et Tartuffe demandant des nouvelles d'Orgon.

– Thuillier avait commencé par ne pas vous être si hostile ; mais il paraît que l'affaire de la saisie prend assez bonne tournure. Ayant moins besoin de vous, il commence à se laisser entraîner dans les eaux de sa sœur, et, la progression continuant, je ne doute pas que, dans quelques jours, si la chambre du conseil déclare n'y avoir lieu à suivre, vous ne deveniez pour lui un homme à pendre.

– Enfin, j'en suis hors, dit la Peyrade, et quand on me reprendra à pareille fête !... Adieu, mes chers, ajouta-t-il.

Et toi, Cérizet, pour ce dont je t'ai parlé, activité, sûreté et discrétion !

Quand la Peyrade fut dans la cour de la mairie, il fut accosté par madame Lambert qui l'avait attendu.

– Monsieur, lui dit la dévote avec componction, ne croit pas sans doute toutes les vilaines choses qu'a dites devant lui M. Cérizet, et monsieur sait bien que c'est par suite de la succession de mon oncle d'Angleterre que je me suis trouvée avoir de l'argent ?

– Très bien ! dit la Peyrade ; mais vous comprenez qu'avec tous les bruits que font courir les parents de votre maître, le prix de vertu est furieusement aventuré.

– Si la volonté de Dieu n'est pas que je l'obtienne...

– Vous devez voir aussi combien il est important pour vous de garder le secret du service que je vous ai rendu. À la première apparence d'une indiscretion, je vous l'ai dit, la somme vous serait impitoyablement remise.

– Oh ! monsieur peut être tranquille !

– Eh bien, adieu, ma chère, dit la Peyrade d'un ton protecteur.

Comme il se séparait d'elle :

– Madame Lambert ? cria une voix nasillarde par la fenêtre d'un escalier.

C'était Cérizet, qui s'était douté du colloque et qui était venu le vérifier.

– Madame Lambert, répéta-t-il, M. le greffier est rentré, et si vous voulez venir lui parler... ?

Pas moyen pour la Peyrade d'empêcher cette conférence, où il comprit que le secret de son emprunt pouvait courir les plus grands dangers.

– Décidément, se dit-il en s'en allant, la veine n'est pas bonne. Je ne sais pas quand cela finira.

Il y avait chez Brigitte un instinct tellement violent de domination, que ce fut sans regret et, disons-le, avec une certaine joie secrète qu'elle vit la disparition de madame de Godollo.

Cette femme, elle le sentait, avait sur elle une supériorité écrasante, qui, tout en ayant tourné au bel ordre de sa maison, néanmoins la mettait mal à l'aise ; et, quand eut lieu leur séparation, laquelle se fit, du reste, dans de bons termes et sous un prétexte plausible et honnête, *miss* Thuillier respira. Elle fit comme ces rois longtemps dominés par un ministre impérieux et nécessaire, qui illuminent dans leur cœur le jour où la mort vient les délivrer de ce maître dont ils ne supportaient qu'impatiemment les services et l'influence rivale.

Thuillier, vis-à-vis de la Peyrade, n'aurait pas été éloigné d'éprouver un sentiment pareil. Mais madame de Godollo n'était que l'élégance, tandis que l'avocat était l'utilité de la maison qu'ils venaient de déserté presque simultanément ; et, au bout de quelques jours, pour parler comme les prospectus, un terrible besoin du Provençal se faisait sentir dans l'existence politique et littéraire de *bon ami*.

Le conseiller municipal se vit tout à coup chargé d'un rapport important. Il n'avait pu décliner cette tâche, que lui avait mise sur les bras la renommée d'homme lettré et d'habile écrivain sortie pour lui de la publication de sa brochure, et, devant le dangereux honneur qui venait de lui être fait par ses collègues du conseil général, il resta épouvanté de sa solitude et de son insuffisance.

Il eut beau s'enfermer dans son cabinet, se gorger de café noir, tailler des plumes, écrire vingt fois sur du papier qu'il coupait exactement de la dimension de celui qu'il avait vu employer par la Peyrade : *Rapport à messieurs les membres composant le conseil municipal de la ville de Paris*,

placer ensuite en vedette un splendide MESSIEURS, puis sortir furieux de son cabinet en se plaignant d'un tintamarre épouvantable qui lui *coupait le fil de ses idées*, quand seulement dans la maison on avait fermé une porte, ouvert une armoire ou remué une chaise, tout cela ne faisait pas que le travail avançât et que seulement il fût commencé.

Il arriva heureusement que Rabourdin voulut changer quelque chose à la distribution de son appartement, et il vint, comme de raison, soumettre cette prétention au propriétaire. Thuillier accorda avec empressement ce qu'on lui demandait, et ensuite il parla à son locataire du rapport dont il était chargé, heureux, dit-il, qu'il serait d'avoir ses idées sur la matière.

Rabourdin, à qui nulle question administrative n'était étrangère, s'empessa de jeter sur le sujet qui lui était proposé un grand nombre d'aperçus nets et lucides. Il était de ceux auxquels la qualité des intelligences devant lesquelles ils parlent est assez indifférente : un sot, ou un homme d'esprit, qui les écoute leur sert à penser tout haut et leur devient un excitant d'un effet à peu près pareil. Quand il eut fini, Rabourdin s'était bien aperçu que Thuillier ne l'avait pas compris, mais il s'était écouté avec plaisir ; il était d'ailleurs reconnaissant de l'attention, même obtuse, de son auditeur et de l'empressement que le propriétaire avait mis à lui appointer sa requête.

– Du reste, dit-il donc en sortant, je dois avoir dans mes papiers quelque chose sur le sujet qui vous occupe, je chercherai cela et je vous l'enverrai.

En effet, le soir même, il fit remettre chez Thuillier un volumineux manuscrit. Thuillier passa la nuit à puiser dans ce précieux répertoire d'idées, et il finit par en extraire au-delà de ce qu'il fallait pour constituer un travail remarquable, même en faisant de cette pillerie un usage assez maladroit.

Lu le surlendemain au conseil, le rapport obtint le plus grand succès, et Thuillier revint chez lui tout radieux des félicitations qu'il avait recueillies. À partir de ce moment, qui marqua dans sa vie, car dans une vieillesse avancée il parlait encore « du rapport qu'il avait eu l'honneur de présenter au conseil général de la Seine », la Peyrade baissa considérablement dans son

esprit ; il lui parut dès lors qu'il pouvait très bien se passer du Provençal, et, à cette pensée d'émancipation, il s'encouragea par un autre bonheur dont il fut visité presque au même moment.

Une crise parlementaire se préparait : elle fit penser au ministère que, pour enlever à ses adversaires un thème d'opposition toujours influent sur l'opinion publique, il devait se relâcher des mesures de rigueur que, depuis quelque temps, il avait fort multipliées contre la presse. Compris dans cette sorte d'amnistie hypocrite, Thuillier reçut un matin une lettre de l'avocat qu'il avait constitué au lieu et place de la Peyrade. Ce billet lui annonçait que la chambre du conseil l'avait renvoyé de la plainte, et qu'elle ordonnait la levée de la saisie.

Alors, la prévision de Dutocq se réalisa. Ce poids de moins sur la poitrine, Thuillier eut le non-lieu insolent, et, faisant chorus à Brigitte, il en vint à parler de la Peyrade comme d'une façon d'intrigant qu'il avait nourri, qui lui avait *soutiré* des sommes considérables, qui ensuite s'était conduit avec la dernière ingratitude, et qu'il était trop heureux de ne plus compter au nombre de ses relations. Orgon était en pleine révolte, et, comme Dorine, il se serait presque écrié :

Un gueux qui, quand il vint, n'avait pas de souliers,
Et dont l'habit entier valait bien six deniers !

Cérizet, à qui toutes ces indignités furent contées par Dutocq, n'aurait pas manqué de les reporter toutes chaudes à la Peyrade ; mais l'entrevue dans laquelle le commis greffier devait fournir des renseignements sur madame de Godollo n'eut pas lieu à l'époque où elle avait été fixée. La Peyrade se fit lui-même sa lumière. Voici ce qui lui arriva :

Toujours poursuivi par la pensée de la belle Hongroise, en attendant ou plutôt sans attendre le résultat de l'enquête de Cérizet, il battait Paris dans tous les sens et était vu, comme le plus inoccupé des flâneurs, dans tous les lieux les plus fréquentés ; son cœur lui disait que, d'un moment à l'autre, il viendrait à rencontrer l'objet de cette ardente recherche.

Un soir, c'était vers la mi-octobre, l'automne, comme il arrive souvent à Paris, était magnifique, et sur les boulevards où

le Provençal promenait son amour et sa mélancolie, l'animation et la vie en plein air se continuaient comme au cœur de l'été.

Sur le boulevard des Italiens, dit autrefois boulevard de Gand, en longeant devant le café de *Paris* cette rangée de chaises où mêlées a quelques femmes de la Chaussée-d'Antin, qu'accompagnent leurs enfants et leurs maris, viennent, le soir, s'épanouir un espalier de beautés nocturnes n'attendant qu'une main gantée pour les cueillir, la Peyrade reçut un terrible coup au cœur : de loin, il avait cru apercevoir sa comtesse adorée.

Elle était seule, dans un éclat de toilette que ne semblaient guère autoriser le lieu et son isolement ; devant elle, monté sur une chaise, frétillait un bichon blanc qu'elle caressait de ses belles mains.

Après s'être assuré qu'il ne se trompait pas, l'avocat allait s'élançer vers la céleste vision, quand il fut devancé par un *lion* de l'espèce la plus triomphante ; sans jeter son cigare et sans même porter la main à son chapeau, le beau jeune homme entra en conversation avec son idéal. Quand elle vit le Provençal pâle, et se disposant à l'aborder, sans doute la sirène eut peur, car elle se leva et, prenant vivement le bras de l'homme qui causait avec elle :

– Avez-vous votre voiture, Émile ? lui dit-elle ; c'est ce soir la clôture de Mabilille, j'ai envie d'y aller.

Ainsi jeté au malheureux avocat, le nom de ce lieu débraillé fut pourtant une charité, car il le dispensait d'une sottise démarche, celle d'aborder au bras d'un homme subitement constitué son chevalier l'indigne créature à laquelle, quelques moments auparavant, il pensait avec des trésors de tendresse.

– Elle ne vaut pas la peine d'être insultée ! se dit-il à lui-même.

Mais, comme les amoureux sont gens qui ne laissent pas facilement déranger leur siège, quand il est fait, le Provençal ne se tint pas encore pour renseigné à fond.

Non loin de la place que venait de quitter la Hongroise était assise une autre femme, également seule, mais celle-ci, d'un âge mûr, empanachée et abritant sous un cachemire, vieux drapeau

dont le temps avait terni les couleurs, les restes plaintifs d'une élégance délustrée et d'un luxe avarié et passé de mode.

En somme, l'aspect n'avait rien d'imposant et qui commandât le respect, au contraire. La Peyrade alla donc s'établir auprès de cette matrone, et, lui adressant sans façon la parole :

– Vous connaissez, madame, lui demanda-t-il, cette femme qui vient de s'en aller au bras d'un monsieur ?

– Sans aucun doute, monsieur. Je connais à peu près toutes ces dames qui viennent ici.

– Et vous l'appellez ?

– Madame Komorn.

– Est-elle aussi imprenable que la forteresse dont elle porte le nom ? continua l'avocat.

On se rappelle que, lors de l'insurrection de Hongrie, nous ne cessâmes d'avoir les oreilles rebattues par les novellistes et par la presse de la fameuse citadelle de Komorn, et la Peyrade savait que, conduite avec une apparence d'insouciance et de légèreté, une enquête réussit toujours mieux.

– Est-ce que monsieur aurait quelque idée de faire sa connaissance ?

– Je ne sais pas, répartit le Provençal, mais c'est une femme qui fait penser à elle.

– Et qui est bien dangereuse, monsieur ! reprit la matrone, un bourreau d'argent, n'ayant pas du tout de propension à reconnaître un peu généreusement ce que l'on fait pour elle. Moi, je vous en parle savamment ; quand elle arriva ici de Berlin, il y a six mois, elle m'avait été très vivement recommandée.

– Ah ! fit la Peyrade.

– Oui, j'avais alors, aux environs de Ville-d'Avray, une très belle propriété, avec parc, chasse, eaux vives pour la pêche, et, comme je m'ennuyais là, toute seule, et que je n'étais pas assez *fortunée* pour mener la vie de château, plusieurs de ces messieurs et de ces dames m'avaient dit : « Madame Louchard, vous devriez organiser chez vous des réunions en pique-nique... »

– Madame Louchard ! répéta la Peyrade ; est-ce que vous êtes parente de M. Louchard, le garde de commerce ?

– Sa femme, monsieur, mais séparée par justice... Une horreur d'homme, qui voudrait bien que je me remisse avec lui ; mais moi, je puis tout pardonner, hors les manques d'égards : dire qu'un jour il osa lever la main sur moi !

– Enfin, dit la Peyrade, ramenant son interlocutrice à la question, les pique-niques s'organisèrent, et madame de Godollo..., je voulais dire madame Komorn... ?

– Fut une des premières hébergées chez moi ; là, elle fit la connaissance d'un Italien, un homme très bien, un réfugié politique, mais dans le grand genre. Vous comprenez qu'il ne me convenait pas que des intrigues se nouassent dans ma maison ; pourtant cet homme était si aimant, et il était si malheureux de ne pouvoir se faire accueillir par madame Komorn, que je finis par m'intéresser à cette affaire de cœur, qui en fut une d'argent excellente pour cette madame, car elle a tiré de l'Italien des sommes considérables : eh bien, croiriez-vous qu'ayant eu dans le moment un besoin et lui ayant demandé de m'obliger d'une petite somme, elle me refusa et quitta ma maison, entraînant avec elle son amant, qui, du reste, n'a pas eu à se louer de sa connaissance !...

– Que lui arriva-t-il donc ? demanda la Peyrade.

– Il lui arriva que ce serpent sait toutes les langues de l'Europe ; que c'est une femme ayant de l'esprit jusqu'au bout des ongles, mais encore plus de manège : si bien qu'il paraît qu'étant en relation avec la police, elle a livré au gouvernement des correspondances que l'Italien laissait traîner et qui lui ont valu d'être expulsé.

– Et, depuis le départ de cet Italien, madame Komorn... ?

– Depuis, elle a eu plusieurs aventures, a dérangé quelques fortunes ; mais je la croyais partie. Pendant plus de deux mois, elle avait totalement disparu, lorsque l'autre jour elle s'est remontrée plus brillante que jamais. Pour moi, je n'engage pas monsieur à se lancer après elle ; cependant, monsieur a l'air méridional, il doit être à passions, et peut-être que tout ce que je viens de lui dire n'a servi qu'à lui monter la tête : dans

le fait, étant prévenu, il n'y aurait pas grand danger à courir, comme on connaît son saint on l'honore ; on ne peut pas le nier, du reste, c'est une femme séduisante, oh ! très séduisante... Elle m'aimait beaucoup, moi, quoique nous nous soyons mal quittées, et tout à l'heure encore, elle m'a demandé mon adresse en me disant qu'elle viendrait me faire visite.

– Enfin, madame, j'y penserai, dit la Peyrade en se levant et en saluant son interlocutrice.

Ce salut lui fut rendu avec une grande froideur ; son brusque départ n'indiquait pas un *homme sérieux*.

En voyant l'avocat faisant avec une sorte de gaieté son enquête, on pourrait croire à sa guérison subite ; mais cette surface de désintéressement et de sang-froid n'était que ce calme inusité de l'atmosphère par lequel s'annonce une tempête.

En quittant madame Louchard, la Peyrade se jeta dans une voiture de place, et, là, un déluge de larmes, pareil à celui dont avait été témoin madame Colleville le jour de l'affaire de la surenchère où il s'était cru roué par Cérizet, fut la première explosion de sa douleur.

L'investissement des Thuillier, préparé avec tant de patience, au prix de si rudes sacrifices, rendu inutile ; Flavie si bien vengée de la comédie odieuse qu'il avait jouée avec elle ; ses affaires dans un pire état qu'au moment où Cérizet et Dutocq l'avaient enfermé, loup dévorant, dans la bergerie d'où il s'était laissé chasser comme un mouton stupide ; ses projets haineux contre la femme qui avait eu si facilement raison de toute son habileté, et le souvenir encore vivant des séductions sous lesquelles il avait succombé : telles furent les pensées et les émotions de sa nuit sans sommeil, ou agitée par des songes pénibles.

Le lendemain, la Peyrade ne pensait plus ; il était en proie à une fièvre violente, et les accidents devinrent assez graves pour que le médecin, dont la présence fut jugée nécessaire, dût prendre ses précautions contre les symptômes à peu près déclarés d'une congestion cérébrale : saignée, sangsues, glace sur la tête, tel fut pour le Provençal l'agréable dénouement de

son rêve d'amour ; mais aussi, il faut se hâter d'ajouter que la crise survenue chez l'homme physique amena la parfaite guérison de l'homme-moral : bientôt l'avocat ne garda plus pour la traîtresse Hongroise que le sentiment d'un froid mépris, ne s'élevant pas même jusqu'à l'idée d'une vengeance.

Remis sur pied et comptant avec son avenir, sur lequel il avait tant perdu de terrain, la Peyrade se demanda s'il ne devait pas essayer de renouer avec les Thuillier, où s'il lui fallait prendre son chemin du côté de cette fille folle et riche qui avait un lingot où les autres ont la cervelle ; mais tout ce qui pouvait lui rappeler sa désastreuse campagne excitait en lui une répulsion invincible, et, d'ailleurs, quelle sûreté de traiter avec ce du Portail, qui faisait entier dans le cercle de ses moyens d'action des instruments d'espèce pareille ?

Les grandes commotions de l'âme sont comme les orages qui purifient l'atmosphère : elles moralisent et conseillent les résolutions fortes et généreuses. La Peyrade, à la suite du cruel mécompte qu'il venait de subir, finit par faire un retour sur lui-même. Il se demanda quelle était cette existence de basse et ignoble intrigue qu'il menait depuis plus d'une année. N'y avait-il pas pour lui un meilleur, un plus noble usage à faire des facultés éminentes qu'il sentait en lui ? Le barreau, comme à tous autres, lui était ouvert ; et c'était une voie droite et large qui pouvait le mener à toutes les satisfactions d'une ambition légitime. Comme Figaro, qui, pour subsister, avait déployé plus de science et de calculs qu'on n'en avait mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes, pour s'installer et se soutenir dans la maison Thuillier, et pour épouser la fille d'une clarinette et d'une coquette, il avait dépensé plus d'esprit, plus d'art, et, il fallait bien le dire aussi, puisque, dans une société corrompue, c'est un élément à faire entrer en ligne de compte, plus d'improbabilité qu'il ne lui en eût fallu pour se pousser dans une carrière.

– Assez, se dit-il, des accointances Dutocq et Cérizet ; assez de cette nauséabonde atmosphère qu'on respirait dans le monde des Minard, des Phellion, des Colleville, des Barniol et des Laudigeois ! Partons pour Paris, ajouta-t-il, et secouons

cette province *intra muros*, mille fois plus ridicule et plus mesquine que la province départementale ; celle-ci, à côté de ses petites, a du moins son individualité de mœurs, une dignité *sui generis* ; elle est franchement ce qu'elle est, l'antipode de la vie parisienne ; l'autre n'en est que la parodie.

La Peyrade, en conséquence, alla voir deux ou trois avoués qui lui avaient offert de l'introduire au Palais par quelques causes secondaires ; il accepta celles qui se présentèrent directement, et, trois semaines après sa rupture avec les Thuillier, il n'était plus l'avocat des pauvres, il était avocat plaidant.

La Peyrade avait déjà plaidé quelques causes avec succès, quand un matin une lettre lui parvint qui l'inquiéta beaucoup.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats l'engageait à passer dans la journée à son cabinet, au Palais ; on avait *quelque chose de grave* à lui communiquer.

Aussitôt le Provençal pensa à la maison de la Madeleine ; venue à l'oreille du conseil de discipline, cette affaire l'aurait rendu directement justiciable de ce tribunal, dont la sévérité lui était connue.

Or, ce du Portail, chez lequel il ne s'était pas encore présenté malgré la promesse conditionnelle faite à Cérizet, avait pu savoir toute l'histoire de la surenchère de Cérizet lui-même. Évidemment pour cet homme, à en juger par la mise en œuvre de la Hongroise, tous les moyens étaient bons. Dans son acharnement à ménager le mariage de sa folle, ce maniaque n'avait-il pas pris le parti de le dénoncer ? En le voyant courageusement et avec quelque apparence de succès aborder une carrière où il pouvait trouver l'indépendance et la fortune, son persécuteur ne s'était-il pas donné la mission de lui rendre cette carrière impossible ? Certes, il y avait dans cet aperçu assez de vraisemblance pour que l'avocat attendît avec anxiété l'heure où il lui serait possible de vérifier la nature exacte de la menaçante convocation.

Pendant qu'en déjeunant assez maigrement le Provençal se livrait à ses conjectures, madame Coffinet, qui avait l'honneur de faire son ménage, vint lui demander s'il pouvait recevoir

M. Étienne Lousteau. (Voir *un Grand Homme de province à Paris.*)

Étienne Lousteau ! la Peyrade avait l'idée d'avoir vu ce nom quelque part.

– Faites entrer dans mon cabinet, dit-il à la portière.

Et, un instant plus tard, il abordait le visiteur, dont le visage n'était pas pour lui tout à fait inconnu.

– Monsieur, dit l'hôte de la Peyrade, j'ai eu l'honneur de déjeuner, il y a quelque temps, avec vous chez Véfour ; j'avais été convié à cette réunion, qui fut un peu troublée, par M. Thuillier, votre ami.

– Ah ! très bien, dit l'avocat en avançant un siège, vous êtes attaché à la rédaction d'un journal ?

– Rédacteur en chef de *l'Écho de la Bièvre*, et c'est justement au sujet de cette feuille que j'ai désiré causer avec vous. Vous savez ce qui se passe ?

– Non, dit la Peyrade.

– Comment ! vous ignorez qu'hier le ministère a eu un échec effroyable, mais qu'au lieu de donner sa démission, ainsi qu'on devait s'y attendre, il dissout la Chambre et fait un appel au pays ?

– Je ne savais rien de tout cela, dit la Peyrade, je n'ai pas lu de journaux ce matin.

– Voilà donc, continua Lousteau, toutes les ambitions parlementaires en campagne, et, si je suis bien informé, M. Thuillier, déjà membre du conseil général, serait dans l'intention de se porter comme candidat dans le douzième arrondissement.

– En effet, dit la Peyrade, ce doit être là sa pensée.

– Eh bien, je voudrais, monsieur, mettre à sa disposition un instrument dont je pense que vous ne méconnaîtrez pas la valeur. *L'Écho de la Bièvre*, feuille spéciale, peut avoir sur l'élection du quartier une influence décisive.

– Et vous seriez disposé, demanda l'avocat, à faire appuyer par ce journal la candidature de Thuillier ?

– Mieux que cela, répondit Étienne Lousteau ; je viens proposer à M. Thuillier de faire l'acquisition de l'instrument ; devenu propriétaire, il en disposera souverainement.

– Mais d'abord, demanda la Peyrade, quelle est la situation de l'entreprise ? En sa qualité de journal spécial, comme vous le disiez tout à l'heure, c'est une feuille que j'ai rarement rencontrée, elle me serait même tout à inconnue sans le remarquable article que vous avez bien voulu consacrer à la défense de Thuillier lors de la saisie de la brochure.

Étienne Lousteau s'inclina en signe de remerciement, puis il reprit :

– La position du journal est excellente, et nous pouvons vous le laisser à des conditions abordables, car nous étions sur le point d'en interrompre la publication.

– C'est étrange, un journal qui prospère !

– Rien de plus naturel, au contraire, répondit Lousteau : les fondateurs, qui, soit dit sans calembour, sont tous représentants de la grande industrie des cuirs, avaient constitué ce journal dans un but déterminé. Ce but est atteint : *l'Écho de la Bièvre* devenait un effet sans cause. En pareil cas, pour des actionnaires qui n'aiment pas les embarras, les queues d'affaires, et qui ne courent pas après les petits bénéfices, le mieux est de liquider.

– Mais enfin, demanda la Peyrade, le journal fait ses frais ?

– C'est, répondit Lousteau, ce dont nous ne nous sommes jamais occupés : nous ne tenions pas à avoir des abonnés ; le mécanisme de l'affaire était une action directe et immédiate exercée sur le ministère du commerce pour obtenir l'élévation des droits sur l'introduction des cuirs étrangers : vous comprenez que, hors du cercle de la tannerie, cet intérêt n'était pas fait pour passionner beaucoup de lecteurs.

– J'avais cru pourtant, dit la Peyrade en insistant, qu'un journal, tout en circonscrivant son action, était un levier dont la force se calculait sur le nombre des souscripteurs ?

– Pas pour les journaux qui vont à quelque chose de défini, répondit Lousteau d'un ton doctoral ; dans ce cas, au contraire, les abonnés sont un embarras, parce qu'il faut s'occuper de leur plaisir, de les amuser ; et, pendant ce temps, le point qu'on avait

miré, on le néglige. Un journal qui a un but circonscrit doit être une lentille qui, agissant constamment sur un point fixe, fait partir, à une heure donnée, le canon du Palais-Royal.

– Enfin, dit la Peyrade, quelle valeur assignez-vous à une publication qui n’a point ou peu d’abonnés, qui ne fait pas ses frais et qui, jusqu’ici, a poursuivi un but tout différent de celui auquel elle serait appliquée dorénavant ?

– Avant de vous répondre, repartit Lousteau, je vous poserai une autre question : Êtes-vous dans le dessein d’acheter ?

– C’est selon, dit l’avocat ; il faut naturellement que je voie Thuillier ; mais je puis dès à présent vous faire remarquer qu’il n’a des choses de la presse aucune espèce d’habitude ; que, dans ses idées un peu bourgeoises, la propriété d’un journal est quelque chose de ruineux ; si donc à côté d’une idée entièrement nouvelle pour lui, et qui tout d’abord va l’effaroucher, vous devez présenter un chiffre ayant quelque chose de formidable, inutile d’entamer l’affaire ; il est clair pour moi qu’elle ne se ferait pas.

– Non, repartit Lousteau, je vous l’ai dit, nous serons raisonnables, ces messieurs me laissent carte blanche ; seulement, vous voudrez bien remarquer que nous avons déjà de plusieurs côtés des propositions, et qu’en donnant à M. Thuillier la préférence, nous entendons lui faire payer une convenance toute particulière. Quand puis-je espérer votre réponse ?

– Mais demain, je pense ; voulez-vous que j’aie l’honneur de vous voir chez vous, ou au bureau du journal ?

– Non ; demain, dit Lousteau en se levant, je serai ici à la même heure, si elle vous convient.

– Parfaitement, dit la Peyrade en reconduisant son hôte, chez qui il crut reconnaître plus de suffisance que d’habileté.

À la manière dont le Provençal avait accueilli la proposition de se faire l’intermédiaire auprès de Thuillier, le lecteur a dû comprendre qu’une prompte révolution venait de s’opérer dans ses idées. Quand même il n’eût pas reçu cette inquiétante épître du bâtonnier de l’ordre des avocats, la nouvelle situation faite à Thuillier par la maturité de son ambition parlementaire lui aurait donné à penser. Évidemment, *bon ami* allait lui revenir,

et sa rage de la députation le lui livrerait pieds et poings liés. N'était-ce point le cas, en s'entourant de toutes les précautions autorisées par le souvenir du passé, de renouer l'affaire de son mariage avec Céleste ? Loin d'être un obstacle à aucune des bonnes résolutions que lui avaient inspirées son amoureux mécompte et sa fièvre cérébrale, ce dénouement au contraire en assurait la persévérance et le succès ; mais si, ce qui était à craindre, il recevait du conseil de son ordre une de ces mercuriales qui tuent l'avenir de toute une carrière, alors il devenait, ce semble, naturel que là où le mal avait été fait il allât chercher le remède ; aux Thuillier, ses complices et les auteurs de sa déchéance, il avait l'instinct et le droit d'aller demander un asile.

C'est en remuant dans sa tête toutes ces pensées que la Peyrade se rendit au Palais, chez le bâtonnier.

Il avait deviné juste : par une relation très bien faite et très circonstanciée, tout son procédé dans l'affaire de la maison était signalé à l'attention de ses pairs, et, en voulant bien convenir qu'une dénonciation anonyme ne devait jamais être accueillie qu'avec une extrême défiance, le haut dignitaire de l'ordre dit à l'inculpé qu'il était prêt à recevoir ses explications.

La Peyrade n'osa point se retrancher dans un système de dénégation absolue ; la main dont il crut que partait le coup lui paraissait trop résolue et trop habile pour ne s'être pas ménagé des preuves. Mais, tout en acceptant au fond la réalité matérielle des faits, il essaya de leur donner une tournure acceptable. Il vit bien qu'il n'avait pas victorieusement répondu, car voici quelle fut la conclusion du bâtonnier :

Aussitôt après la rentrée des vacances, je rendrai compte au conseil de l'ordre de la dénonciation et des dires par lesquels vous l'avez combattue. Au conseil seul il appartient de se prononcer dans une affaire de cette importance.

Ainsi congédié, la Peyrade se sentit menacé dans son avenir de barreau ; mais il avait un répit, et, en cas de condamnation, une combinaison où reposer sa tête. Il alla donc mettre sa robe, qu'il avait encore le droit de porter, et se rendit à la cinquième chambre, où il avait une cause à plaider.

En sortant de l'audience, chargé d'une de ces bottes de dossiers auxquels une courroie en tissu de coton sert de lien, et qui, trop volumineuses pour être placées sous le bras, se portent de la main et de l'avant-bras, appuyées sur un des côtés de la poitrine, le Provençal se mit à arpenter la salle des pas perdus, de cette allure affairée qui annonce l'avocat forcé de se multiplier. Soit qu'il se fût réellement échauffé dans sa plaidoirie, soit qu'il fit le semblant d'*être en nage*, de manière à constater à tout venant que sa robe n'était pas, comme pour beaucoup de ses confrères, un costume de parade, mais une armure de combat, son mouchoir à la main, tout en marchant il s'essuyait le front, quand de loin il aperçut *son* Thuillier qui venait de le découvrir dans l'espace de la grande salle et manœuvrait de son côté.

Il ne s'étonna pas de la rencontre. En sortant de chez lui, il avait dit à madame Coffinet qu'il allait au Palais, qu'il y serait jusqu'à trois heures, et qu'elle y renvoyât les gens qui pourraient venir le demander.

Ne voulant pas rendre à Thuillier l'abordage trop facile, comme si quelque souvenir lui faisait changer de direction, la Peyrade rebroussa brusquement chemin et alla s'asseoir sur un des bancs qui garnissent le pourtour de la grande antichambre de la justice. Là, il défit sa liasse, prit un dossier, s'y enterra jusqu'aux oreilles et se donna l'air d'un homme qui n'a pas eu le loisir d'examiner, dans le silence du cabinet, l'affaire que sa facilité de parole et de conception va lui permettre de plaider au vol. Dans ce récolement de dossiers fait en plein vent pouvait également être reconnue l'attitude de l'avocat exact et consciencieux qui se rafraîchit la mémoire, et donne un dernier coup d'œil à ses batteries avant d'aller livrer la bataille.

Il va sans dire que, du coin de l'œil, le Provençal examinait la manœuvre de Thuillier. Celui-ci, croyant la Peyrade occupé de la manière la plus sérieuse, marchandait maintenant à l'aborder.

Après quelques allées et venues, le conseiller municipal finit cependant par prendre son parti, et, cinglant en droiture vers le but où déjà depuis plus d'un demi-quart d'heure il était par la pensée :

– Tiens ! Théodose, s'écria-t-il aussitôt qu'il fut à portée, tu viens donc au Palais maintenant ?

– Mais il me semble, répondit la Peyrade, que les avocats au Palais, c'est comme les *Tares* (Turcs) à Constantinople, où l'un de mes compatriotes affirmait gravement que l'on en voit beaucoup. C'est toi plutôt que l'on doit s'étonner de trouver ici !

– Du tout, fit négligemment Thuillier ; j'y viens pour l'affaire de cette maudite brochure. Est-ce qu'on en finit jamais avec *votre* justice ? J'ai encore été ce matin mandé au parquet. Du reste, je ne le regrette pas, puisque, à ce dérangement, je dois l'heureux hasard de te rencontrer.

– Moi aussi, dit la Peyrade en finissant de rattacher ses dossiers, je suis enchanté de t'avoir vu, mais il faut que je te quitte, j'ai un rendez-vous ; d'ailleurs, toi-même tu dois passer au parquet.

– J'en sors, dit Thuillier.

– Est-ce à Olivier Vinet, ton ennemi intime, que tu as parlé ? demanda la Peyrade.

– Non, dit Thuillier.

Et il nomma un autre magistrat.

– Tiens ! c'est drôle, dit l'avocat, il paraît que ce jeune substitut a le don de l'ubiquité ; depuis ce matin il est à l'audience, et il vient de donner des conclusions dans l'affaire que je plaçais il y a un moment.

Thuillier rougit et, se retournant comme il put :

– Dame, dit-il, je ne connais pas ces messieurs, j'aurai pris l'un pour l'autre.

La Peyrade haussa les épaules, en se disant tout haut à lui-même :

– Toujours le même homme, finissant, tortillonnant et ne pouvant aller droit au but !

– De qui parles-tu ? demanda Thuillier d'un air assez interloqué.

– Eh ! de toi, mon cher, qui nous prends pour des imbéciles, comme si tout le monde ne savait pas, depuis plus de quinze jours, que l'affaire de ta brochure est tombée dans l'eau. Pourquoi t'aurait-on mandé au parquet ?

– On m’y a mandé, répondit Thuillier avec embarras, pour je ne sais quels frais à payer à l’enregistrement. Est-ce qu’on comprend rien à tout leur grimoire ?

– Et on a précisément, continua la Peyrade, choisi, pour te *mander*, le jour où *le Moniteur*, annonçant la dissolution de la Chambre, te faisait candidat dans le douzième arrondissement.

– Pourquoi pas ? dit Thuillier ; quel rapport y a-t-il entre ma candidature et les frais dont je puis être redevable ?

– Le rapport, repartit la Peyrade avec sécheresse, je vais te le dire. Le parquet est quelque chose d’essentiellement aimable et complaisant. « Tiens ! se sera-t-il dit, voilà ce bon M. Thuillier candidat pour la députation, il doit maintenant être un peu empêtré de son attitude vis-à-vis de son ex-ami M. de la Peyrade, avec qui il voudrait bien maintenant n’être pas brouillé : il faut que je le tire d’embarras ; je vais le *mander* pour des frais qu’il ne doit pas, il se rendra au Palais, où la Peyrade vient tous les jours ; de cette façon, il pourra le rencontrer sans avoir l’air de rien, et une démarche qui coûtait à son amour-propre sera habilement sauvée. »

– Eh bien, c’est ce qui te trompe, répondit Thuillier en rompant la glace, je mets dans tout ceci tellement peu de finesse, que je sors de chez toi, la ! c’est ta portière qui m’a envoyé ici.

– À la bonne heure ! dit la Peyrade, j’aime mieux cette franchise : on peut s’entendre avec les gens qui jouent cartes sur table. Eh bien, qu’est-ce que tu me voulais ? tu venais me parler de ton élection ? Je m’en suis déjà occupé.

– Vrai ? dit Thuillier, et comment ?

– Tiens, répondit la Peyrade en fouillant sous sa robe et en tirant un papier de sa poche, voilà ce que j’ai griffonné tout à l’heure à l’audience pendant que l’avocat de ma partie adverse divaguait à dire d’expert.

– Qu’est-ce que c’est que ça ? demanda Thuillier.

– Lis, tu verras.

Le papier portait :

DEVIS POUR UN JOURNAL PETIT FORMAT

À TRENTE FRANCS PAR AN.

En calculant le tirage à cinq mille, les frais par mois sont :

Papier, cinq rames à douze francs	1 860	fr.
Composition	2 400	
	4 260	
Report	4 260	
Tirage	450	
Un administrateur	250	
Un commis	100	
Un gérant, en même temps caissier	200	
Un chef de départ	100	
Plieuses	120	
Un garçon de bureau	80	
Bandes et frais de bureau	150	
Loyer	100	
Timbre et poste	7 500	
Rédaction, nouvelles sténographiées	1 800	
Total par mois	15 110	fr.
Total par an	181 320	

– Tu veux donc faire un journal ? demanda Thuillier avec angoisse.

– Moi, dit la Peyrade, je ne veux rien du tout ; c'est à toi qu'il faut demander si tu veux être député.

– Sans aucun doute, puisque, en me poussant au conseil général, tu m'as mis cette ambition en tête. Mais pense donc, mon cher, cent quatre-vingt-un mille trois cent vingt francs à

mettre dehors ! Est-ce que j'ai une fortune à prendre une pareille charge ?

– Oui, d'abord, répondit la Peyrade, tu pourrais à toute force, sans te gêner, supporter cette dépense, laquelle, mise en regard du but que tu prétends atteindre, n'aurait rien de tout d'exorbitant. En Angleterre, on fait bien d'autres sacrifices pour emporter un siège au Parlement. Mais, dans tous les cas, je te prie de remarquer que tous les prix dans ce devis sont cotés très forts. Il y a même des dépenses à retrancher : ainsi, un administrateur, tu n'en aurais pas besoin ; toi, ancien comptable, et moi, ancien journaliste, nous nous chargerions de l'administration et la ferions par-dessous la jambe ; de même, un loyer, inutile de le compter ; tu as ton ancien appartement de la rue Saint-Dominique, qui n'est pas encore loué, et qui fera un magnifique bureau de journal.

– Tout ça, dit Thuillier, c'est une économie de deux mille quatre cents francs par an.

– C'est déjà quelque chose, mais ton erreur consiste à calculer sur la dépense d'une année. À quelle époque sont fixées les prochaines élections ?

– À deux mois, répondit Thuillier.

– Eh bien, pour deux mois, c'est trente mille francs qu'il t'en coûterait, et encore faudrait-il supposer que le journal ne fit pas un seul abonné.

– C'est vrai, dit Thuillier, la dépense est effectivement moins forte que je ne l'avais pensé d'abord ; mais, enfin, ça te paraît donc bien indispensable, un journal ?

– À ce point indispensable, que, sans cette force dans les mains, je ne me mêle pas de l'élection. Tu ne te représentes pas, mon pauvre ami, qu'en allant te loger de l'autre côté de l'eau, tu as perdu, électoralement parlant, un terrain immense. Tu n'es plus l'homme du quartier, on peut te tuer avec un mot, ce que les Anglais appellent l'*absentéisme*. Ta partie maintenant est bien autrement difficile à jouer.

– J'admets cela, répondit Thuillier ; mais pour ce journal, outre l'argent, il faut un titre, un gérant, des rédacteurs.

– Le titre, nous l’avons ; les rédacteurs, c’est toi et moi, et quelques jeunes gens qu’à Paris on trouve à remuer à la pelle ; le gérant, j’ai un homme en vue !

– Alors, demanda Thuillier, le titre serait ?

– *L’Écho de la Bièvre.*

– Mais il existe déjà une feuille de ce nom.

– C’est justement pour cela que je te conseille l’affaire. Crois-tu que je serais assez fou pour te vouloir faire fonder à neuf un journal ? *L’Écho de la Bièvre !* c’est un trésor que ce titre quand il s’agit de soutenir une candidature dans le douzième. Dis un mot seulement, et ce trésor, je le mets dans tes mains.

– Comment cela ? demanda Thuillier avec curiosité.

– Parbleu ! en l’achetant ; on l’aura pour un morceau de pain.

– Tu vois, dit Thuillier avec découragement, encore le prix d’acquisition que tu ne comptais pas !

– Tu t’arrêtes à des riens, dit la Peyrade en haussant les épaules ; nous avons de bien autres difficultés à résoudre.

– D’autres difficultés ? répéta Thuillier.

– Parbleu ! est-ce que tu imagines, répliqua la Peyrade, qu’après ce qui s’est passé entre nous, je vais bravement m’atteler à ton élection sans savoir au juste ce qu’il m’en reviendra ?

– Mais, dit Thuillier un peu étonné, je croyais que l’amitié était un échange de services.

– D’accord ; mais, quand l’échange consiste à toujours mettre d’un côté et jamais rien de l’autre, l’amitié se lasse de ce partage et demande quelque chose d’un peu mieux pondéré.

– Mais, mon cher, que puis-je t’offrir autre chose que ce que toi-même tu as refusé ?

– Je l’ai refusé parce qu’on me le présentait sans franchise et assaisonné à la vinaigrette de mademoiselle Brigitte ; tout homme qui se respecte eût fait ce que j’ai fait. Donner et retenir ne vaut, dit un vieux dicton du Palais, et c’est précisément ce que vous faisiez.

– Moi, je crois que tu as très mal à propos pris la mouche ; mais enfin l’affaire peut se renouer.

– Soit, dit la Peyrade, mais je ne veux être subordonné ni au succès de l'élection ni aux caprices de mademoiselle Céleste. Je prétends à quelque chose de sérieux et de positif ; donnant donnant ; les bons comptes font les bons amis.

– Je suis parfaitement de ton avis, répondit Thuillier, et j'ai toujours été avec toi de trop bonne foi pour craindre aucune des précautions que tu voudras prendre ; mais comment entends-tu tes garanties ?

– J'entends que ce soit le mari de Céleste qui te patronne, et non pas Théodose de la Peyrade.

– En précipitant le plus les choses, comme l'*observait* Brigitte, il faut presque un délai de quinzaine, et, pense donc ! sur huit semaines qui nous séparent de l'élection, en rester deux l'arme au bras.

– Après-demain, répondit le Provençal, nous pouvons être affichés à la mairie ; dans l'intervalle des publications, il y a quelque chose de possible : ce n'est pas sans doute un de ces actes dont on ne puisse revenir, mais c'est au moins un engagement moral et un grand pas de fait ; nous pouvons passer le contrat chez ton notaire ; enfin, si tu te décides à l'acquisition de ce journal, comme tu ne voudrais pas avoir à l'écurie un cheval inutile, je ne craindrai pas que tu me fausses compagnie, car, sans moi, l'arme pour toi serait trop difficile à manier !

– Mais enfin, mon cher, objecta Thuillier, si cependant cette affaire était trop onéreuse ?

– Il va sans dire que tu seras juge des conditions de la vente ; je n'ai, pas plus que toi, envie d'acheter chat en poche. Demain, si tu m'autorises, je ne dis pas à traiter, mais à dire que l'affaire peut te convenir, je t'aboucherai avec le vendeur, et tu ne doutes pas qu'alors je ne discute tes intérêts comme si c'était les miens.

– Eh bien, mon cher, dit Thuillier, va de l'avant !

– Et, aussitôt le journal acheté, nous fixerons le jour du contrat ?

– Quand tu voudras, dit Thuillier, mais tu t'engages à user de toute ton influence pour le succès ?

– Comme je ferais pour mon compte personnel, et ceci n'est pas tout à fait une hypothèse ; car j'ai déjà reçu quelques atteintes de ma candidature possible, et, si j'étais vindicatif...

– Certainement, dit Thuillier avec humilité, tu serais un meilleur député que moi. Mais tu n'as pas l'âge légal, à ce qu'il me semble.

– Il y a une meilleure raison que cela, dit la Peyrade, tu es mon ami ; je te retrouve tel que tu étais, et je tiendrai la parole que je t'avais donnée. J'aimerai à ce qu'on puisse dire de moi :

Il fait des députés, et n'a pas voulu l'être.

Maintenant, je te quitte et vais à mon rendez-vous. Demain, à midi, chez moi : j'aurai du nouveau à t'annoncer.

Qui a fait du journalisme en fera : cet horoscope est aussi sûr que celui des ivrognes.

Quiconque a goûté de cette vie fiévreusement occupée et relativement oisive et indépendante ; quiconque a exercé cette suzeraineté de laquelle relèvent l'intelligence, l'art, le talent, la gloire, la vertu, le ridicule et jusqu'à la vérité même ; quiconque a occupé cette tribune qu'on élève, de ses propres mains, rempli les fonctions de cette magistrature à laquelle on se nomme de son autorité ; quiconque, enfin, a été un instant ce mandataire de l'opinion publique qui s'acclame à lui seul, de son vote *universel*, quand il vient à être rejeté dans la vie privée se regarde comme un exilé, comme une royauté partie pour Cherbourg ; et, aussitôt que lui est faite l'occasion, de quelle ardeur il étend la main pour ressaisir sa couronne !

Par cela seul que la Peyrade, quelques années plus tôt, avait été journaliste, Étienne Lousteau venant mettre à sa disposition cette arme qui s'appelait *l'Écho de la Bièvre*, quelle que fût d'ailleurs l'infériorité de la trempe, avait réveillé tous ses instincts d'homme de presse.

Le journal était tombé ; la Peyrade pensa qu'il le relèverait. Les abonnés, de l'aveu même du vendeur, y avaient toujours été très clairsemés ; on exercerait sur eux un *compelle intrare* puissant et irrésistible. Dans les circonstances où se présentait l'affaire, ne pouvait-elle pas d'ailleurs être tenue pour un coup

de la Providence ? Menacé d'être dépossédé de sa position au barreau, le Provençal acquérait, comme nous le disions ailleurs, une nouvelle position de *fort détaché* ; et, condamné peut-être à se défendre, il pourrait prendre l'offensive et exiger que l'on comptât avec lui.

Du côté des Thuillier, le journal le faisait un personnage décidément considérable ; il avait plus de chance de conduire à bien l'affaire de l'élection, et en même temps, engageant leurs capitaux dans une entreprise qui, sans lui, ne pouvait être qu'un gouffre et qu'un guet-apens, il les cousait en quelque sorte à lui, et n'avait plus rien à craindre de leurs caprices et de leurs ingrattitudes.

Rapidement aperçu dès la visite d'Étienne Lousteau, cet horizon avait aussitôt ébloui le Provençal, et l'on a vu la façon tranchante dont Thuillier avait été mis en demeure de se passionner pour la découverte de cette pierre philosophale.

Le prix d'acquisition fut fabuleusement insignifiant : un billet de cinq cents francs dont Étienne Lousteau ne rendit jamais trop compte aux actionnaires mit au nom de Thuillier la propriété, le titre, le mobilier et l'achalandage du journal, qu'on s'occupa aussitôt de réorganiser.

Pendant que s'opérait cette régénération, un matin, Cérizet se rendit chez du Portail, avec lequel, plus que jamais, la Peyrade était décidé à n'entamer aucun rapport.

– Eh bien, dit le petit vieux au banquier des pauvres, sait-on l'effet que l'avis transmis au bâtonnier a produit sur notre homme ; l'affaire a-t-elle un peu transpiré au Palais ?

– Peuh ! dit Cérizet, que des relations sans doute assez fréquentes avec l'homme de la rue Honoré-Chevalier avaient placé vis-à-vis de lui sur un certain pied de familiarité, il est bien question de cela ! L'anguille nous échappe encore ; ni douceur ni violence ne font avec ce diable d'homme : s'il est brouillé avec le bâtonnier, il est plus que jamais en bonne odeur auprès de *ses* Thuillier. L'utilité, comme dit Figaro, rapproche les distances. Thuillier a besoin de lui pour sa candidature dans le quartier Saint-Jacques, on s'est embrassé et tout est fini.

– Et sans doute, dit du Portail sans beaucoup s’émouvoir, le mariage est fixé à une époque assez rapprochée ?

– D’abord, dit Cérizet ; et puis il y a une bien autre machine : cet enragé a persuadé à Thuillier d’acheter un journal ; il va leur faire manger dans cette affaire une quarantaine de mille francs. L’autre, une fois enfilé, voudra rattraper son argent : je les vois donc reliés l’un à l’autre pour un temps indéfini.

– Qu’est-ce que c’est que ce journal ? dit négligemment du Portail.

– Une feuille de chou qui s’appelle *l’Écho de la Bièvre*, dit Cérizet avec dédain, un journal qu’un vieux journaliste marchant sur ses tiges est parvenu à faire faire dans le quartier Mouffetard par des corroyeurs qui sont, comme vous le savez, l’industrie du quartier. Au point de vue politique et littéraire, l’affaire n’en est pas une, mais, au point de vue des Thuillier, c’est un coup de maître.

– Eh ! pour une élection de localité, l’instrument n’est déjà pas si mal choisi ! remarqua le rentier. La Peyrade a du talent, de l’activité, de grandes ressources d’esprit, il peut faire quelque chose de cet *Écho*. – Sous quelle bannière se présente messire Thuillier ?

– Thuillier, repartit le banquier des marchés, c’est une huître, ça n’a pas d’opinion. Jusqu’à la publication de sa brochure, il était, comme tous les bourgeois, conservateur frénétique ; mais, depuis la saisie, il a dû passer à l’opposition : sa première étape aura été le centre gauche ; mais, si le vent de l’élection tourne d’un autre côté, il ira parfaitement jusqu’à la gauche extrême : l’intérêt, pour ces gens-là, voilà la mesure de leurs convictions.

– Peste ! dit du Portail, cette combinaison de notre avocat pourrait s’élever jusqu’à l’importance d’un danger politique, au point de vue de mes opinions, qui sont très conservatrices et très gouvernementales.

Puis, par réflexion :

– Vous avez fait des journaux autrefois, ajouta-t-il, vous, *courageux* Cérizet ?

– Oui, répondit l’usurier ; j’en ai même dirigé un avec la Peyrade, c’était un journal du soir. Un joli métier que nous faisons-là, et dont nous avons été bien récompensés !

– Eh bien, dit du Portail, pourquoi n’en feriez-vous pas encore, du journalisme, avec la Peyrade ?

Cérizet regarda du Portail d’un air étonné.

– Ah ça ! dit-il presque en même temps, vous êtes donc le diable, monsieur le rentier, pour que rien ne soit caché pour vous ?

– Oui, dit du Portail, je sais pas mal de choses... Mais qu’y a-t-il de précis entre vous et la Peyrade ?

– Il y a que, se rappelant mon expérience du métier et ne sachant qui prendre, il est venu hier au soir m’offrir la gérance.

– Je ne le savais pas, dit le rentier, mais c’était probable. Et vous avez accepté ?

– Très conditionnellement. J’ai demandé jusqu’à tantôt pour réfléchir. Je voulais savoir ce que vous penseriez de l’offre.

– Parbleu ! je pense que, du mal qu’on ne peut empêcher, il faut tirer pied ou aile ; j’aime mieux vous savoir en dedans qu’en dehors de la combinaison.

– Très bien ! mais, pour m’y introduire, il y a une difficulté ; la Peyrade sait que j’ai des dettes, et il ne veut pas faire les trente-trois mille francs de cautionnement qui doivent être versés sous mon nom. Moi, je ne les ai pas ; et je les aurais, que je ne voudrais pas les mettre en prise et les exposer aux avanies de mes créanciers.

– Vous avez bien toujours, dit du Portail, une bonne partie des vingt-cinq mille francs que la Peyrade vous a remboursés il y a un peu plus de deux mois ?

– Il me reste deux mille cent deux francs cinquante centimes, répondit Cérizet ; j’ai fait le compte hier ; le surplus a passé à éteindre des dettes criardes.

– Alors, si vous avez payé, vous ne devez plus.

– Oui, ce que j’ai payé ; mais ce que je n’ai pas payé, je le dois.

– Comment ! votre passif était de plus de vingt-cinq mille francs ? dit du Portail d’un ton d’incrédulité.

– Est-ce qu'on se met en faillite à moins ? répondit Cérizet comme un homme qui pose un axiome.

– Je vois bien qu'il faut vous faire la somme, dit du Portail avec humeur ; mais la question est de savoir si l'utilité de votre présence dans l'affaire représente un intérêt de trois cent trente mille trois cent trente-trois francs trente-trois centimes.

– Dame, dit Cérizet, si une fois j'étais installé auprès de Thuillier, je ne désespérerais pas de mettre bientôt la Peyrade en d'assez mauvais termes avec lui. Dans la direction d'un journal, il y a mille tiraillements inévitables, et, en étant toujours de l'avis du sot contre l'habile, j'exalterais l'amour-propre de l'un et ferais à l'amour-propre de l'autre des blessures qui bientôt leur rendraient la vie commune impossible. Ensuite, vous parliez d'un danger politique : un gérant, vous devez le savoir, quand il a l'intelligence nécessaire pour n'être pas un homme de paille, peut imprimer sourdement à l'affaire un peu de l'impulsion que l'on peut désirer.

– Il y a du vrai dans ce que vous dites là, répondit du Portail ; mais l'échec à la Peyrade, voilà ce qui me préoccupe le plus.

– Eh bien, dit Cérizet, je crois avoir pour le démolir auprès de Thuillier un autre petit moyen assez insidieux.

– Dites-le donc ! fit du Portail avec impatience ; vous tournez là autour du pot comme si j'étais un homme avec lequel il y eût grand bénéfice à finasser.

– Vous vous rappelez, repartit Cérizet en s'accouchant, que, dans le temps, Dutocq et moi fûmes très intrigués de cet impertinent paiement de vingt-cinq mille francs devenu tout à coup possible à la Peyrade ?

– Eh bien, fit vivement le rentier, auriez-vous découvert l'origine de la somme improbable entre les mains de M. l'avocat ? Est-ce que cette origine aurait quelque chose de véreux ?

– Voilà ! dit Cérizet.

Et il raconta dans tous ses détails l'affaire de madame Lambert, ajoutant que toutefois, après avoir chambré cette femme au greffe de la justice de paix le jour de la rencontre avec la Peyrade, il n'avait pu obtenir d'elle aucun aveu, quoique par

son attitude la chère dame eût grandement confirmé toutes les présomptions de Dutocq et les siennes.

– Madame Lambert, rue du Val-de-Grâce, n° 9, chez le sieur Picot, professeur de mathématiques, dit du Portail en prenant ce renseignement en note. C’est bien, ajouta-t-il, mon cher monsieur Cérizet, revenez me voir demain.

– Mais faites attention, dit l’usurier, que je dois rendre réponse à la Peyrade dans la journée. Il est très pressé de conclure.

– Très bien ! vous accepterez, en demandant un répit de vingt-quatre heures pour verser le cautionnement, et si, après mes informations prises, nous voyons un intérêt à ne pas faire l’affaire, vous en serez quitte pour manquer de parole ; on ne va pas en Cour d’assises pour cela.

Indépendamment d’une sorte de fascination inexplicable qu’il exerçait sur son agent, du Portail ne manquait jamais une occasion de lui rappeler le point de départ quelque peu ténébreux de leurs relations.

Le lendemain, quand Cérizet se trouva en présence du rentier :

– Vous aviez deviné juste, lui dit du Portail : obligé de dissimuler l’existence de son magot, la femme Lambert, qui d’ailleurs voulait en opérer le recel à un bon intérêt, aura eu l’idée d’aller trouver la Peyrade ; son extérieur de dévotion le recommandait à sa confiance, la somme a dû lui être livrée sans reçu. En quelle monnaie a été payé Dutocq ?

– En dix-neuf billets de mille et en douze de cinq cents francs.

– C’est précisément cela, poursuivit du Portail, et il ne doit plus nous rester un doute. Maintenant, auprès de Thuillier, quel usage comptez-vous faire de ce renseignement ?

– Je compte lui insinuer que la Peyrade, à qui il veut donner sa filleule, est, criblé de dettes ; qu’il fait des emprunts usuraires et souterrains ; que, pour s’acquitter, il va ronger le journal jusqu’aux os ; que cette position d’homme endetté peut éclater d’un moment à l’autre, et poser on ne peut pas plus mal le candidat qui se place sous son patronage.

– Tout cela n'est pas mal, dit du Portail, mais il y a un autre usage plus concluant et plus radical à faire de la découverte.

– Voyons, maître, dit Cérizet, je vous écoute.

– Thuillier, dit du Portail, en est encore, n'est-il pas vrai, à s'expliquer la saisie de sa fameuse brochure ?

– Si fait, répondit l'usurier ; justement la Peyrade me disait hier en voulant me montrer jusqu'où allait la simplicité de Thuillier, qu'il l'avait fait donner dans la bourde la plus ridicule. L'honnête bourgeois reste persuadé que la saisie a été provoquée par M. Olivier Vinet, substitut du procureur général. Un moment, ce jeune magistrat avait aspiré à la main de mademoiselle Colleville, et, pour le brave Thuillier, les rigueurs du parquet sont une vengeance du refus que l'un de ses membres avait subi.

– À merveille ! dit du Portail ; demain, comme préparation à une autre version dont vous serez l'organe, Thuillier recevra de M. Vinet une protestation très vive et très accentuée contre l'abus de pouvoir auquel il a sottement ajouté foi.

– Oui ? fit Cérizet avec curiosité.

– Une autre explication devra alors être cherchée, continua du Portail, et vous affirmerez à Thuillier qu'il est victime d'une affreuse machination de la police. Vous savez, la police ne sert qu'à cela, à faire des machinations ?

– Parfaitement, dit l'usurier ; j'ai signé vingt fois cette affirmation quand je travaillais dans les journaux républicains et que...

– Vous étiez le courageux Cérizet, interrompit du Portail. Maintenant, la machination de la police, la voici : Le gouvernement avait été très mécontent de voir Thuillier porté, en dehors de son influence, au conseil général de la Seine ; il en voulait à un citoyen indépendant et patriote qui, dans sa candidature, s'était carrément passé de lui ; il savait de plus que le grand citoyen préparait une brochure sur la matière, toujours si délicate, des finances, où ce dangereux adversaire était d'une expérience consommée. Alors, qu'à fait ce gouvernement essentiellement corrupteur ? Il a circonvenu un homme dont il avait ouï dire que Thuillier prenait les conseils, et, moyennant

une somme de vingt-cinq mille francs, ce qui est une bagatelle pour la police, ce perfide conseiller, sans avoir l'air d'y toucher, s'est chargé d'introduire dans la brochure deux ou trois phrases pouvant mener droit son auteur en Cour d'assises. Or, le moyen que cette explication fasse un doute pour Thuillier quand il apprendra que, du jour au lendemain, la Peyrade, qui, à sa connaissance, n'avait pas un sou vaillant, a payé rubis sur l'ongle à Dutocq précisément ce chiffre même de vingt-cinq mille francs ?

– Diable ! fit Cérizet, le coup n'est pas mal monté. Des gens de l'espèce de Thuillier croient tout ce qu'on leur raconte de la police.

– Vous comprenez alors, poursuivit du Portail, si Thuillier aura envie de garder à ses côtés un pareil collaborateur, et s'il sera encore empressé de lui donner en mariage sa filleule.

– Vous êtes un homme fort, monsieur, dit Cérizet en donnant de nouveau son approbation ; mais, je dois vous l'avouer, je ne suis pas sans quelque scrupule en présence du rôle dont il est question pour moi. La Peyrade est venu m'offrir la gérance de ce journal, et, moi, je travaillerais à l'évincer...

– Et ce bail dont il vous a dépossédé malgré les plus solennelles promesses, vous l'avez donc oublié ? répondit le rentier. D'ailleurs, n'est-ce pas son bonheur que nous voulons, à cet entêté, qui se dérobe obstinément aux intentions les plus bienveillantes ?

– Au fait, dit Cérizet, l'évènement finira par m'absoudre, et je vais résolument marcher dans l'ingénieuse voie que vous m'avez tracée. Mais je pense à une chose : je ne puis pas, dès les premiers jours, jeter ma révélation à Thuillier ; il faut qu'elle soit préparée de longueur, et le versement du cautionnement doit être presque immédiat.

– Écoutez, monsieur Cérizet, dit du Portail avec autorité, si le mariage de la Peyrade et de ma pupille se fait, mon intention est de reconnaître vos services, et une somme de trente mille francs sera vos épingles. Ainsi, trente mille francs d'une part, de l'autre vingt-cinq mille, ce sera juste cinquante-cinq mille francs que les combinaisons matrimoniales de votre ami la

Peyrade vous auront rapportés. Mais, comme dans les baraques de foire, je n'entends payer qu'en sortant. Si vous faites le cautionnement de vos deniers, je ne suis pas inquiet : vous trouverez bien une manière de l'empêcher de tomber sous la griffe de vos créanciers. Si, au contraire, mon argent est en jeu, vous n'aurez ni la même ardeur ni la même imagination pour le soustraire au péril. Arrangez-vous donc pour verser à votre compte trente-trois mille francs ; en cas de succès, c'est de l'argent placé à près de cent pour cent. Voilà mon dernier mot, et je n'écoute pas d'objections.

Cérizet n'eut pas le temps d'en faire : à ce moment, la porte du cabinet de du Portail, où se passait la scène, fut brusquement ouverte, et une femme svelte et blonde, dont la physionomie respirait une douceur angélique, entra vivement dans l'appartement.

Sur ses bras, enveloppés de beaux langes blancs, reposait la forme d'un enfant au maillot.

– La ! dit-elle ; cette méchante Kate, elle me soutenait que ce n'était pas le docteur ; je savais bien, moi, que je l'avais vu entrer ! Eh bien, docteur, continua-t-elle en s'adressant à Cérizet, je ne suis pas contente de la petite, pas contente du tout ; elle est pâlotte, elle a beaucoup maigri. Je crois que ce sont les dents.

Du Portail fit signe à Cérizet d'entrer dans le rôle qui lui était brusquement dévolu, et qui lui rappela celui que lui-même avait pensé un instant à se donner dans la fameuse affaire Cardinal.

– Évidemment, répondit-il donc, ce sont les dents, les enfants pâtissent toujours un peu au moment de cette crise ; mais il n'y a, chère madame, aucun symptôme qui doive vous inquiéter.

– Vous croyez, docteur, reprit la folle (car le lecteur a sans doute deviné Lydie, la pupille de du Portail) ; mais voyez donc ses pauvres petits bras, comme ils deviennent à rien.

Et, ôtant les épingles des langes, elle mit Cérizet en présence d'un paquet de chiffons qui, pour la pauvre insensée, représentait une belle enfant blanche et rose.

– Mais non, mais non, dit Cérizet, elle a un peu maigri, c'est vrai, mais la chair est ferme, et le *facies* excellent.

– Pauvre chérie ! dit Lydie en embrassant son rêve avec effusion, je la trouve mieux, en effet, depuis ce matin. Qu'est-ce qu'il faut donc lui donner, docteur ? la bouillie la dégoûte et elle ne veut pas non plus de bouillon gras.

– Eh bien, dit Cérizet, une petite panade. A-t-elle du goût pour les sucreries ?

– Oh ! dit la folle, dont la figure s'épanouit, elle les adore ; est-ce que le chocolat lui serait bon ?

– Certainement, dit Cérizet ; mais pas de vanille, c'est échauffant.

– Alors, ce qu'on appelle du chocolat de santé, dit Lydie avec toutes les intonations de la mère de famille écoutant comme un dieu le médecin qui la rassure. – Mon oncle, ajouta-t-elle en s'adressant à du Portail, sonnez donc Bruneau pour qu'il aille tout de suite en chercher quelques livres chez Marquis.

– Bruneau vient de sortir, répondit le rentier ; mais ça n'est pas pressé : dans la journée, il ira.

– Tenez, elle s'endort, dit Cérizet, qui n'était pas fâché de mettre fin à cette scène où, malgré sa nature racornie, il ne laissait pas de trouver quelque chose de pénible.

– C'est vrai, dit la folle en rajustant les langes et en se levant, je m'en vais la coucher. Adieu, docteur, vous êtes bien gentil de venir quelquefois sans qu'on vous envoie chercher ; si vous saviez comme les pauvres mères sont malheureuses, et combien, avec deux ou trois paroles, vous leur faites de bien ! ... Ah ! la voilà qui crie maintenant...

– C'est tout simple, dit Cérizet, elle tombe de sommeil ; elle serait bien mieux dans son berceau.

– Ah ! je m'en vais lui jouer cette sonate de Beethoven que petit père aimait tant ; c'est étonnant comme cela calme. Adieu, docteur, dit-elle encore une fois en s'arrêtant au seuil de la porte ; adieu, bon docteur !

Et elle lui envoya un baiser.

Cérizet restait tout ému.

– Vous voyez, dit du Portail, si ce n'est pas un ange ; jamais de méchanceté, jamais une parole aigre. De la tristesse quelquefois, mais toujours du souci prenant sa source

dans la sollicitude maternelle ; c'est ce qui donne aux médecins l'assurance que la réalité, venant se substituer à sa perpétuelle hallucination, pourrait lui rendre la raison. Eh bien, voilà cependant ce que ce sot de la Peyrade refuse, avec l'accompagnement d'une dot magnifique ! Mais il faudra qu'il y passe, ou j'y perdrai mon nom. Tenez, ajouta-t-il en entendant quelques accords de piano, écoutez, quel talent ! Des folles de cette espèce, mais il y a cent mille femmes lucides qui ne les valent pas et qui ne sont plus raisonnables qu'en surface.

Quand la sonate de Beethoven, exécutée avec une âme et une perfection de nuances qui remplirent le commis greffier d'admiration, fut arrivée à sa dernière mesure :

– Je suis de votre avis, monsieur, dit-il, la Peyrade refuse un ange, un trésor, une perle, et, si j'étais à sa place... Mais nous l'amènerons à vos fins. Maintenant, ce n'est plus avec du zèle que je veux vous servir, c'est avec de la passion, du fanatisme.

Comme Cérizet achevait ce serment de fidélité hors de la pièce où l'avait reçu du Portail, il entendit une voix de femme qui n'était pas celle de Lydie.

– Il est dans son cabinet, ce cher commandeur ? disait cette voix avec un léger accent étranger.

– Oui, madame ; mais entrez au salon, monsieur n'est pas seul, je vais aller le prévenir.

Ici, c'était la voix de Kate, la vieille gouvernante hollandaise.

– Tenez, passez par ici, dit vivement du Portail à Cérizet.

Et il lui ouvrit une porte dérobée qui, par un corridor noir, le mena directement sur l'escalier.

L'article par lequel la nouvelle rédaction d'un journal se met pour la première fois en rapport avec le public, la *profession de foi*, comme on dit en style technique, est toujours d'un enfantement laborieux et difficile. Dans le cas particulier, il fallait du même coup, sinon poser encore, au moins laisser pressentir la candidature de Thuillier. Le projet de ce manifeste, après qu'il eut été rédigé par la Peyrade, fut donc très longuement discuté. Le débat se passait en présence de Cérizet, qui, d'après les conseils de du Portail, avait pris possession de la gérance ; toutefois, il n'avait pas encore versé le cautionnement,

profitant en ceci de la latitude que l'administration, en cas de changement de propriété, est dans l'usage d'accorder pour l'accomplissement de cette formalité.

Habilement attisée par le maître fourbe, qui tout d'abord se constitua le flatteur de Thuillier, cette discussion, en plus d'un moment, devint orageuse et tourna à l'aigre ; mais, comme, par l'acte de société, le dernier mot était laissé à la Peyrade pour tout ce qui concernait la rédaction, il finit par envoyer d'autorité à l'imprimerie l'article tel qu'il l'avait écrit.

Thuillier fut outré de ce qu'il appelait un abus de pouvoir, et, le lendemain, se trouvant seul avec Cérizet, en s'empressant de verser dans le sein du fidèle gérant ses douleurs et ses amertumes, il lui offrit une occasion toute faite et toute naturelle d'opérer le placement de la révélation calomnieuse complotée avec l'homme de la rue Honoré-Chevalier.

L'insinuation fut présentée avec un art et avec une mesure dont un plus fin que Thuillier eût été la dupe. Cérizet se donna l'air d'avoir peur du secret que lui avaient arraché l'entraînement de son zèle et une certaine sympathie commandée par *l'élévation d'esprit et de caractère qui tout d'abord frappait dans Thuillier*. Celui-ci rassura le traître en lui promettant que, d'aucune façon, il ne serait mêlé dans l'explication que pourrait amener sa confiance. Thuillier serait censé avoir été informé par un autre côté, et, au besoin, il ferait planer le soupçon sur Dutocq. Laissant le dard dans la plaie, Cérizet sortit pour quelques dispositions nécessaires au règlement définitif de l'affaire du cautionnement.

La scène se passait au journal. Depuis l'acquisition qu'il en avait faite, Thuillier, arrivant au bureau deux heures plus tôt qu'il n'était nécessaire, passait là sa journée, fatiguant tout le monde de son activité *ardélione* ; le soir, il y revenait, il y aurait presque couché ; et, dans le peu d'instant où il pouvait être entrevu par les siens, c'était, sur la fatigue que lui laissait la multiplicité de ses occupations, des doléances à faire craindre qu'il ne succombât sous le fardeau et ne finît par compromettre sa santé.

Bourrelé de la terrible révélation, Thuillier ne put rester en place ; il avait besoin de se confier, de prendre langue sur l'attitude qui lui était commandée par une si infernale découverte. Il envoya donc chercher une voiture, et, un quart d'heure plus tard, il avait tout confié à son Égérie, c'est-à-dire à Brigitte, sa bien-aimée sœur.

Brigitte s'était très vivement prononcée contre toutes les déterminations prises par Thuillier durant les quelques jours qui venaient de s'écouler. D'aucune façon d'abord, fût-ce dans l'intérêt de la députation, elle n'aurait voulu que l'on renouât avec la Peyrade. Elle avait avec lui des torts, grande raison pour lui en vouloir. Puis, dans le cas où cet intrigant, comme elle l'appelait, viendrait à épouser Céleste, la crainte de voir amoindrir son autorité lui créant une sorte de seconde vue, elle avait fini par avoir l'instinct de toutes les noires profondeurs du caractère du Provençal, et avait déclaré qu'à aucun prix, dans tous les cas, elle ne ferait avec lui ménage commun.

Forcené d'ambition électorale, Thuillier avait passé outre ; plus tard, il espérait faire revenir sa sœur de ses préventions. Mais, quand ensuite était arrivée la question du journal, il avait trouvé chez Brigitte une opposition dont la vivacité avait été jusqu'à l'amertume :

– Ruine-toi, mon cher, avait-elle dit à Thuillier, tu en es le maître ; ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour !

Toutefois, l'acquisition consommée, quand Brigitte s'était vue consultée sur plusieurs détails d'administration où apparaissait pour elle un nouvel emploi de ses ardeurs ménagères ; quand elle avait eu à sa nomination deux places de plieuses ; qu'elle avait pu transformer en garçon de bureau Coffinet, son concierge de la rue Saint-Dominique, dont, au moyen de ce cumul, elle réduisit *la porte* de deux cents francs ; quand elle avait été chargée d'acheter du calicot pour les rideaux de la salle de rédaction, des lampes, des pelles et pincettes, et qu'elle avait reçu la mission d'aller de temps en temps donner son coup d'œil à la manière dont s'opéraient le lavage des écritoires, le balayage des bureaux et autres menus détails d'ordre et de propreté, elle avait considérablement

rabattu de sa mauvaise humeur : de telle sorte qu'en écoutant la confiance de son frère, ce ne fut pas par des reproches, mais par une sorte de chant de triomphe, célébrant l'accroissement probable de son pouvoir, qu'elle l'accueillit.

– Tant mieux ! s'écria-t-elle, qu'on sache enfin que c'est un mouchard ! Je m'en étais toujours doutée, ce cagot-là ! Flanquale à la porte sans explication. *Nous n'avons* pas besoin de lui pour faire le journal. Ce M. Cérizet, qui, d'après ce que tu dis, est un homme si bien, nous trouvera un autre rédacteur. D'ailleurs, en partant, madame de Godollo m'avait promis de m'écrire ; aussitôt que nous serons en correspondance, c'est elle qui ne sera pas embarrassée de nous indiquer quelqu'un ! Notre pauvre Céleste, un joli poulet que nous allions lui donner là !

– Tu vas ! tu vas ! répondit Thuillier ; la Peyrade, ma chère, n'est qu'accusé, il faut d'abord l'entendre ; et puis il y a un acte qui nous lie.

– Ah ! très bien, dit Brigitte. Je vois ton affaire ; tu te laisseras encore entortiller ; un acte avec un mouchard, ... comme s'il y avait des actes avec ces gens-là !

– Voyons ! du calme, ma bonne Brigitte, repartit Thuillier, il ne faut pas ici faire de coup de tête. Certainement, si la Peyrade ne fournit pas une justification, mais, là, claire, catégorique et probante, je suis décidé à rompre, et je te montrerai que je ne suis pas une poule mouillée ; mais Cérizet lui-même n'a pas de certitude, ce sont de simples inductions, et je venais seulement te consulter pour savoir si je devais ou non provoquer une explication ?

– Il n'y a pas de doute, dit Brigitte, il en faut une et à fond, ou je te renie pour mon frère.

– Cela suffit, dit Thuillier en sortant avec solennité, et tu verras si nous sommes faits pour nous entendre.

L'installation de *l'Écho de la Bièvre* dans l'appartement de la rue Saint-Dominique-d'Enfer était encore fort incomplète, car elle avait dû être fort précipitée ; l'ancien local, situé rue des Noyers, dans une maison de la plus piètre apparence, n'avait pas paru un moment habitable, et, dans la reconnaissance

du mobilier qui avait figuré à l'acte d'acquisition, il s'était rencontré pour Thuillier bien de la déception.

Ce mobilier pouvait s'inventorier de la manière qui suit :

- 1° Trois tables en bois noirci ;
- 2° Six chaises garnies de leur paille ou peu s'en faut comme le fameux luth de Bologne immortalisé par Molière ;
- 3° Un casier également en bois noir, servant au classement, par numéros, de la collection du journal ;
- 4° Une fontaine de grès recouverte d'une chemise d'osier, meuble à peu près passé de mode, mais pouvant largement contenir six voies d'eau ;
- 5° Trois chandeliers et une paire de mouchettes, l'éclairage dans l'ancienne administration de *l'Écho de la Bièvre* ne s'élevant pas même à la hauteur de la bougie de *l'Aurore* ;
- 6° Une carafe et deux verres ;
- 7° Neuf bouteilles vides, dont plusieurs, à en croire l'étiquette imprimée, auraient contenu du *vrai* rhum de la Jamaïque et de la *véritable* absinthe suisse.

Mais ce qui achevait de donner son cachet à l'établissement et faisait un peu mentir le fameux proverbe arrangé par Léon de Lora : *Les cordonniers sont toujours les plus mal* CHAUFFÉS, dans une armoire de la salle de rédaction apparut un magnifique approvisionnement de mottes, mottes du plus gros calibre, sèches, compactes, résistantes ; de la marchandise, en un mot, de premier choix, et laissant bien voir que les actionnaires-fondateurs avaient passé par là.

Cet inventaire fait, après le premier quart d'heure de désappointement, Thuillier avait bien vu qu'il fallait aviser, et, s'élançant dans un cabriolet, il s'était fait conduire rue Chapon. Le lendemain, une des pièces du nouvel appartement sur la porte de laquelle un peintre avait reçu l'ordre d'écrire les mots sacramentels : *Bureau et caisse*, était coupée par un compartiment garni à hauteur d'appui d'un grillage en laiton ; des deux côtés du guichet par où devait passer l'argent des abonnements, et, par les soins de Brigitte, avait été disposée sur des tringles une garniture de percaline verte.

Dans la salle de rédaction, également annoncée par une inscription sous laquelle on lisait en plus petits caractères : *Le public n'entre pas ici*, une douzaine de chaises en merisier, un pupitre en chêne à écrire debout et une grande table oblongue non encore recouverte du tapis de serge verte que mademoiselle Thuillier s'était chargée de trouver d'occasion, un cartonnier, une pendule dite *cartel* pendue au mur et imitant la sonnerie des horloges de village ; plus, deux vieilles cartes dressées par Samson, *géographe de Sa Majesté*, formaient un ameublement provisoirement très suffisant.

Du reste, au moment où Thuillier, de retour de sa conférence avec Brigitte, entra dans la salle de rédaction, la dernière consécration venait d'être donnée à l'établissement du journal : un apprenti de l'imprimerie entra apportant une rame de papier à lettres ayant en tête le nom et l'adresse de *l'Écho*. Jusqu'à la tête de lettre imprimée, on ne peut pas dire qu'un journal existe. La tête de lettre, c'est en quelque sorte son baptême : c'est pour cela que tous les fondateurs de feuilles publiques débutent par cette préoccupation symbolique ; ils ont toujours peur que leur création ne meure sans avoir été ondoyée.

Thuillier trouva la Peyrade à son poste de rédacteur en chef ; mais, dans le quart d'heure, l'avocat se voyait assez embarrassé de la haute main qu'il s'était réservée sur le choix des articles et sur celui des rédacteurs. Toujours poussé par sa famille, et comme conséquence de sa nomination au comité de lecture de l'Odéon, Phellion était venu s'offrir pour la rédaction des articles *théâtre*.

– Mon cher monsieur, dit-il en s'adressant à la Peyrade, après avoir demandé à Thuillier des nouvelles de sa santé, j'ai beaucoup suivi les spectacles dans ma jeunesse ; les jeux de la scène, pendant la durée de mon assez longue carrière, ont continué à avoir pour moi un attrait particulier, et les cheveux blancs qui couronnent aujourd'hui mon front ne me paraissent pas être un obstacle à ce que je fasse profiter votre intéressante publication du fruit de mes études et de mon expérience. Comme membre du comité de lecture du théâtre de l'Odéon, je me suis d'ailleurs retrempé aux sources nouvelles, et, si j'étais

bien sûr de votre discrétion, j'irais jusqu'à vous confier que, dans mes papiers, il ne serait pas impossible de retrouver une certaine tragédie de *Sapor* qui, dans mes belles années, me valut quelques succès de lecture dans les salons.

– Eh bien, mais, répondit la Peyrade tâchant à dorer le refus qu'il allait être obligé de formuler, pourquoi ne pas essayer maintenant de la représentation ? Nous pourrions vous aider dans cette tentative.

– Certainement, dit Thuillier, un directeur de théâtre auquel nous recommanderons l'ouvrage...

– Non, répondit Phellion. D'abord, comme membre du comité de lecture de l'Odéon, ayant à apprécier les autres, il ne saurait me convenir de descendre moi-même dans l'arène. Je suis un vieil athlète dont le rôle est de juger les coups qu'il ne peut plus porter lui-même. En ce sens, la critique est tout à fait de ma compétence, d'autant mieux que j'ai, sur la manière de rédiger un feuilleton théâtral, des aperçus que je crois nouveaux. Le *Castigat ridendo mores* doit être, selon mes faibles lumières, la grande loi, disons mieux, la seule loi du théâtre. Je me montrerais donc impitoyable pour ces œuvres, purs enfants de l'imagination, auxquelles la moralité n'a aucune part, et que la prudence de la mère de famille...

– Pardon, dit la Peyrade, si je vous interromps ; mais, avant de vous laisser prendre la peine de développer votre poétique, je dois vous avouer que, pour le feuilleton des théâtres, nous avons déjà des engagements pris.

– Ah ! c'est différent, répondit Phellion ; un honnête homme n'a que sa parole.

– Oui, dit Thuillier, nous avons quelqu'un ; nous étions loin d'espérer que vous viendriez nous offrir votre honorable collaboration.

– Eh bien, dit Phellion devenu intrigant, – car dans l'atmosphère du journal il y a je ne sais quoi qui porte à la tête, à celle des bourgeois surtout, – puisque vous voulez bien croire que ma plume serait susceptible de vous rendre quelques services, peut-être, données en *variétés*, des pensées détachées sur différents sujets, et que pour cette raison je n'ai pas hésité

à qualifier de *diverses*, seraient de nature à présenter un certain intérêt.

– Oui, dit la Peyrade avec une malice dont Phellion ne s’aperçut pas, des pensées, surtout si c’était dans le genre de la Rochefoucauld ou de la Bruyère. – Qu’en penses-tu toi-même, Thuillier ? ajouta-t-il.

Il s’était réservé de laisser, le plus souvent qu’il lui serait possible, à M. le propriétaire la responsabilité des refus.

– Mais j’imagine, dit Thuillier, que des pensées, surtout si elles sont détachées, cela ne doit pas se suivre beaucoup.

– Évidemment, répondit Phellion, qui dit pensées détachées implique l’idée d’un grand nombre de sujets sur lesquels l’auteur promène sa plume sans avoir la prétention de former un tout.

– Alors, dit la Peyrade, vous signeriez en toutes lettres ?

– Oh ! non, repartit Phellion épouvanté ; je n’aimerais pas à me donner ainsi en spectacle.

– Cette pruderie, que du reste je comprends et que j’approuve, répondit la Peyrade, tranche tout à fait la question : la pensée est un genre tout à fait individuel qui demande impérieusement à être personnifié dans un nom. Vous le sentez vous-même : *Pensées diverses, par M. Trois-Étoiles*, cela ne dit rien au public.

Voyant que Phellion se disposait à faire quelques objections, Thuillier, qui avait hâte d’en venir aux mains avec le Provençal, prit le parti de trancher dans le vif.

– Mon cher Phellion, dit-il donc, je vous demande bien pardon si nous ne jouissons pas plus longtemps du plaisir de votre conversation, mais nous avons à causer avec la Peyrade d’un article très important, et, dans les journaux, ce diable de temps passe si vite ! Si vous voulez bien, nous remettrons la question à un autre jour... Madame Phellion va bien ?

– Parfaitement, répondit le grand citoyen, qui se leva sans paraître blessé du congé. À quand le premier numéro ? ajouta-t-il. Il est très attendu dans l’arrondissement.

– Demain, je pense, dit Thuillier en le reconduisant, notre profession de foi paraîtra ; et il est temps, car, avec ce vieux

fonds de cartons qu'en style de journaliste nous appelons des *ours*, nous ne tarderions pas à mettre en fuite les abonnés. Du reste, mon cher, vous recevrez le journal ; et à bientôt, n'est-ce pas ? Apportez-nous toujours le manuscrit ; le point de vue de la Peyrade est peut-être un peu absolu.

Ce baume jeté sur la plaie, et Phellion sorti, Thuillier sonna le garçon de bureau.

– Vous reconnaîtrez bien ce monsieur qui sort ? dit le frère de Brigitte.

– Oui, m'sieu, il a une assez drôle de boule pour ça ; et puis, c'est M. Phellion ; est-ce que je ne lui ai pas tiré le cordon plus de deux cents fois !

– Eh bien, quand il viendra, ni moi ni M. de la Peyrade n'y serons jamais. Souvenez-vous de cette prescription, elle est de rigueur ; maintenant, laissez-nous.

– Diable ! dit la Peyrade lorsque les deux associés furent seuls, comme tu mènes les ennuyeux ! Prends garde, cependant ! dans le nombre, il peut se trouver des électeurs, et tu as bien fait de dire à Phellion qu'on lui enverrait le journal, il a dans le quartier son importance.

– Allons donc ! dit Thuillier, est-ce que nous pouvons ainsi laisser dévorer notre temps par tous les songe-creux qui viendront nous offrir leur collaboration ? Ce n'est pas, du reste, une défaite que j'ai donnée à Phellion, nous avons effectivement à causer, et à causer très sérieusement : ainsi prends un siège et écoute !

– Sais-tu, mon cher, répliqua la Peyrade en riant, que le journalisme fait de toi quelque chose de très solennel ? *Prends un siège, Cinna !* Auguste n'a pas dû le dire autrement.

– Les Cinnas, malheureusement, dit Thuillier, sont beaucoup plus communs qu'on ne pense.

Il était encore sous le coup de l'engagement pris avec Brigitte et se proposait d'être poignant d'ironie ; le sabot conservait la violente rotation que lui avait imprimée le coup de fouet de la vieille fille.

La Peyrade prit place auprès de la table ronde. Comme il ne laissait pas d'être intrigué, pour se donner une contenance,

s'emparant des grands ciseaux qui servent pour les emprunts de rédaction toute faite de journal à journal, il se mit à déchiqueter une feuille de papier sur laquelle, du fait de Thuillier, s'entrevoyait une tentative d'article non suivie d'exécution.

Le Provençal assis, Thuillier ne commença pas encore, il se leva et se dirigea vers la porte restée entrebâillée et qu'il voulait fermer. Mais, au contraire, l'ouvrant toute grande, parut Coffinet.

– Monsieur, dit-il à la Peyrade, veut-il recevoir deux dames qui désirent lui parler ?

– Qu'est-ce que c'est que ces dames ? demanda l'avocat.

– Deux dames très bien mises, ça a l'air de la mère et la fille : la fille n'est pas à dédaigner.

– Veux-tu qu'on les introduise, dit la Peyrade à Thuillier, ou que j'aille les recevoir dans l'antichambre ?

– Puisqu'on a dit que tu étais là, qu'on les fasse entrer, répondit Thuillier ; mais tâche de les expédier promptement.

Et le propriétaire de *l'Écho de la Bièvre* se mit à se promener à grands pas, les mains derrière le dos : il y avait alors du Napoléon dans son attitude.

Le jugement de Coffinet sur la toilette des deux visiteuses, qui eurent alors accès dans le bureau, était fortement sujet à révision. Une femme est bien mise, non pas quand elle porte des choses riches et cossues, mais, quand dans sa toilette, qui d'ailleurs peut être d'une extrême simplicité, se remarque une secrète harmonie de formes et de couleurs qui lui approprie étroitement sa gracieuse enveloppe. Or, un chapeau à passe très courte, dit *bibi* (style de l'époque), ombragé de follettes et tellement rejeté en arrière, qu'il paraissait plutôt destiné à protéger les épaules qu'à servir d'encadrement au visage ; un immense cachemire français, porté avec la gaucherie et l'inexpérience d'une jeune mariée ; une robe de soie écossaise à grands quadrilles et à triple étage de volants ; beaucoup trop de chaînes et de breloques, quoique d'ailleurs le gant et la chaussure fussent irréprochables, voilà ce qui constituait le costume de la plus jeune des deux dames. Quant à l'autre, que remorquait en quelque façon sa fringante compagne, courte,

épaisse de taille, le teint haut en couleur, elle était vêtue d'une robe, d'un châle et d'un chapeau où tout d'abord un œil exercé eût reconnu, sinon la provenance du *Temple*, à tout le moins un certain aspect de seconde main. C'est toujours par ce procédé économique que sont parées les mères d'actrices dont la Peyrade avait sous les yeux un type inénarrable ; condamnés à faire le service de deux générations, les objets dont elles s'habillent, contre leur cours naturel, remontent des descendants aux ascendants.

Avançant gracieusement deux chaises :

– À qui ai-je l'honneur de parler ? demanda la Peyrade.

– Monsieur, répondit la plus jeune des visiteuses, qui sans façon était entrée la première, je me présente sous les auspices d'un de vos confrères du Palais, M. Minard, avocat.

– Ah ! très bien, fit le Provençal ; et quel est l'intérêt qu'il recommande à mon attention ?

– Monsieur, je suis artiste dramatique, et j'ai fait dans ce quartier-ci mes premières armes, ce qui me laisse espérer que le journal de la localité voudra bien m'être favorable ; je sors du théâtre du Luxembourg, où, pendant quelque temps, j'ai tenu les rôles de jeune première.

– Et vous êtes maintenant ?

– Aux Folies, monsieur, où je suis engagée pour les Déjazet.

– Aux Folies ? répéta la Peyrade d'un ton qui demandait une explication.

– Aux Folies-Dramatiques, dit en souriant d'un air agréable madame Cardinal, que le lecteur n'a pas manqué de reconnaître ; ces demoiselles ont comme ça l'habitude de raccourcir les noms ; aux Délassements-Comiques, elles vous disent les *Délass-Com* ; moi, je leur z'ai toujours dit : « C'est très mauvais genre ; dans le commerce, au contraire, on allonge plutôt qu'on ne raccourcit. Ainsi dans le *poisson*, par exemple, on ne vous dira pas la raie tout court, on vous dit : *La raie, la raie tout en vie*. Moi, je trouve que ça fait beaucoup mieux. »

– Ma mère ! dit la jeune première avec une sécheresse d'autant plus impérieuse, qu'entraînée par un reste d'habitude

madame Cardinal, en faisant sa citation, avait pris quelque chose de son ancienne intonation de marchande de marée.

– Et vous débutez prochainement ? demanda la Peyrade.

– Oui, monsieur, dans une pièce fêerie où j'ai cinq costumes : un rôle de page, un petit tambour des pupilles de la garde impériale, une grande coquette, une Dugazon corset, et celui de la fée Lilas, où je parais au dénouement au milieu des flammes du Bengale.

– Eh bien, mademoiselle, dit la Peyrade, je recommanderai au rédacteur chargé des théâtres de s'occuper spécialement de vos débuts.

– Pas vrai, monsieur, dit câlinement madame Cardinal, on l'encouragera ? C'est si jeune ! d'abord, c'est pas pour dire, mais je puis le certifier, elle travaille jour et nuit.

– Ma mère ! dit Olympe avec autorité, on me jugera ; il suffit que monsieur veuille bien me promettre qu'on donnera quelque attention à mes débuts... Aux Folies, il y a beaucoup de pièces dont ces messieurs ne rendent pas compte ; mais, je le répète, étant enfant du quartier...

– Très bien, mademoiselle ! dit la Peyrade d'un ton définitif. Mon confrère Minard se porte bien ?

– Mais oui, il a passé hier la soirée chez nous à me faire répéter mes rôles.

– Vous lui transmettez, je vous prie, mes compliments, dit la Peyrade en reconduisant les deux visiteuses.

Olympe Cardinal sortit la première, comme elle était entrée, laissant entre elle et sa mère, qui avait peine à la suivre, une distance d'une vingtaine de pas.

– Hein ! dit la Peyrade à Thuillier en revenant, que dis-tu de M. Minard, un des prétendants à la main de Céleste ? en voilà un qui prend les délais en patience !

– Nous n'y sommes pour personne ! cria Thuillier au garçon de bureau en fermant la porte et en poussant le verrou. Maintenant, mon cher, ajouta-t-il en s'adressant à la Peyrade, nous allons causer. – Mon cher, dit Thuillier en entamant par l'ironie, – il avait entendu dire que rien n'était plus renversant

pour un adversaire, – j’ai appris quelque chose qui te fera plaisir : je sais maintenant pourquoi *ma* brochure a été saisie.

Et il regarda fixement la Peyrade.

– Parbleu ! dit celui-ci du ton le plus naturel, elle a été saisie parce qu’on voulait la saisir. On y a cherché et on y a trouvé, attendu que cela se trouve toujours quand on le veut, ce que MM. les gens du roi appellent *des doctrines subversives*.

– Non, tu n’y es pas, répondit Thuillier ; la saisie était préparée, concertée, complotée d’avance.

– Entre qui ? demanda la Peyrade.

– Entre ceux qui voulaient tuer la brochure et les misérables qui avaient promis de la livrer.

– Dans tous les cas, ceux qui achetaient, reprit l’avocat, ne faisaient pas un fameux marché ; car, même persécutée, je ne vois pas que ton œuvre ait fait beaucoup de bruit.

– Mais ceux qui vendaient ? repartit Thuillier avec un redoublement d’ironie.

– Ceux qui vendaient, répondit la Peyrade, c’était les plus habiles.

– Oh ! je sais, dit Thuillier, que tu fais un grand cas de l’habileté ; mais permets-moi de te dire que la police, dont la main est pour moi évidente dans tout ceci, ne passe pas pour jeter son argent par la fenêtre.

Et il regarda de nouveau la Peyrade.

– Ainsi, reprit l’avocat sans sourciller, tu aurais découvert que la police avait maquignonné par avance l’étouffement de ta brochure ?

– Oui, mon cher, et je sais même positivement la somme payée à la personne qui s’était chargée de cette honnête combinaison.

– La personne, dit la Peyrade, en y pensant un peu, il ne serait pas impossible que je la connusse aussi ; quant à la somme, je n’en sais pas un mot.

– Eh bien, le chiffre, moi, je puis te le dire : vingt-cinq mille francs, fit Thuillier en accentuant vivement, voilà ce qui a été payé au Judas.

– Permits, mon cher, vingt-cinq mille francs, c'est beaucoup d'argent. Je ne le nie pas, tu es un homme important ; cependant, tu n'es pas pour le gouvernement un épouvantail à lui faire faire de pareils sacrifices. Vingt-cinq mille francs, c'est ce qu'on donnerait pour la suppression d'un de ces fameux pamphlets dirigés contre l'administration de la liste civile ; mais notre élucubration financière n'avait pas cette portée, et une pareille somme, empruntée au chapitre des fonds secrets uniquement pour le plaisir de te faire une niche, cela me paraît un peu fabuleux !

– C'est qu'apparemment, reprit Thuillier avec aigreur, l'honnête entremetteur avait intérêt à exagérer ma valeur ; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce monsieur avait une dette de vingt-cinq mille francs qui le gênait beaucoup, et, quelque temps avant la saisie, le même monsieur s'est trouvé tout à coup en mesure de se libérer ; à moins que tu ne saches me dire où il avait pris cet argent, la conséquence, il me semble, n'est pas difficile à tirer pour toi.

À son tour, la Peyrade regarda fixement Thuillier.

– Monsieur Thuillier, lui dit-il en élevant la voix, pour sortir des généralités et des énigmes, cette personne, me ferez-vous le plaisir de me la nommer ?

– Eh bien, non, dit Thuillier en frappant sur la table, je ne la nommerai pas, à cause des sentiments d'estime et d'affection qui nous ont unis autrefois ; mais vous m'avez compris, monsieur de la Peyrade !

– Au fait, dit le Provençal d'une voix que l'émotion altérait, j'aurais bien dû me douter qu'en introduisant ici un serpent je ne serais pas longtemps sans être souillé par son venin... Pauvre sot, tu ne vois pas que c'est une calomnie de Cérizet dont tu te fais l'écho !

– Il ne s'agit pas de Cérizet, qui m'a dit au contraire de toi un bien immense ; mais réponds : comment, n'ayant pas un sou la veille, et je suis payé pour le savoir, le lendemain t'es-tu trouvé en position de solder à Dutocq la somme ronde de vingt-cinq mille francs ?

La Peyrade réfléchit un moment.

– Non, dit-il, ce n'est pas Dutocq qui a parlé ; il n'est pas homme à se mettre sur les bras un ennemi de ma taille sans y avoir un bon intérêt. L'infâme dénonciateur, c'est Cérizet, aux mains duquel j'ai arraché ta maison de la Madeleine ; c'est Cérizet que ma longanimité est allée chercher sur son fumier pour le mettre en possession d'une situation honorable ; c'est ce misérable pour lequel un bienfait n'est qu'un encouragement à une trahison de plus. Tiens ! si je te disais ce que c'est que cet homme, je soulèverais ton cœur de dégoût ; dans la sphère de l'infamie, il a découvert des mondes...

Thuillier eut cette fois la réplique habile.

– Je ne sais pas ce que c'est que Cérizet, répondit-il, je ne le connais que par toi, qui me l'as présenté comme un gérant offrant toute espèce de garanties ; mais, quand il serait plus noir que le diable, à supposer que la découverte me vînt de lui, cela, mon garçon, ne te rendrait pas plus blanc.

– Sans doute, dit la Peyrade, j'ai eu tort de le mettre en rapport avec toi, mais nous avons besoin d'un homme qui sût les affaires de journaux, et il avait cette valeur pour nous. Peut-on sonder jamais les profondeurs de pareilles âmes ? Je le croyais corrigé. Un gérant, après tout, m'étais-je dit, c'est de la chair à prison, une machine à signatures. J'avais cru trouver en lui au moins l'étoffe d'un homme de paille ; je m'étais trompé, ce ne sera jamais qu'un homme de boue.

– Tout cela est bel et bon, dit Thuillier, mais les vingt-cinq mille francs qui se sont trouvés si fort à propos en ta possession, d'où te venaient-ils ? Voilà ce que tu oublies toujours de m'expliquer.

– Mais raisonne donc un peu, répondit la Peyrade : un homme de ma valeur puisant dans les caisses de la police et pauvre à ne pouvoir jeter à la face de ta harpie de sœur les dix mille francs dont elle me demandait compte avec l'insolence dont tu as été témoin !...

– Mais enfin, dit Thuillier, si l'origine de cet argent est honnête, comme je ne demande pas mieux que de le croire, qui t'empêche de m'en donner connaissance ?

– Je ne le puis pas, répondit l’avocat ; l’origine de cet argent est un secret que j’ai reçu comme avocat.

– Allons donc ! tu m’as dit toi-même que les statuts de votre ordre vous défendaient de vous mêler d’affaires.

– Mettons, dit la Peyrade, que j’aie fait quelque chose qui ne soit pas absolument régulier, il serait étrange, après ce que j’ai risqué pour toi, que tu eusses le front de me reprocher...

– Mon pauvre ami, tu cherches à détourner les chiens, mais tu ne me feras pas perdre la piste. Tu veux garder ton secret, garde-le ; moi, je suis maître de ma confiance et de mon estime, et, en te payant le dédit stipulé dans notre acte, je reprendrai la disposition du journal.

– Ainsi, tu me chasses ! s’écria la Peyrade. L’argent que tu as mis dans cette affaire, tes chances à la députation, tout cela sacrifié sur une imputation d’un Cérizet !

– D’abord, répondit Thuillier, en fait de rédacteur en chef, pour te remplacer il s’en trouve, mon cher ! On l’a dit il y a longtemps : il n’y a pas d’homme indispensable. Quant à la députation, plutôt n’y arriver jamais que la devoir au concours de quelqu’un qui...

– Achève ! dit Théodose en voyant que Thuillier hésitait, ou plutôt tais-toi, car tout à l’heure tu vas rougir de tes soupçons et me demander pardon à genoux.

Le Provençal avait compris que, sans une confession à laquelle il fallait se résoudre, l’influence et l’avenir qu’il avait ressaisis allaient lui manquer sous les pieds.

Reprenant la parole avec solennité :

– Tu te souviendras, mon cher, dit-il, que tu as été sans pitié, et qu’en me soumettant à une sorte de torture morale tu m’as mis dans la nécessité de révéler un secret qui n’était pas le mien.

– Va toujours ! répondit Thuillier ; je prends sur moi toute la responsabilité ; fais-moi voir clair dans ces ténèbres, et je serai le premier à reconnaître mes torts.

– Eh bien, dit la Peyrade, ces vingt-cinq mille francs sont les économies d’une servante qui est venue me prier de les prendre en lui en payant l’intérêt.

– Une servante qui a vingt-cinq mille francs d'économies ! fichtre ! il paraît qu'elle servait dans une bonne maison...

– Au contraire, elle est la gouvernante d'un vieux savant infirme, et c'est justement à cause de l'in vraisemblance de cette somme entre ses mains qu'elle a tenu à faire dans les miennes une sorte de fidéicommis.

– Ma foi, mon ami, dit Thuillier d'un ton léger, nous étions embarrassés pour avoir des romans-feuilletons, mais, avec toi, je ne serais plus inquiet. On peut dire qu'en voilà, de l'imagination !

– Comment ! dit vivement la Peyrade, tu ne me crois pas ?

– Non, je ne te crois pas : vingt-cinq mille francs d'économies au service d'un vieux savant ! mais c'est aussi croyable que l'officier de *la Dame blanche* achetant un château de ses épargnes.

– Mais si je te prouve la vérité de mon explication, si je te la fais toucher au doigt ?

– Dans ce cas, comme saint Thomas, je baisserai pavillon devant l'évidence ; mais tu me permettras d'attendre, mon noble ami, que tu aies fait cette preuve.

Thuillier se trouvait superbe :

– Je donnerais bien deux louis, se disait-il, pour que Brigitte fut là pour être témoin *comme* je le mène.

– Voyons, dit la Peyrade, supposons que, sans sortir de ce bureau et au moyen d'un billet écrit sous tes yeux, je fasse paraître ici la personne dont je tiens cet argent, si elle te confirme mon dire, me croiras-tu ?

Cette proposition et l'assurance avec laquelle elle était faite ne laissèrent pas d'étonner Thuillier.

– Alors comme alors, répondit-il en changeant de ton. Mais tu fais la chose aujourd'hui même, séance tenante ?

– Sans sortir d'ici, t'ai-je dit, il me semble que cela est clair.

– Et qui portera ce billet que tu vas écrire ? demanda Thuillier.

Il croyait, en appuyant ainsi sur chaque détail, démontrer une écrasante perspicacité.

– Qui portera ce billet ? répondit la Peyrade, parbleu ! ton garçon de bureau que tu en chargeras toi-même.

– Eh bien, écris, dit Thuillier se décidant à pousser son homme à bout.

La Peyrade prit une feuille de papier à tête de lettre, et écrivit en lisant à haute voix :

« Madame Lambert est priée de se rendre sur-le-champ pour affaire urgente au bureau du journal *l'Écho de la Bièvre*, rue Saint-Dominique-d'Enfer, où le porteur du présent la conduira. Elle est attendue avec impatience par son dévoué serviteur,

THÉODOSE DE LA PEYRADE. »

– Tiens, est-ce bien ainsi ? dit l'avocat en passant le papier à Thuillier.

– Parfaitement, dit Thuillier en prenant lui-même la précaution de plier le papier, qu'il cacheta ; maintenant, mets l'adresse, ajouta-t-il.

Et la lettre retourna dans les mains de la Peyrade.

Thuillier sonna Coffinet.

– Vous allez, lui dit-il, porter ce billet à son adresse et vous ramènerez la personne. – Mais y sera-t-elle ? demanda-t-il par réflexion.

– C'est plus que probable, répondit la Peyrade ; dans tous les cas, ni toi ni moi ne sortirons d'ici qu'elle ne soit venue ; il faut que la lumière se fasse.

– Allez ! dit Thuillier au garçon de bureau en se donnant un air théâtral.

Quand ils furent seuls, la Peyrade prit un journal et parut s'absorber dans cette lecture.

Thuillier, commençant à être assez inquiet du dénouement, eut regret de n'avoir pas eu un mouvement dont l'idée lui vint trop tard.

– Oui, je devais, se dit-il, déchirer cette lettre, et ne pas pousser plus loin l'épreuve.

Voulant au moins avoir l'air de réintégrer un peu la Peyrade dans la position dont il l'avait menacé de le déposséder :

– Dis donc, fit-il, je viens de passer à l'imprimerie ; les caractères neufs sont arrivés, nous pourrons, je pense, paraître demain.

La Peyrade ne répondit pas, il se leva et alla continuer sa lecture auprès de la fenêtre.

– Il me boude, se dit Thuillier ; dans le fait, s'il est innocent, il y a de quoi ; mais, après tout, pourquoi a-t-il amené ici ce Cérizet ?

Et, pour se cacher son embarras et sa préoccupation, il se mit à la table de rédaction, prit du papier à tête et se donna une lettre à écrire.

De son côté, la Peyrade ne tarda pas à venir se rasseoir, et, prenant aussi du papier, avec cette rapidité fiévreuse qui annonce un homme ému, sur ce panier il fit courir sa plume.

Du coin de l'œil, Thuillier essaya de voir ce que le Provençal écrivait, et, comme il remarqua qu'il séparait ses phrases par des chiffres placés en vedette :

– Tiens ! dit-il, est-ce que tu rédiges un projet de loi ?

– Oui, répondit sèchement la Peyrade : la loi du vaincu.

Un peu après, le garçon de bureau ouvrit la porte et introduisit madame Lambert, qu'il avait trouvée chez elle, et qui arrivait un peu effarée.

– Vous êtes madame Lambert ? lui dit Thuillier d'un ton magistral.

– Oui, monsieur, répondit la dévote d'une voix mal assurée.

Après l'avoir engagée à s'asseoir, voyant que le garçon de bureau restait là, ayant l'air d'attendre des ordres :

– C'est bien, lui dit Thuillier, allez ! et ne nous laissez entrer personne.

La gravité et le ton souverain de Thuillier n'avaient fait qu'augmenter l'émoi de madame Lambert. Elle avait cru n'avoir affaire qu'à la Peyrade et elle se voyait reçue par un inconnu à l'air rogne, tandis que l'avocat, qui s'était contenté de la saluer, ne prononçait pas une parole ; de plus, la scène se passait dans un bureau de journal, et l'on sait que, pour les dévots en particulier, tout ce qui tient à la presse a quelque chose d'inferral et de diabolique.

– Eh bien, mon cher, dit Thuillier à l’avocat, il me semble que rien ne t’empêche plus d’expliquer à madame pourquoi tu l’as mandée ici.

Afin de ne laisser aucun soupçon à Thuillier, la Peyrade devait aborder la question crûment et sans préparation aucune.

– Nous voulions vous demander, madame, dit-il donc *ex abrupto*, s’il n’est pas vrai qu’il y a deux mois et demi à peu près vous avez remis entre mes mains, à charge de vous en payer l’intérêt, une somme ronde de vingt-cinq mille francs ?

Quoiqu’elle sentît sur elle les yeux de Thuillier et ceux du Provençal, madame Lambert, sous le coup de cette question tirée à bout portant, ne put s’empêcher de faire un haut-le-corps.

– Jésus, mon Dieu ! s’écria-t-elle, vingt-cinq mille francs ! et où aurais-je pris une somme pareille ?

La Peyrade ne marqua pas sur son visage le désappointement qu’on aurait pu croire. Quant à Thuillier, le regardant d’un air de douloureuse commisération :

– Tu vois, mon cher, ... lui dit-il.

– Ainsi, reprit le Provençal, vous êtes bien sûre, madame, de ne pas avoir versé dans mes mains une somme de vingt-cinq mille francs : vous le soutenez ? vous l’affirmez ?

– Eh ! monsieur, est-ce que jamais vingt-cinq mille francs et une pauvre femme comme moi ont pu passer par la même porte ? Le peu que j’avais, on le sait bien, a été absorbé dans le ménage du pauvre cher monsieur dont depuis plus de vingt ans je suis la domestique.

– Ceci, dit Thuillier avec importance, me paraît catégorique.

La Peyrade ne laissa pas voir l’ombre d’une émotion ; au contraire, ayant l’air de jouer dans le jeu de Thuillier :

– Tu l’entends, mon cher, lui dit-il, et au besoin j’invoquerais ton témoignage, madame n’avait pas vingt-cinq mille francs, elle ne me les a par conséquent pas remis ; et, comme le notaire Dupuis, chez qui je me figurais les avoir placés en son nom, est parti ce matin pour Bruxelles emportant les fonds de tous ses clients, je n’ai aucun compte à faire avec madame, et la fuite du notaire Dupuis...

– Le notaire Dupuis est en fuite ! s'écria madame Lambert poussée par cette terrible nouvelle hors de ses semblants habituels de douceur et de résignation chrétiennes ; ah bien ! en voilà une canaille, que ce matin encore il mangeait le bon Dieu à Saint-Jacques, du Haut-Pas !

– C'était sans doute, répondit la Peyrade, pour obtenir un heureux voyage.

– Monsieur en parle bien lestement, continua madame Lambert, mais pas moins ce brigand m'emporte mes économies ; et, au fait, je les ai remises à monsieur, c'est monsieur qui m'en répond, je ne connais que lui.

– Hein ! dit la Peyrade à Thuillier en lui montrant madame Lambert, qui, dans toute son allure, avait quelque chose de la louve à laquelle on vient de ravir ses petits, est-ce nature, cela ? Crois-tu qu'entre madame et moi il se joue une comédie ?

– Je suis atterré, répondit Thuillier, de l'audace de ce Cérizet, atterré de ma bêtise ; je n'ai plus qu'à me mettre complètement à ta discrétion.

– Madame, dit alors gaiement la Peyrade sans voir qu'avec cette citation il se mettait le doigt dans l'œil, *remettez-vous d'une alarme si chaude* ; le notaire Dupuis continue à être un saint homme et il est incapable de rien faire perdre à ses clients, votre argent est toujours en sûreté chez lui. Quant à monsieur, à qui j'avais besoin de faire la preuve que vous m'aviez bien en effet remis cet argent, c'est un autre moi-même, et, connu de lui, votre secret ne l'est toujours que de moi.

– C'est très bien, monsieur ! dit madame Lambert ; ces messieurs, alors, n'ont plus besoin de moi ?

– Non, chère madame, et veuillez me pardonner la petite terreur que j'ai été obligé de vous causer.

Madame Lambert sortit avec tout le semblant de l'humilité la plus respectueuse ; mais, quand elle fut à la porte, elle revint sur ses pas et vint dire à la Peyrade, d'un ton d'ailleurs tout confit en douceur :

– Quand monsieur croit-il être en mesure de me remettre mon argent ?

– Mais, je vous l’ai dit, répondit la Peyrade avec sécheresse, les notaires ne rendent pas au pied levé les sommes dont ils ont opéré le placement.

– Monsieur pense-t-il que, si je passais moi-même chez M. Dupuis pour lui demander sa commodité ?...

– Je pense, répondit vivement l’avocat, que vous feriez, en allant chez lui, une démarche parfaitement ridicule ; il a reçu l’argent de moi, en mon nom, ainsi que vous l’aviez désiré, et ne connaît que moi.

– Alors, monsieur voudra bien s’occuper, n’est-ce pas, de faire rentrer cette petite somme, qui n’est rien pour lui ? Je ne presserai pas monsieur, comme *de juste* ; mais, dans deux ou trois mois, je pourrais avoir emploi de la chose, on m’a parlé d’une petite propriété qui pourrait me convenir.

– C’est bien, madame Lambert, répondit la Peyrade avec une irritation très contenue ; il sera fait suivant votre désir, et, dans moins de temps que vous ne le pensez peut-être, j’espère que votre argent vous sera remis.

– Ça ne contrarie pas monsieur ? dit la béate ; il m’avait toujours dit qu’à la première indiscretion que je commettrais...

– Oui, oui, c’est entendu, dit le Provençal en interrompant.

– J’ai bien l’honneur d’être la très humble servante de ces messieurs, dit alors la dévote, qui cette fois sortit définitivement.

– Tu vois, mon cher, dit Théodose à Thuillier aussitôt qu’ils furent seuls, à quoi me mènent les complaisances qu’il faut avoir pour ton esprit malade : cette dette était dormante, à l’état chronique, tu la fais passer à l’état aigu !

– Je suis désolé, mon cher ami, de ma sottise et de ma crédulité ; mais ne t’inquiète pas de l’exigence de cette femme, nous verrons à arranger cela, et, quand on devrait te faire la somme en avance sur ta dot...

– Du reste, mon excellent ami, dit la Peyrade, nous avons de toute manière besoin de recauser de nos arrangements intérieurs ; je n’ai pas envie d’être chaque matin remis en question, et tout à l’heure, en attendant cette femme, j’ai rédigé un petit projet d’acte que nous discuterons et que nous

signerons, si tu le veux bien, avant l'apparition du premier numéro.

– Mais, dans notre acte de société, répondit Thuillier, nous avons, il me semble, une charte...

– Qu'avec un maigre dédit de cinq mille francs, qui en est l'article 14, interrompt Théodose, tu peux mettre, quand tu voudras, dans ta poche ; merci ! Nous aviserons à quelque chose de plus positif.

À ce moment entra Cérizet. Il avait l'air guilleret et vainqueur.

– Mes maîtres, dit-il, j'apporte les capitaux, et dans une heure le cautionnement sera fait et parfait.

Mais, venant à remarquer que sa nouvelle était accueillie avec une grande froideur :

– Eh bien, qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il.

– Il y a, dit Thuillier, que je ne m'associe pas aux hommes à double face et aux calomnieux ; que nous n'avons besoin ni de vous ni de votre argent, et que je vous engage à ne pas honorer plus longtemps ces lieux de votre présence.

– Tiens ! tiens ! tiens ! dit Cérizet, le papa Thuillier s'est encore laissé mettre dedans !

– Sortez, monsieur ! dit Thuillier, vous n'êtes plus rien ici.

– Mon petit, dit Cérizet à la Peyrade, il paraît que tu l'as retourné, l'honnête bourgeois. Au fait, il n'a pas inventé l'imprimerie, et toi, nous t'avons vu à l'œuvre. Ça ne fait rien, je trouve que tu as tort de ne pas aller voir du Portail, et je vais lui conter...

– Sortez-vous, monsieur ! s'écria Thuillier d'un ton de menace.

– Après tout, mon cher monsieur, repartit l'usurier, ce n'est pas moi qui suis venu vous chercher ; on vivait bien avant vous et l'on vivra encore après. Tâchez seulement de ne pas payer les vingt-cinq mille de votre poche, car ça vous pend au nez.

Cela dit, Cérizet remit dans la sienne son portefeuille, contenant les trente-trois mille francs en billets de banque, et, après avoir repris sur la table son chapeau, qu'il y avait déposé

en entrant, de l'avant-bras il en rétablit soigneusement le lustre et sortit.

Thuillier avait été amené par la confiance de Cérizet à faire la plus désastreuse des campagnes. Devenu l'humble serviteur de la Peyrade, il fut obligé de passer par toutes ses conditions. Cinq cents francs par mois pour les soins que l'avocat donnerait au journal ; sa rédaction payée à part sur le pied de cinquante francs la colonne, ce qui était énorme, eu égard à l'exigüité du format ; l'engagement de continuer le journal pendant six mois, sous peine de payer un dédit de quinze mille francs ; l'omnipotence la plus absolue stipulée au profit du rédacteur en chef, qui restait souverainement maître d'insérer, contrôler, rejeter tout article, sans être tenu même d'exprimer les motifs de sa détermination : telles furent les stipulations ostensibles du traité fait double et de *bonne foi* entre les parties.

Mais, en vertu d'une autre convention secrète, Thuillier se portait caution de la somme de vingt-cinq mille francs dont la Peyrade était comptable envers la dévote, s'engageant toutefois *ledit sieur* la Peyrade, au cas où un mariage interviendrait entre lui et mademoiselle Céleste Colleville et où la caution consentie par Thuillier aurait eu précédemment son effet, à tenir pour reçue en avancement de la dot la somme qui aurait été payée en son lieu et place. De cette manière, le rusé Provençal arrivait à tourner la loi, qui n'admet plus de dédit en matière de mariage. Car n'était-ce pas un véritable dédit que cette somme de vingt-cinq mille francs dans laquelle Thuillier n'était sûr de rentrer que par la conclusion du mariage reste jusque-là à l'état de projet ?

Les choses ainsi réglées et tout accepté par le candidat, qui, hors de la Peyrade, ne se voyait aucune chance de succès, Thuillier eut une heureuse idée : il alla chercher au Cirque-Olympique, où il l'avait reconnu recevant les billets au contrôle, un employé retraité de son bureau, nommé Fleury, et lui proposa la gérance. Ancien militaire, tirant bien le pistolet et habile à l'escrime, ce Fleury devait être un excellent porte-respect pour le journal. Non moins habile dans l'art de *promener ses créanciers*, c'était lui qui, le premier, au ministère des finances,

avait eu l'ingénieuse idée de mettre, de son fait, des oppositions supposées sur son traitement, de manière à rendre inutiles les oppositions sérieuses qui pouvaient se présenter. Le même procédé fut employé pour préserver de toute atteinte les trente-trois mille trois cent trente-trois francs trente-trois centimes qu'aux termes de la loi il devait verser à son nom. Le journal ainsi définitivement constitué, sauf l'adjonction de quelques corédacteurs que l'on devait trouver plus tard, et dont, pour le moment, grâce à sa facilité de plume, la Peyrade pouvait se passer, le premier numéro fut lancé.

Thuillier recommença à travers Paris la course d'exploration que nous lui avons vu faire lors de la publication de sa brochure. Entrant dans les cabinets de lecture et dans les cafés, il demandait *l'Écho de la Bièvre*, et, quand, réponse malheureusement assez fréquente, on lui disait qu'on ne connaissait pas ce journal :

– C'est incroyable ! s'écriait-il, qu'une maison qui se respecte ne reçoive pas une feuille aussi répandue !

Et il sortait dédaigneusement, sans s'apercevoir qu'en beaucoup d'endroits, où l'on était au courant de ce manège de commis voyageur, on n'y faisait attention que pour lui rire au nez.

Le soir du jour où parut l'article d'inauguration, Brigitte, quoique ce ne fût pas un dimanche, eut dans son salon grande affluence. Réconciliée avec la Peyrade, que son frère avait amené à dîner, la vieille fille lui déclara que, sans flatterie, son premier article lui paraissait furieusement bien *lapé*. Du reste, au dire de tous les survenants, le public se montrait enchanté du numéro paru dans la matinée.

Le public, on sait ce que cela veut dire : pour tout homme qui lance un écrit de par le monde, le public se compose de cinq ou six familiers qui, sans se brouiller avec l'auteur, ne sauraient se dispenser d'avoir pris connaissance de ses élucubrations.

– Moi, s'écria Colleville, je puis dire que c'est le premier article politique que j'aie lu et qui ne m'ait pas endormi !

– Il est certain, dit Phellion, que cet article me paraît empreint d’une vigueur jointe à un atticisme qu’on chercherait en vain dans la rédaction ordinaire des papiers publics.

– Oui, dit Dutocq, c’est très bien présenté ; et puis il y a comme ça une manière de tourner la phrase qui n’est pas le style du premier venu. Mais il faut voir ça à *l’user*. Je crois que demain *l’Écho de la Bièvre* sera fortement attaqué par les autres journaux.

– Parbleu ! dit Thuillier, c’est ce que nous demandons, et, si le gouvernement voulait nous faire l’amitié de nous saisir...

– Merci, patron ! dit Fleury, que Thuillier avait aussi amené à dîner, j’aime autant ne pas entrer si vite dans l’exercice de mes fonctions.

– Oh ! saisis,... dit Dutocq, vous ne serez pas saisis ; mais je crois que les journaux ministériels vont vous lâcher une fière bordée.

Le lendemain, Thuillier était au journal dès les huit heures du matin, afin d’assister le premier à cette formidable salve. Tous les journaux parcourus, il se trouva qu’il n’était pas plus question de *l’Écho de la Bièvre* que s’il n’eût pas existé.

Quand la Peyrade arriva, il trouva son malheureux ami dans la consternation.

– Ça t’étonne ! dit tranquillement le Provençal ; je vous ai laissés aller hier dans vos prévisions d’un chaud engagement avec la presse ; mais je savais bien, moi, que ce matin il n’y aurait pas un mot sur notre compte. Est-ce que, contre tout journal qui débute avec un peu d’éclat, il n’y a pas toujours pendant une quinzaine, et quelquefois même pendant des mois entiers, *la conspiration du silence* ?

– La conspiration du silence ! répéta Thuillier avec admiration.

Il ne savait pas ce que cela signifiait, mais dans le mot seul il trouvait de la grandeur et quelque chose qui parlait à l’imagination. Quand la Peyrade lui eut expliqué que, par la conspiration du silence, il fallait entendre un parti pris de mutisme absolu que les journaux déjà existants affectent à l’égard des journaux qui arrivent, pour éviter de leur faire

prospectus en s'occupant d'eux, son esprit ne fut presque pas plus satisfait qu'il ne l'avait été préventivement par la rondeur ronflante du mot. Le bourgeois est ainsi fait ; le mot est une monnaie qui a cours pour lui sans conteste. Pour un mot, il s'exalte ou s'apaise, s'indigne ou applaudit. Avec un mot, on le conduit à faire une révolution et à changer le gouvernement de son choix.

Mais le journal n'était que le moyen ; le but, c'était la candidature de Thuillier ; elle avait été insinuée plutôt que posée dans les premiers numéros ; mais un matin, dans les colonnes de *l'Écho*, parut une lettre de quelques électeurs, remerciant leur mandataire du conseil général de l'attitude ferme et franchement libérale qu'il avait su garder dans la gestion des intérêts communaux. « Cette fermeté lui avait valu la persécution d'un gouvernement qui, traîné à la remorque de l'étranger, avait abandonné la Pologne et s'était vendu à l'Angleterre ; l'arrondissement avait besoin, pour le représenter à la Chambre, d'un homme aux convictions éprouvées, qui, tenant haut et ferme le drapeau de l'opposition dynastique, devînt, par la seule signification de son nom, une sévère leçon donnée au pouvoir. »

Illustrée d'un habile commentaire de la Peyrade, cette lettre avait pour signataires Barbet et Métivier, tous deux locataires de la maison de la rue Saint-Dominique, et le second, marchand de papier du journal ; presque tous les fournisseurs de Brigitte, chez lesquels, en vue de l'élection, elle avait continué de se servir depuis son émigration ; le médecin, le pharmacien et l'architecte de Thuillier, et enfin Barniol, gendre de Phellion, qui professait des opinions assez avancées, avaient également mis leurs noms au bas de cette lettre. Quant à Phellion, il en avait trouvé les termes trop peu mesurés, et, toujours sans peur comme sans reproche, quoiqu'il dût penser que son refus de concours pourrait nuire aux intérêts de cœur de son fils, il s'était courageusement abstenu.

Ce ballon d'essai fut de l'effet le plus heureux ; les dix ou douze noms qui se mettaient en avant passèrent pour exprimer la volonté générale des électeurs et s'appelèrent « la voix du

quartier » ; tout d'abord, la candidature de Thuillier fit assez de chemin pour que Minard hésitât à placer la sienne en regard.

Ravie de la tournure que prenaient les choses, Brigitte fut la première à dire qu'il fallait enfin *couler* la question du mariage, et Thuillier fut d'autant plus de cet avis, que, d'un moment à l'autre, il craignait de se voir mis en demeure de payer la somme pour laquelle il s'était porté caution. Une explication à fond eut lieu entre le Provençal et la vieille fille. Elle ne lui cacha rien des appréhensions qu'elle avait conçues relativement au maintien de son autorité souveraine, quand un *gendre* de son esprit et de son caractère se serait établi dans la maison. Si nous devons nous contrarier, finit-elle par dire, il vaut mieux dès le commencement faire ménage à part, nous n'en serons pas plus mauvais amis pour cela.

La Peyrade répondit que, « pour rien au monde, il ne souffrirait l'arrangement dont on lui parlait : il faisait au contraire entrer en ligne de compte, parmi les heureuses chances de son avenir, la sécurité où il serait mis touchant la bonne conduite des affaires matérielles de sa maison par la haute direction que se réserverait Brigitte. Il aurait bien assez de l'administration des intérêts extérieurs, et ne comprenait pas qu'on eût pu lui supposer la pensée d'intervenir dans des détails auxquels il était souverainement impropre. » Bref, il rassura et persuada si bien Brigitte, qu'elle l'engagea à faire sans retard les démarches pour la publication des bans, se réservant pour son compte de préparer Céleste à un dénouement prochain et s'engageant à le faire accepter sans sourciller.

– Ma chère petite, dit-elle un matin à Céleste, je pense que tu n'as plus dans l'idée de devenir la femme de Félix Phellion. D'abord, il est toujours plus athée que jamais, et, en outre, tu as bien remarqué toi-même que la tête lui tournait. Tu as pu voir, chez madame Minard, madame Marmus, qui a épousé un savant, officier de la Légion d'honneur, et même membre de l'Institut. Il n'y a pas de femme plus malheureuse : son mari a été la loger derrière le Luxembourg, près de la rue Notre-Dame des Champs, dans la rue Duguay-Trouin, une rue qui n'est ni pavée ni éclairée. Quand il sort, il ne sait pas où il va, et se trouve

au Champ de Mars quand il se rend au faubourg Poissonnière ; il n'est pas même capable de donner son adresse à un cocher de citadine, et c'est un homme si distrait, qu'il ne peut pas vous dire s'il est avant ou après dîner. Tu imagines comme, avec des gens qui ont toujours le nez dans les lunettes pour regarder les astres, une femme doit passer son temps !

– Mais Félix, dit Céleste, n'est pas aussi distrait que cela.

– Sans doute, parce qu'il est plus jeune, mais par l'âge sa distraction ne fera qu'augmenter avec son athéisme : nous sommes donc tous d'accord que ce n'est pas le mari qu'il te faut, et ta mère, ton père, Thuillier, moi enfin, tous ceux qui ont le sens commun dans la maison, nous sommes décidés pour que tu te prononces en faveur de la Peyrade, un homme du monde qui fera son chemin, qui nous a rendu de très grands services et qui va faire encore ton parrain député. Nous sommes disposés à te faire, à sa considération, une dot comme nous ne la ferions certainement pas pour un autre. Ainsi, c'est dit, les bans vont être publiés, et d'aujourd'hui en huit nous signons le contrat. Il y aura un grand dîner pour les parents et pour les intimes, et ensuite une soirée où l'on signera l'acte et où l'on fera l'exposition de ton trousseau et de ta corbeille, et, comme c'est moi qui m'en mêle, je te réponds que ce sera dans le bon genre, surtout si tu ne fais pas l'enfant et que tu te rendes gentiment à nos idées.

– Mais, tante Brigitte..., dit timidement Céleste.

– Il n'y a pas de *mais* ni de *si*, répartit impérieusement la vieille fille, c'est arrangé comme ça et, à moins que vous n'ayez, mademoiselle, la prétention d'avoir plus d'esprit que tous vos parents...

– Je ferai ce que vous voudrez, ma tante, répondit Céleste, qui sentait un nuage près de crever sur sa tête et ne se savait pas de force à lutter contre la volonté de fer dont elle venait d'entendre l'arrêt.

Allant aussitôt verser ses chagrins dans l'âme de madame Thuillier, sa marraine, quand elle s'entendit conseiller la patience et la résignation, la pauvre enfant pensa que, de ce côté,

elle ne pouvait attendre aucun appui, même pour le moindre essai de résistance, et elle dut tenir son sacrifice pour accompli.

Se précipitant avec frénésie sur le nouvel élément d'activité qu'elle venait d'introduire dans sa vie, Brigitte se mit aussitôt en campagne pour la confection du trousseau et pour l'achat de la corbeille. Comme les avarés, qui, pour une grande occasion, sortent de leurs habitudes et de leur caractère, la vieille fille ne trouva rien d'assez beau et jeta l'argent par la fenêtre, de sorte que, jusqu'au jour de la signature du contrat, le bijoutier, la couturière, la lingère, la marchande de modes, le tapissier, tous choisis parmi les maisons les mieux famées, furent en permanence chez Brigitte.

– C'est comme une procession, disait avec admiration Joséphine la cuisinière à Françoise de chez Minard, et, du soir au matin, la sonnette ne décesse pas.

Le dîner fut commandé chez Chabot et Potel, et non chez Chevet. Par là, Brigitte voulut constater son initiative et ne pas rester dans les errements de madame de Godollo. Le personnel des convives se trouva ainsi composé : trois Thuillier, trois Colleville, en comptant la future ; la Peyrade le prétendu ; Dutocq et Fleury, le gérant de *l'Écho de la Bièvre*, qu'il avait priés d'être ses témoins, le nombre infiniment restreint de ses relations ne lui laissant pas le choix ; Minard et Rabourdin, choisis pour témoins du côté de Céleste ; madame, mademoiselle Minard et Minard fils ; deux collègues de Thuillier au conseil général ; le notaire Dupuis, chargé de la rédaction du contrat, et enfin l'abbé Gondrin, directeur de la conscience de madame Thuillier et de Céleste, et qui devait bénir le mariage.

Ce dernier des élus était un ancien vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas, qu'une grande élégance de manières et son talent de prédication avaient fait appeler, par monseigneur l'archevêque, de la pauvre paroisse où il avait débuté, à l'aristocratique église de la Madeleine. Depuis que ses deux pénitentes étaient redevenues ses paroissiennes, le jeune abbé les visitait quelquefois, et Thuillier, qui était allé lui exposer à sa façon la convenance du choix qu'il avait fait en la personne de

la Peyrade, en ayant soin de calomnier les opinions religieuses de Félix Phellion, avait facilement obtenu que de sa parole onctueuse et persuasive il contribuât à la résignation de la victime.

Au moment de se mettre à table, trois convives firent défaut : Minard fils, Minard père et le notaire Dupuis. Ce dernier, dans la matinée, avait écrit un mot à Thuillier pour lui dire qu'on ne l'attendît pas à dîner, mais qu'à neuf heures précises il serait avec le contrat dans le salon et aux ordres de mademoiselle Thuillier. Quant à Julien Minard, sa mère l'excusa en disant qu'il était retenu à la chambre par un violent mal de gorge ; pour Minard père, qui n'arriva pas avec sa femme et sa fille, son absence resta inexpiquée, et, comme l'heure se passait, madame Minard, tout en assurant que son mari viendrait, insista pour qu'on se mît à table sans lui. Brigitte ordonna qu'on lui fît le potage chaud, parce que, dans les mœurs bourgeoises, un dîner sans potage n'est pas un dîner !

Le repas fut médiocrement gai, et, si la chère se trouva meilleure, pour l'entrain et pour la chaude allure de la conversation, quelle différence avec le fameux banquet improvisé lors de l'élection pour le conseil général !

L'absence de trois invités devenait une première cause de refroidissement ; ensuite Flavie était dolente, elle avait revu chez elle la Peyrade et avait eu avec lui une explication trempée de larmes. Céleste, même heureuse du choix qui avait été fait pour elle, n'aurait pas dû, dans les convenances, se montrer d'une joie bien extérieure : aussi ne se contraignait-elle guère pour animer son visage, et elle n'osait pas même regarder sa marraine, dont la physionomie, si l'on peut ainsi parler, avait l'air d'un long bêlement ; la pauvre enfant aurait craint qu'échangé entre elles, un regard ne fit monter des pleurs dans ses yeux. Thuillier, par mille côtés, avait pris de l'importance : il était donc gourmé ; et Brigitte, ne se sentant plus dans son monde où elle trônait sans concurrence, montrait aussi de la gêne et de l'embarras.

Colleville essaya bien, par quelques joyeusetés, d'élever la température de la réunion, mais le gros sel de ses plaisanteries

d'artiste faisait, dans le milieu où il essayait de se produire, l'effet d'un éclat de rire dans la chambre d'un malade, et, partie à la fois de Thuillier, de la Peyrade et de sa femme, une intimation muette d'avoir à *se tenir* mit une sourdine à sa verve et à sa turbulente expansion. Chose assez remarquable, ce fut le personnage le plus grave de la réunion qui, aidé de Rabourdin, parvint à réchauffer l'atmosphère. Homme de l'esprit le plus fin et le plus cultivé, l'abbé Gondrin, comme toutes les âmes pures et bien en ordre, avait un fonds de gaieté douce qu'il sut rendre communicative, et l'animation commençait à poindre au moment où Minard arriva.

Après avoir fait ses excuses en alléguant une affaire de mairie qu'il avait dû terminer sans désemparer, il échangea avec sa femme un coup d'œil qui, bien plutôt, aurait pu faire croire à la préoccupation d'une affaire privée. La Peyrade et Thuillier avaient reçu une loge pour la première représentation du *Télégraphe d'amour*, cette fameuse féerie dans laquelle devait débiter Olympe Cardinal, et ils n'étaient pas trop la dupe de l'indisposition de Julien Minard. Ils se regardèrent, de leur côté, après avoir remarqué le signe d'intelligence échangé entre les époux, et ils eurent l'air de se demander si le pot aux roses n'aurait pas été découvert, et si le besoin de s'assurer du désordre de son fils l'avocat n'avait pas retenu jusqu'à cette heure M. le maire du onzième arrondissement ?

Ayant assez l'habitude de prendre partout où il était le dé de la conversation, et pensant sans doute qu'il devait cacher sous une apparence de parfaite liberté d'esprit son souci paternel :

– Messieurs, dit Minard quand il eut à la hâte avalé quelques morceaux, vous savez la grande nouvelle ?

– Quoi donc ? demanda-t-on de plusieurs côtés avec intérêt.

– L'Académie des sciences, répondit Minard, a eu, dans sa séance d'aujourd'hui, communication d'une immense découverte : nous comptons au ciel une étoile de plus.

– Tiens ! dit Colleville, ça servira à remplacer celle que Béranger y trouvait de moins, quand, sur l'air d'*Octavie*, il se plaignait du départ de Chateaubriand :

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie ?

Cette citation, qui fut faite chantée, exaspéra Flavie, et, si l'usage eût été que les femmes, à table, fussent assises à côté de leur mari, l'ancienne première clarinette de l'Opéra-Comique n'en eût pas été quitte pour un *Colleville* ! impérieux et menaçant qui lui fut adressé de loin en manière de rappel à l'ordre.

– Ce qui, pour la réunion dont j'ai l'honneur de faire partie, continua Minard, donne un intérêt particulier à ce grand évènement astronomique, c'est que l'auteur de la découverte est un habitant du douzième arrondissement, que plusieurs d'entre vous habitent encore ou ont longtemps habité. D'ailleurs, tout est merveilleux dans ce grand fait scientifique. L'Académie, par la lecture du mémoire qui le lui annonce, est restée tellement convaincue de son existence, qu'au sortir de la séance une députation s'est rendue au domicile du moderne Galilée pour le complimenter au nom du corps tout entier, et cependant l'astre nouveau n'est visible ni à l'œil ni au télescope ; c'est par la force du calcul et du raisonnement que son existence et la place qu'il occupe dans le ciel demeurent prouvées de la manière la plus irréfragable. « Il doit y avoir là une étoile inconnue, je ne la vois pas, mais j'en suis sûr. » Voilà ce qu'a dit le savant parlant à l'Académie, qu'il a tout d'abord convaincue par ses déductions ; et savez-vous, messieurs, quel est le Christophe Colomb du nouveau monde céleste ? un vieillard aux trois quarts aveugle et qui y voit juste assez clair pour se conduire dans la rue.

– C'est admirable ! c'est merveilleux ! s'écria-t-on de toutes parts.

– Comment s'appelle ce savant ? demandèrent plusieurs voix.

– M. Picot, ou, si vous aimez mieux, le père Picot, car c'est ainsi qu'on le nomme dans toute la rue du Val-de-Grâce, qu'il habite ; c'est tout simplement un vieux professeur de mathématiques, qui a fait, du reste, de très bons élèves : tenez, Félix Phellion, que vous connaissez tous, a fait sous lui ses études, et c'est lui précisément qui, au nom de son vieux maître, a lu tantôt le mémoire à l'Académie.

Au nom de Félix, et se rappelant cette promesse qu'il lui mettait dans le ciel, et qu'elle avait prise pour un accès de folie, Céleste regarda madame Thuillier, dont la figure avait pris de l'animation et qui semblait lui dire « Courage, mon enfant ! tout n'est pas perdu. »

– Mon cher, dit Thuillier à la Peyrade, Félix doit venir ce soir ici, il faut le chambrer avec soin pour obtenir la communication du mémoire ; ce serait un coup de fortune pour notre *Écho*, si nous pouvions être des premiers à le donner.

– Ah ! dit Minard, se chargeant de la réponse, ce serait bien servir la curiosité publique, car l'affaire va faire un bruit immense. La députation, n'ayant pas trouvé chez lui M. Picot, s'est rendue immédiatement chez le ministre de l'instruction publique ; aussitôt le ministre a volé aux Tuileries, et le *Messenger*, paru ce soir, par extraordinaire, d'assez bonne heure, et que j'ai lu dans ma voiture en venant, annonce que M. Picot est nommé chevalier de la Légion d'honneur, et qu'une pension de dix-huit cents francs lui est faite sur les fonds destinés à l'encouragement des sciences et des lettres.

– Enfin, dit Thuillier, voilà au moins une croix bien placée !

– Mais dix-huit cents francs de pension, dit Dutocq, cela me paraît assez mesquin.

– Certainement, dit Thuillier, d'autant mieux que cet argent, après tout, est l'argent des contribuables, et, quand nous le voyons gaspillé à tous les recommandés de la camarilla...

– Dix-huit cents francs, répondit Minard, c'est pourtant quelque chose, surtout pour un savant. Ces gens-là n'ont presque pas de besoins et sont accoutumés à vivre de peu.

– Je crois d'ailleurs, dit la Peyrade, que le brave M. Picot n'a pas une vie très bien ordonnée, car, à l'heure qu'il est, justement, sa famille, qui avait d'abord voulu le faire interdire, est en instance pour lui faire nommer un conseil judiciaire ; on prétend qu'il se laisse gruger par une servante qu'il a chez lui. Parbleu ! Thuillier, tu la connais, c'est cette femme qui est venue l'autre jour au journal, et à laquelle on avait fait croire que Dupuis le notaire, chez lequel elle a quelques fonds, était parti en les emportant.

– Oui, oui, très bien, dit Thuillier d’un ton significatif, tu as raison, je la connais.

– C’est drôle, dit Brigitte, trouvant l’occasion de renforcer l’argument que lui avaient fourni, quelques jours auparavant, les distractions de l’académicien Marmus, que tous ces savants, hors de leur science, soient des propres à rien, et que, dans leur ménage, on *soye* obligé de les mener comme des enfants.

– Cela prouve, dit l’abbé Gondrin, la grande absorption où les jettent leurs études, mais, en même temps, une naïveté de caractère qui a un côté bien touchant.

– Quand ils ne sont pas méchants comme des ânes, reprit vivement Brigitte. Moi, je vous dirai, monsieur l’abbé, qu’un savant, si j’avais eu l’idée du mariage, ne m’aurait pas convenu du tout. À quoi s’occupent-ils d’abord, les savants ? À des niaiseries la plupart du temps ; car, enfin, vous admirez tous qu’on ait découvert une étoile, mais, tous tant que nous sommes ici, qu’est-ce qu’il nous en reviendra ? Pour ce qu’on en fait, des étoiles, il me semble qu’il y en avait bien assez comme ça !

– Bravo ! Brigitte, dit Colleville s’échappant encore, tu es dans le vrai, ma fille, et, comme toi, je suis d’avis que l’homme qui aurait découvert seulement un nouveau plat aurait bien mieux mérité de l’humanité.

– Colleville, dit Flavie, je dois vous avertir que vous êtes du plus mauvais genre avec vos excentricités.

– Ma chère demoiselle, dit l’abbé Gondrin s’adressant à Brigitte, vous pourriez avoir raison, si nous étions uniquement formés de matière, et que, reliée à notre corps, il n’y eût pas une âme dont les instincts et les appétits demandent aussi à être satisfaits. Eh bien, je crois que ce sentiment de l’infini qui est en nous, et que nous cherchons tous à contenter à notre manière, se trouve merveilleusement bien servi par les travaux de l’astronomie, nous révélant chaque jour des mondes nouveaux que la main du Créateur a jetés dans l’espace. L’infini, chez vous, a pris un autre cours ; il voit plus près de lui, et cette passion du bonheur de tout ce qui vous entoure, cette affection si chaleureuse, si ardente, si dévouée que vous portez à votre excellent frère, c’est également une manifestation

de ces vives aspirations qui n'ont rien de terrestre et qui, en cherchant leur but et leur fin, ne pensent jamais à se demander : « À quoi cela est-il bon ? à quoi cela sert-il ? » Du reste, je puis vous dire que les étoiles ne sont pas tout à fait aussi inutiles que vous vous le persuadez ; sans elles, les navigateurs seraient assez embarrassés de se conduire, et ils ne pourraient pas aller dans des pays lointains chercher cette vanille qui vous a servi à parfumer la délicieuse crème que vous avez faite et que je mange en ce moment. Ainsi, M. Colleville le voit, entre les plats et les étoiles, il y a plus d'affinité qu'il ne semblait le croire ; il ne faut mépriser personne, ni les astronomes ni les bonnes ménagères...

L'abbé fut interrompu par le bruit d'une vive altercation qui avait lieu dans l'antichambre.

– Je vous dis que j'entrerai ! criait une voix.

– Non, monsieur, vous n'entrerez pas, répondait la voix du domestique *mâle*. On est à table, vous dit-on, et on ne viole pas ainsi le domicile des personnes.

Thuillier devint pâle ; depuis la saisie de la brochure, dans toute visite imprévue il voyait une descente de la police.

Entre autres prescriptions faites à Brigitte par madame de Godollo, une de celles qu'il avait fallu le plus lui répéter, c'était celle de ne jamais se lever de la table que l'on préside comme maîtresse de maison, si ce n'est pour donner le signal de la quitter, mais la circonstance portant avec elle son amnistie :

– Je vais voir ce que c'est, dit-elle vivement à Thuillier, dont elle avait remarqué l'inquiétude. – Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle au domestique aussitôt qu'elle fut arrivée sur le théâtre de la lutte.

– Il y a que monsieur veut entrer, disant qu'on n'est pas à table à huit heures.

– Mais qui êtes-vous, monsieur ? dit Brigitte à un vieillard assez étrangement vêtu et dont les yeux étaient couverts d'un garde-vue.

– Madame, je ne suis ni un mendiant ni un va-nu-pieds, répondit le vieillard d'une voix retentissante. Je m'appelle Picot, professeur de mathématiques.

– Bue du Val-de-Grâce ? demanda Brigitte.
– Oui, madame, n° 9, à côté de la fruitière.
– Entrez, monsieur, entrez, nous serons trop heureux de vous recevoir, dit Thuillier, qui, à la suite de l'identité reconnue, s'était précipité au-devant du savant.

– Il arrive comme *Mars en calèche*, dit Colle ville en dérangeant un proverbe à la manière de Léon de Lora.

– Hein ! drôle, fit le savant en se tournant du côté où précédemment il entrevoyait le domestique, qui s'était retiré en voyant tout s'arranger à l'amiable, je t'avais bien dit que j'entrerais !

Le père Picot était un homme de haute taille, à la figure anguleuse et sévère, et qui, malgré le correctif d'une perruque blonde à grosses boucles et celui de ce pacifique garde-vue dont nous avons déjà parlé, montrait dans ses grands traits, sur lesquels l'acharnement de l'étude avait étendu une couche de pâleur blafarde, quelque chose de hargneux et de batailleur ; du reste, en ce sens, avant même de paraître dans la salle à manger où chacun se leva pour le recevoir, il avait déjà fait ses preuves.

Son costume était une vaste redingote, tenant le milieu entre le paletot et la robe de chambre, sous laquelle un immense gilet en drap gris de fer, fermé par deux rangs de boutons, à la hussarde, du nombril jusqu'à la gorge, formait une sorte de plastron ; le pantalon, quoique octobre tirât à sa fin, était en lasting noir et témoignait de son long service par le mat d'une reprise très peu perdue, se détachant sur deux plaques luisantes auxquelles le frottement avait donné naissance dans la région des genoux ; mais, au grand jour, dans la toilette du vieux savant, le détail qui frappait le plus vivement les yeux, c'était des pieds de Patagon emprisonnés dans des souliers de castorine qui, forcés de se mouler sur les ondulations montagneuses de gigantesques oignons, faisaient involontairement penser au dos d'un dromadaire ou à un cas d'éléphantiasis déjà avancé.

Une fois installé sur le siège qu'on s'était empressé de lui avancer, quand tout le monde eut repris sa place, au milieu du silence qu'avait créé la curiosité :

– Où est-il, s'écria le vieillard d'une voix tonnante, ce vaurien, ce polisson ? Qu'il se montre, qu'il ose faire entendre sa voix !

– À qui en avez-vous, cher monsieur ? demanda Thuillier d'un ton de conciliation où pouvait être saisi quelque chose de protecteur.

– À un drôle que je n'ai pas trouvé à son domicile, monsieur, et qu'on m'a dit être dans cette maison. Je suis bien ici chez M. Thuillier, membre du conseil général, place de la Madeleine, au premier, au-dessus de l'entresol ?

– Parfaitement, monsieur, répondit Thuillier, et j'ajouterai que vous, y êtes entouré de tous les respects et de toutes les sympathies.

– Et vous permettrez sans doute, continua Minard, que le maire de l'arrondissement limitrophe à celui que vous habitez se félicite pour son compte d'être ici en présence de M. Picot, celui sans doute qui vient d'immortaliser son nom par la découverte d'une étoile ?

– Oui, monsieur, répondit le professeur en élevant encore le diapason *stentorique* de sa voix, je suis Picot (Népomucène), celui que vous voulez dire ; mais je n'ai pas découvert d'étoile, je ne me mêle pas de ces fadaïses, j'ai les yeux très fatigués, et c'est un ridicule qu'a essayé de me donner l'insolent que je sais venu chercher jusqu'ici ; il se cache, le lâche, et n'ose pas souffler mot devant moi !

– Quelle est donc cette personne à laquelle vous en voulez tant ? fut-il demandé au terrible vieillard par plusieurs voix à la fois.

– Un élève dénaturé, répondit le vieux mathématicien, un mauvais sujet, plein de moyens d'ailleurs, le nommé Félix Phellion.

Ce nom fut accueilli avec l'étonnement que l'on peut croire. Trouvant la situation plaisante, Colleville et la Peyrade rirent aux éclats.

– Tu ris, misérable ! s'écria le fougueux vieillard en se levant ; mais viens donc rire au bout de mon bras !

Et, en brandissant un énorme jonc à pomme de porcelaine qui servait à le conduire, il faillit renverser par-dessus la tête de madame Minard un candélabre placé sur la table.

– On vous a trompé, monsieur, dit Brigitte en s'élançant et en lui prenant le bras, M. Félix Phellion n'est pas ici. Il est probable qu'il y viendra tout à l'heure pour une soirée que nous donnons, mais pour le moment il n'est pas arrivé.

– Elles ne commencent pas de bonne heure, vos soirées ! dit le vieillard ; il est huit heures passées. Enfin, dès lors que M. Félix doit venir, vous me permettrez de l'attendre ; vous étiez en train de dîner, je crois ; ne vous dérangez pas.

Et il reprit plus tranquillement possession de son siège.

– Puisque vous le permettez, monsieur, dit Brigitte, nous allons continuer, ou, pour mieux dire, finir, car nous étions au dessert. Peut-on vous offrir quelque chose, un verre de champagne et un biscuit ?

– Je veux bien, madame, répondit le vieillard. On n'a jamais refusé du champagne, et je prends volontiers quelque chose entre mes repas ; seulement, vous dînez bien tard.

Une place fut faite à la table entre Colleville et mademoiselle Minard, et le musicien se chargea de tenir plein le verre de son nouveau voisin, devant lequel on plaça une assiette de petit-four.

– Monsieur, lui dit alors la Peyrade d'un ton patelin, vous nous voyez tous surpris que vous ayez à vous plaindre de M. Félix Phellion, un jeune homme si doux, si inoffensif ! Que vous a-t-il donc fait, au juste, pour que vous lui en vouliez à ce point ?

La bouche pleine de la pâtisserie qu'il y engloutissait dans des proportions à inquiéter Brigitte, le professeur fit signe qu'il allait répondre, et, après s'être trompé de verre et avoir absorbé le contenu de celui de Colleville :

– Ce que m'a fait cet insolent ! répondit-il. Des tours pendables, car ce n'est pas le premier que j'ai à lui reprocher. Il sait que je ne peux pas souffrir les étoiles, étant payé pour n'en faire aucun cas. En 1807, comme attaché au Bureau des longitudes, je fis partie de l'expédition scientifique envoyée

en Espagne, sous la direction de mon ami et confrère Jean-Baptiste Biot, pour terminer l'arc du méridien terrestre depuis Barcelone jusqu'aux îles Baléares. J'étais en train d'observer une étoile, peut-être celle que mon gremlin d'élève vient par hasard de découvrir, lorsque tout à coup, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Espagne, les paysans, en me voyant perché avec une lunette sur le mont Galazzo, se figurèrent que je faisais des signaux à l'ennemi. Un rassemblement d'enragés brisa mes instruments et parlait de m'écharper moi-même ; j'étais f..., j'étais flambé, sans un capitaine de vaisseau qui me fit prisonnier et me fourra à la citadelle de Belver, où je passai trois ans dans la plus dure captivité. Depuis ce temps, on le comprendra, j'ai pris en grippe tout le système céleste ; c'est pourtant moi, sans le savoir, qui fus le premier à apercevoir la fameuse comète de 1811, mais je n'en aurais pas dit mot sans M. Flauguergues, qui eut l'indiscrétion de l'annoncer. Comme tous mes élèves, Phellion connaît mon aversion déclarée pour les étoiles, et il savait bien que le plus mauvais tour à me jouer, c'était de m'en flanquer une sur le dos. Aussi, la députation qui est venue me faire la farce de me complimenter est bien heureuse de ne m'avoir pas trouvé chez moi, car je vous assure que MM. les académiciens, tout de l'Académie qu'ils sont, auraient passé un fort mauvais quart d'heure.

Tout le monde trouvait infiniment plaisante cette singulière monomanie du vieux mathématicien. La Peyrade seul, commençant à se rendre bien compte du rôle que Félix avait joué dans la circonstance, en était aux regrets d'avoir provoqué cette explication.

– Pourtant, monsieur Picot, dit Minard, si Félix Phellion n'est coupable que de vous avoir attribué sa découverte, il me semble qu'au bout de son mauvais procédé il y avait un certain dédommagement : la croix de la Légion d'honneur, une pension et la gloire qui va s'attacher à votre nom.

– La croix et la pension, je les prends, dit le vieillard en vidant son verre, qu'à la grande terreur de Brigitte il reposa ensuite sur la table d'une force à en briser le pied. Il y a vingt ans que le gouvernement me les devait, non pas pour

des découvertes d'étoiles, j'ai toujours méprisé cet article, mais pour mon fameux *Traité des Logarithmes différentiels* que Kepler a jugé convenable d'appeler des monologarithmes, et qui font suite aux tables de Neper ; pour mon *Postulatum* d'Euclide, dont le premier j'ai trouvé la solution ; mais surtout pour ma *Théorie du Mouvement perpétuel*, quatre volumes in-4°, avec planches ; Paris, 1825. Vous voyez donc bien, monsieur, que, vouloir me donner de la gloire, c'est porter de l'eau à la rivière. J'avais si peu besoin de M. Phellion pour me faire une position dans la science, qu'il y a déjà longtemps je l'avais honteusement expulsé de chez moi.

– Est-ce que ce ne serait pas la première étoile, demanda gaiement Colleville, dont il aurait osé vous faire la farce ?

– Il a fait pis que cela ! s'écria le vieillard ; il a détruit ma réputation, il a terni ma gloire. Ma *Théorie du Mouvement perpétuel*, dont l'impression m'a coûté les yeux de la tête, quand elle aurait dû être imprimée à l'Imprimerie royale, était pour faire ma fortune et me rendre immortel. Eh bien, le misérable Félix a tout empêché. De temps en temps, faisant semblant d'être en relation avec mon éditeur : « Papa Picot, me disait ce jeune sycophante, ça se vend très bien, votre livre : voilà cinq cents francs, voilà cinquante écus, quelquefois même voilà mille francs, que je suis chargé de vous remettre de la part de votre libraire. » Le manège dura des années, et le libraire, qui avait eu la lâcheté d'entrer dans le complot, me disait, quand je passais à sa boutique : « Mais, oui, ça ne va pas mal, ça *boulotte*, et nous verrons la fin de la première édition. » Moi, sans défiance, j'empoçais l'argent et me disais : « Mon livre est goûté, l'idée petit à petit fait son chemin, et, d'un jour à l'autre, je dois m'attendre à voir quelque grand capitaliste venant me proposer d'appliquer mon système... »

– De l'*absolution des liquides* ? demanda Colleville, qui était sans cesse occupé à remplir le verre du vieux maniaque.

– Non, monsieur, du *Mouvement perpétuel*, 4 volumes in-4°, avec planches ; Paris, 1825. Mais, bah ! les jours se passaient sans que personne se présentât ; si bien que, me figurant que mon éditeur n'y mettait pas toute l'activité désirable, je

voulus vendre à un autre libraire la seconde édition. C'est alors, monsieur, que se découvrit toute la trame, et je dus jeter ce serpent à la porte. En six ans, il s'était vendu en tout neuf exemplaires ; endormi dans une fausse sécurité, je n'avais rien fait pour la propagation de mon livre, qui était censé s'enlever tout seul, et c'est ainsi que, victime d'une jalousie et d'une méchanceté noires, j'étais indignement dépouillé du prix de mes travaux.

– Mais, dit Minard, se faisant l'organe de la pensée de toute l'assistance, ne pourrait-on pas voir là plutôt une manière aussi ingénieuse que délicate ?...

– De me faire l'aumône, n'est-ce pas ? interrompit le vieillard avec un éclat de voix qui fit sauter sur sa chaise mademoiselle Minard ; m'humilier, me déshonorer, moi, son vieux professeur ! est-ce que j'ai besoin des secours de la charité ? Est-ce que Picot (Népomucène), auquel sa femme avait apporté cent mille francs en dot, a jamais tendu la main à personne ? Mais, aujourd'hui, on ne respecte rien : un bonhomme, comme on nous appelle, on surprend sa religion, sa bonne foi, pour pouvoir dire ensuite au public : « Ces vieux radoteurs, vous le voyez bien, ça n'est bon à rien ; il faut que nous, la jeune génération, nous, les modernes, nous, la jeune France, nous les prenions en sevrage. » Blanc-bec, va ! toi, me nourrir ! Mais les vieux radoteurs dans leur petit doigt en savent plus que vous dans toute votre cervelle, et vous ne les vaudrez jamais, petits intrigants que vous êtes ! Du reste, je suis bien tranquille pour ma vengeance ; ce jeune Phellion ne peut manquer de mal finir ; ce qu'il a fait aujourd'hui en pleine Académie en lisant sous mon nom un mémoire, c'est tout simplement un faux, et la loi punit cela des galères.

– C'est vrai pourtant, dit Colleville, un faux en étoile publique !

Brigitte, qui tremblait pour ses verres et dont les nerfs étaient agacés par la furieuse consommation du vieillard, donna en se levant le signal de passer au salon ; plusieurs fois, d'ailleurs, elle avait entendu résonner la sonnette lui annonçant que quelques-uns des invités de la soirée devaient être déjà arrivés. On voulut

alors transborder le vieux professeur, et Colleville lui offrit complaisamment son bras.

– Non, monsieur, dit-il, permettez que je reste où je suis. Je ne suis pas vêtu pour une soirée, et, d’ailleurs, la grande lumière me fatigue la vue. Aussi bien, je n’aime pas à me donner en spectacle, et il vaut autant que la scène qui doit se passer entre moi et mon élève ait lieu ici entre *quatre-z-yeux*.

– Eh bien, laissez-le, dit Brigitte à Colleville.

Et personne n’insista, le vieux bonhomme s’étant, à son insu, à peu près découronné de toute sa considération. Seulement, avant de le quitter, la bonne ménagère eut soin de ne rien laisser de fragile à sa portée ; et puis, par un reste d’attention :

– Vous enverrai-je du café ? demanda-t-elle.

– J’en prends, madame, répondit le père Picot, et du cognac aussi.

– Oh ! parbleu ! il prend de tout, dit en s’en allant Brigitte au domestique *mâle*.

Et elle lui recommanda d’avoir l’œil sur ce vieux fou.

Quand Brigitte rentra au salon, elle vit que l’abbé Gondrin était devenu le centre d’un grand cercle formé par presque toute l’assistance, et, s’étant à son tour approchée, elle l’entendit qui disait :

– Je remercie le ciel de m’avoir ménagé cette bonne fortune. Jamais je n’éprouvai une émotion pareille à celle dont m’a rempli la scène à laquelle nous venons d’assister, et il n’est pas jusqu’à la forme un peu burlesque de cette confidence, qui était certainement bien naïve, car elle était bien involontaire, qui n’ait servi à la glorification de l’étonnante générosité qu’elle nous révélait. Placé par mon ministère sur le chemin de bien des charités, témoin ou intermédiaire de bien des bonnes actions, je déclare n’avoir rencontré de ma vie un dévouement plus touchant et plus ingénieux : laisser ignorer à la main gauche ce que donne la main droite, c’est déjà bien entrer dans le christianisme, mais aller jusqu’à se dépouiller de sa gloire, et en faire litière à un autre dans des conditions si extraordinaires, avec la chance d’être renié, méconnu, repoussé, c’est l’Évangile appliqué dans toute la hauteur de ses préceptes ; c’est être plus

qu'une sœur de la Charité, c'est être l'apôtre de la bienfaisance !
... Que je voudrais donc connaître ce noble jeune homme et lui
serrer la main !

Ayant son bras passé dans celui de sa marraine, Céleste
était à quelques pas du prêtre. L'oreille tendue à sa parole, à
mesure qu'il parlait et analysait le généreux procédé de Félix,
elle serrait plus vivement le bras de madame Thuillier, et lui
disait à voix basse :

– Tu entends, marraine ! tu entends !

Pour détruire l'inévitable effet que cet éloge si chaleureux
devait produire sur Céleste :

– Malheureusement, monsieur l'abbé, dit Thuillier, ce jeune
homme dont vous faites ici un si *grand récit*, il ne vous est pas
tout à fait inconnu. J'ai eu l'occasion de m'entretenir de lui avec
vous, et de regretter qu'il ne nous fût pas loisible de donner suite
à de certains projets que nous avons pu avoir sur lui, attendu
l'indépendance tout à fait compromettante qu'il affecte dans ses
opinions religieuses.

– Ah ! c'est le même jeune homme, dit l'abbé ; vous
m'étonnez beaucoup ; et il faut dire que le rapprochement ne
pouvait me tomber dans la pensée.

– Mon Dieu ! monsieur l'abbé, dit la Peyrade en prenant la
parole, vous le verrez dans un moment, et, en le plaçant sur
le terrain de certaines questions, vous n'aurez pas de peine à
mesurer la profondeur des ravages que l'orgueil de la science
peut exercer dans les âmes les plus heureusement douées.

– Je ne le verrai pas, dit l'abbé, car ma robe noire ne tarderait
pas à être déplacée au milieu de la gloire mondaine qui peu à peu
remplit ce salon. Mais, comme je sais, monsieur de la Peyrade,
que vous êtes un homme sincèrement pieux et convaincu, et
comme, sans aucun doute, vous portez au salut de ce jeune
homme tout l'intérêt que j'y puis porter moi-même, en partant
je vous dirai : Rassurez-vous ; un peu plus tôt, un peu plus tard,
ces âmes d'élite nous reviennent, et, dût le retour de ces enfants
prodigues se faire beaucoup attendre, en les voyant aller à Dieu,
je ne désespérerais pas encore pour eux de sa clémence infinie.

Cela dit, l'abbé se mit en devoir de trouver son chapeau afin de quitter le salon.

Au moment où il croyait s'esquiver sans être aperçu, il fut arrêté par Minard.

– Monsieur, lui dit le maire du onzième, permettez-moi de vous serrer la main et de vous féliciter des paroles de tolérance qui viennent de tomber de votre bouche. Ah ! si tous les prêtres vous ressemblaient, que de conquêtes la religion ferait ! J'ai en ce moment un chagrin de famille et un plan de conduite à décider, sur lequel je serais heureux d'avoir votre avis et d'invoquer l'assistance de vos lumières.

– Quand il vous plaira, monsieur le maire, répondit l'abbé, rue de la Madeleine, 8, derrière la cité Berryer ; après ma messe, que je dis à six heures, je suis chez moi d'ordinaire toute la matinée.

Aussitôt que l'abbé fut sorti, prenant à part madame Minard :

– Eh bien, tout est vrai, dit Minard, et la lettre anonyme ne nous avait pas induits en erreur : M. Julien entretient, en effet, une ancienne actrice de Bobino, et c'est bien pour assister à ses débuts au théâtre des Folies-Dramatiques qu'il a feint aujourd'hui d'être malade.

La concierge de la maison où demeure cette donzelle vit très mal avec la mère, qui passe pour une ancienne harengère, et moyennant un écu de cent sous, elle m'en a conté de long et de large. Ce soir, en rentrant, j'aurai avec monsieur mon fils une sérieuse explication.

– Mon ami, dit théâtralement madame Minard, je t'en supplie, pas de résolutions violentes !

– Prends garde, dit Minard, nous sommes ici en vue de tous ! Pour des résolutions, je n'en ai adopté aucune ; je viens de demander à l'abbé Gondrin de vouloir bien m'aider de ses conseils, parce que, vois-tu, les prêtres, on en fait fi quand on est dans le bonheur, mais, quand l'adversité vient s'abattre sur vous...

– Mais, mon ami, tu prends la chose bien au sérieux ; il faut que jeunesse se passe.

– Oui, dit Minard, mais il y a des choses, moi, que je ne saurais passer. Un fils de famille entre les mains de pareilles femmes, c'est le déshonneur, c'est la ruine entrant dans une maison. Tu ne sais pas, toi, Zélie, ce que c'est que les femmes de théâtre ! Ce sont des Laïs et des Phrynés de l'espèce la plus dangereuse, et il suffit qu'un jeune homme appartienne à la bourgeoisie pour qu'elles prennent à le ruiner un plaisir particulier. Elles prétendent que notre argent, à nous autres commerçants, est de l'argent volé, que nous sommes des épiciers, des falsificateurs, et fouiller dans nos poches, elles appellent cela nous faire rendre gorge. Quel malheur que je ne sache pas où trouver maintenant madame la comtesse de Godollo, une femme du monde si expérimentée ! Voilà qui il eût fait bon consulter.

Tout à coup, un tintamarre effroyable vint mettre fin à cet aparté conjugal. S'élançant dans la salle à manger, d'où était venu un bruit de meubles renversés et de verrerie mise en morceaux, Brigitte trouva Colleville occupé à rajuster sa cravate et à s'assurer que son habit, cruellement déformé à la hauteur du collet, ne portait pas de traces de violence allant jusqu'à la déchirure.

– Qu'est-ce donc ? dit Brigitte.

– Eh ! c'est ce vieux fou, dit Colleville, qui est enragé. J'étais venu déguster mon café avec lui pour lui tenir compagnie, il a pris de travers une plaisanterie, s'est emporté jusqu'à me colleter et a renversé dans la lutte deux ou trois chaises et un plateau de verres porté par Joséphine, qui ne s'est pas détournée assez à temps.

– Parce que vous l'avez asticoté, dit Brigitte avec humeur ; vous ne pouviez pas rester dans le salon, au lieu de venir faire ici ce que vous appelez vos charges ; vous vous croyez toujours à l'orchestre de l'Opéra-Comique !

Cette aigre parole jetée, en femme résolue, voyant bien qu'il fallait se débarrasser de cette espèce de vieillard féroce qui menaçait de mettre son ménage à feu et à sang, Brigitte s'approcha du père Picot, tranquillement occupé à faire brûler de l'eau-de-vie dans sa soucoupe.

– Monsieur ! lui cria-t-elle de toute la force de ses poumons, comme si elle eût parlé à un sourd (un aveugle lui parut devoir être pris de la même façon), je viens vous dire une chose qui vous contrariera : M. et madame Phellion entrent en ce moment, et ils m’annoncent que M. Félix ne viendra pas.

Et, se servant de la version qui avait servi à Julien Minard :

– Il a été pris, ce soir, ajouta-t-elle, d’un mal de gorge et d’un enrrouement.

– Qu’il a gagné à la lecture de tantôt ! s’écria d’un air joyeux le vieux professeur. Eh bien, c’est justice !... Madame, où prenez-vous votre eau-de-vie ?

– Mais chez mon épicier, répondit Brigitte, stupéfaite de la question.

– Eh bien, madame, je vous dois cet aveu : dans une maison où l’on boit du champagne excellent, et qui me rappelle celui qui se sablait jadis à la table du grand maître de l’Université, feu M. de Fontanes, il est honteux d’avoir de l’eau-de-vie pareille. Je vous le dis avec la franchise dont je me pique en toute chose, elle est bonne à laver les pieds des chevaux ; et, si je n’avais pas eu la ressource de la faire brûler...

– Mais c’est le diable en personne ! se dit Brigitte ; pas une excuse du dégât qu’il vient de causer, et *mécaniser* encore mon eau-de-vie !... – Monsieur, reprit-elle toujours sur le même diapason élevé, M. Félix ne venant pas, ne pensez-vous pas que votre famille pourrait s’inquiéter de votre longue absence ?

– De famille, madame, je n’en ai pas, vu qu’elle veut me faire interdire ; mais j’ai ma gouvernante, madame Lambert, qui doit en effet être étonnée de ne pas me voir rentré à cette heure, et je ne demande pas mieux que d’aller la rejoindre, car, plus tard je rentrerai, plus la scène sera violente. Mais je vous avoue que, dans ce quartier perdu, j’aurai quelque peine à me démêler.

– Eh bien, il faut prendre une voiture.

– Voiture pour aller, voiture pour revenir, c’est pour le coup que mes excellents parents auraient le droit de dire que je suis prodigue !

– J’ai justement une course pressée à faire faire dans votre quartier, dit Brigitte, qui vit bien qu’il fallait se décider à un

sacrifice, j'allais envoyer mon concierge avec un cabriolet, si vous voulez profiter de cette commodité ?

– J'accepte, madame, dit le vieux professeur en se levant ; et, au besoin, vous constateriez devant mes juges que vous m'avez vu lésiner sur une course de fiacre.

– Henri, dit Brigitte à son domestique, menez monsieur jusque chez M. Pascal, le concierge ; et dites-lui qu'en faisant la commission dont je l'avais chargé tantôt, il le reconduise jusqu'à sa porte, en ayant bien soin.

– Bien soin ! bien soin ! répéta le vieillard en refusant le bras du domestique ; vous me prenez donc, madame, pour un colis, pour une pièce de porcelaine fêlée ?

Voyant son homme arrivé à la porte, Brigitte se laissa aller à le brusquer un peu.

– Ce que j'en dis, monsieur, c'est pour votre bien, et vous me permettrez de vous *observer* que vous n'avez pas le caractère très bien fait.

– Bien soin ! répéta le vieillard ; mais vous ne savez donc pas, madame, qu'avec de pareils mots on fait interdire un homme ? Du reste, je ne répondrai pas par des grossièretés à l'hospitalité si bienveillante que j'ai reçue, d'autant mieux que ce monsieur qui avait semblé vouloir me manquer, je crois l'avoir convenablement remis à sa place.

– Va donc ! va donc, vieille bête ! dit Brigitte en lui fermant la porte sur le dos.

Avant de rentrer au salon, elle fut obligée de boire un grand verre d'eau ; la contrainte à laquelle elle s'était vue forcée pour en finir avec ce dangereux hôte l'avait, suivant son expression, toute *retournée*.

Le lendemain matin, Minard père se fit annoncer dans le cabinet de Phellion. Le grand citoyen et son fils Félix étaient alors occupés d'un intérêt qui semblait passionner leur conversation.

– Mon cher Félix, s'écria le maire du onzième en donnant vivement la main au jeune professeur, c'est vous qui m'amenez ici ce matin ; je viens pour vous offrir mes félicitations !

– Qu’y a-t-il donc ? demanda Phellion ; les Thuillier se décideraient-ils enfin ?...

– Il s’agit bien des Thuillier ! interrompit le maire. – Mais, ajouta-t-il en regardant Félix, est-ce que, même à vous, le surnois vous aurait caché... ?

– Je ne crois pas que jamais mon fils, dit le grand citoyen, ait eu quelque chose de caché pour moi.

– Ainsi la sublime découverte astronomique qu’il a communiquée hier à l’Académie des sciences, vous la connaissiez ?

– Votre bienveillance pour moi, monsieur le maire, dit vivement Félix, vous a fait prendre le change ; je n’étais que le lecteur et non l’auteur du mémoire.

– Laissez-nous donc tranquilles ! dit Minard ; le lecteur ! tout est connu.

– Mais voyez, dit Félix en présentant à Minard *le Constitutionnel*, voilà le journal : non seulement il annonce que M. Picot est l’auteur de la découverte, mais il mentionne les récompenses que, sans perdre un moment, le gouvernement lui a décernées.

– Félix a raison, dit Phellion ; le journal fait foi, et je trouve qu’en cette occasion le gouvernement s’est très convenablement montré.

– Mais, mon cher commandant, je vous répète que toute l’affaire est éventée, et votre fils n’en est qu’un garçon plus admirable. Mettre sur le compte de son vieux professeur sa découverte, afin d’attirer sur lui les faveurs du pouvoir, dans toute l’antiquité je ne connais pas un aussi beau trait.

– Félix ! dit Phellion père avec un commencement d’émoi, ces immenses travaux auxquels vous vous livriez depuis quelque temps, ces visites continuelles à l’Observatoire...

– Mais non, mon père, M. Minard a été mal informé.

– Mal informé ! répéta Minard, quand je sais toute l’affaire de M. Picot lui-même !

À cet argument, jeté de manière à ne pas laisser un doute après lui, la vérité acheva d’apparaître à l’esprit de Phellion.

– Félix, mon enfant ! s'écria-t-il en se levant pour embrasser son fils.

Mais il fut obligé de se rasseoir : ses jambes refusaient de le porter, il devint pâle, et cette nature, ordinairement si impassible, paraissait près de succomber à l'atteinte de ce bonheur qui venait s'abattre sur elle.

– Mon Dieu ! dit Félix avec épouvante, il se trouve mal ; sonnez, je vous en prie, monsieur Minard.

Et, en même temps, il courait auprès du vieillard, dont il desserra rapidement la cravate et le col de chemise, en lui frappant dans les mains. Mais cette défaillance ne fut qu'un éclair ; presque aussitôt rendu à lui-même, Phellion attira son fils sur son cœur et, le tenant longtemps embrassé, d'une voix entrecoupée par les larmes qui vinrent mettre fin à cette crise de joie :

– Félix, mon noble fils, répétait-il, toi, si grand par le cœur et si grand par l'esprit !

Le coup de sonnette qu'avait donné Minard était accentué de telle façon et si magistral, que toute la maison fut aussitôt sur pied.

– Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Phellion aux domestiques en les congédiant.

Mais, presque au même moment, voyant entrer sa femme, il reprit sa solennité habituelle :

– Madame Phellion, lui dit-il en lui montrant Félix, combien y a-t-il d'années que vous avez mis ce jeune homme au monde ?

Madame Phellion, stupéfaite de cette question, hésita un moment et finit par répondre :

– Vingt-cinq ans au mois de janvier prochain.

– Ne trouvez-vous pas, continua Phellion, que jusqu'ici Dieu avait assez exaucé vos vœux maternels en permettant que l'enfant de vos entrailles fût un honnête homme, un fils pieux ; doué d'ailleurs pour les mathématiques, la science des sciences, d'une aptitude assez distinguée ?

– Sans doute, dit madame Phellion, comprenant de moins en moins où son mari voulait en venir.

– Eh bien, continua Phellion, vous devez au Ciel un supplément d’actions de grâces, car il a permis que vous fussiez la mère d’un homme de génie ; ces travaux, que nous avons calomniés et qui nous faisaient craindre pour la raison de notre cher enfant, c’était le chemin, rude et escarpé, par lequel on arrive à la gloire.

– Ah ça ! dit madame Phellion, auras-tu bientôt fini toi-même d’arriver à te faire comprendre ?

– Monsieur votre fils, dit Minard, mesurant mieux cette fois la joie qu’il allait verser, de peur d’être la cause d’une nouvelle ivresse de bonheur, vient de faire en astronomie une découverte importante.

– Vrai ? dit madame Phellion en allant à Félix, en lui prenant les deux mains et le regardant avec amour.

– Quand je dis importante, continua Minard, je ménage votre susceptibilité maternelle : c’est une découverte sublime, étourdissante, qu’il faut dire. Il n’a que vingt-cinq ans, et son nom, dès à présent, est immortel.

– Et voilà l’homme, dit madame Phellion transportée, en embrassant Félix avec effusion, auquel on préfère un la Peyrade !

– On ne le préfère pas, madame, dit Minard, car les Thuillier ne sont pas la dupe de cet intrigant : mais il s’impose. Thuillier s’est imaginé que sans lui il ne pouvait arriver à la députation, laquelle, au reste, il ne tient pas encore, et l’on sacrifie tout à cet intérêt.

– Mais n’est-ce pas une horreur, dit madame Phellion, de faire passer son ambition avant le bonheur de ses enfants !

– Ah ! dit Minard, Céleste n’est pas leur enfant ; elle n’est que leur fille adoptive.

– Du côté de Brigitte, dit madame Phellion ; mais du côté du *beau* Thuillier ?

– Ma bonne amie, dit Phellion, pas d’aigreur ; le bon Dieu vient de nous envoyer une grande consolation ; et enfin, quoique bien avancé, ce mariage, devant lequel j’ai le regret de dire que Félix ne se conduit pas avec toute la philosophie désirable, peut encore ne pas avoir lieu.

En voyant que Félix hochait la tête d'un air d'incrédulité :

– Mais oui, dit Minard, le commandant a raison ; hier au soir, à la signature du contrat, il y a eu un accroc. Vous n'êtes pas venus, c'est vrai ; votre absence a été très remarquée.

– Nous étions invités, dit Phellion, et jusqu'au dernier moment nous avons hésité pour savoir si nous marcherions ; mais, vous comprenez, notre situation était fautive ; et puis Félix, ce que je m'explique maintenant, puisqu'il avait lu à l'Académie pour son compte, était brisé d'émotion et de fatigue. Nous présenter sans lui eût été gauche ; c'est pourquoi nous fîmes comme le sage et prîmes le parti de nous abstenir.

Le voisinage de l'homme qu'il venait de déclarer immortel n'empêcha pas Minard, aussitôt que l'occasion lui en fut faite, de se précipiter avidement sur l'une des joies les plus prisées de la vie bourgeoise, à savoir : le commérage et le colportage des nouvelles.

– Figurez-vous, dit-il donc, qu'hier, dans la maison Thuillier, il s'est passé un monde de choses plus extraordinaires les unes que les autres.

Et d'abord il raconta tout le curieux épisode du père Picot.

Ensuite il parla de la chaleureuse approbation donnée par l'abbé Gondrin à la conduite de Félix et du désir que le jeune prédicateur avait témoigné de le connaître.

– J'irai le voir, dit Félix : savez-vous où il demeure ?

– Rue de la Madeleine, 8, répondit Minard ; j'en sors il n'y a qu'un moment ; j'avais à l'entretenir d'un cas très délicat, ses conseils ont été aussi charitables que lumineux ; mais le grand événement de la soirée, c'est toute une belle société assemblée pour écouter la lecture du contrat, et le notaire, après s'être fait attendre pendant plus d'une grosse heure, finissant par ne pas venir.

– Ainsi, dit vivement Félix, le contrat n'a pas été signé ?

– Pas même lu, mon ami : tout d'un coup, on est venu dire que le notaire était parti pour Bruxelles.

– Sans doute, dit naïvement Phellion, une affaire majeure ?

– Des plus majeures, répondit Minard : une légère banqueroute de cinq cent mille francs que laisse après lui ce monsieur.

– Mais quel est donc, demanda Phellion, cet officier public manquant d’une manière aussi scandaleuse aux saints devoirs de sa profession ?

– Parbleu ! votre voisin de la rue Saint-Jacques, le notaire Dupuis.

– Comment ! dit madame Phellion, un homme si pieux, qui était marguillier de la paroisse !

– Eh ! madame, dit Minard, ce sont ceux-là qui courent le mieux la poste ;... il y a déjà des précédents.

– Mais, dit Phellion, cette nouvelle jetée au milieu d’une soirée privée a dû y faire l’effet d’un coup de foudre.

– D’autant mieux, dit Minard, qu’elle y a été apportée de la façon la plus inattendue et la plus singulière.

– ConteZ-nous donc ça ? dit madame Phellion en s’animent.

– Il paraît, poursuivit Minard, que ce vertueux filou avait les économies d’un grand nombre de domestiques, et que nions la Peyrade – parce que, voyez-vous, tous ces dévots, c’est une clique ! – se chargeait de lui recruter dans ce monde-là des capitaux.

– Je l’avais toujours dit, interrompit madame Phellion, ce n’est rien du tout que ce Provençal.

– Notamment, reprit le maire, il avait fait placer chez mons Dupuis, au compte d’une vieille gouvernante, une cagote aussi, certaine petite somme qui, ma foi ! en valait la peine : vingt-cinq mille francs, s’il vous plaît ; cette gouvernante, nommée madame Lambert...

– Madame Lambert ! interrompit à son tour Félix, mais c’est la gouvernante de M. Picot : bonnet étriqué, visage pâle et maigre, parlant toujours les yeux baissés, et ne montrant pas de cheveux ?

– C’est ça même, dit Minard, une vraie figure de cafarde.

– Vingt-cinq mille francs d’économies ! dit Félix, je ne m’étonne pas que le pauvre père Picot soit toujours gêné.

– Et qu’il faille, dit finement Minard, se mêler de la vente de ses livres... Quoi qu’il en soit, vous imaginez bien qu’en apprenant la fuite du notaire cette femme fut aux cent coups. Aussitôt, de courir au domicile de la Peyrade ; chez la Peyrade, on lui dit qu’il dîne et passe la soirée chez les Thuillier, dont on ne lui donne pas bien l’adresse, de façon qu’après avoir couru toute la soirée, sur les dix heures, quand depuis un temps infini on était là dans ce salon à se regarder le blanc des yeux, sans savoir ni que dire ni que faire, car ce n’est ni Brigitte ni Thuillier qui étaient gens à se tirer d’un si mauvais pas, et nous n’avions là pour nous charmer l’attente ni la voix de madame de Godollo, ni le talent de madame Phellion...

– Oh ! vous êtes trop poli, monsieur le maire, dit madame Phellion en minaudant.

– Enfin, reprit Minard, sur les dix heures, la femme Lambert arrive jusqu’à l’antichambre de M. le conseiller général et demande en grand émoi à parler à M. l’avocat.

– C’était naturel, dit Phellion : intermédiaire du placement, cette femme avait le droit de lui en demander compte.

– Vous allez voir le tartuffe ! continua Minard. Aussitôt sorti, il rentre rapportant la nouvelle. Comme tout le monde ne demandait qu’à s’en aller, c’est un sauve-qui-peut général : alors que fait notre homme ? Il retourne auprès de madame Lambert qu’il a laissée dans l’antichambre, et, comme la brave femme ne cesse de crier qu’elle est ruinée, qu’elle est perdue, ce qui pouvait bien être de son cru, mais ce qui pouvait être aussi une scène arrangée avec l’autre, en présence de la société que cette servante arrête par ses clameurs : « Rassurez-vous, ma bonne, dit solennellement M. le rédacteur en chef de *l’Écho de la Bièvre*, le placement s’est fait d’accord avec vous, par conséquent, je ne vous dois rien ; mais il suffit que l’argent ait passé par mes mains pour que ma conscience me dise que j’en suis responsable : si ce n’est la liquidation du notaire, ce sera moi qui vous payerai. »

– Eh bien, dit Phellion, c’était mon avis il n’y a qu’un moment : l’intermédiaire doit répondre. Je n’eusse pas hésité à

faire ce qu'a fait M. de la Peyrade, et je ne crois pas que pour cette conduite on puisse le taxer de jésuitisme.

– Vous, vous l'eussiez fait, dit Minard, et moi aussi ; mais nous ne l'eussions pas dit à grand orchestre, et nous eussions payé, nous, avec notre argent, en vrais gentilshommes. Mais ce courtier électoral, avec quoi payera-t-il ? avec la dot !

À ce moment, le petit domestique entra et remit une lettre à Félix Phellion. Elle était du père Picot, écrite sous sa dictée par la main de madame Lambert ; c'est pourquoi nous n'en reproduisons pas l'orthographe.

L'écriture de madame Lambert était de celles qui ne s'oublient pas, une fois qu'elles vous ont passé sous les yeux. La reconnaissant aussitôt :

– C'est une lettre de M. le professeur, dit Félix.

Et, avant de la décacheter :

– Vous permettez, ajouta-t-il, monsieur le maire ?

– Il doit bien vous arranger, dit Minard ; je n'ai jamais rien vu d'aussi comique que sa colère d'hier au soir.

Tout en lisant, Félix souriait. Quand il eut fini, il passa l'épître à son père :

– Vous pouvez lire haut, dit-il.

Alors, de sa voix solennelle :

« Mon cher Félix, commença le grand citoyen, je viens de recevoir ton billet ; il est arrivé fort à propos, car je t'en voulais ce qui s'appelle beaucoup. Tu me dis qu'en te rendant coupable de l'abus de confiance dont je me proposais de m'expliquer un peu vertement avec toi, tu as eu surtout une intention, qui est de donner un camouflet à ma famille en prouvant qu'un homme capable des calculs assez compliqués qu'a nécessités ta découverte n'était un homme ni à interdire ni à affubler d'un conseil judiciaire. Cet argument me plaît et il répond assez bien à l'infâme procès pour que je te loue d'en avoir eu l'idée. Mais tu me le vends un peu cher, l'argument, en me faisant compère et compagnon avec une étoile dont tu sais fort bien que l'accointance ne pouvait pas me convenir du tout. Ce n'est pas à mon âge et quand on a résolu le grand problème du *mouvement perpétuel* que l'on s'occupe de pareilles fariboles ; c'est bon pour des blancs-becs et des débutants comme toi : et c'est ce que je me suis permis d'aller dire ce matin à M. le ministre de l'instruction publique, par lequel, du reste, j'ai été reçu avec la plus parfaite aménité. Je l'ai engagé à bien voir si, s'étant trompé d'adresse,

il ne devait pas reprendre sa croix et sa pension, quoique je les eusse certainement méritées d'un autre côté.

– Le gouvernement, m'a répondu le ministre, n'est pas dans l'habitude de se tromper ; ce qu'il fait est toujours bien fait, et on n'annule pas une ordonnance signée de la main de Sa Majesté ; de beaux travaux vous ont mérité les deux faveurs que le roi vous accorde, et c'est une dette déjà ancienne que je suis heureux d'acquitter en son nom.

– Mais Félix ? repris-je alors ; car enfin, pour un jeune homme, ça n'est pas trop mal, cette découverte !

– M. Félix Phellion, m'a répondu le ministre, recevra dans la journée sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur ; je ferai ce matin même signer l'ordonnance par le roi ; de plus, il y a en ce moment une place vacante à l'Académie des sciences, et, si vous n'y prétendez pas...

– Moi à l'Académie ! interrompis-je avec la franchise de parole que tu me connais, je les exécute, les académies : c'est des étouffoirs, des rassemblements de paresseux, des boutiques où il y a une grosse enseigne et rien à vendre...

– Eh bien, donc, a dit le ministre en souriant, je crois qu'à la première élection M. Félix Phellion a pour lui toutes les chances, et dans ce nombre je compte l'influence du gouvernement, qui lui est d'avance acquise dans la proportion où elle reste loyale et légitime.

Voilà, mon pauvre garçon, tout ce que j'ai pu faire pour te récompenser de ta bonne intention et te prouver que je ne t'en voulais pas. Je crois qu'en effet les parents vont avoir le nez un peu long. Viens causer de tout ceci aujourd'hui, sur les quatre heures, car je ne dîne pas, moi, le lendemain, ainsi que je le vis faire hier dans une maison où j'eus l'occasion de parler de tes talents d'une manière assez avantageuse. Madame Lambert, qui est plus forte la casserole que la plume en main, se signalera, et, quoique ce soit le vendredi, dont jamais elle ne me fait grâce, elle nous promet en maigre un dîner d'archevêque, avec la fine demi-bouteille de champagne, qu'au besoin l'on redoublera, pour arroser les rubans.

Ton vieux professeur et ami,

PICOT,

Chevalier de la Légion d'honneur.

P.-S. – Si tu pouvais obtenir de ta respectable mère qu'elle te confie un petit flacon de ce vieux et excellent cognac dont tu me fis part dans le temps ? je n'en possède plus une goutte, et j'en bus hier de bon à laver les pieds des chevaux ; mais je ne le mâchai pas à la charmante Hébé qui me le versait. »

– Certes oui, il en aura encore, dit madame Phellion, et non pas un flacon, mais un litre.

– Et moi, dit Minard, qui me pique aussi d'en avoir et de la pas trop piquée des vers, je lui en enverrai quelques bouteilles ; mais vous ne lui direz pas de quelle part, monsieur le chevalier, qui, je l'espère, voudrez bien me choisir pour parrain ; on ne sait jamais la manière dont ce singulier homme prendra les choses.

– Femme, dit tout à coup Phellion père, une cravate blanche et mon habit noir !

– Où veux-tu donc aller ? dit madame Phellion ; chez le ministre pour le remercier ?

– Apporte, te dis-je, ces objets de toilette ; j'ai une visite importante à faire, et M. le maire voudra bien m'excuser.

– Moi-même, je m'en vais, répondit Minard, car j'ai à m'occuper d'une affaire relative à monsieur mon fils, qui, lui, n'a pas découvert une étoile.

Vainement questionné par Félix et par sa femme, Phellion acheva de s'habiller, mit une paire de gants blancs, envoya chercher une voiture, et, au bout d'un quart d'heure, il se faisait annoncer chez Brigitte, qu'il trouva présidant au rangement de la porcelaine et de l'argenterie de gala qui avaient fonctionné le jour précédent.

Quittant, pour recevoir son visiteur, ce détail de ménage :

– Eh bien, papa Phellion, dit la vieille fille quand ils eurent pris place, vous nous avez fait faux bond hier : du reste, vous avez eu le nez plus fin que les autres. Savez-vous le tour que nous a joué le notaire ?

– Je sais tout, dit Phellion, et c'est même du répit donné par cet imprévu à l'exécution de vos projets que je prendrai texte pour l'importante conversation que j'ai désiré avoir avec vous. Parfois, la Providence semble se plaire à contrecarrer nos plans les mieux combinés ; parfois aussi, au moyen des obstacles qu'elle dresse sur notre route, elle semble vouloir nous indiquer que nous donnons à gauche, et nous engager à mieux réfléchir.

– La Providence ! la Providence ! dit Brigitte l'esprit fort, elle a autre chose à faire que de s'occuper de nous.

– C’est une opinion, répondit Phellion ; mais, moi, je suis habitué à voir ses décrets dans les petites comme dans les grandes choses, et certainement, si elle eût permis hier que vos engagements vis-à-vis de M. de la Peyrade reçussent un commencement d’exécution, vous ne me verriez pas en ce moment chez vous.

– Alors, dit Brigitte, vous croyez que, faute d’un notaire, un mariage ne peut avoir lieu ? On dit pourtant que, faute d’un moine, l’abbaye ne chôme pas.

– Chère demoiselle, reprit le grand citoyen, vous me rendez cette justice que jamais, ni ma femme ni moi, nous n’avons essayé d’influencer vos résolutions ; nous avons laissé nos jeunes gens s’aimer sans trop savoir où pourrait mener cet attachement...

– À leur mettre martel en tête, interrompit Brigitte : voilà à quoi sert l’amour, et pourquoi je m’en suis toujours privée.

– Ce que vous dites là, reprit Phellion, est surtout vrai pour mon malheureux fils ; car, malgré les nobles distractions qu’il a essayé de donner à sa douleur, aujourd’hui il est si misérablement vaincu par elle, que ce matin, en dépit du beau succès qu’il vient d’obtenir, il me parlait d’entreprendre un voyage de circumnavigation autour du globe, équipée qui l’aurait retenu au moins trois ans absent, si même il avait échappé aux dangers d’un voyage si prolongé.

– Eh bien, dit Brigitte, ce n’était peut-être pas mal vu ; il serait revenu consolé et ayant découvert trois ou quatre autres étoiles.

– Celle-ci nous suffit, dit Phellion avec un redoublement de sa gravité ordinaire, et c’est sous le bénéfice de ce résultat, qui vient de placer son nom à une si grande hauteur dans le monde savant, que j’ai la fatuité d’oser vous dire à brûle-pourpoint : Je viens, mademoiselle, vous demander pour mon fils, Félix Phellion, qui l’aime et en est aimé, la main de mademoiselle Céleste Colleville.

– Mais, petit père, répondit Brigitte, il est trop tard ; pensez donc que nous sommes *diamétralement* engagés avec la Peyrade.

– Il n'est jamais, comme on dit, trop tard pour bien faire, et hier il eût été trop tôt pour que j'osasse me présenter. Mon fils, ayant à compenser la différence des fortunes, n'aurait pas eu à vous répondre : « Si Céleste, par votre générosité, a une dot à laquelle la mienne est loin d'équivaloir, j'ai l'honneur d'être membre de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et, dans peu, selon toute apparence, je serai membre de l'Académie royale des sciences, l'une des cinq classes de l'Institut. »

– Certainement, dit Brigitte, Félix devient un très joli parti, mais nous avons promis à la Peyrade ; lui et Céleste sont affichés à la mairie ; sans une circonstance extraordinaire, le contrat serait passé ; il s'occupe de l'élection de Thuillier, qu'il a déjà mise en très bon train ; nous avons des capitaux engagés avec lui dans une affaire de journal : il est donc impossible, quand nous le voudrions, de nous dépêtrer de notre promesse.

– Ainsi, dit Phellion, dans une de ces rares circonstances où la raison et l'inclination se trouvent réunies, vous croyez devoir donner entièrement le pas à la question des intérêts ? Céleste, nous le savons, n'a aucun entraînement pour M. de la Peyrade. Élevée avec Félix...

– Élevée avec Félix ! interrompit Brigitte ; elle a pu choisir à une époque entre M. de la Peyrade et monsieur votre fils, car voilà comme nous la violentons, elle n'a pas voulu de M. Félix, dont l'athéisme est bien connu.

– Vous vous trompez, mademoiselle, mon fils n'est pas athée, car Voltaire lui-même doutait qu'il y eût eu des athées, et, pas plus tard qu'hier, dans cette maison, un ecclésiastique aussi recommandable par ses talents que par ses vertus, faisant de Félix un magnifique éloge, manifestait le désir d'entrer avec lui en relation.

– Parbleu ! pour le convertir, dit Brigitte ; mais, pour l'affaire du mariage, je suis fâchée de vous le dire, ce sera de la moutarde après dîner : jamais Thuillier ne renoncera à son la Peyrade.

– Mademoiselle, dit Phellion en se levant, je n'éprouve aucune espèce d'humiliation de la démarche inutile que je viens de faire, je ne vous en demande pas même le secret, car je serai le premier à en parler à toutes nos connaissances et amis.

– Parlez-en, mon brave homme, à qui vous voudrez ! répondit Brigitte avec amertume. Voilà-t-il pas, parce que monsieur votre fils a découvert une étoile, si encore c'est bien lui qui l'a découverte, et non pas ce vieux que le gouvernement en a récompensé, il faudra qu'on lui fasse épouser une des filles du roi des Français ?

– Brisons là, dit Phellion ; je pourrais vous répondre que, sans déprécier les Thuillier, les d'Orléans me paraissent d'une illustration un peu supérieure. Mais je n'aime pas à introduire l'aigreur dans la conversation, et, en vous priant de recevoir l'assurance de mes humbles respects, je me retire.

Cela dit, il sortit majestueusement, et, sous le coup de sa comparaison décochée *in extremis*, à la manière des Parthes, laissa Brigitte d'une humeur d'autant plus massacrate, que déjà, la veille au soir, madame Thuillier, après que tous les invités se furent retirés, avait eu l'incroyable audace de dire quelque chose en faveur de Félix. Il va sans dire que l'ilote avait été rudement rabrouée, et qu'on l'avait engagée à se mêler de ce qui la regardait. Mais cette tentative de volonté dans sa belle-sœur avait déjà très mal disposé la vieille fille, et Phellion, venant reprendre le même sujet, ne pouvait que vivement l'exaspérer. Joséphine la cuisinière et le domestique *mâle* eurent le contrecoup de la scène qui venait de finir : Brigitte trouva qu'en son absence tout avait été rangé de travers, et, mettant elle-même *la main à la pâte*, au risque de se rompre le cou, elle se guinda sur une chaise, afin de pouvoir, atteindre aux rayons les plus élevés de l'armoire où sa porcelaine des grands jours était soigneusement conservée sous clef.

Cette journée, qui pour Brigitte commençait si mal, fut sans contredit l'une des plus pleines et l'une des plus orageuses de ce récit.

Pour en être l'historien exact, nous devons la reprendre à six heures du matin, où nous verrons madame Thuillier allant à la Madeleine entendre la messe que l'abbé Gondrin était dans l'habitude de dire à cette heure, et ensuite s'approchant de la sainte table, viatique que ne manquent jamais de se donner

les âmes pieuses quand elles ont à accomplir quelque grande résolution.

À huit heures, nous verrons Minard père arrivant chez le jeune vicaire, ainsi qu'il en avait reçu la permission la veille, et venant déposer dans le sein de l'habile et conciliant casuiste ses chagrins paternels.

L'abbé Gondrin lui reprocha doucement d'avoir donné à son fils un de ces états où, habillée d'un titre qui fait l'illusion d'une vie laborieuse, l'oisiveté peut entraîner à toutes les folies : les avocats sans causes et les médecins sans malades, quand ils n'ont pas le sou, sont la pépinière où se recrute l'esprit de révolution et de désordre ; quand ils sont riches, au contraire, ils font comme la jeune aristocratie, qui, de tous ses privilèges perdus n'ayant gardé que le droit au *far niente*, donne à l'élève des chevaux de course et des femmes de théâtre presque tous les loisirs de son existence inutile et inoccupée.

Dans le cas particulier, les partis violents vers lesquels paraissait pencher M. le maire du onzième arrondissement étaient de vraies chimères. Il n'y a plus de Saint-Lazare à l'usage de la jeunesse dérangée, et l'on ne faisait plus la presse des Manons Lescauts pour l'Amérique. L'abbé Gondrin fut donc d'avis que Minard père tâchât de tout arranger par un sacrifice : il fallait doter et marier la sirène ; la morale trouverait là deux fois son compte. Quant à se charger de ménager cette solution, le jeune vicaire n'y montra aucun empressement : il était trop jeune pour cette espèce de diplomatie, où le scandale peut si facilement se glisser à côté de la pensée du bien. Puisque la jeune fille avait une mère, Minard pouvait voir cette femme et entamer avec elle la négociation.

Sur le midi, l'abbé Gondrin eut la visite de madame Thuillier et de Céleste. La pauvre enfant voulait un peu de développement aux paroles par lesquelles la veille, dans le salon de Brigitte, la bouche éloquente du prêtre avait cautionné le salut de Félix Phellion. Il paraissait bien étrange à la jeune théologienne que, sans avoir jamais pratiqué, on pût être reçu en grâce par la justice divine, car enfin l'anathème est formel : « Hors de l'Église, point de salut. »

– Ma chère enfant, dit l’abbé Gondrin, comprenez mieux cette parole, qui semble inexorable : c’est plutôt une parole de glorification pour ceux qui ont le bonheur de vivre dans le giron de notre sainte mère l’Église, qu’une malédiction contre ceux qui ont le malheur d’en être séparés. Dieu voit le fond des cœurs et il distingue ses élus ; et, si grand est le trésor de sa bonté, qu’à personne il n’a été donné d’en mesurer les richesses et la munificence. Qui donc oserait dire à Dieu, à cet Infini : « Tu seras jusque-là généreux et magnifique ! » Jésus-Christ a pardonné à la femme adultère, et, sur l’instrument du supplice, il a promis le ciel au bon larron, pour nous prouver qu’il sera fait, non selon les jugements humains, mais selon sa sagesse et sa miséricorde. Tel qui se croit chrétien, aux yeux de Dieu n’en est pas moins idolâtre ; et tel autre est tenu pour païen qui, par ses sentiments et ses actions, est chrétien à son insu. Notre sainte religion a cela de divin, que toute générosité, toute grandeur, tout héroïsme, ne sont que la pratique de ses préceptes. Je le disais hier à M. de la Peyrade, les âmes pures, dans un temps donné, sont sa conquête inévitable ; il ne s’agit que de leur faire crédit, c’est une confiance qui place à gros intérêts, et, d’ailleurs, la charité nous la commande.

– Oh ! mon Dieu ! s’écria Céleste, avoir su cela si tard, moi qui, pouvant choisir entre M. Félix Phellion et M. de la Peyrade, n’ai pas osé suivre l’idée de mon cœur !... – Monsieur l’abbé, ne pourriez-vous pas parler à ma mère ? votre parole est si écoutée !

– C’est impossible, mon enfant, répondit le vicaire ; si j’avais la direction de la conscience de madame Colleville, j’essayerais peut-être, mais nous sommes si souvent accusés de nous immiscer imprudemment dans les intérêts des familles ! Soyez sûre que mon intervention, ici sans autorité et sans caractère, nuirait plus qu’elle ne servirait. C’est à vous et à ceux qui vous aiment, ajouta-t-il en jetant un regard sur madame Thuillier, de voir si des dispositions, du reste bien avancées, ne peuvent pas être modifiées dans le sens de vos désirs.

Il était écrit que la pauvre enfant boirait jusqu’à la lie le calice qu’elle-même s’était préparé par son intolérance : comme l’abbé finissait sa phrase, sa vieille gouvernante vint

lui demander s'il pouvait recevoir M. Félix Phellion. Ainsi, comme la Charte de 1830, le mensonge officieux de madame de Godollo devenait une vérité.

– Passez par là, dit vivement le vicaire en conduisant ses deux pénitentes par un corridor de dégagement.

La vie a de si étranges rencontres, que, par moments, le même procédé peut être à l'usage de la courtisane et de l'homme de Dieu.

– Monsieur l'abbé, dit Félix au jeune vicaire aussitôt qu'ils se trouvèrent en présence, j'ai su la façon bienveillante dont hier au soir vous avez bien voulu parler de moi dans le salon de M. Thuillier, et j'aurais eu hâte de venir vous exprimer ma gratitude, quand un autre intérêt ne m'amènerait pas à vous.

L'abbé Gondrin passa rapidement sur les compliments, afin de savoir à quoi il pourrait être utile.

– Dans une pensée que je veux croire charitable, répondit le jeune savant, on vous a parlé hier de l'état de mon âme. Ceux qui y lisent si couramment sont mieux que moi au fait de mon for intérieur ; car, depuis quelques jours, je me sens animé de mouvements inexplicables et inconnus. Jamais je n'avais douté de Dieu, mais, au contact de cet infini où il a permis que ma pensée allât suivre la trace d'un de ses ouvrages, il semble que j'aie recueilli de lui une notion moins confuse et plus immédiate, et je me demande si une vie droite et honnête est le seul hommage que sa toute-puissance doive attendre de moi. Néanmoins, des objections sans nombre s'élèvent dans mon esprit contre le culte dont vous êtes le ministre, et, tout en étant sensible à la beauté de sa forme extérieure, à l'endroit de beaucoup de ses prescriptions et de ses pratiques, je me trouve inquiété par ma raison. J'aurai payé chèrement, peut-être du bonheur de toute ma vie, la tiédeur et le retard que j'ai mis à chercher la solution de ces doutes. J'ai décidé d'en voir le fond. Personne mieux que vous, monsieur l'abbé, n'est en mesure de me les résoudre. Je viens donc avec confiance vous les soumettre, vous prier de m'écouter, de me répondre, de me dire par quelles lectures, au-delà des heures que vous voudrez bien consacrer à quelques entretiens, je pourrai continuer la

recherche de la lumière. C'est une âme cruellement affligée qui s'adresse à vous. N'est-ce pas là une bonne préparation pour recevoir la semence de votre parole ?

L'abbé Gondrin protesta de la joie avec laquelle, nonobstant son insuffisance, il entreprendrait de répondre aux scrupules de conscience du jeune savant, et, après lui avoir demandé une place dans son amitié, il l'engagea à lire, avant toute chose, les *Pensées* de Pascal. Une affinité naturelle devait, par le côté de la géométrie, se rencontrer entre l'esprit de Pascal et celui du jeune mathématicien.

Pendant que se passait cette scène, à laquelle la hauteur des intérêts en question et l'élévation morale et intellectuelle des personnages communiquaient un caractère de grandeur qui, comme tous les aspects reposés et calmes, est plus facile à comprendre qu'à reproduire, l'aigre discorde, la maladie chronique des ménages bourgeois, où la petitesse des esprits et des passions lui laisse toujours un si grand accès, était venue s'abattre sur la maison Thuillier.

Montée sur sa chaise, les cheveux en désordre, et les mains et le visage poudreux, Brigitte, le plumeau à la main, époussetait une des planches de l'armoire où elle était occupée à replacer sa bibliothèque d'assiettes, de plats et de saucières, lorsqu'elle fut abordée par Flavie.

– Brigitte, dit celle-ci, quand vous aurez fini, vous ferez bien de passer chez nous, ou bien je vous enverrai Céleste : elle m'a l'air d'être disposée à nous faire des farces.

– Comment cela ? dit Brigitte sans se déranger de son nettoyage.

– Oui, je crois qu'elle et madame Thuillier ont été ce matin chez l'abbé Gondrin, et la voilà qui vient de me donner une atteinte sur Félix Phellion, dont elle parle comme d'un dieu ; de là à refuser la Peyrade, vous comprenez qu'il n'y a qu'un pas.

– Ces sacrés calotins ! dit Brigitte, il faut que ça se mêle de tout ! Je ne voulais pas l'inviter, aussi ; c'est vous qui avez insisté.

– Mais, dit Flavie, c'était convenable.

– Je me moque bien des convenances, repartit la vieille fille. Un faiseur de phrases, qui n’a dit que des choses déplacées. Envoyez-moi Céleste, je vais l’arranger, moi...

À ce moment, on vint annoncer à Brigitte la visite du premier clerc de la nouvelle étude où, à défaut du notaire Dupuis, devait se passer le contrat.

Sans se soucier du désordre de sa toilette, Brigitte ordonna qu’on fit entrer l’apprenti tabellion, mais pourtant elle lui fit la concession de ne pas lui parler du haut du perchoir sur lequel elle était juchée.

– M. Thuillier, lui dit le premier clerc, est passé ce matin à l’étude pour expliquer au patron les clauses du contrat dont il a bien voulu le charger ; mais, avant d’écrire les stipulations en faveur de mariage, nous sommes dans l’usage de recueillir de la bouche même des donataires l’expression directe de leurs intentions bienveillantes. Ainsi, M. Thuillier nous a dit qu’il donnait en nue propriété, à la future, l’immeuble dans lequel il habite, et qui est sans doute celui-ci ?

– Oui, dit Brigitte, ce sont là les conditions. Moi, je donne trois mille francs de rente trois pour cent en toute propriété ; mais la future est mariée sous le régime dotal.

– C’est bien cela, dit le clerc en consultant ses notes : mademoiselle Brigitte Thuillier, trois mille francs de rente. Maintenant, il y a madame Céleste Thuillier, femme de Louis-Jérôme Thuillier, qui donne également, en trois pour cent, six mille francs de rente en toute propriété et six mille francs en usufruit.

– Ça, dit Brigitte, c’est comme si le notaire y avait passé ; mais, puisque c’est vos usages, si vous voulez entrer chez ma sœur, on va vous conduire.

Et la vieille fille ordonna au domestique de mener M. le clerc chez madame Thuillier.

Un instant après, le premier clerc, reparaissant, annonçait qu’il devait y avoir un malentendu, et que madame Thuillier déclarait ne faire en faveur du mariage aucune espèce de stipulation.

– C’est un peu fort ! dit Brigitte ; venez avec moi, monsieur.

Et, comme un ouragan, elle pénétra dans la chambre de madame Thuillier. Celle-ci était pâle et tremblante.

– Qu'est-ce que vous venez de dire à monsieur, que vous ne donniez rien pour la dot de Céleste ?

– Oui, dit l'ilote se déclarant en insurrection, mais d'une voix mal assurée, mon intention est de ne rien faire.

– Mais vos intentions, dit Brigitte rouge de colère, sont tout à fait nouvelles.

– Ce sont mes intentions, se contenta de répondre la révoltée.

– Au moins, vous nous direz la raison pourquoi ?

– Le mariage ne me convient pas.

– Ah ! et depuis quand ?

– Il est inutile, fit remarquer madame Thuillier, que monsieur assiste à nos explications ; elles ne seront pas écrites au contrat.

– Vous faites bien d'avoir honte, dit Brigitte, car le jour sous lequel vous vous montrez est assez peu flatteur... – Monsieur, continua-t-elle en s'adressant au clerc, il est plus facile de couper dans le contrat que d'y ajouter ?

Le clerc fit un signe affirmatif.

– Mettez toujours ce qui avait été dit ; si madame persiste, on en sera quitte pour biffer et parafer les mots nuls.

Le clerc salua et sortit.

Quand les deux belles-sœurs furent seules en présence :

– Ah ça ! perdez-vous la tête ? demanda Brigitte : qu'est-ce que c'est que cette lubie qui vient de vous passer ?

– Ce n'est pas une lubie, c'est une idée très arrêtée.

– Dont vous avez été faire emplette auprès de votre abbé Gondrin : osez dire que vous n'en sortez pas avec Céleste ?

– Céleste en effet, et moi, avons vu ce matin notre directeur, mais je ne lui ai pas ouvert la bouche de ce que j'entendais faire.

– Comme ça, c'est dans votre petite tête creuse qu'a germé l'idée de cette pétarade ?

– Oui, ainsi que je vous l'ai dit hier, je pense que Céleste peut être mariée plus convenablement, et mon intention n'est pas de me dépouiller en faveur d'un mariage que je n'approuve pas.

– Que vous n'approuvez pas ?... Voyez-vous, il faudra prendre les conseils de madame !

– Je sais bien, dit madame Thuillier, que je n’ai jamais rien été dans la maison. Pour mon compte, il y a déjà longtemps que j’en ai pris mon parti ; mais, quand il s’agit du bonheur d’une enfant que je regarde comme la mienne...

– Parbleu ! s’écria Brigitte, vous n’avez jamais su en avoir : car, certainement, Thuillier...

– Ma sœur, dit madame Thuillier avec dignité, j’ai communiqué ce matin, et il est des choses qu’aujourd’hui je ne saurais entendre.

– Voilà bien nos mangeuses de bon Dieu ! s’écria Brigitte, faisant les saintes-nitouches et mettant le trouble dans les ménages ! Et vous croyez que ça se passera comme ça ? Thuillier va rentrer tout à l’heure : c’est lui qui vous houspillera...

En appelant l’autorité conjugale au secours de la sienne, Brigitte se montrait faible et surprise devant l’atteinte si profonde et si imprévue qui venait d’être portée à sa domination immémoriale. Cette parole calme, mais qui de moment en moment devenait plus résolue, la démontait tout à fait ; elle n’eut plus que la ressource des injures.

– Une lendore ! s’écria-t-elle, une propre à rien qui n’est pas seulement capable de ramasser son mouchoir, ça veut être la maîtresse de la maison !

– Je veux si peu être la maîtresse ici, qu’hier au soir je me suis laissé imposer silence après deux mots seulement que j’avais essayés ; mais je suis maîtresse de mon bien, et, comme je crois que Céleste sera un jour très malheureuse, je le garde pour en disposer en temps et lieu.

– Bonne chienne, va ! dit Brigitte avec ironie, son bien !

– Mais oui, celui que j’ai eu de mon père et de ma mère, et que j’ai apporté en dot à M. Thuillier.

– Et qui est-ce qui l’a fait valoir, cet argent, jusqu’à lui faire rapporter douze mille livres de rente ?

– Jamais je ne vous ai demandé compte de rien, répartit madame Thuillier avec douceur ; s’il eût été perdu dans les usages auxquels vous le faisiez servir, vous n’auriez pas eu de

moi une plainte ; il a profité, il est juste que je recueille les bénéfices. D'ailleurs, ce n'est pas pour moi que je le réserve.

– Peut-être ; car, au régime que vous prenez, il n'est pas sûr que nous passions longtemps par la même porte.

– Vous croyez que M. Thuillier me chasserait ? Il faut des raisons, et, Dieu merci ! j'ai été une femme à laquelle il n'a jamais rien eu à reprocher.

– Vipère ! hypocrite ! sans cœur ! s'écria Brigitte, à bout de ses arguments.

– Ma sœur, dit madame Thuillier, vous êtes chez moi...

– Va donc, emplâtre ! s'écria la vieille fille arrivée au dernier paroxysme de la colère... Tiens, si je ne me retenais !...

Et elle fit un geste qui était une insulte et une menace.

Madame Thuillier se leva pour sortir.

– Non, tu ne sortiras pas, s'écria Brigitte en la forçant de se rasseoir, et, jusqu'à ce que Thuillier ait décidé, tu resteras enfermée ici !

Au moment où Brigitte, la figure en feu, reparut dans la pièce où elle avait laissé madame Colleville, elle y trouva son frère, dont elle avait annoncé la venue prochaine. Thuillier était radieux.

– Ma chère, dit-il à la mégère sans remarquer son émoi, tout va au mieux : la conspiration du silence a cessé ; deux journaux, *le National* et un journal carliste, reproduisent ce matin un de nos articles, et il y a une petite attaque dans une feuille ministérielle.

– Eh bien, tout ne va pas au mieux ici, répondit Brigitte, et, si ça continue, je quitterai la baraque !

– À qui en as-tu donc ? demanda Thuillier.

– À ton insolente de femme, qui vient de me faire une scène ; j'en suis encore toute tremblante.

– Céleste, dit Thuillier, faire une scène ! mais ce serait pour la première fois de sa vie.

– Il y a commencement à tout, et, si tu n'y mets ordre...

– Mais à propos de quoi, cette scène ?

– À propos de ce que madame ne veut pas de la Peyrade pour sa filleule, et, par dépit de ne pouvoir empêcher ce mariage, elle déclare ne vouloir rien donner au contrat.

– Allons ! calme-toi, dit Thuillier sans s'émouvoir, – l'admission de *l'Écho* dans la polémique en faisant un autre Pangloss, – je vais arranger tout cela.

– Vous, Flavie, dit Brigitte pendant que Thuillier se rendait auprès de sa femme, vous allez me faire le plaisir de descendre chez vous et de dire à mademoiselle Céleste, que je ne veux pas voir en ce moment, parce que, si elle me répondait de travers, je serais capable de la souffleter ; vous allez lui dire que je n'aime pas les conspirations, qu'on l'a laissée libre de choisir M. Phellion fils, qu'elle n'en a pas voulu, que tout a été arrangé là-dessus, et que, si elle ne veut pas se voir réduite à la dot que vous êtes en état de lui donner, et qu'un garçon de la Banque n'aurait pas de peine à porter dans le gousset de son gilet...

– Mais, ma chère Brigitte, interrompit Flavie en se redressant sous cette impertinence, vous pourriez vous dispenser de nous rappeler aussi durement notre pauvreté ; car, après tout, nous ne vous avons jamais rien demandé, nous payons exactement notre loyer ; et, sans aller si loin, M. Félix Phellion prendrait bien Céleste avec la dot qu'un garçon de la Banque porterait dans son *sac*.

Et elle souligna ce dernier mot par l'accent dont elle le prononça.

– Ah ! vous vous en mêlez aussi ! s'écria Brigitte ; eh bien, allez le chercher, votre Félix ! Je sais bien, petite mère, que ce mariage ne vous a jamais trop convenu, c'est désagréable de n'être plus que la belle-mère de son gendre.

Flavie avait repris le sang-froid qui l'avait un instant quittée, et, sans répondre à l'insinuation, elle se contenta de hausser les épaules.

À ce moment, Thuillier reparut ; son air de béatitude l'avait abandonné.

– Ma chère Brigitte, dit-il à sa sœur, tu es bien le cœur le plus excellent ; mais, par intervalles aussi, tu es d'une violence !...

– Tiens ! s'écria la vieille fille, je m'en vais aussi avoir à répondre de ce côté.

– Certainement, je ne te reproche rien dans le fond, et je viens de tancer Céleste d'importance ; mais il y a des formes qu'il faut savoir garder.

– Qu'est-ce que tu me chantes, avec tes formes ? où sont-elles donc, ces formes auxquelles j'aurais manqué ?

– Ah ! ma chère amie, lever la main sur sa sœur !

– Moi, j'ai levé la main sur cette pécure ? Ah bien, en voilà une bonne !

– Et puis, continua Thuillier, on ne met pas en prison une femme de l'âge de Céleste.

– Votre femme, je l'ai mise en prison ?

– Tu ne diras pas non, j'ai trouvé la porte de sa chambre fermée à double tour.

– Parbleu ! parce que, dans ma colère des infamies qu'elle vomissait contre moi, j'aurai tourné la clef sans le vouloir.

– Allons ! allons ! dit Thuillier, ce ne sont pas des procédés pour des gens de notre classe.

– Ainsi, c'est moi maintenant qui ai eu tort ? Eh bien, mon petit, tu te souviendras du jour d'aujourd'hui, et nous verrons comment ira ton ménage quand je ne m'en mêlerai plus.

– Tu t'en mêleras toujours, dit Thuillier, c'est ta vie que le ménage, tu serais la première attrapée.

– C'est ce que nous verrons, dit Brigitte. Après vingt ans de dévouement, être traitée comme la dernière des dernières !

Et, s'élançant vers la porte qu'elle ferma sur elle avec violence, la vieille fille quitta l'appartement.

Thuillier ne s'émut pas autrement de cette sortie.

– Est-ce que vous étiez là, Flavie, dit-il, quand a eu lieu la scène ?

– Non, cela se passait dans la chambre de Céleste. Elle l'a donc un peu rudoyée ?

– Ce que j'ai dit : lever la main sur elle et la mettre en pénitence comme une petite fille... Céleste a beau être une femme un peu endormie, il y a des bornes qu'on ne doit pas passer.

– Elle n’est pas toujours commode, dit Flavie, cette bonne Brigitte ; nous venons aussi, tout à l’heure, d’avoir une petite castille.

– Enfin, dit Thuillier, tout ça s’apaisera. Je vous disais donc, ma chère Flavie, que nous avons eu ce matin le plus beau succès : *le National* répète en entier deux paragraphes d’un article où il y a justement plusieurs phrases de moi.

Thuillier fut encore interrompu dans le récit de sa bonne fortune politique et littéraire.

– Monsieur, dit en entrant Joséphine la cuisinière, peut-il me dire où est la clef de la grande malle ?

– Pour quoi faire ? demanda Thuillier.

– Pour mademoiselle, qui m’a dit de la porter dans sa chambre.

– Qu’est-ce qu’elle en a besoin ?

– Mademoiselle va sans doute faire un voyage : tout son linge est déjà sorti de la commode, et elle est en train de plier ses robes comme quand on veut les emballer.

– Une autre folie maintenant ! dit Thuillier. Allez donc voir, Flavie, quel est le coup de tête qu’elle médite.

– Ma foi, non ! dit madame Colleville, allez-y vous-même : dans son état d’exaspération, elle est capable de me battre.

– Aussi ma stupide femme, s’écria Thuillier, avait bien besoin de lever ce lièvre du contrat ! Il faut véritablement qu’elle ait dit des choses bien piquantes, pour que Brigitte soit ainsi sortie de ses gonds.

– Monsieur ne me dit pas toujours où est la clef ? fit Joséphine en insistant.

– Je n’en sais rien ! répondit Thuillier avec humeur ; cherchez-la, ou bien dites-lui qu’elle est perdue.

– Ah ! oui, dit Joséphine, c’est moi qui me charge de lui dire ça.

À ce moment retentit la sonnette de la porte extérieure.

– C’est sans doute la Peyrade, dit Thuillier avec satisfaction.

Le Provençal, en effet, parut un moment après.

– Ma foi, mon ami, dit Thuillier, il était temps que tu arrivasses, car la maison, à cause de toi, est en révolution, et il

faut qu'avec ta parole dorée tu tâches de nous ramener le calme et la paix.

Et il raconta à l'avocat la cause et les circonstances de la guerre civile qui venait d'éclater.

S'adressant alors à madame Colleville :

– Aux termes où nous en sommes, dit Théodose, je puis, je pense, sans inconvenance, demander à avoir avec mademoiselle Céleste un entretien de quelques instants ?

Là encore, le Provençal faisait montre de son habileté accoutumée : il comprenait que, dans la mission de pacification qu'on lui donnait, Céleste Colleville était le nœud de la situation.

– Je vais l'envoyer chercher, dit Flavie, et nous vous laisserons seul avec elle.

– Mon cher Thuillier, dit la Peyrade, vous allez, sans violence et en quelques mots, mettre mademoiselle Céleste en demeure de donner son consentement, de manière à lui faire croire que c'est dans ce but que vous l'avez appelée. Après cela, je vous congédierai et je me charge du reste.

Le domestique fut envoyé à l'entresol, chez madame Colleville, avec ordre de dire à Céleste que son parrain voulait lui parler.

Une espèce d'office où, au milieu du tracas ménager de Brigitte, avait commencé la situation qui suit son cours, n'était pas un lieu convenable pour l'entretien demandé par la Peyrade ; on passa donc au salon en attendant Céleste. Aussitôt qu'elle parut, pour se conformer au programme qui Venait d'être arrêté :

– Mon enfant, lui dit Thuillier, ta mère nous apprend des choses qui m'étonnent : serait-il vrai, quand ton contrat aurait dû être signé hier, que tu ne sois pas encore décidée au mariage que nous avons arrangé pour toi ?

– Mon parrain, répondit Céleste, un peu surprise de la brusquerie de l'interpellation, il ne me semble pas que j'aie dit cela à maman.

– Est-ce que tantôt, dit Flavie, vous ne me faisiez pas l'éloge le plus exalté de M. Félix Phellion ?

– J’ai parlé de M. Phellion comme tout le monde en parle.

– Voyons ! dit Thuillier avec autorité, il ne s’agit pas d’équivoquer : refuses-tu, oui ou non, d’épouser M. de la Peyrade ?

– Bon ami, dit le Provençal en intervenant, tu as une manière brusque et carrée de poser les questions, qui, moi présent surtout, ne me paraît pas fort à sa place : en ma qualité de principal intéressé, veux-tu me permettre d’avoir avec mademoiselle une explication, qui, en effet, peut être devenue nécessaire ? Cette grâce ne me sera pas refusée par madame Colleville ; dans la position qui est la mienne, ma prétention, je pense, n’a rien qui puisse inquiéter sa prudence maternelle.

– Je me prêterais volontiers à votre désir, répondit Flavie, si je n’avais peur que toutes ces façons n’aient l’air de remettre en question ce qui est irrévocablement décidé.

– Moi, chère madame, au contraire, j’ai le plus grand désir que jusqu’au dernier moment mademoiselle Céleste reste en possession de sa liberté tout entière. Veuillez donc, comme nous disons au Palais, appointer ma requête.

– Soit ! dit madame Colleville ; vous vous croyez bien habile ; mais, si vous vous laissez entortiller par cette petite fille, tant pis pour vous ! – Venez-vous, Thuillier, ajouta-t-elle, puisque nous sommes de trop ici ?

Aussitôt que les deux prétendus furent seuls :

– Mademoiselle, dit la Peyrade en approchant un fauteuil pour Céleste et en prenant pour lui-même un siège, vous me rendez, j’ose le croire, cette justice que, jusqu’à ce jour, je ne vous ai pas fatiguée de l’expression de mes sentiments. Je connaissais votre entraînement de cœur et en même temps les répulsions de votre conscience ; j’espérais, à la longue, en me faisant bien petit, finir par passer entre ces deux courants contraires ; mais, au point où nous en sommes, je ne crois être ni indiscret ni impatient en vous suppliant de me faire connaître le parti auquel vous vous êtes arrêtée.

– Mon Dieu ! monsieur, répondit Céleste, puisque vous y mettez tant de bonté et de franchise, je vous dirai, ce

que vous savez déjà, qu'élevée avec M. Félix Phellion, le connaissant depuis bien plus longtemps que vous, l'idée du mariage, toujours si inquiétante pour une jeune fille, m'effrayait moins de son côté que de tout autre.

– À une époque pourtant, fit remarquer Théodose, vous fûtes autorisée à arrêter sur lui votre choix...

– Sans doute, mais dans ce temps-là il y avait entre nous la difficulté des idées religieuses.

– Et aujourd'hui cette difficulté a disparu ?

– À peu près, dit Céleste. Je suis dans l'usage de subordonner mon opinion à celle des personnes plus instruites et plus éclairées que moi, et vous-même, monsieur, avez entendu hier la manière dont s'est exprimé M. l'abbé Gondrin.

– À Dieu ne plaise, repartit le Provençal, que je me permette d'infirmer l'arrêt d'un juge si éminent ! Cependant, j'oserai vous faire remarquer que, parmi MM. les membres du clergé, il y a des nuances : quelques-uns passent pour trop sévères, quelques autres pour trop indulgents. M. l'abbé Gondrin est plutôt un prédicateur qu'un casuiste...

– Mais M. Félix, dit vivement Céleste, paraît bien vouloir donner raison aux espérances de M. le vicaire, car je sais que ce matin il s'est présenté chez lui.

– Alors, dit la Peyrade avec une pointe d'ironie, il serait décidément allé voir le père Anselme ? Mais, en admettant que, du côté des principes religieux, M. Phellion soit prochainement en mesure de vous donner toute espèce de satisfaction, avez-vous pensé, mademoiselle, au grand événement qui venait de s'accomplir dans sa vie ?

– Sans doute, et ce n'est pas là, il me semble, une raison de lui vouloir plus de mal.

– Non, mais c'est une raison pour que lui-même il se veuille plus de bien. À cette modestie, à cette humilité qui était l'un des plus grands charmes de son caractère, j'ai peur pour vous qu'il ne substitue une confiance, une satisfaction intime qui, en développant chez lui beaucoup de personnalité, pourrait arriver à altérer et à tarir la source des sentiments affectueux ; et puis vous ne pouvez guère vous le dissimuler, mademoiselle, qui a

découvert un monde veut en découvrir deux ; vous voyez vous en rivalité avec tout le firmament ?

– Vous plaidez votre cause avec beaucoup d’esprit, dit Céleste en souriant, et, comme avocat, je vous crois un mari aussi inquiétant que M. Phellion comme astronome.

– Mademoiselle, reprit le Provençal, pour parler plus sérieusement, je vous crois le cœur admirablement bien placé et capable des plus grandes délicatesses : eh bien, savez-vous ce qui arrive à M. Phellion ? Il n’a rien perdu à son dévouement pour son vieux professeur ; sa pieuse fraude est aujourd’hui connue ; sa découverte lui est restituée, et, si j’en crois M. Minard, que j’ai rencontré il n’y a qu’un moment, il va être nommé immédiatement chevalier de la Légion d’honneur et très prochainement membre de l’Académie des sciences. Moi, si j’étais femme, je serais fâchée, je vous l’avoue, qu’au moment précis où je voudrais recevoir un homme en grâce, une pareille avalanche de bonheur vînt fondre tout à coup sur lui ; j’aurais peur que le public ne m’accusât de pratiquer le culte du soleil levant.

– Oh ! monsieur ! dit vivement Céleste, vous ne me croyez pas capable d’une pareille bassesse de sentiments.

– Moi, non, dit le Provençal, j’affirmais tout à l’heure précisément le contraire ; mais le monde est si téméraire, si injuste, et en même temps si entier dans ses jugements !

Voyant qu’il avait jeté de l’inquiétude dans l’esprit de la jeune fille, qui ne répondit rien :

– Maintenant, continua la Peyrade, pour vous parler d’un côté beaucoup plus grave de votre situation, de quelque chose qui n’est plus un fait purement personnel, se passant, si l’on peut ainsi parler, entre vous et vous, savez-vous qu’en ce moment, dans cette maison, sans le vouloir, vous êtes la cause des scènes les plus désolantes et les plus regrettables ?

– Moi, monsieur ? dit Céleste avec une surprise mêlée d’effroi.

– Oui : de votre marraine, par l’extrême affection qu’elle vous porte, vous avez fait une femme toute nouvelle. Pour la première fois de sa vie, elle a une pensée à elle. Voulant avec

cette énergie de volonté qui s'explique quand on n'en a jamais beaucoup dépensé, elle déclare qu'elle n'interviendra à votre contrat pour aucune espèce de libéralité, et je n'ai pas besoin de vous dire à quelle adresse va cette rigueur inattendue.

– Mais, monsieur, je vous supplie de croire que je suis tout à fait étrangère à cette idée de ma marraine.

– Je le sais de reste, dit la Peyrade, et ce ne serait là d'ailleurs qu'un petit malheur, si mademoiselle Brigitte n'avait pris pour une insulte cette attitude de sa belle-sœur, qu'elle avait toujours trouvée souple et facile à ses impulsions. Des explications fâcheuses jusqu'à la violence ont eu lieu. Placé entre le marteau et l'enclume, Thuillier n'a rien pu empêcher ; sans le vouloir, au contraire, il a plutôt envenimé les choses, et elles sont arrivées à ce point, que si, en ce moment, vous pouviez, sans encourir quelque terrible mouvement de colère, vous rendre dans la chambre de mademoiselle Thuillier, vous la trouveriez occupée à faire ses malles pour quitter la maison !

– Monsieur, que me dites-vous là ! s'écria Céleste avec épouvante.

– La vérité, et vous pouvez vous faire confirmer le fait par les domestiques, car je sens que mes révélations sont à peine croyables.

– Mais c'est impossible ! reprit la pauvre enfant, dont l'agitation s'accroissait à chaque parole de l'adroit Provençal, je ne puis être la cause de si grands malheurs.

– C'est-à-dire que vous ne le voulez pas, car, pour produit, le mal l'est déjà, et fasse le Ciel que ce ne soit pas d'une façon irrémédiable !

– Mais que faut-il faire, mon Dieu ? dit Céleste en se tordant les mains.

– Vous sacrifier, mademoiselle, vous répondrais-je sans hésiter, si, dans la circonstance, le rôle à la fois enviable et douloureux de victime ne m'était pas réservé.

– Monsieur, dit Céleste, vous interprétez très mal la résistance que j'ai pu faire et qui à peine a été exprimée ; j'ai pu avoir une préférence, mais je ne me suis jamais considérée comme une victime ; ce qu'il faut faire pour ramener le calme

dans cette maison que j'ai troublée, je le ferai sans répugnance, volontiers même.

– Ce serait pour moi, répondit la Peyrade avec une humilité hypocrite, bien au-delà de ce que je puis prétendre ; mais, pour le résultat que nous cherchons ensemble, dans l'apparence au moins il faudrait, je dois vous le dire, quelque chose au-delà. Madame Thuillier n'est pas sortie de son caractère pour y rentrer aussitôt, rien que sur la caution de votre résignation ; ceci dans ma bouche est merveilleux de ridicule, mais la situation l'exige, et il faudrait que, de votre part, votre marraine pût croire à un mauvais goût insigne, vous donnant pour le succès de ma recherche un empressement assurément bien peu vraisemblable, et qui, cependant, serait assez bien joué pour lui faire illusion.

– Soit, dit Céleste, je saurai me montrer riante et heureuse. Ma marraine, monsieur, pour moi, c'est une autre mère, et, pour une mère, que n'accepterait-on pas ?

La position était telle, et Céleste étalait si naïvement la profondeur en même temps que l'absolue détermination de son sacrifice, qu'avec un peu de cœur la Peyrade eût été dégoûté de son rôle ; mais Céleste, pour lui, c'était un marchepied ; et, pourvu que l'échelle vous porte et vous hausse, qui s'est jamais avisé de regarder si elle y mettait ou non de l'enthousiasme ? Il fut donc décidé que Céleste irait trouver sa marraine, qu'elle la convaincrat de la méprise où elle était tombée relativement à un sentiment de répulsion dont jamais la Peyrade n'avait été l'objet. L'opposition de madame Thuillier neutralisée, tout devenait facile ; l'avocat se chargeait de faire la paix entre les deux belles-sœurs, et l'on pense bien que les phrases ne lui manquèrent pas pour faire entrevoir à la naïve enfant un avenir où, à force de dévouement et d'amour, il lui ôterait tout regret de la nécessité morale qu'elle aurait subie.

Quand Céleste aborda sa marraine, elle ne trouva pas à la convaincre toute la difficulté qu'elle aurait cru. Pour aller jusqu'où elle avait été dans sa rébellion, il avait fallu à la pauvre femme, qui procédait à l'encontre de tous ses instincts et de tout son tempérament, une tension de volonté presque surhumaine.

Au moment où elle reçut les *fausses confidences* de sa filleule bien-aimée, la réaction se faisait, et, pour continuer dans la voie où elle était engagée, il est à croire que la force lui eût manqué. Elle se laissa donc assez facilement être dupe de la comédie qui se jouait au bénéfice du Provençal. Une fois la tempête calmée de ce côté, la Peyrade n'eut pas de peine à faire comprendre à Brigitte que, dans la répression de l'émeute faite contre son autorité, elle avait été un peu plus loin qu'il ne convenait ; cette autorité cessant d'être en question, Brigitte n'en voulut plus à sa belle-sœur de ce qu'elle avait été sur le point de la battre, et, au moyen de quelques bonnes paroles et d'une embrassade, la pauvre Céleste payant tous les frais de la guerre, le différend fut arrangé.

Après le dîner, qui eut lieu en famille, le notaire chez lequel on devait se rendre le lendemain sans cérémonie, car il n'était pas possible de donner une nouvelle édition de la soirée avortée, se fit annoncer chez mademoiselle Thuillier. L'officier ministériel venait soumettre aux parties intéressées le projet du contrat avant d'en faire faire l'expédition. Cette attention n'avait rien que d'explicable chez un homme qui entrait en relation avec un personnage de l'importance de Thuillier, et qui devait ne rien négliger pour l'enrégimenter solidement dans sa clientèle.

La Peyrade était trop habile pour faire sur le projet dont il fut donné lecture aucune espèce d'observations. À quelques changements demandés par Brigitte, et qui donnèrent au notaire une haute idée de la capacité de la vieille fille pour les affaires, il fut bien facile au Provençal de remarquer qu'on prenait contre lui un peu plus de précautions que la bienséance ne le comportait, mais il ne voulut pas soulever de difficultés ; il savait qu'un contrat n'est jamais d'une maille assez serrée pour qu'un homme décidé et intelligent ne puisse passer au travers ; le rendez-vous fut pris pour le lendemain, deux heures, en l'étude, où la famille seule serait présente.

Pendant une partie de la soirée, s'autorisant de l'attitude bienveillante qu'il avait conseillée à Céleste et dont elle faisait de son mieux le semblant, la Peyrade joua en quelque sorte

de la pauvre fille, la forçant, par la fausse chaleur de sa reconnaissance et de son amour heureux, à lui répondre sur un diapason qui était à mille lieues de l'état vrai de ce cœur que Félix Phellion remplissait tout entier.

En voyant le Provençal déployer ainsi toutes ses séductions, Flavie avait souvenir de la manière dont il avait pris autrefois souci de l'enlacer. « Le monstre ! » se disait-elle tout bas ; mais force lui était de faire bonne mine à cette torture, et, un moment plus tard, l'apparence d'un grand service rendu par la Peyrade à la maison Thuillier allait donner la dernière consécration à son influence et à son crédit.

On annonça Minard.

– Mes chers amis, dit-il en entrant, je viens vous faire une petite révélation qui ne laissera pas de vous surprendre et qui nous sera une leçon à tous, quand il s'agira d'introduire des étrangers dans nos maisons.

– Comment ça ? dit Brigitte avec curiosité.

– Cette Hongroise, dont vous raffoliez, cette madame Torna, comtesse de Godollo...

– Eh bien ? fit la vieille fille.

– Eh bien, continua Minard, ce n'était rien du tout et vous avez choyé chez vous pendant deux mois la plus impudente des femmes entretenues.

– Qui vous a fait ce conte ? dit Brigitte, ne se décidant pas facilement à admettre qu'elle fût tombée dans cette duperie.

– On ne m'a pas fait de conte, répondit le maire, je sais la chose par moi-même, *de visu*.

– Tiens ! vous fréquentez donc les femmes entretenues ? dit Brigitte reprenant l'offensive. Eh bien, c'est du joli, et si Zélie savait cela !

– Ce n'est pas lui qui les fréquente, dit Thuillier d'un air fin, c'est monsieur son fils, nous avons de ses nouvelles !

– Eh bien, oui, dit Minard emporté par la mauvaise humeur que lui donnait l'accueil fait à sa communication, et, puisque cet impudent a eu l'audace de vous recommander sa cabotine pour que vous en parliez dans votre journal, je n'ai plus rien à vous cacher. M. Julien, en effet, se donne les airs d'entretenir

une actrice des petits théâtres, et c'est dans la compagnie de cette créature que j'ai vu *vo*tre amie madame de Godollo. Il me semble que je parle clair, et qu'après cela le doute n'est plus permis.

– Ça peut être clair pour vous, répondit Brigitte, mais, à moins que vous ne soyez un de ces braves hommes de pères auxquels leurs enfants font faire la connaissance de leurs maîtresses, je vous demanderai comment vous avez pu, vous, vous trouver en compagnie avec la *blonde* de M. Julien ?

– Ah ! vous vous figurez, dit Minard en se montant, que je suis homme à prêter les mains aux désordres de mon fils ?

– Je ne me figure rien, repartit Brigitte ; c'est vous qui nous dites : « Je me suis trouvé dans la compagnie... »

– Je n'ai pas dit cela, interrompit Minard : j'ai dit que j'avais vu madame de Godollo, qui s'appelle madame Komorn, et qui n'est pas plus comtesse que vous et madame Colleville, dans la société de l'indigne créature avec laquelle mon fils dépense son argent et son temps. Maintenant, faut-il vous expliquer le comment et le pourquoi de la rencontre ?

– Mais oui, dit Brigitte d'un ton d'incrédulité, l'explication ne sera pas de trop.

– Eh bien, pour vous montrer la manière dont je ferme les yeux sur la débauche de mon fils, averti par une lettre anonyme, aussitôt que je la connus, cette débauche, je me mis en mesure de m'en assurer par mes yeux, parce qu'en général, les lettres anonymes, je sais le cas qu'il en faut faire.

– Tiens ! dit Brigitte sous forme de parenthèse en s'adressant à la Peyrade, c'est drôle que nous n'en ayons pas encore reçu sur votre compte, monsieur l'avocat !

– Si vous ne voulez pas m'écouter, dit Minard blessé de se voir interrompu, il est inutile de me demander des détails.

– Si fait, repartit Brigitte, on vous écoute. Vous avez voulu voir de vos yeux... ?

– Oui, reprit Minard, et, le jour de votre dîner, où je me suis fait attendre, j'étais allé aux Folies-Dramatiques, théâtre des égarements de Julien, et où devait débiter sa créature. Je voulais m'assurer si ce drôle, qui, feignant d'être malade, avait quitté la

maison aussitôt après notre départ, était à son poste de claqueur ; il est cruel, en effet, de le constater, c'est là que descendent les insensés qui s'éprennent d'amour pour les femmes de théâtre.

– Il y était ? dit Brigitte d'un air très peu sympathique à la douleur de M. le maire.

– Non, mademoiselle, il n'y était pas. Je ne l'aperçus pas dans la salle ; mais, à un mouvement qui se fit sur la scène, aussitôt le rideau levé, ayant porté mes yeux de ce côté, j'aperçus cet enfant, la honte de ma vieillesse, causant de l'air le plus familier du monde avec un pompier et s'avançant tellement hors de la coulisse, qu'un des grossiers habitués du parterre lui cria : « Rentre donc ta boule, intrigant ! » Jugez comme mon cœur paternel dut être réjoui de cette agréable interpellation !

– Voilà ! dit Brigitte, vous l'avez gâté, ce cher M. Julien.

– Je l'ai si peu gâté, reprit Minard, que, sans les instances de sa mère, j'étais disposé à prendre contre lui les mesures les plus vives ; mais, ayant entendu hier les paroles si sensées et si pleines de tolérance de l'abbé Gondrin, l'idée me vint d'aller prendre ses conseils, d'après lesquels je me déterminai à ceci...

– Est-ce que les prêtres s'entendent à ces choses-là ? dit Brigitte avec dédain.

– La preuve qu'ils s'y entendent, c'est que le plan que m'avait insinué M. le vicaire a parfaitement réussi. Allant trouver la mère de cette dangereuse fille, je lui dis que, pour mettre un terme au désordre dont elle était sans doute aussi affligée que moi, j'étais décidé à un sacrifice : que j'irais jusqu'à une rente de quinze cents livres ou à une somme de trente mille francs une fois payée pour constituer une dot à sa fille, et j'ajoutai que, du côté de mon fils, il n'y avait plus rien à attendre, vu que j'allais lui couper les vivres. « Tiens ! ça se trouve bien, me répondit cette femme, il y a justement un commis greffier de la justice de paix du douzième arrondissement qui avait eu des vues sur Olympe et qui cherche à renouer pour l'instant. »

– Ce commis greffier, demanda la Peyrade, on ne vous a pas dit son nom ?

– Je ne crois pas, répondit Minard ; dans tous les cas, je l’ai oublié ; tout s’est arrangé dans un moment avec la mère, qui me parut une très brave femme.

– Mais, dans tout ça, fit remarquer Brigitte, je ne vois pas paraître madame de Godollo.

– Donnez-vous patience, dit Minard. « La seule chose que je craigne, me dit la mère de l’actrice, c’est les mauvais conseils d’une Polonaise, une nommée madame *Cramone*, dont ma fille s’est coiffée et qui la dirige ; peut-être que, si vous la voyiez et que vous lui fassiez entrevoir un cadeau, elle pourrait jouer dans notre jeu ; elle est là justement, voulez-vous que je l’appelle ? Je lui dirai, sans vous nommer, que c’est un monsieur qui désire lui parler. » J’adhère à cet arrangement, on va chercher l’étrangère : jugez un peu de ma surprise en me trouvant en présence de votre madame de Godollo, laquelle, aussitôt qu’elle m’aperçoit, se sauve en riant comme une folle !

– Et vous êtes sûr que c’est bien elle ? demanda Brigitte. Si vous n’avez fait que l’entrevoir...

Le rusé Provençal n’était pas homme à manquer l’occasion qui lui était faite de réagir contre la mystification de la Hongroise.

– M. le maire ne s’est pas trompé, dit-il avec autorité.

– Tiens ! vous la connaissiez aussi, dit mademoiselle

Thuillier, et vous nous avez laissé frayer avec cette vermine ?

– Au contraire, dit la Peyrade : sans esclandre, sans rien dire à personne, j’en ai délivré votre maison. Vous vous rappelez avec quelle brusquerie cette malheureuse a déménagé : c’était moi qui, ayant découvert ce qu’elle était, lui avais donné deux jours pour vider les lieux, la menaçant, au cas où elle hésiterait, de tout vous révéler.

– Mon cher, dit Thuillier en serrant la main de l’avocat, vous avez agi avec autant de prudence que de résolution. C’est encore une obligation que nous vous avons.

– Vous voyez, mademoiselle, dit la Peyrade en s’adressant à Céleste, l’étrange protectrice qu’avait une personne de votre connaissance !

– Dieu merci ! répondit madame Thuillier, M. Félix est au-dessus de toutes ces vilaines choses.

– Ah ça ! papa Minard, dit Brigitte, *motus* sur tout cela ! De notre côté, nous serons bouche cousue relativement aux fredaines de M. Julien... Vous prendrez bien une tasse de thé ?

– Volontiers, répondit Minard.

– Céleste, dit la vieille fille, sonne Henri pour qu’il fasse mettre la grosse bouillotte au feu.

Quoiqu’il ne fût question de se rendre chez le notaire que dans l’après-midi, le lendemain, avant huit heures, Brigitte commençait ce que son frère appelait son *ravaud* ; c’est une expression populaire qui exprime cette activité turbulente, tracassière et matinale que la Fontaine a si bien peinte dans sa fable *la Vieille et les Deux Servantes*.

Brigitte déclara que, si l’on ne s’y prenait pas de bonne heure, jamais on ne serait prêt. Elle empêcha Thuillier d’aller au journal, disant qu’une fois parti, on ne le reverrait plus ; elle bouscula Joséphine la cuisinière pour qu’elle avançât l’heure du déjeuner, et, malgré ce qui s’était passé la veille, elle eut bien de la peine à ne pas brusquer madame Thuillier, qui n’entrait pas comme elle l’aurait voulu dans la pratique de son fameux axiome : qu’il vaut mieux être en avance qu’en retard.

Allant ensuite chez les Colleville faire le même tapage, elle mit son *veto* sur une toilette beaucoup trop recherchée que méditait Flavie, et indiqua expressément à Céleste la robe et le chapeau qui formeraient la sienne. Quant à Colleville, qui ne pouvait, disait-il, se dispenser de paraître à son bureau de la mairie, elle le força de se mettre dès le matin en habit, lui fit régler sa montre sur la sienne, et l’avertit que *d’abord*, s’il était en retard, on ne l’attendrait pas.

Chose assez plaisante, ce fut Brigitte, poussant tout le monde l’épée dans les reins, qui faillit ne pas être en mesure pour l’heure indiquée. Sous prétexte d’aider à chacun, indépendamment de son courant ordinaire d’occupations, dont pour rien au monde elle ne se serait fait crédit, elle avait l’œil et la main à tant de choses, qu’elle finit par se voir débordée. Du reste, le retard où elle manqua d’être prise fut mis sur le compte

d'un coiffeur que, par extraordinaire, elle avait envoyé chercher pour lui *faire sa raie*. L'artiste s'étant avisé de l'arranger à la mode, il fut obligé de recommencer tout son travail afin de rentrer dans les habitudes de coiffure de sa cliente, lesquelles consistaient précisément à n'être jamais coiffée, et à avoir toujours l'air de ce qu'on appelle vulgairement un *chat fâché*.

Vers une heure et demie, la Peyrade, Thuillier, Colleville, madame Thuillier et Céleste étaient rendus au salon. Flavie ne tarda pas à les rejoindre ; elle était venue, attachant encore ses bracelets pour éviter quelque bourrasque, et eut le plaisir de voir qu'elle avait devancé Brigitte. Quant à celle-ci, déjà furieuse de se sentir en retard, elle avait un autre motif d'exaspération. La circonstance lui avait paru comporter un corset, raffinement dont elle ne faisait point habitude. Or, la malheureuse qui dans le moment était occupée à la lacer et à chercher le point juste où elle voulait être serrée, savait seule tout ce que les jours de corset-avaient de terrible et d'orageux.

– J'aimerais autant, disait cette fille, avoir à lacer l'obélisque ; je crois *qu'elle* se prêterait mieux à la chose, et, dans tous les cas, *elle* ne serait pas si mal *embouchée*.

Pendant qu'entre soi, mais sans bruit, on s'amusait du flagrant délit de musarderie dans lequel était prise la reine Élisabeth, le concierge entra et remit à Thuillier un paquet cacheté qu'on venait de déposer chez lui avec cette suscription : *Monsieur Thuillier, directeur de L'ÉCHO DE LA BIÈVRE.– Très pressé.*

Le destinataire s'empressa d'ouvrir l'enveloppe, et il trouva à l'intérieur un numéro d'un journal ministériel qui déjà s'était montré peu courtois et peu bienveillant pour la nouvelle administration, en refusant l'*échange* que d'habitude les feuilles périodiques font assez volontiers entre elles, de journal à journal.

Intrigué de cet envoi fait chez lui et non au bureau de *l'Écho*, et avec tout le caractère d'une si apparente préméditation, Thuillier déplia vivement le numéro qui lui parvenait, et

il lut avec l'émotion que l'on peut croire l'article suivant, recommandé à son attention par un entourage à l'encre rouge :

« Un organe obscur allait mourir dans l'ombre et de sa belle mort, lorsqu'un ambitieux de fraîche date s'est avisé de le galvaniser. Sa prétention est d'en faire un marchepied pour grimper des fonctions municipales au poste si envié de la députation. Par bonheur, cette intrigue percée à jour ne saurait aboutir. Les électeurs ne se laisseront pas prendre aux avances filandreuses de ce carré de papier, et, quand il en sera temps, si le ridicule n'a pas déjà fait justice de cette candidature saugrenue, nous démontrerons à M. le prétendant que, pour aspirer à l'insigne honneur de représenter le pays, il ne suffit pas d'avoir l'argent nécessaire à l'achat d'un journal de rebut et à l'entretien d'un blanchisseur pour mettre en français l'affreux patois de ses articles et de ses brochures. Nous nous bornons aujourd'hui à ce petit avis, mais nos lecteurs peuvent se promettre qu'ils seront tenus au courant de cette comédie électorale, si on a le triste courage de la continuer. »

Thuillier relut deux fois cette déclaration de guerre, qui fut loin de lui laisser un visage impassible, et ensuite, prenant la Peyrade à part :

– Tiens, dit-il, voici quelque chose de grave.

Le Provençal lut l'article.

– Eh bien ? dit-il ensuite.

– Comment, eh bien ? fit Thuillier.

– Oui, qu'est-ce que tu vois là de grave ?

– Ce que je vois là de grave ? Mais je trouve l'article on ne peut plus injurieux pour moi.

– Tu ne doutes pas, reprit la Peyrade, que ce ne soit quelque vertueux Cérizet, te jetant, par esprit de vengeance, cette fusée dans les jambes ?

– Cérizet ou un autre, celui qui a écrit cette diatribe est un insolent, dit Thuillier en s'exaltant, et la chose n'en restera pas là.

– Moi, dit la Peyrade, je ne suis pas d’avis de répondre. Tu n’es ni nommé ni désigné, quoiqu’il soit difficile de ne pas prendre l’attaque pour toi. Il faut laisser notre adversaire s’engager davantage ; le moment venu, nous lui donnerons sur les doigts.

– Du tout ! dit Thuillier ; il est impossible de rester sous le coup d’une pareille insulte.

– Diable ! dit l’avocat, quelle sensibilité d’épiderme ! Mais pense donc, mon cher, que tu es candidat et journaliste, et qu’il faut te racornir un peu mieux que cela.

– Moi, mon ami, j’ai pour principe de ne pas me laisser marcher sur le pied. On annonce, d’ailleurs, l’intention de récidiver. Ainsi, il faut couper court à ces impertinences.

– Dame, vois !... dit la Peyrade. Il est certain que, dans le journalisme comme dans les candidatures, le tempérament rageur a son bon côté : on se fait respecter et on arrête bien des attaques.

– Certainement, dit Thuillier, *principiis obsta* ; et pas aujourd’hui, parce que nous n’avons pas le temps, mais dès demain, je défère l’article aux tribunaux.

– Aux tribunaux ! s’écria le Provençal, tu veux faire intervenir là-dedans les tribunaux ? Mais il n’y a pas matière à procès ; ni toi ni le journal n’êtes nommés, et puis c’est pitoyable, un procès ; on a l’air de ces enfants que l’on a battus et qui vont se plaindre à maman ou au maître d’étude. Si encore tu me disais que tu vas faire intervenir Fleury dans la question, je comprendrais cela, quoique l’affaire te soit bien personnelle et qu’il soit difficile de voir là une de ces offenses faites à la raison sociale du journal et que le gérant doive relever.

– Ah çà ! dit Thuillier, imagines-tu, par exemple, que je vais me commettre avec un Cérizet ou quelque autre spadassin du pouvoir ? Moi, mon cher, je me pique surtout du courage civil qui ne sacrifie pas à un préjugé et qui, au lieu de se faire justice par soi-même, a recours aux moyens de défense que vous offre la loi. D’ailleurs, avec la jurisprudence de la cour de cassation sur le duel, je n’ai pas du tout envie de me mettre en passe de m’expatrier ou d’aller faire un ou deux ans de prison.

– Enfin, dit la Peyrade, nous reparlerons de tout cela ; voilà ta sœur, et elle croirait tout perdu s’il était question devant elle de ce petit embarras.

En voyant entrer Brigitte, Colleville avait crié :

– Complet !

Et avait entonné le refrain de *la Parisienne*.

– Dieu ! Colleville, que vous êtes mauvais ton ! dit la retardataire se hâtant de jeter une pierre dans le jardin d’autrui afin d’éviter qu’on n’en jetât une dans le sien. – Eh bien, sommes-nous prêts ? ajouta-t-elle en arrangeant son mantelet devant une glace. Voyons l’heure, car il ne faut pas arriver en avance, comme des provinciaux.

– Deux heures moins dix minutes, dit Colleville, je vais comme les Tuileries.

– Eh bien, c’est l’affaire, dit Brigitte ; pour nous rendre rue Caumartin, il ne nous faut pas plus que cela. – Joséphine, cria-t-elle en allant à la porte du salon, nous dînerons à six heures, ainsi réglez-vous là-dessus pour mettre la dinde à la broche, et lâchez qu’elle ne soit pas brûlée comme l’autre jour. – Tiens, qu’est-ce que c’est que ça ? fit-elle, et, d’un mouvement brusque, elle referma la porte qu’elle tenait entrouverte ; un ennuyeux ! j’espère que Henri aura l’esprit de lui dire que nous sommes tous sortis.

Point du tout, Henri vint dire qu’un monsieur âgé, décoré et ayant l’air très comme il faut, demandait à être reçu pour une affaire urgente.

– Vous ne pouviez pas lui dire qu’il n’y avait personne ?

– C’est ce que j’aurais fait, si mademoiselle, dans le moment, n’avait pas ouvert la porte du salon, où ce monsieur a vu toute la famille assemblée.

– Enfin, dit Brigitte, vous n’avez jamais tort.

– Que faut-il que je réponde ? demanda le domestique.

– Dites, répondit Thuillier, que je suis désolé de ne pouvoir recevoir ce monsieur, mais que l’on m’attend chez un notaire pour un contrat de mariage, et que, si dans deux heures il peut revenir...

– J’ai dit tout ça, repartit Henri ; il m’a répondu que ce contrat était précisément la raison pour laquelle il était venu, et que sa visite vous intéressait plus que lui.

– Allons, reçois-le, et expédie-le en deux temps, dit Brigitte ; ça sera plus court que toutes ces explications de M. Henri, qui est un orateur.

La Peyrade, s’il eût été consulté, n’aurait peut-être pas conclu de la même manière, car il avait déjà eu plus d’un échantillon des bâtons qu’une influence occulte s’étudiait à jeter dans les roues de son mariage, et cette visite lui parut d’un mauvais aspect.

– Faites-le entrer dans mon cabinet, dit Thuillier, en prenant le parti conseillé par sa sœur ; et, ouvrant une porte qui conduisait du salon dans la pièce où il allait recevoir l’importun visiteur, il l’y devança.

Presque aussitôt, l’œil braqué au trou de la serrure :

– Allons, bien ! dit Brigitte, voilà mon imbécile de Thuillier qui le fait asseoir, et dans le fond du cabinet encore, de manière qu’on ne puisse rien entendre de ce qu’ils vont se dire.

La Peyrade cependant se promenait avec une agitation recouverte d’un extérieur très indifférent ; il s’approcha même des trois femmes qui s’étaient groupées et adressa à Céleste quelques gracieusetés, qu’elle accueillit avec l’air riant et heureux qui était dans l’esprit de son rôle. Quant à Colleville, il tuait le temps en composant une anagramme avec ces six mots : *le journal l’Écho de la Bièvre*, et dans la combinaison des lettres, il eut bientôt trouvé cette version, peu rassurante pour l’avenir de l’affaire : – *Ô d’Écho, jarni ! la bévue réell* – ; mais un E final lui manquait pour compléter le dernier mot, l’*œuvre* n’était donc pas tout à fait à son point.

– Prend-il du tabac ! disait cependant Brigitte continuant d’avoir l’œil dans la pièce voisine ; sa boîte d’or *enfonce* celle de Minard, je n’en ai jamais vu de cette taille-là ! Oh ! ce n’est peut-être que du vermeil, ajouta-t-elle par réflexion. Mais c’est toujours lui qui parle et Thuillier est là à l’écouter comme une buse. Tant pis, je m’en vais entrer et dire qu’on ne fait pas ainsi attendre les dames.

Comme elle avait déjà la main sur la clef, elle entendit l'interlocuteur de Thuillier parler très haut, cela lui fit remettre l'œil à la serrure.

– Il est levé enfin ! dit-elle avec satisfaction.

Mais, voyant peu après qu'elle s'était trompée et que c'était pour continuer la conversation d'une façon plus animée que le petit vieillard, arpentant l'appartement de long en large, avait quitté son fauteuil :

– Ah bien ! ma foi, j'entre, dit-elle, et je signifie à Thuillier que nous partons devant : il viendra nous rejoindre quand il aura fini.

Cela dit, la vieille fille frappa deux petits coups très impérieux et très secs, et elle pénétra résolument dans le cabinet de son frère.

À son tour, la Peyrade eut le mauvais goût, excusé d'ailleurs par un grand intérêt de curiosité, de regarder par le trou de la serrure ce qui se passait. D'abord, il crut reconnaître le petit vieux qui, sous le titre du commandeur, lui était une fois apparu chez madame de Godollo ; ensuite il remarqua que Thuillier parlait à sa sœur avec une impatience et des gestes d'autorité qui ne rappelaient d'aucune manière ses habitudes de déférence et de soumission.

– Il paraît, dit Brigitte en rentrant au salon, que Thuillier trouve beaucoup d'intérêt à l'entretien de cet être-là, car il m'a ordonné brutalement de les laisser, quoique le petit bonhomme me dît, lui, avec beaucoup de politesse, qu'ils allaient avoir fini ! « Mais, surtout, qu'on m'attende ! » a ajouté Jérôme. Depuis qu'il fait un journal, je ne le reconnais plus, il prend des airs de mener le monde à la baguette...

– J'ai bien peur qu'il ne se laisse entortiller par quelque intrigant, dit la Peyrade. Ce petit vieillard, je suis presque sûr de l'avoir vu chez madame Komorn le jour où j'étais allé lui signifier de vider les lieux ; ce doit être quelqu'un du même monde.

– Il fallait donc me prévenir ! répondit Brigitte ; je lui aurais demandé des nouvelles de la comtesse, de manière à lui faire connaître que nous en savions long sur sa Hongroise.

À ce moment, on entendit un remuement de fauteuils ; Brigitte courut à la serrure.

– Oui, dit-elle, il s'en va ; Jérôme le reconduit avec force salutations.

Comme Thuillier fut encore quelque temps à reparaître, Colleville eut le temps de s'approcher de la fenêtre et de s'écrier en voyant le petit vieux monter dans l'élégant coupé dont il a déjà été parlé au lecteur :

– Fichtre ! quelle livrée ficelée ! Dans tous les cas, c'est un intrigant de grand numéro.

Enfin Thuillier entra. Sa figure était soucieuse, sa parole très grave.

– Mon cher la Peyrade, fit-il, tu ne nous avais pas dit qu'il y avait eu une autre affaire de mariage qui t'avait sérieusement occupé ?

– Si fait, je t'ai dit qu'on m'avait offert une très riche héritière, mais que mon entraînement était ici, que je n'avais pas voulu donner suite à l'affaire, qui, par conséquent, n'a jamais été sérieusement engagée.

– Eh bien, je crois que tu as tort de traiter légèrement cette proposition.

– Comment ! c'est toi qui, en présence de ces dames, me reproches d'être resté fidèle à mes premiers désirs et à nos anciens engagements ?

– Mon ami, la conversation que je viens d'avoir a été pour moi très instructive ; et, quand tu sauras tout ce que je sais et beaucoup d'autres détails qui te regardent seul et qui doivent t'être confiés, je pense que tu entreras dans mes idées. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous n'irons pas aujourd'hui chez le notaire ; et, quant à toi, ce que tu as de mieux à faire, c'est de te rendre sans délai chez M. du Portail.

– Encore ce nom ! qui me poursuit comme un remords, s'écria la Peyrade.

– Oui ! vas-y sur-le-champ, il t'attend ; c'est un préliminaire indispensable pour que nous poussions plus loin. Quand tu auras vu cet honnête rentier, eh bien, si tu persistes à réclamer

la main de Céleste, nous pourrons donner suite à nos projets ; jusque-là, nous ne bougerons pas.

– Mais, mon pauvre garçon, dit Brigitte, tu t’es laissé embabouiner par un *enfant* ; c’est un homme de la clique à la Godollo.

– Madame de Godollo, répondit Thuillier, n’est pas du tout ce que vous pensez, et le mieux que l’on pourra faire dans cette maison, c’est de ne jamais dire sur son compte un seul mot, ni en bien ni en mal. Quant à la Peyrade, puisque ce n’est pas la première fois que lui est faite cette invitation, je ne comprends vraiment pas pourquoi il hésite à aller voir ce M. du Portail...

– Ah ça ! dit Brigitte, il t’a donc tout à fait ensorcelé, ce petit vieux ?

– Je te dis que ce petit vieux est tout ce que démontre son extérieur. Il a sept croix, un équipage magnifique, et m’a dit des choses qui m’ont jeté dans le plus grand étonnement.

– Alors, c’est peut-être un tireur de cartes à domicile, dans le genre de madame Fontaine, qui m’a tant retournée une fois que, avec madame Minard, croyant bien rire de la vieille sorcière, nous avons été la consulter.

– Enfin, si ce n’est pas un sorcier, dit Thuillier, c’est au moins un homme qui a le bras très long, et je crois qu’on se trouverait mal de ne pas tenir compte de ses avis. Toi, du reste, Brigitte, il n’a fait que t’entrevoir, et m’a dit tout ton caractère : que tu étais une maîtresse femme, née pour le commandement.

– Le fait est, repartit Brigitte, se purléchant à ce compliment comme si elle eût mangé de la crème, qu’il a l’air très comme il faut, ce petit vieillard. – Écoutez donc, mon cher, ajouta-t-elle en s’adressant à la Peyrade, puisqu’un si gros bonnet insiste tant là-dessus, allez toujours voir du Portail ; cela, il me semble, n’engage à rien.

– Mais certainement, dit Colleville ; moi, j’irais trente fois chez tous les du Portail ou tous les *du Portaux* de la terre, si on m’en faisait la recommandation.

La scène tournant à ressembler à celle du *Barbier de Séville*, où tout le monde dit à Basile d’aller se coucher et qu’il sent la

fièvre, la Peyrade prit son chapeau avec humeur, et il se rendit où l'appelait sa destinée : *Quo sua fata vocabant*.

En arrivant à la rue Honoré-Chevalier, la Peyrade eut un doute ; l'aspect délabré de la maison où il avait affaire lui fit craindre d'en avoir mal retenu le numéro. Il ne lui semblait pas qu'un personnage de l'importance qu'on pouvait supposer à ce M. du Portail, qui pesait si cruellement sur sa vie, pût habiter en pareil lieu. Ce fut donc avec hésitation qu'il s'adressa au sieur Perrache, le portier. Mais, une fois arrivé à l'antichambre de l'appartement qui lui fut indiqué, la bonne tenue du vieux valet de chambre Bruneau et la tournure extrêmement confortable de tout l'ameublement lui parurent rentrer tout à fait dans ses prévisions. Introduit dans le cabinet du rentier aussitôt qu'il se fut nommé, sa surprise ne fut pas médiocre quand il se trouva en présence du prétendu commandeur, ami de madame de Godollo, ou, si on l'aime mieux, en présence du petit vieillard qu'il avait entrevu chez les Thuillier un moment auparavant.

– Enfin ! dit du Portail en se levant pour approcher un siège, on vous voit, monsieur le réfractaire ; vous vous êtes bien fait tirer l'oreille !

– Puis-je savoir, monsieur, dit la Peyrade avec hauteur et sans occuper le fauteuil qui lui était offert, quel intérêt vous avez à vous entremettre dans mes affaires ? Je ne vous connais pas, et j'ajouterai que le lieu où je vous ai aperçu une seule fois ne m'avait pas créé un désir démesuré de faire votre connaissance.

– Et où donc m'avez-vous vu ? demanda du Portail.

– Chez une espèce de coureuse qui se faisait appeler madame la comtesse de Godollo.

– Où monsieur, par conséquent, allait aussi, dit le petit vieillard, et sur un pied beaucoup moins désintéressé que moi.

– Je ne suis pas venu, dit Théodose, dans l'intention de faire assaut d'esprit. J'ai droit, monsieur, à des explications relativement à tout votre procédé avec moi ; j'ose donc vous prier de n'en pas éloigner le moment par des facéties auxquelles je ne suis pas le moins du monde en humeur de prêter le collet.

– Eh bien, mon cher, dit du Portail, asseyez-vous ; je ne suis pas en humeur, moi, de me tordre le cou à faire la conversation de bas en haut.

L'intimation n'avait rien que de raisonnable, et elle était faite sur un ton à laisser croire que le rentier ne s'effaroucherait pas beaucoup des grands airs. La Peyrade prit donc le parti de déférer au désir de son hôte ; mais il eut soin de garder à son obéissance le plus de mauvaise grâce qu'il lui fut possible.

– M. Cérizet, dit du Portail, un homme extrêmement bien posé dans le monde et qui a l'honneur d'être un de vos amis...

– Je ne vois plus cet homme, dit vivement la Peyrade, comprenant bien l'intention malicieuse du vieillard.

– Enfin, reprit du Portail, dans le temps où vous aviez quelquefois occasion de le voir, en lui payant, par exemple, à dîner au *Rocher de Cancale*, j'avais chargé le vertueux M. Cérizet de vous pressentir sur un mariage...

– Que j'ai refusé, interrompit Théodose, et que je refuse plus énergiquement que jamais.

– C'est là la question, reprit le rentier ; moi, je crois, ou contraire, que vous l'accepterez, et c'est pour causer de cette affaire que depuis si longtemps je désire une rencontre avec vous.

– Mais cette folle que vous me jetez à la tête, dit la Peyrade, que vous est-elle donc ? Ce n'est ni votre fille ni votre parente, je suppose, car, dans la chasse aux maris que vous faites pour elle, vous mettriez plus de discrétion.

– Cette fille, dit du Portail, est la fille d'un de mes amis ; elle a perdu son père il y a déjà plus de dix ans ; depuis ce temps, je l'ai recueillie chez moi et lui ai donné tous les soins que comportait sa situation douloureuse ; sa fortune, que j'ai fort augmentée, jointe à la mienne dont je compte la constituer héritière, fait d'elle un parti très riche. Je sais que vous n'êtes pas ennemi des grosses dots, car vous allez les chercher dans les lieux les plus infimes : dans des maisons Thuillier, par exemple ; ou, pour me servir de votre expression, chez des *coureuses* que vous connaissez à peine ; je me suis donc figuré que vous voudriez bien en prendre une de ma main, attendu que l'infirmité de ma

jeune fille est déclarée très guérissable par les médecins, tandis que vous ne guérirez jamais M. et mademoiselle Thuillier d'être l'un un sot, l'autre une mégère, pas plus que vous ne guérirez madame Komorn d'être une femme de vertu très moyenne et très évaporée.

– Il peut me convenir, répondit la Peyrade, d'épouser la filleule d'un sot et d'une mégère, si je la choisis ; de même, si la passion m'y emporte, je peux devenir le mari d'une coquette ; mais la reine de Saba, si on me l'impose, ni vous, monsieur, sachez-le bien, ni de plus puissants, ni de plus habiles, ne me la feraient accepter.

– Aussi est-ce à votre bon sens et à votre intelligence que j'entends m'adresser, mais encore faut-il avoir les gens à portée pour leur parler. Voyons, raisonnons un peu votre situation, et ne vous effarouchez pas si, comme un chirurgien qui veut guérir son malade, je porte la main sans miséricorde dans les plaies d'une existence jusqu'ici très laborieuse et très tourmentée. Un premier point d'abord à constater, c'est que l'affaire Céleste Colleville est tout à fait manquée pour vous.

– Et pourquoi cela ? dit la Peyrade.

– Parce que je sors de chez Thuillier et que je l'ai terrifié en lui faisant la peinture de tous les malheurs qu'il avait déjà encourus et qu'il devait encourir encore s'il persistait dans la pensée de vous donner en mariage sa filleule. Il sait maintenant que c'est moi qui ai paralysé la bienveillance de madame la comtesse du Bruel dans l'affaire de la croix ; que j'ai fait saisir sa brochure ; que j'ai lancé dans sa maison cette Hongroise qui vous a tous si bien joués ; que c'est par mes soins qu'aujourd'hui, dans les journaux ministériels, a commencé un feu dont chaque jour accroîtra la vivacité, sans parler des autres machines qui seront au besoin dirigées contre sa candidature. Ainsi, vous le voyez, cher monsieur, non seulement vous n'avez plus pour Thuillier le mérite d'être son grand électeur, mais vous êtes la pierre d'achoppement de son ambition : c'est assez vous dire que le côté par lequel vous vous imposiez à cette famille, qui, au fond, n'a jamais sincèrement voulu de vous, est tout à fait battu en brèche et démantelé.

– Mais pour avoir fait tout ce dont vous vous flattez, demanda la Peyrade, qui donc êtes-vous ?

– Je ne vous répondrai pas que vous êtes bien curieux, car je vous le dirai tout à l’heure ; mais poursuivons, s’il vous plaît, l’autopsie de votre existence, aujourd’hui perdue et à laquelle je prépare une résurrection glorieuse. Vous avez vingt-huit ans, une carrière à peine ébauchée et dans laquelle je vous défends de faire un pas de plus. Quelques jours encore, et le conseil de l’ordre des avocats s’assemblera et il censurera d’une façon plus ou moins absolue votre conduite dans l’affaire de cet immeuble que vous avez eu la candeur de mettre aux mains des Thuillier. Or, il ne faut vous faire aucune illusion : n’eussiez-vous à encourir qu’un avertissement sévère, et je cave au moindre malheur, un avocat n’est pas comme ce cocher que le blâme du Parlement ne devait pas empêcher de conduire son fiacre : blâmé, vous êtes autant dire rayé du tableau...

– Et c’est à votre bienveillance, sans doute, dit la Peyrade, que je devrai ce précieux résultat ?

– Et je m’en vante, dit du Portail, car, pour vous remorquer au port, il était d’abord nécessaire de vous désemparer de tout votre grément ; sans cela, vous auriez toujours voulu voguer de vos propres voiles dans ces bas-fonds de la bourgeoisie.

Voyant que décidément il avait affaire à forte partie, l’adroit Provençal jugea convenable de modifier son attitude, et, d’un air beaucoup plus réservé :

– Vous permettrez, monsieur, dit-il, que, jusqu’à plus amples développements, j’ajourne au moins ma reconnaissance.

– Vous voilà donc, reprit du Portail, à vingt-huit ans, sans le sou, sans état, avec des antécédents très... médiocres, d’anciennes connaissances, comme M. Dutocq et le *courageux* Cérizet ; devant à mademoiselle Thuillier dix mille francs, qu’en bonne conscience vous seriez tenu de lui rendre, quand vous n’en auriez pas pris l’engagement d’amour-propre ; à madame Lambert vingt-cinq mille francs, que vous avez sans doute une extrême hâte de réintégrer dans ses mains ; enfin, tout à l’heure, ce mariage, votre dernière espérance, votre planche de salut, vient de vous être rendu impossible. Entre nous, si

j'ai quelque chose de raisonnable à vous proposer, croyez-vous n'être pas un peu à ma disposition ?

– Il sera toujours temps, répondit la Peyrade, de vous prouver le contraire, et je n'ai pas de résolution à prendre tant que les desseins que vous voulez bien avoir sur moi ne me seront pas connus.

– Je vous ai fait parler d'un mariage, reprit du Portail ; ce mariage, dans ma pensée, s'unit étroitement à une autre combinaison d'existence qui, pour vous, se présente entourée d'une sorte de dévolution héréditaire. Savez-vous ce que faisait à Paris cet oncle que vous étiez venu retrouver vers 1829 ? Dans votre famille, il passait pour millionnaire ; et, mort subitement avant que vous pussiez le joindre, il ne laissa pas même la somme nécessaire pour se faire enterrer ; le corbillard des pauvres et la fosse commune, voilà quelle fut sa fin.

– Vous l'avez donc connu ? demanda Théodose.

– C'était, répondit du Portail, mon ami le plus cher et le plus ancien.

– Mais, à ce compte, dit vivement la Peyrade, une somme de cent louis, qui, dans les premiers temps de mon séjour à Paris, me parvint par une main inconnue... ?

– Venait effectivement de moi, répondit le rentier ; malheureusement, entraîné par un tourbillon d'affaires dont vous vous rendrez mieux compte dans un moment, je ne pus donner suite au bienveillant intérêt dont le souvenir de votre oncle me remplissait pour vous : ainsi s'explique que je vous aie laissé sur la paille d'une mansarde arriver, comme les nèfles, à cette maturité de la misère qui devait appeler sur vous la main d'un Dutocq et d'un Cérizet.

– Je n'en reste pas moins, monsieur, votre obligé, dit la Peyrade, et, si j'avais su que vous étiez ce généreux protecteur reste pour moi introuvable, croyez que, sans attendre votre désir, j'eusse été le premier à chercher l'occasion de vous voir et de vous remercier.

– Laissons les compliments, dit du Portail ; et, pour en venir au côté sérieux de notre conférence, que diriez-vous si je vous apprenais que cet oncle, dont vous veniez à Paris chercher la

protection et l'appui, était l'un des agents de cette puissance occulte qui est un thème à tant de fables ridicules et l'objet de si sots préjugés ?

– Je ne saisis pas bien, dit la Peyrade avec une curiosité inquiète ; oserai-je vous prier de mieux préciser ?

– Par exemple, je suppose, reprit du Portail, que votre oncle, encore vivant, vous dise : « Tu cherches, mon beau neveu, la fortune, l'influence ; tu as la prétention de te tirer de la foule, d'être mêlé à toutes les grandes affaires de ton temps ; tu voudrais trouver emploi de ton esprit vif, alerte, plein de ressources et légèrement tourné à l'intrigue, et enfin dépenser dans une sphère élevée et élégante cette puissance de volonté et d'invention que tu as jusqu'ici fourvoyée à la sottise et inutile exploitation de ce qu'il y a de plus sec et de plus coriace au monde, à savoir, un bourgeois. Eh bien, baisse la tête, mon beau neveu, entre avec moi par cette petite porte que je vais t'ouvrir et qui donne dans une grande maison assez mal famée, mais qui vaut mieux pourtant que sa réputation. Le seuil passé, tu te relèveras puissant de toute la hauteur de ton génie, s'il en est en toi quelque étincelle : les hommes d'État, les rois même t'associeront à leurs pensées les plus secrètes ; tu seras leur collaborateur occulte, et, à ce compte, aucune des joies que l'argent et la hauteur des fonctions peuvent promettre à un homme ne sera pour toi défendue et inabordable. »

– Mais, monsieur, objecta la Peyrade, sans oser encore vous comprendre, je vous ferai remarquer que mon oncle est mort assez misérable pour que la charité publique ait dû se charger de son inhumation...

– Votre oncle, répondit du Portail, était un homme de talents rares, mais il avait dans le caractère des côtés légers par lesquels toute sa destinée fut compromise. Il était dépensier, ardent au plaisir, sans souci de l'avenir ; il voulut aussi goûter à cette joie faite pour le commun des hommes, et qui pour les grandes vocations exceptionnelles est le pire des embarras et des pièges, je veux parler de la famille : il eut une fille dont il était fou, ce fut par là que des ennemis terribles ouvrirent une brèche dans sa vie et purent préparer la catastrophe épouvantable qui la couronna.

Votre oncle, j'entre, vous le voyez, dans votre argument, votre oncle est mort foudroyé par le poison.

– Et ce serait là, dit la Peyrade, un encouragement à marcher dans cette voie ténébreuse où il m'eût engagé à le suivre !

– Mais si c'est moi, cher monsieur, répondit du Portail, qui vous y montre le chemin ?

– Vous, monsieur ! dit la Peyrade avec stupéfaction.

– Oui, moi, qui fus élève de votre oncle et plus tard son protecteur et sa providence ; moi, dont près d'un demi-siècle n'a fait que grandir presque chaque jour l'influence ; moi, qui suis riche, qui vois les gouvernements, à mesure qu'ils se renversent les uns sur les autres, comme des capucins de cartes, venir me demander la sécurité et la force de leur avenir ; moi, qui suis le directeur d'un grand théâtre de pantins où j'ai des *Colombines* de la tournure de madame de Godollo ; moi, qui demain, si cela était nécessaire au succès d'un de mes vaudevilles ou de mes drames, pourrais me montrer à vous, porteur du grand cordon de la Légion d'honneur, de l'ordre de la Jarretière ou de celui de la Toison d'or ! Et voulez-vous savoir pourquoi ni vous ni moi ne mourrons empoisonnés ; pourquoi, plus heureux que les royautés contemporaines, je pourrai transmettre mon sceptre au successeur que je me suis choisi ? C'est que, comme vous, mon jeune ami, malgré votre apparence méridionale, j'étais froid, profondément calculateur, que jamais je ne perdais mon temps aux bagatelles de la porte ; que la chaleur, quand j'étais amené, par le besoin de la circonstance, à en montrer, je ne l'avais jamais qu'en surface. Il est plus que probable que vous avez entendu parler de moi ; eh bien, pour vous, j'ouvre une fenêtre dans mon nuage : regardez-moi et remarquez-le bien, je n'ai ni le pied fourchu, ni une queue au bas des reins ; au contraire apparaît en moi la figure du plus inoffensif des rentiers du quartier Saint-Sulpice ; dans ce quartier où je jouis, je puis le dire, de l'estime universelle depuis vingt-cinq ans, je m'appelle du Portail, tandis que, pour vous, si vous me le permettez, je vais m'appeler CORENTIN !

– Corentin ! s'écria la Peyrade avec une surprise épouvantée.

– Oui, monsieur, et vous voyez qu’en vous révélant ce secret, je mets la main sur vous et vous enrégimente. Corentin ! *le plus grand homme de police des temps modernes*, comme dit de moi l’auteur d’un article de la *Biographie des hommes vivants*, auquel je dois d’ailleurs la justice de dire qu’il ne sait pas un mot de ma vie.

– Monsieur, dit la Peyrade, certainement je vous garderai le secret ; mais la place que vous voulez bien m’offrir auprès de vous...

– Vous épouvante ou du moins vous inquiète, interrompit vivement l’ex-rentier. Avant même de vous être bien rendu compte de la chose, le mot vous fait peur. La pôolice !... ce terrible préjugé qui la marque au front, vous vous reprocheriez de ne pas le partager ?

– Très certainement, dit la Peyrade, c’est une institution utile, mais je ne crois pas qu’on l’ait toujours calomniée. Si le métier de ceux qui la font était honorable, pourquoi se cacheraient-ils ?

– Parce que tout ce qui menace la société, répondit Corentin, et qu’ils ont la mission de réprimer, se prépare et se trame dans l’ombre. Les larrons, les conspirateurs mettent-ils sur leur chapeau : *Je suis Guillot, berger de ce troupeau !* et faudra-t-il, quand nous cherchons à les atteindre, que nous nous fassions précéder de la sonnette que le commissaire fait promener, le matin, par son appariteur pour ordonner aux concierges de balayer le devant de leurs portes ?

– Monsieur, dit la Peyrade, là où le sentiment est universel, il n’y a plus un préjugé, il y a une opinion, et cette opinion doit faire la règle de tout homme qui prétend à l’estime de soi-même et des autres.

– Et quand vous dépouilliez ce notaire en faillite, s’écria Corentin ; que vous voliez un cadavre pour enrichir les Thuillier, vous prétendiez à votre propre estime et à celle du conseil de votre ordre ; et qui sait encore si, dans votre vie, vous n’avez pas d’autres actions plus noires ! Je suis plus honnête homme que vous, car, hors de mes fonctions, je n’ai pas un acte douteux à me reprocher, et, quand le bien s’est présenté à moi, je l’ai fait partout et toujours. Croyez-vous que, depuis onze ans,

la garde de cette folle ait été tout roses ? Mais c'était la fille de votre oncle, de mon vieil ami ; et lorsque, sentant mes jours qui s'avancent, je viens vous dire, à beaux écus comptants, de me relever de cette faction...

– Quoi ! dit la Peyrade, cette folle serait la fille de mon oncle la Peyrade ?

– Oui, monsieur, la fille que je veux vous faire épouser est la fille de Peyrade, car il avait démocratisé son nom, ou, si vous l'aimez mieux, elle est la fille du père Canquoëlle, nom de guerre qu'il avait pris du petit domaine des Canquoëlles, où votre père mourait de faim avec onze enfants. Est-ce que, malgré la discrétion que votre oncle gardait sur sa famille, je ne la sais pas à fond comme si j'en étais ? Est-ce qu'avant de vous destiner à votre cousine, je n'avais pas pris tous mes renseignements ? Vous faites la petite bouche avec la police ; mais, comme disent les gens du peuple, le plus beau de votre nez en est fait ; votre oncle en était, et, grâce à la police, il fut le confident, j'ai presque dit l'ami de Louis XVIII, qui trouvait à sa conversation un plaisir infini ; votre cousine est une enfant de la balle ; par votre caractère et par votre esprit, par la sottise position que vous vous êtes faite, tout votre être gravite vers le dénouement que je vous propose, et c'est de me remplacer, s'il vous plaît, de succéder à Corentin, monsieur, qu'il est question ! Et vous croyez que je n'ai pas mainmise sur vous et que, par de sottes considérations d'amour-propre bourgeois, vous parviendrez à m'échapper !

Il fallait que la Peyrade ne fût pas si profondément aheurté à un refus qu'on aurait pu le croire, car la chaleur du grand homme de la police et cette espèce d'appropriation que l'on faisait de sa personne amenèrent sur sa figure un sourire.

Corentin cependant s'était levé et, arpentant à grands pas la pièce où se passait la scène, ayant l'air de se parler à lui-même :

– La police ! s'écriait-il, c'est d'elle que l'on pourrait dire ce que Basile disait à Bartholo de la calomnie, *la police, monsieur ! la police, vous ne savez pas ce que vous dédaignez !* Et dans le fait, reprit-il un peu après, qui est-ce qui la méprise ? Les imbéciles, qui ne savent qu'insulter ce qui fait leur sécurité.

Car supprimez la police, vous supprimerez la civilisation. Est-ce qu'elle leur demande leur estime, à ces gens-là ? Elle ne veut leur inspirer qu'un sentiment : la peur, ce grand levier avec lequel on gouverne les hommes, race impure dont, avec Dieu, l'enfer, le bourreau et les gendarmes, on parvient à peine à comprimer les détestables instincts.

S'arrêtant ensuite devant la Peyrade et le regardant avec un sourire dédaigneux :

– Vous êtes donc de ces niais, continua le panégyriste, qui dans la police ne voient qu'un ramassis de mouchards et de délateurs, et qui n'y ont jamais soupçonné des politiques raffinés, des diplomates du premier ordre, des Richelieux de robe courte ? Mais Mercure, monsieur, Mercure, le plus spirituel des dieux du paganisme, n'était-il pas la police incarnée ? Il est vrai qu'il était aussi le dieu des voleurs. Nous valons donc mieux que lui, car nous n'admettons pas ce cumul.

– Pourtant, dit la Peyrade, Vautrin, le fameux chef de la police de sûreté... ?

– Eh oui ! dans les bas-fonds, répliqua Corentin reprenant sa promenade, il y a toujours de la vase, et encore, ne vous y trompez pas, Vautrin est un homme de génie, mais que ses passions, comme celles de votre oncle, ont engagé de travers. Mais montez plus haut (car là gît toute la question, savoir, le bâton de l'échelle où l'on aura l'esprit de se percher) : M. le préfet de police, ministre honoré, choyé, respecté, est-ce que c'est un mouchard ? Eh bien, moi, monsieur, je suis le préfet de police occulte de la diplomatie et de la haute politique, et vous hésitez à monter sur ce trône dont Charles-Quint vieilli pense à descendre ? Paraître petit et faire des choses immenses, vivre dans une cave confortablement arrangée comme celle-ci et commander à la lumière ; avoir à ses ordres une armée invisible, toujours prête, toujours dévouée, toujours soumise ; connaître l'envers de toute chose, n'être jamais dupe d'aucune ficelle, parce qu'ici même on les tient toutes en main ; voir à travers toutes les cloisons, pénétrer tous les secrets, fouiller dans tous les cœurs et dans toutes les consciences : voilà, monsieur, ce qui vous fait peur ! et vous ne redoutiez pas d'aller

vous vautrer dans l'obscur et bourbeux marécage de la maison Thuillier ; vous, cheval de race, vous vous laissiez atteler à un fiacre, à l'ignoble besogne de la députation et du journal de ce bourgeois enrichi !

– On fait ce qu'on peut, répondit la Peyrade.

– Chose bien remarquable, d'ailleurs, poursuivit Corentin ne répondant qu'à sa propre pensée : plus juste et plus reconnaissante que l'opinion, la langue nous a mis à notre place, car, du mot de *police*, elle a fait le synonyme de civilisation, et l'antipode de la vie sauvage quand elle a voulu que l'on écrivît : *Un État policé*. Aussi nous soucions-nous bien peu, je vous le jure, du préjugé qui essaye de nous flétrir ; personne mieux que nous ne connaît les hommes, et les connaît, c'est être arrivé à mépriser leur mépris tout aussi bien que leur estime.

– Il y a certainement beaucoup de vrai dans la thèse que vous développez si chaleureusement, finit par dire la Peyrade.

– Beaucoup de vrai ! répondit Corentin en allant se rasseoir ; dites donc que c'est la vérité, rien que la vérité, mais que ce n'est pas toute la vérité. Au reste, mon cher monsieur, assez pour aujourd'hui. Me succéder dans mes fonctions et épouser votre cousine avec une dot qui ne doit pas être au-dessous de cinq cent mille francs, voilà mon offre. Je ne vous demande pas en ce moment de réponse : je n'aurais pas de confiance dans une résolution qui n'aurait pas été sérieusement réfléchie. Demain, je serai ici toute la matinée ; puisse ma conviction avoir fait la vôtre !

Puis, congédiant son interlocuteur par un petit salut sec et cassant :

– Je ne vous dis pas adieu, je vous dis au revoir, monsieur de la Peyrade.

Là-dessus, Corentin s'approcha d'une console, où il trouva tout ce qu'il fallait pour préparer un verre d'eau sucrée, que véritablement il avait bien gagné, et, sans regarder le Provençal qui sortait un peu abasourdi, il ne parut plus occupé que de cette prosaïque préparation.

Était-il bien nécessaire que, le lendemain de la rencontre avec Corentin, une visite de madame Lambert, devenue

créancière exigeante et importune, vînt peser sur les résolutions de la Peyrade ? Comme le lui avait dit la veille le tentateur, dans son caractère, dans son esprit, dans ses aspirations, dans les imprudences de son passé, n'était-on pas frappé d'une sorte de pente irrésistible qui l'entraînait vers l'étrange solution d'existence venue tout à coup s'offrir à lui ?

La fatalité, si l'on peut ainsi parler, mit du luxe aux enlacements sous lesquels il devait succomber. On était au 31 octobre, les vacances du Palais touchaient à leur fin ; le 2 novembre devait avoir lieu la rentrée des tribunaux, et pour ce jour-là, au moment où madame Lambert sortait de chez lui, l'avocat reçut de surcroît une invitation à comparaître devant le conseil de son ordre.

À madame Lambert, qui le pressait vivement de s'acquitter avec elle, sous prétexte qu'elle quittait la maison de M. Picot et retournait prochainement dans son pays, il avait dit :

– Venez me voir après-demain, à la même heure ; votre argent sera prêt.

À l'intimation de venir rendre compte devant ses pairs, il répondit qu'il ne reconnaissait pas au conseil le droit de l'interpeller sur un fait de sa vie privée. C'était une réponse telle quelle. Inévitablement, elle devait amener sa radiation du tableau des avocats à la cour royale ; mais elle avait un air de dignité et de protestation par où l'amour-propre pouvait se sauver.

Enfin il écrivit un mot à Thuillier, pour lui annoncer que de sa visite chez du Portail était résultée pour lui la nécessité d'accueillir la proposition d'un autre mariage. Il rendait donc à Thuillier sa parole et reprenait la sienne. Tout cela dit sèchement, sans l'expression d'aucun regret pour l'alliance à laquelle il renonçait. Par un post-scriptum, il ajoutait : « Nous aurons à causer de ma position au journal, » indiquant ainsi qu'il pouvait entrer dans ses projets de ne pas la conserver.

Il eut soin de faire de cette lettre une copie, et, une heure plus tard, quand, dans le cabinet de Corentin, il fut interrogé sur le résultat de ses réflexions, pour réponse il donna à lire au

grand homme de police la démission matrimoniale qu'il venait de formuler.

– C'est bien, dit Corentin ; mais votre position au journal, il faudra peut-être la garder pendant quelque temps, la candidature de ce sot dérange les plans du gouvernement, et nous causerons d'un croc-en-jambe à la destination de M. le conseiller municipal ; dans votre position de rédacteur en chef omnipotent, vous aurez peut-être quelque bon tour à lui jouer, et je ne pense pas que votre conscience soit disposée à une grande révolte contre cette mission ?

– Non certes ! dit la Peyrade ; le souvenir des humiliations auxquelles, pendant si longtemps, j'ai été soumis me fera bien plutôt trouver une volupté singulière à fouailler cette engeance bourgeoise.

– Prenez garde ! dit Corentin, vous êtes jeune et il faut vous garer de ces mouvements bilieux. Dans notre austère métier, nous n'aimons rien, nous ne haïssons rien. Les hommes sont pour nous des pions de bois ou d'ivoire, selon leur qualité, avec lesquels nous jouons nos parties. Nous devons être comme le glaive qui coupe ce qu'on lui donne à trancher, mais qui, soucieux seulement d'être finement affilé, ne veut ni bien ni mal à personne. Maintenant, parlons de votre cousine, à laquelle je suppose que vous avez quelque curiosité d'être présenté.

La Peyrade n'avait pas à jouer l'empressement, celui qu'il éprouvait était véritable.

– Lydie de la Peyrade, dit Corentin, approche de la trentaine ; mais la virginité, jointe à une folie douce, qui a tenu éloignées d'elle toutes les passions, toutes les idées, toutes les impressions auxquelles s'use la vie, l'a embaumée en quelque sorte dans une jeunesse éternelle. Vous ne lui donneriez pas plus de vingt ans ; elle est blonde, svelte ; sa figure, pleine de finesse, est surtout remarquable par une expression de douceur angélique. Privée de son bon sens par suite de la terrible catastrophe à laquelle succomba son père, sa monomanie a quelque chose de touchant : elle a toujours dans les bras, ou reposant auprès d'elle, un paquet de linge qu'elle berce et entoure de ses soins comme un enfant malade ; et, excepté Bruneau, mon valet de

chambre, et moi, qu'elle reconnaît, tous les autres hommes sont pour elle des médecins, qu'elle consulte et écoute comme des oracles. Une crise survenue il y a quelque temps dans son tempérament a convaincu Horace Bianchon, ce prince de la science, que, si la réalité pouvait être substituée à cette longue comédie de maternité, sa raison reprendrait son empire. N'est-ce pas une aimable tâche que celle de refaire la lumière dans cette âme où le jour n'est que voilé ? et le lien de parenté que la nature a mis entre vous ne semblait-il pas vous désigner plus spécialement à entreprendre cette cure, dont, encore un coup, pour Bianchon et deux autres docteurs éminents qui ont conféré avec lui de l'état de la malade, le succès ne fait pas un doute ? Maintenant, je vais vous mettre en présence de Lydie ; et songez à bien jouer votre rôle de médecin ; car la seule chance qu'on ait de la faire départir de sa douceur habituelle, c'est de ne pas entrer, comme elle l'entend, dans son éternelle visée de consultation.

Après avoir traversé plusieurs pièces, la Peyrade et son conducteur étaient près de pénétrer dans celle où d'ordinaire se tenait Lydie, quand elle n'avait pas besoin de plus d'espace pour bercer, en marchant, son enfant imaginaire ; mais, tout à coup, ils furent arrêtés par deux ou trois accords plaqués magistralement sur un piano de la plus belle sonorité.

– Qu'est-ce que cela ? demanda la Peyrade.

– C'est Lydie, répondit Corentin avec ce qu'on aurait pu appeler un mouvement d'orgueil paternel ; elle est admirablement bonne musicienne, et, si elle n'écrit plus, comme au temps où elle était lucide, de délicieuses mélodies, sous ses doigts elle en fait naître qui souvent me vont à l'âme... L'âme de Corentin, ajouta en souriant le petit vieillard, c'est, je pense, faire de la virtuose un assez bel éloge ! Mais, asseyons-nous pour l'écouter ; si nous entrons, le concert aussitôt prendrait fin, et la consultation commencerait.

La Peyrade était stupéfait en écoutant une improvisation où l'union si rarement parfaite de l'inspiration et de la science ouvrait à sa nature impressionnable une source d'émotions aussi profondes qu'imprévues. Corentin jouissait de la surprise

que de moment en moment le Provençal exprimait par des exclamations admiratives, et, faisant valoir sa marchandise :

– Hein ! comme c’est joué ! disait-il ; Listz ne lui va pas à la cheville !

À un *scherzo* très vif, l’exécutante fit succéder les premières notes d’un *adagio*.

– Ah ! elle va chanter, dit Corentin reconnaissant le motif.

– Elle chante aussi ? demanda la Peyrade.

– Comme la Pasta et la Malibran ; écoutez-moi ça !

En effet, après quelques mesures d’une ritournelle en arpèges éclata une voix vibrante dont le timbre parut remuer le Provençal jusque dans les profondeurs de son être.

– Comme la musique vous impressionne ! dit Corentin. Vous étiez décidément faits l’un pour l’autre.

De son geste, la Peyrade imposait silence au causeur, et, à mesure que tombaient les notes, accrue de moment en moment, son émotion finit par lui arracher ce cri, dont à son tour Corentin parut vivement frappé :

– Oh ! mon Dieu ! c’est bien le même air, la même voix !

– Est-ce que déjà, demanda le grand homme de police, vous auriez rencontré Lydie quelque part.

– Je ne sais pas..., je ne pense pas, répondit la Peyrade d’une voix entrecoupée, et, dans tous les cas, il y aurait bien longtemps... Mais cet air..., cette voix... ; il me semble...

– Entrons, dit Corentin.

Et, ouvrant brusquement la porte, il entraîna après lui le Provençal.

Tournant le dos à la porte et empêchée par le bruit du piano d’entendre ce qui se passait derrière elle, Lydie ne s’aperçut de rien.

– Voyez ! dit Corentin, avez-vous d’elle un souvenir ?

La Peyrade avança de quelques pas, et, aussitôt que seulement il eut pu apercevoir le profil de la folle :

– C’est elle ! s’écria-t-il éperdu en joignant avec bruit les mains au-dessus de sa tête.

– Silence ! avait répondu Corentin.

Mais, au cri poussé par Théodose, Lydie s'était retournée, et, son attention s'arrêtant sur Corentin :

– Que vous êtes méchant et ennuyeux, dit-elle, de venir me troubler ainsi ! Vous le savez bien, je n'aime pas qu'on m'écoute. Ah ! mais non ! ajouta-t-elle en voyant l'habit noir de la Peyrade, vous m'amenez le docteur : c'est bien gentil à vous, j'allais vous prier de l'envoyer chercher : la petite ne fait que crier depuis ce matin ; j'ai beau chanter pour l'endormir, rien n'y fait.

Et dans un coin où, avec deux chaises renversées et les coussins d'un divan, elle avait fait quelque chose qui ressemblait à une barcelonnette, elle courut chercher ce qu'elle appelait son enfant.

Tout en allant vers la Peyrade, pendant que d'une main elle portait son précieux fardeau, de l'autre, n'ayant des yeux que pour la folle création de son cerveau malade, Lydie était censée arranger le bonnet de sa *petite chérie*. À mesure qu'elle approchait, tremblant, pâle, l'œil fixe, Théodose, qui maintenant voyait à plein mademoiselle de la Peyrade, reculait d'un mouvement où se marquait la terreur, et il ne s'arrêta qu'au moment où un siège placé derrière lui lui fit perdre l'équilibre et le reçut dans sa chute.

Un homme de la force de Corentin, et qui, d'ailleurs, savait jusqu'aux moindres détails de l'horrible drame dans lequel Lydie avait perdu la raison, avait déjà tout deviné et tout compris, mais il entra dans ses idées de laisser éclater au milieu de ces affreuses ténèbres la vive lumière de l'évidence.

– Tenez, docteur, disait cependant Lydie en écartant les langes dont, à mesure qu'elle les détachait, elle plaçait les épingle entre ses lèvres, voyez si elle ne maigrit pas à vue d'œil !

La Peyrade n'avait garde de répondre ; le visage caché par son mouchoir, il laissait échapper de sa poitrine une respiration haletante qui ne lui eut pas permis de prononcer une parole.

Alors, avec un de ces mouvements d'impatience fébrile auxquels la prédisposait son état mental :

– Mais regardez-la donc, docteur ! s'écria-t-elle en prenant violemment le bras de Théodose et en le forçant à lui laisser voir ses traits... Mon Dieu ! fit-elle aussitôt qu'elle eut envisagé le Provençal.

Et, laissant tomber le paquet de linge qu'elle tenait dans ses bras, elle se rejeta vivement en arrière. Ses yeux devinrent hagards ; passant vivement ses mains blanches sur son front et dans ses cheveux qu'elle mit en désordre, elle semblait faire effort pour obtenir de sa mémoire un souvenir endormi et rebelle. Ensuite, comme une cavale épouvantée qui vient flairer l'objet dont elle a reçu une impression de terreur, elle se rapprocha lentement, et, se courbant à moitié pour voir de plus près le visage que le Provençal tenait baissé et cherchait à lui dérober, au milieu d'un inexprimable silence, elle donna quelques secondes à cet examen. Tout à coup un cri terrible s'échappe de sa poitrine, elle court se réfugier dans les bras de Corentin et, se serrant contre lui d'une étreinte forcenée :

– Sauvez-moi ! sauvez-moi ! s'écria-t-elle, c'est lui ! le méchant ! l'indigne ! C'est lui qui a tout fait...

Et, de son doigt étendu, elle semblait clouer à sa place le misérable objet de son horreur.

Après cette explosion, elle balbutia quelques paroles sans suite, ses yeux se voilèrent ; Corentin sentit le relâchement de tous les muscles par lesquels un moment il avait été serré comme dans un étau, et il reçut dans ses bras Lydie privée de sentiment, sans que la Peyrade, anéanti, eût même la pensée de s'approcher pour l'aider à la soutenir et à la déposer sur un divan.

– Ne restez pas ici, monsieur, dit Corentin. Allez dans mon cabinet ; tout à l'heure j'irai vous y rejoindre.

Et, en effet, quelques minutes plus tard, la malade laissée aux soins de Kate et de Bruneau, et Perrache dépêché en toute hâte auprès du docteur Bianchon, Corentin se retrouvait avec la Peyrade.

– Vous voyez, monsieur, lui dit-il avec solennité, si, en poursuivant avec une sorte de passion la pensée de ce mariage, j'entrais bien dans les voies de Dieu.

– Monsieur, dit la Peyrade avec componction, je dois, en effet, vous avouer...

– C'est inutile, interrompit Corentin, vous n'avez rien à m'apprendre et c'est moi qui ai beaucoup à vous dire. Le vieux Peyrade, votre oncle, dans l'espérance de gagner une dot pour sa fille qu'il idolâtrait, s'était entremis, ce que vous ne ferez jamais, si vous m'en croyez, dans le dangereux manquement d'une affaire privée. Sur son chemin, dans cette affaire, il rencontra ce Vautrin dont vous me parliez hier et que la police n'avait pas encore absorbé, comme elle fit depuis. Votre oncle, tout habile qu'il était, n'était pas de force à jouter contre cet homme, qui, d'ailleurs, lui, dans le cercle de ses moyens, admettait tout : le meurtre, le poison, le viol. (Voir *Splendeurs et Misères des courtisanes*.) Pour paralyser l'action de votre oncle, Lydie fut non pas enlevée, mais attirée hors de chez lui et conduite dans une maison d'apparence honnête, où, pendant dix jours, elle resta séquestrée, mais sans concevoir trop d'inquiétude sur sa captivité et l'absence de son père : on était parvenu à lui persuader que tout se faisait par son ordre ; aussi, monsieur, vous vous le rappelez, elle chantait !

– Oh ! fit la Peyrade en se couvrant le visage de ses mains.

– Mise à rançon, reprit Corentin, l'infortunée jeune fille, si son père dans ce délai de dix jours n'exécutait pas ce qui lui avait été intimé, était réservée à un traitement horrible. Un narcotique, un homme devant jouer le rôle que l'on fit jouer au bourreau avec la fille de Séjan...

– Monsieur, monsieur, par grâce ! s'écria la Peyrade.

– Je vous le disais bien hier, reprit Corentin, que peut-être vous aviez sur la conscience autre chose que la maison Thuillier ; mais vous étiez si jeune alors ! Sans expérience, vous apportiez de votre pays cette brutalité, cette frénésie du sang méridional qui se rue dans une occasion telle quelle ; et, d'ailleurs, on avait découvert votre parenté avec la victime, et, pour les artistes en forfaits qui préparaient la ruine d'une autre Clarisse Harlowe, le raffinement de votre intervention avait quelque chose de trop attrayant pour que même un plus habile et un plus roué que vous eût pu se flatter d'échapper

aux enlacements dont vous fûtes l'objet. Heureusement, la Providence a permis que, dans cette épouvantable histoire, il n'y eût rien que de réparable ; le même poison, selon qu'il est employé, peut donner la mort ou rendre la santé.

– Mais, monsieur, dit la Peyrade, ne serai-je pas pour *elle* un objet d'horreur, et cette réparation dont vous parliez me sera-t-elle possible ?

– Le médecin, monsieur, dit Kate en ouvrant la porte.

– Comment est mademoiselle Lydie ? demanda vivement la Peyrade.

– Très calme, répondit Kate ; et tout à l'heure, comme, pour la décider à se mettre au lit, ce qu'elle ne voulait pas faire, disant qu'elle n'était pas malade, je lui apportais son paquet de chiffons : « Qu'est-ce que tu veux que je fasse de ça, ma pauvre Kate ? m'a-t-elle dit d'un air tout étonné ; si tu veux que je joue à la poupée, aies-en donc une au moins qui soit un peu mieux tournée que celle-là. »

– Vous voyez, dit Corentin en serrant la main du Provençal, vous aurez été la lance d'Achille.

Et il sortit avec Kate pour aller recevoir Bianchon.

Resté seul, Théodose était depuis quelque temps livré aux réflexions que l'on peut se figurer, quand, la porte du cabinet venant à s'ouvrir, Bruneau, le valet de chambre, introduisit Cérizet.

En voyant la Peyrade :

– Ah ! ah ! je le savais bien, s'écria le commis greffier, que tu finirais par voir du Portail... Eh bien, et le mariage, cela marche-t-il ?

– Mais c'est du vôtre, plutôt, répondit le Provençal, qu'il faut demander des nouvelles.

– Tiens ! on t'a dit ça ? Ma foi ! oui, mon cher. Il faut faire une fin, après avoir longtemps vogué sur la mer orageuse... Tu sais qui j'épouse ?

– Oui, une jeune artiste, mademoiselle Olympe Cardinal, une protégée de la famille Minard, qui donne trente mille francs pour son établissement.

– Lesquels, reprit Cérizet, joints à trente mille dont j’ai promesse de du Portail, si ton mariage se fait, et aux anciens vingt-cinq mille que m’a valu ton mariage qui ne se fera pas, forment un capital assez rondelet de quatre-vingt-cinq mille ; avec ça, ma foi ! et une jolie femme, il faudrait être bien abandonné du Ciel pour ne pas pouvoir aborder quelques affaires. Mais j’en ai une, avant toute chose, à traiter avec toi. Du Portail, trop occupé pour me recevoir, me renvoie ici afin que nous nous entendions sur la manière d’inquiéter la nomination de Thuillier. As-tu quelque idée là-dessus ?

– Non, et j’avoue même que, dans la situation d’esprit où m’a jeté la conversation que je viens d’avoir avec M. du Portail, je ne me sens pas une grande disposition à l’imaginative.

– Voici la situation, reprit Cérizet. Le gouvernement a sous main un autre candidat, qui ne s’est pas encore produit, parce que les arrangements ministériels avec lui ont été difficiles. Pendant ce temps, la candidature de Thuillier a fait du chemin ; Minard, sur qui on avait compté pour une diversion, s’est bêtement tenu dans son coin ; la saisie de votre brochure a donné à ton stupide protégé un certain parfum de popularité. Bref, le ministère a peur de le voir passer, et rien ne lui serait plus désagréable que sa nomination. Les pompeux imbéciles comme Thuillier, c’est horriblement embarrassant dans l’opposition : ce sont des cruches sans anse, on ne sait par où les prendre.

– Monsieur Cérizet, dit la Peyrade, commençant à prendre le ton protecteur et voulant d’ailleurs savoir jusqu’à quel point son interlocuteur était dans la confiance de Corentin, je vous trouve bien au fait de la pensée intime du gouvernement : est-ce que vous auriez trouvé le chemin de certaine caisse de la rue de Grenelle ?

– Non. Tout ce que je vous dis là, repartit Cérizet, car il paraît que décidément le *tu* est supprimé entre nous, je le tiens de du Portail.

– Ah ça ! dit la Peyrade en baissant la voix, qu’est-ce que c’est au juste que du Portail, puisque tu es avec lui en relation depuis quelque temps ? Un homme de ta force a dû pénétrer

le personnage, qui, entre nous, me paraît avoir quelque chose d'assez mystérieux.

– Mon ami, répondit Cérizet, du Portail est un homme assez fort. C'est un vieux finaud qui me fait l'effet d'avoir été employé dans l'administration des domaines, où il a dû occuper quelque direction dans les départements supprimés lors de la chute de l'Empire, comme qui dirait le département de la Dyle, de la Doire, de Sambre-et-Meuse ou des Deux-Nèthes.

– Oui, ... dit la Peyrade.

– Là, continua Cérizet, il me paraît avoir fait sa pelote, et, ce qui est assez ingénieux, ayant une fille naturelle, il s'est arrangé un petit marchepied de philanthropie en la donnant pour la fille d'un de ses amis nommé Peyrade, qu'il aurait recueillie. Maintenant, pour corroborer la vraisemblance de cette version, ton nom de la Peyrade lui aurait donné l'idée de te la faire épouser, parce qu'enfin il fallait bien la marier à quelqu'un.

– Très bien ! mais ses relations intimes avec le gouvernement, et ce souci qu'il prend des élections, comment les expliques-tu ?

– On ne peut plus naturellement, répondit Cérizet. Du Portail est un homme qui aime l'argent et qui aime à se mêler ; il rend à Rastignac, le grand faiseur électoral, et qui est, je crois, son compatriote, quelques services en amateur ; l'autre, en échange, lui donne des nouvelles avec lesquelles il joue à la Bourse.

– C'est lui qui t'a fait toutes ces confidences ? demanda la Peyrade.

– Pour qui me prends-tu ? repartit Cérizet ; avec le vieux brave homme, dont tu vois que j'ai déjà tiré la promesse de trente mille francs, je fais le niais et je m'aplatis, mais j'ai fait causer Bruneau, le vieux valet de chambre. Tu peux entrer dans la maison, mon cher, du Portail est puissamment riche, il te fera nommer sous-préfet ; et puis, de là à une préfecture, avec la fortune que tu auras, tu comprends qu'il n'y a qu'un pas.

– Je te remercie de ces renseignements, dit la Peyrade ; au moins je saurai sur quel pied danser ; mais, toi-même, comment l'as-tu connu ?

– Oh ! c’est toute une histoire ; par mon intermédiaire, il est rentré dans la possession d’une forte partie de diamants qui lui avaient été dérobés.

À ce moment parut Corentin :

– Tout va au mieux, dit-il à la Peyrade. La raison paraît en très bonne voie de revenir. Bianchon, à qui je n’ai rien dû laisser ignorer, désire avoir avec vous une conférence. – Ainsi, mon cher monsieur Cérizet, nous remettons à ce soir, si vous le voulez bien, notre petite étude de l’affaire Thuillier.

– Eh bien, le voilà enfin ! dit Cérizet en frappant sur l’épaule de la Peyrade.

– Oui, dit Corentin, et vous savez ce que je vous ai promis, vous pouvez y compter.

Cérizet sortit tout joyeux.

Le lendemain du jour où entre Corentin, la Peyrade et Cérizet avait dû se tenir cette conférence qui avait pour objet la mise en état de siège de la candidature de Thuillier, celui-ci devisait avec sa sœur de la lettre par laquelle Théodose avait déclaré renoncer à la main de Céleste, et il se montrait surtout préoccupé de ce post-scriptum laissant entrevoir que le Provençal pourrait ne pas garder la rédaction en chef de l’*Écho de la Bièvre*. À ce moment, Henri, son domestique, vint lui demander s’il voulait recevoir M. Cérizet.

Le premier mouvement de Thuillier fut d’éconduire ce visiteur si imprévu. Toutefois, en y pensant mieux, il se représenta que, dans l’embarras où d’un moment à l’autre il se sentait menacé d’être laissé par la Peyrade, Cérizet pouvait lui être une précieuse ressource. En conséquence, il ordonna qu’on l’introduisît.

Son accueil fut néanmoins très froid et en quelque sorte expectant. Quant à Cérizet, il se présenta sans embarras et comme un homme qui avait calculé les conséquences de sa démarche.

– Eh bien, mon cher monsieur, dit-il à Thuillier, commencez-vous à être un peu édifié sur le sieur la Peyrade ?

– Qu’entendez-vous par là ? demanda le vieux *beau*.

– Mais l’homme, répondit Cérizet, qui, après avoir tant intrigué pour épouser votre filleule, rompt brusquement ce mariage, comme un de ces jours il rompra le contrat léonin qu’il vous a fait souscrire pour sa rédaction en chef, ne doit pas, ce me semble, être de votre part l’objet d’une confiance aussi aveugle que par le passé.

– Ainsi, dit vivement Thuillier, vous avez quelques données relativement à l’intention où serait la Peyrade de ne pas rester avec moi au journal ?

– Non, dit le banquier des pauvres ; dans les termes où je suis avec lui, vous comprenez que je ne l’ai pas vu et que j’ai encore moins reçu ses confidences. Mais, pour tirer une induction, je pars du caractère bien connu du personnage, et vous pouvez tenir pour certain que, du jour où il trouvera sa belle à vous quitter, il vous plantera là, comme on quitte un vieux paletot ; j’ai passé par là et vous parle d’expérience.

– Vous aviez donc eu avec lui quelques démêlés avant l’affaire de la gérance ? demanda Thuillier.

– Parbleu ! repartit Cérizet ; l’affaire de cette maison qu’il vous a fait faire, c’était moi qui avais levé le lièvre. Il devait me mettre en relation avec vous, me ménager la principale location de l’immeuble ; mais la malheureuse histoire de cette enchère étant arrivée, il en a profité pour m’évincer et se réserver tous les bénéfices de la combinaison.

– Les bénéfices ! fit remarquer Thuillier, je ne vois pas qu’ils aient été pour lui très notables, et, excepté le mariage que lui-même refuse aujourd’hui...

– Comment ! interrompit l’usurier, dix mille francs d’abord qu’il a tirés de vous, sous prétexte de cette croix que vous attendez encore, puis les vingt-cinq mille francs dus à madame Lambert, et que vous avez cautionnés, et que vous pourriez fort bien payer comme un joli garçon.

– Qu’est-ce que j’apprends ! s’écria Brigitte en bondissant, vingt-cinq mille francs que tu as cautionnés ?

– Oui, mademoiselle, repartit Cérizet ; derrière la somme que cette femme avait autant prêtée que moi, il y avait un mystère, et, si je n’avais pas mis la main sur l’explication véritable, il

y avait certainement quelque chose de fort sale au fond. Mais la Peyrade a eu l'habileté de se blanchir auprès de monsieur votre frère et de s'imposer alors comme un homme méconnu et nécessaire...

– Mais, interrompt Thuillier, comment avez-vous su que j'avais cautionné M. de la Peyrade, si vous ne l'avez pas vu depuis ce moment ?

– Par cette servante, monsieur, qui dit à tout venant que maintenant elle est bien sûre d'être payée.

– Eh bien, dit Brigitte à son frère, tu fais de jolies affaires !

– Mademoiselle, repartit Cérizet, j'ai voulu inquiéter un peu M. Thuillier, mais, en réalité, je ne crois pas que vous perdiez rien. Sans savoir au juste le mariage que fait la Peyrade, il me paraît difficile que la famille veuille le laisser sous le coup de ces deux dettes honteuses, et, s'il le faut, je m'y entremettrai.

– Monsieur, dit Thuillier, en vous remerciant de votre officieuse intervention, permettez-moi de vous dire qu'elle me surprend un peu, car la façon dont nous nous sommes quittés ne devait pas me la faire espérer.

– Ah ça ! dit Cérizet, est-ce que par hasard vous pensez que je vous en aie voulu ? Je vous ai plaint, voilà tout ; je vous ai vu sous le charme et me suis dit qu'il fallait vous laisser expérimenter le la Peyrade, mais je savais bien que le jour de la justice ne tarderait pas à luire pour moi. Avec ce monsieur, les mauvais procédés ne se font jamais longtemps attendre.

– Permettez, dit Thuillier, je ne prends pas pour un mauvais procédé la rupture du mariage dont il avait été question ; la chose s'est faite, en quelque sorte, d'un commun accord.

– Et l'embarras où il se propose de vous laisser, répondit Cérizet, en désertant brusquement sa position de rédacteur en chef, et la dette sous le coup de laquelle il vous a placé, vous prenez aussi cela pour une galanterie ?

– Monsieur Cérizet, dit Thuillier se tenant toujours sur la réserve, je le disais une fois à la Peyrade, il n'y a pas d'homme indispensable, et, la rédaction en chef de mon journal venant à vaquer, je suis certain que je verrais aussitôt bien des empressés venant m'offrir leurs services.

– Est-ce pour moi que vous dites cela ? demanda Cérizet ; vous tomberiez bien mal, car vous me feriez l'honneur de désirer mon concours, que je serais dans l'impossibilité de vous l'accorder. Il y a longtemps que je suis dégoûté des journaux ; je m'étais, je ne sais comment, laissé entortiller par la Peyrade pour faire encore avec vous une campagne, mais, cette dernière expérience n'ayant pas été heureuse, je me suis bien promis qu'on ne m'y prendrait plus : c'était de tout autre chose qu'une affaire de presse que j'étais venu vous parler.

– Ah ! fit Thuillier.

– Oui, reprit Cérizet ; me rappelant la manière ronde dont vous aviez traité l'affaire de cette maison où j'ai l'honneur d'être reçu par vous, j'avais pensé que je ne pouvais pas mieux m'adresser pour quelque chose du même genre que je me trouve avoir en ce moment sous la main. Mais, moi, je ne ferai pas comme la Peyrade. Je ne vous dirai pas que je veux épouser votre filleule et que je fais ce que je fais par amitié et par dévouement pour vous. C'est une affaire, j'y veux d'abord une part ; ensuite, je crois que mademoiselle doit trouver assez lourde l'administration de cet immeuble, car je remarquais tout à l'heure que toutes vos boutiques sont encore à louer. Eh bien, si elle voulait reprendre cette idée de principale location que la Peyrade a étouffée, ceci pourrait entrer en compte dans notre partage des bénéfices. Voilà, monsieur, l'objet de ma visite, et vous voyez que la question journal y est étrangère de tout point.

– Mais cette affaire, dit Brigitte, il faudrait d'abord la connaître.

– C'est précisément, répondit Cérizet, le contraire de celle que vous avez faite avec la Peyrade. Vous avez eu cette maison pour rien, mais vous étiez inquiétés par une surenchère. Eh bien, aujourd'hui il s'agit d'une ferme en Beauce, qui vient d'être vendue pour un morceau de pain, et, au moyen d'une légère addition de prix, vous pourriez l'avoir dans les conditions d'un bon marché fabuleux.

Et Cérizet expliqua tout le mécanisme de l'opération, détail dans lequel le lecteur nous dispensera d'entrer, attendu, selon toute apparence, qu'il y trouverait moins d'intérêt que Brigitte.

L'exposé était très clair, très net ; il s'empara vivement de l'esprit de la vieille fille ; et Thuillier lui-même, malgré toute sa défiance préventive, fut obligé de convenir que l'affaire dont on lui parlait avait au moins l'apparence d'une très belle spéculation.

– Seulement, il faudrait voir la chose, dit Brigitte.

On se rappelle que, pour l'affaire de la maison, elle n'avait pas voulu donner la moindre parole à la Peyrade avant une descente sur lieux.

– Rien n'est plus facile, dit Cérizet : moi-même, pour le cas où nous ne traiterions pas ensemble, j'ai besoin de me rendre compte ; mon intention était de faire ces jours-ci cette petite excursion ; tantôt, si vous voulez, je serai à votre porte avec une chaise de poste ; demain, de grand matin, nous serons rendus, nous donnerons notre coup d'œil, nous déjeunerons, et, demain soir, nous pouvons être ici pour l'heure du dîner.

– Mais la poste, dit Brigitte, c'est bien grand seigneur ; il me semble que la diligence...

– Avec les diligences, répondit Cérizet, on ne sait pas quand on arrive ; du reste, vous n'avez pas à vous préoccuper de la dépense ; le voyage, je le ferai toujours seul, si ce n'est pas avec vous : je vous offre donc deux places dans ma voiture. Eh bien, si l'affaire se conclut, quand nous serons à régler les parts, nous mettrons les frais en commun.

Pour les avarés, les petits bénéfiques sont souvent, dans les grandes affaires, d'une considération déterminante ; après un peu de résistance *pro forma*, Brigitte finit par accepter l'arrangement proposé, et, le même jour, les trois associés prenaient la route de Chartres. Cérizet avait engagé Thuillier à ne pas aviser la Peyrade de ce voyage, de peur qu'il ne prît envie au Provençal de profiter de cette courte absence pour lui ménager quelque coup de jarnac.

Le lendemain, sur les cinq heures du soir, le trio était de retour ; et le frère et la sœur, qui en présence de Cérizet n'avaient pas eu la liberté de se communiquer leurs impressions, furent tous deux d'avis que l'acquisition serait excellente. Ils avaient trouvé des terres de première qualité, des bâtiments

d'exploitation dans un parfait état, du bétail et un matériel ayant très bonne mine ; et devenir propriétaire d'un bien rural, c'était pour Brigitte la dernière consécration de l'opulence.

– Minard, dit-elle, n'a que sa maison de ville et des capitaux ; nous, nous aurons de la terre, un bien-fonds ; on n'est pas riche sans cela.

Thuillier n'était pas tellement sous le charme de ce rêve, dont la réalisation était d'ailleurs à un terme assez éloigné, qu'il en perdît de vue la députation et le journal. Un de ses premiers soins fut de demander le numéro qui avait paru le matin.

– Il n'est pas arrivé, répondit le domestique.

– Comme la distribution se fait bien ! dit Thuillier avec humeur, le propriétaire n'est pas même servi !

Et, quoique l'heure du dîner approchât, et qu'après la traite qu'il venait, de faire il eût été plus en humeur d'aller se mettre au bain que de courir rue d'Enfer, Thuillier prit un cabriolet et se rendit au bureau de *l'Écho*.

Là, mécompte nouveau : le journal *était fait*, tous les employés partis, aussi bien que la Peyrade ; et quant à Coffinet, qui, ne se trouvant plus à son poste de garçon de bureau, aurait dû au moins se trouver à son poste de concierge, il était *allé en course*, dit sa femme, et avait emporté la clef de l'armoire où se conservait la collection du journal. Impossible donc de se procurer le numéro que le malheureux propriétaire était venu chercher de si loin.

Peindre l'indignation de Thuillier serait impossible ; se promenant à grands pas dans le bureau de rédaction, et se parlant haut à lui-même, comme on fait dans les situations passionnées :

– Je les flanquerais tous dehors ! s'écria-t-il.

Et nous sommes obligés d'adoucir l'énergie de sa furieuse exclamation.

Comme il achevait cet anathème, on frappa à la porte de la pièce qui venait d'en être témoin.

– Entrez ! cria Thuillier d'un ton où se peignaient son impatience et sa colère.

Parut alors Minard, qui se précipita dans ses bras.

– Mon bon, mon excellent ami ! se prit à dire le maire du onzième en faisant succéder à son embrassade une chaude poignée de main.

– Quoi donc ? qu'est-ce ? répondit Thuillier sans pouvoir rien comprendre à cette chaleur de démonstrations.

– Ah ! mon cher, continua Minard, c'est un procédé admirable, on n'est pas plus chevaleresque, plus désintéressé ! aussi l'effet est énorme dans tout l'arrondissement.

– Mais quoi, encore un coup ? s'écria Thuillier impatienté.

– L'article, la démarche, poursuivit Minard, tout est d'une noblesse, d'une élévation !

– Mais quel article ? quelle démarche ? dit le propriétaire de *l'Écho*, tout à fait hors de lui.

– L'article de ce matin, répondit Minard.

– L'article de ce matin ?

– Ah ça ! voyons, est-ce que vous l'avez écrit en dormant, ou, comme M. Jourdain faisait de la prose, faites-vous de l'héroïsme sans le savoir ?

– Moi ! je n'ai pas fait d'article, s'écria Thuillier, j'étais absent de Paris depuis hier et je ne sais pas même ce qu'il y a dans le journal de ce matin ; il n'y a pas ici seulement un garçon de bureau pour me donner un numéro.

– Je l'ai là, dit Minard en tirant de sa poche le numéro tant désiré ; si la rédaction n'est pas de vous, au moins vous l'avez inspirée, et, dans tous les cas, l'acte reste.

Thuillier s'était précipité sur la feuille que venait de lui remettre Minard, et il dévorait plutôt qu'il ne lisait l'article qui suit :

« Assez longtemps, le propriétaire de ce journal régénéré a subi sans se plaindre et sans y répondre les lâches insinuations dont une presse vénale abreuve tout citoyen qui, fort de ses convictions, refuse de passer sous les fourches Caudines du pouvoir. Assez longtemps, un homme qui a déjà fait ses preuves de dévouement et d'abnégation dans les importantes fonctions de l'édilité parisienne a laissé dire qu'il n'était qu'un ambitieux

et qu'un intrigant. M. Jérôme Thuillier, du haut de sa dignité, a vu passer avec mépris ces insultes grossières ; et, encouragés par son dédaigneux silence, des écrivains stipendiés ont pu écrire qu'un journal, œuvre de conviction et du patriotisme le plus désintéressé, n'était que le marchepied d'un homme et la spéculation d'un coureur de députation. M. Jérôme Thuillier, devant ces imputations, est reste impassible, parce que la justice et la vérité sont patientes, et qu'il voulait d'un seul coup écraser le reptile. Le jour de cette exécution est arrivé. »

– Diantre de la Peyrade ! dit Thuillier en s'arrêtant à cette phrase ; comme c'est touché !

– Ah ! c'est magnifique ! s'écria Minard.

Reprenant à haute voix :

« Tout le monde, amis et ennemis, continua Thuillier, rendra à M. Jérôme Thuillier ce témoignage qu'il n'avait rien fait pour accaparer une candidature venue spontanément s'offrir à lui. »

– C'est évident, dit encore Thuillier en s'interrompant.

Puis, continuant de lire :

« Mais, puisque ses sentiments ont été si odieusement dénaturés, ses intentions si indignement travesties, M. Jérôme Thuillier se doit à lui-même, et surtout il doit au grand parti national dont il est l'un des humbles soldats, de donner un exemple qui confonde les vils sycophantes du pouvoir. »

– La Peyrade me pose vraiment très bien, dit Thuillier en suspendant encore sa lecture, et je comprends maintenant pourquoi il a empêché qu'on ne m'envoyât le journal, il voulait

jouir de ma surprise... *Qui confonde les vils sycophantes du pouvoir*, reprit-il après cette réflexion.

« M. Thuillier a si peu fondé un journal d'opposition dynastique pour poser et soutenir son élection, qu'au moment même où cette élection semble entourée des chances les mieux dessinées et les plus désespérantes pour ses rivaux, il déclare ici publiquement, de la manière la plus formelle, la plus absolue et la plus irrévocable, RENONCER À SA CANDIDATURE... »

– Comment ! comment ! s'écria Thuillier, croyant avoir mal lu ou avoir mal compris.

– Allez donc ! dit le maire du onzième.

Et, comme Thuillier, l'air égaré, ne paraissait pas disposé à poursuivre, Minard lui prit le journal des mains et, lisant en son lieu et place :

« ... Renoncer, continua-t-il, à sa candidature, et engager les électeurs à reporter sur M. Minard, maire du onzième arrondissement et son ami et collègue dans les fonctions municipales, toutes les voix dont ils paraissaient disposés à l'honorer. »

– Mais c'est une infamie ! s'écria Thuillier recouvrant la parole, vous avez acheté ce jésuite de la Peyrade...

– Ainsi, dit Minard stupéfait de l'attitude de Thuillier, l'article n'était pas convenu avec vous ?

– Le misérable a profité de mon absence pour le glisser dans le journal ; je m'explique maintenant pourquoi il a empêché qu'on ne m'envoyât le numéro.

– Mon cher, dit Minard, ce que vous dites là paraîtra à tout le monde bien incroyable.

– Mais je vous dis que c’était une trahison, un guet-apens abominable... Renoncer à ma candidature ! et pourquoi y renoncerais-je ?

– Vous comprenez, mon cher, dit Minard, s’il y a abus de confiance, j’en suis désolé, mais j’ai lancé ma circulaire électorale, et, ma foi, maintenant à l’heureux l’heureux !

– Laissez-nous donc, dit Thuillier, c’est une comédie payée par vous !

– Monsieur Thuillier, s’écria Minard d’un ton menaçant, je ne vous engage pas à répéter cette parole, à moins que vous ne soyez décidé à m’en rendre raison.

Heureusement pour Thuillier, qui nous a fait précédemment sa profession de foi sur le courage civil, il fut dispensé de répondre par Coffinet ; ouvrant la porte du bureau de rédaction, le garçon de bureau annonça :

– MM. les électeurs du douzième arrondissement.

L’arrondissement était représenté par cinq personnes.

Un pharmacien, président de la députation, interpella Thuillier dans les termes suivants :

– Nous sommes venus, monsieur, après avoir pris connaissance d’un article inséré ce matin dans *l’Écho de la Bièvre*, vous demander quelles sont au juste l’origine et la portée de cet article, trouvant incroyable qu’après avoir brigué nos suffrages, vous veniez, au moment de l’élection, par un puritanisme mal entendu, jeter le désordre et la désunion dans nos rangs et probablement assurer le triomphe du candidat ministériel. Un candidat ne s’appartient plus, il appartient aux électeurs qui ont promis de l’honorer de leurs votes. Du reste, continua l’orateur en jetant un coup d’œil sur Minard, *la présence en ces lieux* du candidat que vous prenez la peine de nous recommander indique qu’entre vous et lui il y a connivence, et je n’ai pas besoin de demander qui l’on trompe ici.

– Mais non, messieurs, dit Thuillier, je ne renonce pas à ma candidature. Cet article a été écrit et imprimé sans mon aveu. Demain, vous en verrez le démenti dans le journal même, et

en même temps vous apprendrez que l'infâme qui a trahi ma confiance a cessé d'appartenir à la rédaction.

– Ainsi, dit l'orateur, malgré votre déclaration contraire, vous continuez d'être le candidat de l'opposition ?

– Oui, messieurs, jusqu'à la mort, et je vous prie d'user dans le quartier de toute votre influence pour que l'effet de ce guet-apens soit neutralisé officieusement jusqu'au moment où je pourrai officiellement lui opposer le désaveu le plus formel.

– Très bien ! très bien ! dirent les électeurs.

– Et, quant à la présence de M. Minard, mon concurrent, *en ces lieux*, je ne l'ai pas provoquée, et, au moment où vous êtes entré, j'étais engagé avec lui dans l'explication la plus vive.

– Très bien ! très bien ! firent encore les électeurs.

Et, après avoir cordialement serré la main du pharmacien, Thuillier reconduisit la députation jusqu'aux confins de l'appartement.

De retour dans la salle de rédaction :

– Mon cher Minard, dit Thuillier, je retire la parole qui vous a blessé, mais vous pouvez voir maintenant ce qu'il devait y avoir de bonne foi dans mon indignation.

Coffinet ouvrit de nouveau la porte et annonça :

– MM. les électeurs du onzième arrondissement.

L'arrondissement était cette fois représenté par sept personnes. Un marchand bonnetier, président de la députation, adressa à Thuillier le petit *speech* qui suit :

– Monsieur, c'est avec une sincère admiration que nous avons appris ce matin, par votre journal, le grand acte civique duquel nous sommes tous généralement touchés. Vous faites preuve, en vous retirant, d'un désintéressement peu ordinaire, et l'estime de vos concitoyens...

– Permettez, dit Thuillier en interrompant, je ne dois pas vous laisser poursuivre ; l'article dont vous voulez bien me féliciter a été inséré par erreur.

– Comment ! dit le bonnetier, vous ne vous retirez pas ? et vous pouvez penser qu'à côté de la candidature de M. Minard, dont la présence *en ces lieux* me paraît alors assez singulière, votre insistance a quelque chance de succès ?

– Monsieur, dit Thuillier, veuillez engager MM. les électeurs à attendre le numéro de demain, j’y fournirai les explications les plus catégoriques. L’article d’aujourd’hui est le résultat d’un malentendu.

– Tant pis, monsieur, dit le bonnetier, si vous manquez l’occasion de vous placer dans l’opinion de vos concitoyens à côté des Washington et autres grands hommes de l’antiquité !

– À demain, messieurs, dit Thuillier ; je n’en suis pas moins sensible à votre démarche, et, quand vous saurez toute la vérité, j’espère que vous ne trouverez pas que j’aie démerité de votre estime.

– C’est un assez drôle de gâchis que tout cela ! dit à haute voix un électeur.

– Oui, dit un autre, on a un peu l’air de nous faire poser !

– Messieurs ! messieurs ! dit le président de la députation en mettant le holà, à demain ! nous lirons les explications du candidat.

Et la députation se relira.

Il est peu probable que Thuillier l’eût reconduite au-delà de la première porte, mais, dans tous les cas, il en fut empêché par la Peyrade qui entra au même moment.

– Je viens de chez toi, mon cher, dit le Provençal ; on m’a dit que je te trouverais ici.

– Et, sans doute, vous y venez dans le dessein de me donner des explications sur l’étrange article que vous vous êtes permis d’insérer en mon nom ?

– Précisément, dit la Peyrade. L’homme que vous savez, et dont vous avez déjà éprouvé la puissante influence, me confia hier, dans votre intérêt, la pensée du gouvernement, et je restai convaincu qu’un échec était pour vous inévitable. Je voulus alors vous ménager une retraite digne et honorable.

– Fort bien, monsieur, dit Thuillier ; mais vous savez que, dès à présent, vous n’appartenez plus à la rédaction de cette feuille ?

– Je venais moi-même vous l’annoncer.

– Et sans doute régler le petit compte que nous avons ensemble.

– Messieurs, dit Minard, je vois que vous êtes en affaires, et je vous tire ma révérence.

Minard une fois sorti :

– Voilà dix mille francs, dit la Peyrade, que je vous prie de remettre à mademoiselle Brigitte ; plus, l’acte par lequel vous vous portiez caution à mon profit des vingt-cinq mille francs dus à madame Lambert, dont voici le reçu.

– C’est bien, monsieur... dit Thuillier.

La Peyrade salua et sortit.

– Serpent ! dit Thuillier en le regardant aller.

– Cérizet a trouvé le mot, dit la Peyrade ; un pompeux imbécile !

Le coup porté à la candidature de Thuillier fut mortel, mais Minard n’en profita pas. Pendant qu’ils se disputaient les suffrages des électeurs, un homme du château, un aide de camp du roi, arriva les mains pleines de bureaux de tabac et autre menue monnaie électorale, et, troisième larron, passa entre les deux candidats occupés à se gourmer.

Il va sans dire que Brigitte n’eut pas sa ferme en Beauce : c’était un mirage à l’aide duquel Thuillier avait été attiré hors de Paris pour que la Peyrade pût faire son coup. Service rendu au gouvernement, cette mystification était en même temps la vengeance de toutes les humiliations que le Provençal avait subies.

Thuillier eut bien quelque soupçon de la complicité de Cérizet, mais celui-ci sut se justifier, et, en maquignonnant la vente de *l’Écho de la Bièvre*, qui était devenu un cauchemar pour son malheureux propriétaire, il se fit blanc comme neige.

Achetée par les soins de Corentin, la pauvre feuille de l’opposition devint un *canard* vendu le dimanche dans les cabarets, après avoir été confectionné dans les autres de la police.

Un mois environ après la scène où la Peyrade s’était assuré que, par une faute de son passé, il avait irrévocablement engagé son avenir, marié avec sa victime, qui avait alors d’assez longs intervalles lucides, mais qui ne devait recouvrer la plénitude de sa raison qu’à l’époque et à la condition précédemment

indiquées par les médecins, le survivancier de Corentin était un matin avec lui dans son cabinet.

Prenant part à ses travaux, il faisait sous ce grand maître l'apprentissage des difficiles et délicates fonctions auxquelles désormais il était rivé. Mais Corentin ne trouvait pas que son élève mît à cette initiation tout l'entrain et toute la belle humeur qu'il aurait désirés. Il s'apercevait bien que, dans la conscience du Provençal, il y avait le sentiment d'une déchéance morale ; le temps devait avoir raison de cette impression, mais le calus n'était pas formé.

Après avoir décacheté un certain nombre d'enveloppes renfermant des rapports de ses agents, Corentin parcourait un instant de l'œil ces renseignements, beaucoup plus rarement utiles qu'on ne pourrait le supposer, puis il les jetait dédaigneusement dans un panier d'où ensuite ils sortaient en bloc pour être brûlés. Mais à l'un de ces rapports le grand homme de police parut donner une attention particulière ; pendant qu'il le parcourait, de temps à autre, un sourire venait effleurer ses lèvres ; quand il eut achevé :

– Tenez, dit-il à la Peyrade en lui passant le manuscrit, voilà qui vous intéresse, et vous verrez si, dans notre métier, qui vous paraît si grave, nous ne trouvons pas parfois la comédie sur notre chemin. Lisez tout haut, cela nous égayera.

Avant que la Peyrade eût commencé à lire :

– Il faut que vous sachiez, ajouta Corentin, que le rapport est du nommé Henri, que madame Komorn avait placé chez les Thuillier.

– Ainsi, dit la Peyrade, des domestiques donnés de votre main, c'est là un de vos moyens ?

– Quelquefois, répondit Corentin : pour tout savoir, il faut user de toutes les ressources ; mais, à ce sujet, il s'est débité nombre de bourdes. Il n'est pas vrai que la police, érigeant ce procédé en système, ait, à de certaines époques, au moyen d'un enrôlement général des laquais et femmes de chambre, étendu un vaste réseau sur l'intérieur des familles. Rien n'est absolu dans notre manière de faire ; nous nous conduisons selon le temps et les circonstances. J'avais besoin d'une oreille et d'une

influence chez les Thuillier, j'y avais lâché la Godollo ; elle, de son côté, pour la seconder, installa là un de nos hommes, garçon intelligent, comme vous allez voir ; mais, dans une autre occasion, je ferais arrêter un serviteur venant m'offrir de me vendre les secrets de son maître, et, par mes soins, un avis parviendrait à l'intéressé pour qu'il eût à se défier de la discrétion de son entourage.

« Monsieur le directeur de la police secrète, écrivait à Corentin le nommé Henri, je ne suis pas resté chez le petit baron, c'est un homme entièrement occupé de ses plaisirs et jamais, chez lui, je n'eusse rien recueilli qui fût digne de vous être rapporté. J'ai trouvé une autre place, où j'ai déjà été témoin de plusieurs choses qui, à raison de la mission qui m'avait été confiée par madame la comtesse de ? Godollo, me paraissent devoir vous intéresser ; je m'empresse donc de les porter à votre connaissance. La maison où je suis *employé* est celle d'un vieux savant nommé M. Picot, qui loge au premier, place de la Madeleine, dans la maison et l'appartement précédemment habités par mes anciens maîtres les Thuillier. »

– Comment ! s'écria la Peyrade en interrompant sa lecture, le père Picot, ce vieux fou ruiné, occupant ce magnifique appartement ?

– Allez, allez ! dit Corentin ; la vie est pleine de bien autres étrangetés ; cela vous sera expliqué plus bas ; notre correspondant – c'est leur défaut à tous de se noyer dans les détails – ne met que trop les points sur les *i*.

Le nommé Henri ajoutait :

« Les Thuillier, depuis quelque temps, ont quitté cet appartement pour retourner dans leur quartier latin. Mademoiselle Brigitte ne s'était jamais beaucoup plu dans *nos* parages ; son défaut absolu d'éducation l'y mettait mal à

l'aise. *De ce que* je parle correctement, elle m'appelait l'orateur, ne pouvait pas souffrir M. Pascal, son concierge, *vu* qu'étant bedeau de la paroisse de la Madeleine, il a des formes ; et même aux marchands du grand marché situé derrière l'église, et où elle s'approvisionnait comme de raison, elle trouvait quelque chose à redire, se plaignant qu'ils avaient des airs *capables*, parce qu'ils ne sont pas mal embouchés comme à la Halle et qu'ils lui riaient au nez quand elle les chipotait sur les prix. Elle a donné sa maison en principale location à un appelé M. Cérizet, un homme très laid et qui a le nez tout rongé, moyennant un revenu annuel de cinquante-cinq mille francs. Ce principal paraît s'y entendre ; il vient d'épouser une actrice des petits théâtres et comptait occuper l'appartement du premier, où il parlait même d'établir, avec son ménage, les bureaux d'une *Compagnie d'assurance pour la dot des enfants*, quand M. Picot, arrivant d'Angleterre avec sa femme, une Anglaise très riche, a vu l'appartement et en a offert un bon prix, ce qui a décidé M. Cérizet à le lui céder ; c'est *pour lors* que, par l'intermédiaire de M. Pascal, le concierge, avec lequel j'avais conservé de très bons rapports, je suis entré chez ce M. Picot. »

– M. Picot, marié avec une Anglaise très riche, dit la Peyrade en s'interrompant encore, c'est incompréhensible !

– Poursuivez donc, dit Corentin, je vous dis que vous comprendrez plus tard.

« La fortune de mon nouveau maître, poursuivit la Peyrade, est toute une histoire, et j'en parle à M. le directeur parce qu'une autre personne *dont* madame de Godollo s'était intéressée à *son* mariage s'y trouve étroitement mêlée. Cette autre personne est le nommé Félix Phellion, inventeur d'une étoile, et qui, de désespoir de ne pouvoir se marier avec cette demoiselle que l'on

voulait donner au sieur la Peyrade, que madame de Godollo a si bien turlupiné... »

– Le maraud ! dit le Provençal en parenthèse, comme il parle de moi ! il ne sait pas encore à qui il a affaire...

Corentin rit beaucoup, puis il engagea son élève à poursuivre.

« ... Qui, de désespoir de ne pouvoir se marier avec cette demoiselle, était parti pour l'Angleterre, où il devait s'embarquer pour un voyage autour du monde, ce qui est bien une idée d'amoureux. Apprenant son départ, M. Picot, son ancien professeur et qui s'intéresse beaucoup à lui, était aussitôt parti après lui pour s'opposer à ce coup de tête, et cela ne lui fut pas difficile. Les Anglais sont naturellement très jaloux des découvertes, et, quand ils virent M. Phellion venant pour s'embarquer à la suite de leurs savants, ils lui demandèrent s'il avait un ordre de l'Amirauté ; ce que n'ayant pas pu fournir, ils lui rirent au nez et partirent sans vouloir rien entendre, craignant qu'il n'en sût plus qu'eux. »

– Il arrange bien l'*entente cordiale*, votre M. Henri, dit gaiement la Peyrade.

– Oui, répondit Corentin ; vous serez frappé, dans tous les rapports de nos agents, de cette tendance générale et continue au dénigrement. Mais, que voulez-vous ! pour faire le métier d'espions, on ne peut pas avoir des anges.

« Restés sur la plage, Télémaque et son mentor..., » reprit la Peyrade.

– Vous voyez que nos hommes sont lettrés, fit remarquer Corentin.

« Télémaque et son mentor se disposaient à retourner en France, quand M. Picot reçut une lettre comme il n’y a que les Anglaises capables d’en écrire. On lui disait que l’on avait lu sa *Théorie du Mouvement perpétuel* ; que l’on avait appris la magnifique découverte qu’il venait de faire d’une étoile ; qu’on le regardait comme un génie au moins égal à Newton, et que, si la main de celle qui lui écrivait, jointe à quatre-vingt mille livres sterling ou deux millions de dot, pouvait lui convenir, elle était à sa disposition. M. Picot parut sensible à l’offre, et il alla au rendez-vous que lui donnait l’Anglaise, une femme d’au moins quarante ans, ayant le nez rouge, de grandes dents, et portant des lunettes. La première pensée du bonhomme avait été de la faire épouser à son élève ; mais voyant bien que cela serait impossible, avant d’accepter pour son compte, il *observa* qu’il était vieux, aux trois quarts aveugle, qu’il n’avait pas découvert d’étoile et ne possédait pas un sou vaillant. L’Anglaise répondit que Milton n’était pas jeune non plus, et qu’il était tout à fait aveugle ; que M. Picot ne paraissait avoir qu’une cataracte, qu’elle s’y connaissait, car elle était fille d’un chirurgien, et qu’elle le ferait opérer ; qu’elle ne tenait pas absolument à ce qu’il eut découvert une étoile ; que c’était le créateur de la *Théorie du Mouvement perpétuel* qui, depuis dix ans, était l’homme de ses rêves et auquel elle offrait de nouveau sa main, avec quatre-vingt mille livres sterling de dot ou deux millions. M. Picot repartit que, si la vue lui était rendue et que l’on consentît à aller habiter Paris, attendu qu’il détestait l’Angleterre, il se laisserait épouser. L’opération fut faite, et bien faite, et, au bout de trois semaines, les nouveaux époux arrivaient dans la capitale. Tous ces détails, je les tiens de la femme de chambre de madame, avec laquelle je suis au mieux. »

– Voyez-vous, le fat ! dit en riant Coentin.

Mais ce qui me reste à raconter à M. le directeur, c'est des faits dont je puis parler *de visu*, et que je suis, par conséquent, en mesure de lui certifier. – Aussitôt que M. et madame Picot eurent achevé leur installation, qui se fit de la manière la plus somptueuse et la plus confortable, mon maître me chargea d'un certain nombre d'invitations à dîner pour la famille Thuillier, pour la famille Colleville, pour la famille Minard, pour M. l'abbé Gondrin, vicaire de la Madeleine, et enfin pour presque tous les convives d'un dîner où, un mois auparavant, il s'était trouvé de raccroc chez les Thuillier, et où il s'était conduit d'une façon assez singulière. Toutes les personnes qui reçurent ces lettres furent si étonnées d'apprendre que le vieux bonhomme Picot était marié richement et occupait l'ancien appartement des Thuillier, qu'en général elles vinrent chez M. Pascal, le concierge, pour voir si elles n'étaient pas dupes d'une mystification. Les renseignements ayant été reconnus *sincères et véritables*, toute la société se trouva exacte au rendez-vous ; mais, pour M. Picot, il ne s'y trouva pas. On était reçu par madame Picot, qui, parlant très peu français, disait à tous les arrivants : *Mon méri vient tout à l'heure*, et ensuite ne pouvait faire aucune autre conversation, en sorte que la réunion était très froide et très mal à l'aise. Enfin M. Picot arrive ; on est d'abord stupéfait de voir, au lieu d'un vieil aveugle mal mis, un beau jeune vieillard portant bien son bois, comme M. Ferville, du Gymnase, et qui dit d'un air dégagé :

– Je vous demande pardon, mesdames, de ne pas m'être trouvé là au moment de votre arrivée, mais j'étais à l'Académie des sciences où j'attendais le résultat d'une élection, celle de M. Félix Phellion, que vous connaissez tous, et qui vient d'être nommé à l'unanimité moins trois voix.

« Cette nouvelle parut faire de l'effet sur la réunion. Alors, M. Picot reprit :

– J'ai aussi, mesdames, des excuses à vous faire pour la manière un peu insolite dont je me suis conduit, il y a quelques

semaines, dans le lieu même qui nous réunit aujourd'hui. Mais j'avais pour excuse mon infirmité, les embarras d'un procès, une vieille gouvernante qui me volait et me tourmentait en mille manières, et dont j'ai le bonheur d'être débarrassé. Aujourd'hui, vous me voyez rajeuni, riche des bienfaits de l'aimable femme qui m'a donné sa main, et je me trouverais dans la plus heureuse disposition pour vous recevoir comme il convient, si le souvenir de mon jeune ami, dont le choix de l'Académie vient de consacrer l'illustration, ne jetait pas sur ma pensée un voile de tristesse. Tous ici, continua M. Picot en élevant la voix, nous fûmes coupables envers lui : moi, d'ingratitude quand il m'attribuait la gloire de sa découverte et le prix dû à ses travaux immortels, et qu'il devait plus tard, en m'attirant en Angleterre, être la cause du bonheur venu me chercher sur mes vieux jours ; cette demoiselle que je vois là-bas, des larmes dans les yeux, de l'avoir follement accusé d'athéisme ; cette autre demoiselle à la figure sévère, d'avoir répondu avec dureté à une noble démarche de son vieux père, dont elle aurait dû mieux accueillir les cheveux blancs ; M. Thuillier, de l'avoir sacrifié à son ambition ; M. Colleville, de n'avoir pas fait son rôle de père, qui était de vouloir pour le mari de sa fille le plus digne et le plus honnête ; M. Minard, de l'avoir jalosé en voulant pousser son fils à sa place. Il n'y a ici que deux personnes, madame Thuillier et M. l'abbé Gondrin, qui lui aient rendu pleine justice ! Eh bien, je le demande à cet homme de Dieu, n'y a-t-il pas quelquefois à douter de la justice divine, quand ce généreux jeune homme, notre victime à tous, est, à l'heure qu'il est, livré aux flots et aux tempêtes, et quand, durant trois longues années, il va laisser après lui le souci de son retour ?

– Elle est bien grande, la Providence, monsieur ! répondit l'abbé Gondrin ; Dieu protégera M. Félix Phellion au milieu des périls, et, dans trois ans, j'en ai la ferme espérance, il sera rendu à ses amis.

– Mais, dans trois ans, reprit M. Picot, sera-t-il temps encore ? Mademoiselle Colleville l'aura-t-elle attendu ?

– Oui, je le jure ! s'écria la jeune fille, entraînée par un mouvement dont elle ne fut plus maîtresse. »

« Et aussitôt, toute honteuse, elle se rassit en fondant en larmes.

– Et vous, mademoiselle Thuillier, continua M. Picot, et vous, madame Colleville, permettez-vous à cette enfant de se réserver pour celui qui est si digne d'elle ?

– Mais oui ! mais oui ! cria-t-on de toutes parts ; car la voix de M. Picot, qui est pleine et sonore, et où on sentait comme des larmes, avait rempli d'émotion généralement toute l'assistance.

– Il est donc temps, dit M. Picot, d'amnistier la Providence. »

« Et, courant à la porte où j'avais l'oreille collée, et où il faillit me surprendre :

– Annoncez, me dit-il à très haute voix, M. Félix Phellion et sa famille. »

Et, en effet, d'une porte qui s'ouvrit sortirent cinq ou six personnes qui, sur les pas de M. Picot, pénétrèrent dans le salon.

« À l'aspect de son *amant*, mademoiselle Colleville s'était trouvée mal, mais cette syncope ne dura qu'un moment, et, en voyant M. Félix à ses genoux, elle se jeta en pleurant dans les bras de madame Thuillier en s'écriant :

– MARRAINE, vous m'aviez toujours dit d'espérer ! »

« Mademoiselle Thuillier, dont, malgré sa raideur de caractère et son peu d'éducation, j'ai toujours pensé que c'était une maîtresse femme, eut alors un beau mouvement ; comme on parlait de passer dans la salle à manger :

– Un instant ! dit-elle. »

« Et, allant au-devant de M. Phellion père :

– Monsieur et ancien ami, lui dit-elle, je vous demande pour mademoiselle Colleville, notre fille adoptive, la main de M. Félix Phellion !

– Bravo ! bravo ! cria-t-on de toutes parts.

– Mon Dieu ! dit M. Phellion les larmes aux yeux, qu'ai-je donc fait pour tant de bonheur ?

– Vous avez été honnête homme et chrétien sans le savoir, répondit l'abbé Gondrin. »

Ici, la Peyrade jeta le manuscrit.

– Eh bien, vous n’achevez pas ? dit Corentin en reprenant le papier. Au fait, il n’y a plus rien, M. Henri *m’avoue* que toute cette scène l’a ému ; il me dit que, sachant que j’avais pris autrefois intérêt à ce mariage, il a cru devoir m’informer des circonstances de sa conclusion, et, comme tous les rapports de police un peu étendus, il conclut lui-même par la demande légèrement voilée d’une gratification... Ah ! pourtant, reprit Corentin, il y a un détail assez important : l’Anglaise, en dînant, aurait fait annoncer par M. Picot qu’elle n’a pas d’héritiers, et qu’après elle et son mari toute sa fortune passerait à Félix, qui, par conséquent, sera puissamment riche.

La Peyrade s’était levé et se promenait à grands pas.

– Eh bien, dit Corentin, qu’avez-vous donc ?

– Rien, répondit le Provençal.

– Si fait, reprit l’homme de police, je crois que vous êtes un peu jaloux du bonheur de ce jeune homme. Mon cher, permettez-moi de vous le dire, si un pareil dénouement était de votre goût, il fallait procéder comme lui : quand je vous ai envoyé cent louis pour que vous fissiez votre droit, je ne vous destinais pas à me succéder, vous deviez ramer péniblement sur votre galère, avoir le courage de travaux obscurs et pénibles, votre jour serait arrivé. Mais vous avez voulu violer la fortune.

– Monsieur ! dit la Peyrade.

– Je veux dire la hâter, la couper en herbe... Vous vous êtes jeté dans le journalisme ; de là dans les affaires ; vous avez fait la connaissance de MM. Dutocq et Cérizet ; et, franchement, je vous trouve heureux d’avoir abordé au port qui vous a reçu aujourd’hui. Du reste, vous n’êtes pas assez simple de cœur pour que les joies réservées à Félix Phellion eussent jamais eu pour vous grande saveur. Ces bourgeois...

– Les bourgeois, dit vivement la Peyrade, je les sais maintenant, et je les ai appris à mes dépens. Ils ont de grands ridicules, de grands vices même, mais ils ont des vertus et à tout le moins des qualités estimables ; là est la force vitale de notre société corrompue.

– Votre société ! dit en souriant Corentin ; vous parlez comme si vous étiez encore dans les rangs. Vous êtes hors cadre,

mon cher, et il faudrait vous montrer plus content de votre lot ;
les gouvernements passent, les sociétés périssent ou s'étiolent ;
mais nous, nous dominons tout cela, et la police est éternelle.



Papivore ou numérivore ?

Ligaran vous propose
plusieurs formes d'éditions :

- Papier grands caractères
- Numérique gratuite
- Numérique à petit prix

**Retrouvez
notre catalogue
en cliquant [ici](#).**